

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Genève: la petite graine

Show et froid. Apothéose de la saison politique mondiale, la grande représentation donnée par les stars Reagan et Gorbatchev s'est achevée hier à Genève par une bise glaciale contrastant avec l'ambiance chaleureuse. Diffusé en mondovision, couvert par tous les médias du globe, le spectacle avait l'éclat des bonnes revues de fin d'année. Le talent des acteurs et la somptuosité de la mise en scène ont parfaitement réussi à escamoter la minceur du contenu.

Juste deux ou trois petits accords secondaires assaisonnés de la promesse de se revoir et de travailler à l'amélioration des relations communes.

Bref un bilan mitigé fait de compréhension cordiale et de réalisme déabusé.

Chaud et froid... Avec pourtant un plus certain côté chaleur.

D'abord parce que l'ampleur du contentieux soviéto-américain à la veille du sommet ne laissait guère place à l'optimisme.

Ensuite parce que ce genre de show, de par sa brièveté, n'est pas conçu pour résoudre, à lui seul, des problèmes aussi complexes que la limitation des armements, la crise du Proche-Orient et autres brûlots du genre afghan ou nicaraguayen.

Enfin parce qu'en dépit de leurs profondes divergences, notamment en matière d'armement nucléaire, les atomes crochus que se sont découverts MM. Reagan et Gorbatchev permettent d'espérer qu'entre Washington et Moscou le dialogue va prendre le relais des prises de bec.

Une perspective qui à elle seule justifie amplement le battage fait autour de ce sommet.

Parler de rencontre historique ou de victoire pour la paix reste donc très prématuré.

Simplement, comme lassés par l'hiver rigoureux qui depuis longtemps fige les rapports est-ouest, les deux jardiniers-chefs semblent s'être accordés pour procéder à des semailles d'essai. Ne serait-ce que pour observer si malgré son exigüité, le terrain d'une éventuelle entente demeure un tant soit peu fertile.

Un geste symbolique qui devrait permettre au climat de se réchauffer. Mais le plus difficile est à faire. Les quelques graines plantées à Genève nécessiteront énormément de soins attentifs pour germer. Et les pousses éventuelles auront à résister aux inevitables gélées et à de probables orages avant d'espérer arriver à maturité.

Des réserves qui n'excluent cependant pas d'emblée toute perspective de moisson.

En attendant, les autres nations devront prendre garde qu'en cultivant leur nouveau jardin commun, les deux Grands ne marchent pas plus encore sur leurs plates-bandes.

Roland GRAF

Une déclaration commune a mis fin au Sommet Reagan-Gorbatchev «De sérieuses divergences demeurent»

Le sommet américano-soviétique de Genève a pris fin hier matin avec la publication d'une déclaration commune brièvement commentée par M. Mikhail Gorbatchev et Ronald Reagan lors d'une cérémonie qui a réuni le secrétaire général du Parti communiste soviétique et le président américain. Les discussions ont été «franches et utiles», mais de «sérieuses divergences demeurent». Les deux «super-grands» ont accepté de se revoir à Washington et à Moscou à des dates qui restent à déterminer.

M. Gorbatchev et le secrétaire d'Etat américain George Shultz ont en outre tenu chacun une conférence de presse séparée au cours de laquelle ils se sont félicités du climat qui a régné tout au long des entretiens. Aucun accord n'a cependant été atteint sur le point crucial de l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine.

M. Gorbatchev a regretté que les deux parties ne soient «malheureusement» pas parvenues à un accord sur «les problèmes de base du désarmement», ajoutant cependant qu'il quittait Genève «optimiste». M. Shultz a admis, de son côté, que l'impasse sur la question de l'IDS n'a pas été résolue, mais il a souligné qu'une «impulsion politique» a été donnée aux négociations de Genève sur le désarmement.

NOUVELLE RENCONTRE

Lors de la cérémonie de clôture commune, M. Reagan a relevé que les deux parties ont convenu d'une «nouvelle rencontre l'an prochain». Un «véritable rapprochement» et un «climat de confiance» devrait continuer à se bâtir dans les mois et les années à venir et se traduire par des faits et pas seulement des paroles, a-t-il souligné.

Au cours de cette cérémonie, les ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. George Schultz et Edouard Chevardnadze ont paraphé des accords portant la sécurité aérienne dans le Pacifique-Nord, la protection de l'environnement et l'ouverture de consulats à New York et à Kiev.

AMÉLIORATION POSSIBLE

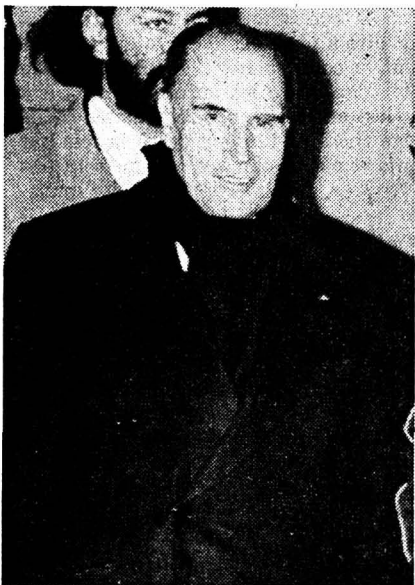
Au cours de sa conférence de presse à la Mission soviétique, M. Gorbatchev s'est dit convaincu qu'une amélioration des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis est «vraiment possible» après le Sommet de Genève, même si elles sont entachées aujourd'hui de «beaucoup de problèmes». Il faut réaliser «ce travail de sauvetage» ensemble pour écarter la confrontation entre nos deux pays, a ajouté le numéro un soviétique.

► Page 2



Quatrième conférence de presse du septennat M. Mitterrand: «Je ferai mon devoir»

Le président François Mitterrand a tenu hier la quatrième conférence de presse de son septennat, au cours de laquelle il a défendu et réaffirmé sa fidélité à la politique menée



François Mitterrand: préserver les acquis. (Bélino AP)

depuis 1981, sur le plan intérieur, économique et social, comme sur le plan extérieur.

«Au-delà des luttes partisans», on ne peut remettre en question la retraite à 60 ans, l'augmentation «raisonnable» du SMIC (salaire minimum), le rythme «régulier» de l'augmentation du pouvoir d'achat et des allocations familiales, le minimum vieillesse, la semaine de 39 heures, la 5e semaine de congés payés, a cité péle-mêle le président.

Etoffant encore sa liste des réformes introduites depuis le début du septennat, «abrogation de la loi anti-casseur, meilleure protection et indemnisation des victimes de faits de violence», loi de 1984 sur le pluralisme et la transparence de la presse, suppression de toutes les juridictions d'exception», M. Mitterrand a conclu: «Ce sont des choses sur lesquelles les amis de la liberté de tous les camps doivent pouvoir aisément s'accorder».

LES NATIONALISATIONS

De même, le chef de l'Etat a défendu les nationalisations intervenues en 1981 et 1982. «La dénationalisation risque d'être une dilapidation du patrimoine national, et je ne peux l'accepter».

Refusant de se placer dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition aux élections législatives de mars 1986, le chef de l'Etat a simplement répondu aux journalistes: «Je ferai mon devoir», ajoutant toutefois «quand on est dans la responsabilité politique, on l'assume. Et je l'assume».

LA 5e CHAÎNE

De même, assailli de questions sur la 5e chaîne de télévision, privée et gratuite, dont le lancement prochain avait été annoncé la veille, M. Mitterrand a maintenu la cap en estimant que cette décision soulevait par trop les passions. Il a rappelé que le groupe Seydoux-Berlusconi, auquel a été confiée la 5e chaîne, était «une société où la majorité du capital, 60 pour cent est français, le PDG est français et le directeur général sera français». (ats, reuter)

Aujourd'hui, dans notre supplément

SPORT hebdo

- Triathlon d'hiver: les Suisses rêvent d'un titre mondial
- Gymnastique: la relève à La Chaux-de-Fonds



M

météo

Nord des Alpes: une amélioration sera perceptible demain en Valais. La température culminera autour de zéro demain et elle sera voisine de -7 degrés à 2000 mètres d'altitude.

Sud des Alpes: la nébulosité sera importante demain, mais sans précipitation. Des éclaircies se développeront le long des Alpes.

Evolution probable pour samedi et dimanche: souvent couvert en plaine par brouillard ou stratus. Quelques intervalles de soleil l'après-midi. En montagne, partiellement ensoleillé par nébulosité variable.

Vendredi 22 novembre 1985
47e semaine, 326e jour
Fête à souhaiter: Cécile

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	7 h. 45	7 h. 46
Coucher du soleil	16 h. 50	16 h. 49
Lever de la lune	14 h. 56	15 h. 10
Coucher de la lune	2 h. 22	3 h. 28
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,09 m.	750,05 m.
Lac de Neuchâtel	428,98 m.	428,98 m.

S

sommaire

- Examen pédagogique des recrues
- Religion et culture: ni Dieu, ni élitaire
- SUISSE Page 4
- Grand écran
- MAGAZINE Page 6
- Fédération de l'industrie horlogère
- Tassement de la croissance en 1986
- ECONOMIE Page 8

R

région 2e cahier

Bientôt aux Assises neuchâteloises
Le meurtrier tranquille
PAGE 17

MITSUBISHI 4x4

7 PLACES!
Offre de reprise exceptionnelle
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50
32326

Mort d'Henri Vincenot

Henri Vincenot, l'auteur du «Pape des Escargots», écrivain et cheminot, est mort hier des suites d'une longue maladie à Dijon (centre de la France). Né à Dijon en 1912, Henri Vincenot est resté toute sa vie attaché à la région des monts de Bourgogne située précisément à la limite de partage des eaux entre trois versants, vers la Manche, vers l'Atlantique, et vers la Méditerranée. Après des études aux Hautes Etudes Commerciales (HEC) et à l'Ecole des beaux-arts, il avait fait un long séjour en Afrique avant de débiter sa carrière au sein des chemins de fer français (SNCF). Sa physionomie de paysan, complet de velours, visage buriné orné de grandes moustaches, a contribué à en faire une vedette de la télévision dès lors qu'il fut interviewé à l'émission littéraire «Apostrophes» par Bernard Pivot. Son succès fut éclatant avec «Le Pape des Escargots» et «La Billebaude», du terme de vénérie qui signifie «chasse au hasard des rencontres». Il se penchait sur son enfance et faisait revivre à ses lecteurs un pays du bien-vivre». (ats, afp)

MONDE

E

entre autres

Croquez ce fruit, M. Dupont!

« Français, je vous ai compris. La conférence de presse tenue hier par François Mitterrand pourrait, en substance, tenir en ces quelques termes. Le langage présidentiel, par ailleurs, n'aurait pu être autre à quatre mois des élections législatives. »

Scrutin que l'opposition, par anticipation, s'adjuge vertement. Un désaveu de la politique gouvernementale que le chef de l'Etat s'est efforcé de corriger, habilement.

Pour ce faire, ne pas dénoncer directement cette droite menaçante, avec laquelle il s'agira peut-être de cohabiter.

Non, plus finement, François Mitterrand a joué sur les acquis de sa politique, sur des fruits sensibles au cœur d'un électoral potentiellement récupérable, dans une certaine mesure du moins.

Croquez donc, chers administrés: la retraite à 60 ans pour certaines catégories professionnelles, la semaine de 39 heures, la cinquième semaine de congés payés, l'augmentation du SMIC, l'augmentation du pouvoir d'achat, des allocations familiales, etc., etc...

Un palmarès auquel le Gaulois moyen ne peut rester insensible, au moment où certains, en Europe, se battent encore sur le principe de telles mesures.

Comment ne pas être sensible, toujours du point de vue de ce même Gaulois, à l'argument sous-jacent: « Cher M. Dupont, prenez conscience du fait que cela, c'est à nous que vous le devez!... »

Une tactique d'apparence innocente, mais subtile sur le fond. Dans la mesure où elle permet au président de faire glisser le débat pré-électoral d'un plan à l'autre. En contraignant d'une part l'opinion publique encore favorable à la gauche à ne pas remâcher les espoirs originels - 1981 - déçus.

En annulant d'autre part par anticipation la crédibilité de l'opposition, qui ne manquerait pas d'invalider ces acquis, naturellement. Puisque jusqu'à l'éclatement de la rose - 1981 toujours - elle s'était toujours refusée à emprunter les voies d'une amélioration sociale et économique...

Pas de raison, en l'occurrence, qu'elle ne dilapide ce mieux-être, sitôt sa marge de manœuvre par trop élargie.

Ecran de fumée verbal? Le raisonnement est efficace, projetant le présent de la France entre un passé infructueux, et un avenir à coup sûr identique, si... Et qui dit efficacité dit simplicité dans le choix.

A savoir opter le plus afin de ne pas connaître le moins.

A nouveau.

Pascal-A. BRANDT

Une déclaration commune a mis fin au Sommet Reagan-Gorbatchev « De sérieuses divergences demeurent »

Page 1

En permettant un premier pas vers le renforcement de la sécurité internationale et en marquant le début du chemin menant au dialogue, le Sommet fait que le monde est aujourd'hui plus sûr, a affirmé le secrétaire général du PC soviétique.

A propos du désarmement, le fond même de ce problème est d'assurer une « sécurité » égale entre les deux puissances d'où il découlera, à l'échelle mondiale, un assainissement de la situation politique. La sécurité, pour M. Gorbatchev, c'est la parité, soit l'absence de volonté de supériorité de l'un ou de l'autre.

« RÉDUCTIONS RADICALES »

Si la porte ouvrant sur la course aux armements dans l'espace reste fermée, les Soviétiques sont prêts, a souligné M. Gorbatchev, à des « réductions radicales » de leur arsenal nucléaire.

Les Etats-Unis ne sont pas encore prêts à mettre fin à la course aux armements et de toute façon il ne pouvait être possible d'aboutir à un tel résultat en deux jours, a-t-il estimé. Mais ce

Sommet aura été important s'il a permis de dissiper, « du moins en partie », les préjugés américains face à l'URSS.

BIEN-FONDÉ

La position soviétique « n'a pas changé », a déclaré pour sa part M. Shultz, et le président Reagan demeure convaincu du bien-fondé de son programme de recherches visant à mettre au point un bouclier stratégique dans l'espace (ndlr: Initiative de défense stratégique - IDS).

Le secrétaire d'Etat a estimé que l'« impulsion politique » donnée aux négociations de Genève était contenue dans la « déclaration commune ». Celle-ci, a-t-il fait valoir, identifie des domaines où des progrès sont possibles dans les négociations en cours: l'idée d'une réduction de moitié des arsenaux nucléaires, dont les modalités restent à négocier, et la possibilité de parvenir à un « accord séparé » sur la réduction des missiles de portée intermédiaire en Europe.

La persistance de l'impasse sur le thème de l'IDS s'explique par la reprise dans la déclaration commune du texte de l'accord de janvier 1985 sur l'ouverture des négociations de Genève, dans lesquelles les deux parties s'accordaient à

négocier en vue d'« empêcher une course aux armements dans l'espace et de l'arrêter sur la terre ».

TROIS DOMAINES

En revanche, souligne-t-on de source proche de la Maison-Blanche, le passage ayant trait au lien entre les trois domaines en négociations (armes spatiales, armes nucléaires stratégiques et de portée intermédiaire) ne figure pas dans la déclaration du sommet de Genève, laissant ainsi supposer que les Soviétiques n'entendent plus « retenir en otage » tout accord sur les armes nucléaires tant que la question de la « guerre des étoiles » n'est pas résolue.

Le secrétaire d'Etat s'est attaché à mettre en valeur le fait que M. Reagan et Gorbatchev « ont pris le contrôle » des discussions à Genève en passant près de six heures seul à seul « confrontant des sujets difficiles ». Il a précisé que les rencontres au niveau des chefs de la diplomatie des deux pays seraient moins espacées qu'auparavant.

M. Gorbatchev s'est envolé en début d'après-midi à destination de Prague où il devait informer ses alliés du Pacte de Varsovie. M. Reagan a pris, une heure plus tard, la direction de Bruxelles où l'attendaient les chefs d'Etat des pays membres de l'OTAN. Le chef de la Maison-Blanche devait regagner Washington en début de soirée afin d'exposer les résultats du sommet aux membres du Congrès à 20 h. locales (3 h. HEC). (ats)

Le 42e anniversaire de l'indépendance libanaise La fête des seigneurs de la guerre

Le Liban célèbre aujourd'hui le 42e anniversaire de son ascension à l'indépendance, mais jamais les Libanais n'ont paru aussi déchirés sur l'existence même de leur pays et la signification de leur nation.

Pour certains de ses habitants, le Liban a été créé de toutes pièces par le colonialisme français qui l'a détaché de la Syrie. Pour d'autres, il représente une patrie-refuge pour toutes les minorités, notamment chrétiennes, qui ont été persécutées au cours des siècles dans le monde arabe.

Symbole pendant trente ans de la « douceur de vivre » dans un monde arabe en ébullition, le Liban a connu une période de paix illusoire qui a brutalement pris fin en 1975, avec l'éclatement d'une guerre civile que rien ni personne ne semble pouvoir arrêter.

Aujourd'hui, le Liban est un pays découpé en autant de provinces qu'il

compte de communautés religieuses. Chacune de ces communautés vit repliée sur elle-même, sous la loi de milices qui ne reconnaissent plus l'autorité de l'Etat. (ats, afp)

USA: double transplantation pour une fillette

Cœur et poumons

Une Américaine de 9 ans, Kimberly Fuller, originaire de Yukon (Oklahoma), est devenue mercredi à Pittsburgh (Pennsylvanie) la plus jeune personne à avoir subi aux Etats-Unis une double transplantation du cœur et des poumons, a-t-on appris de source hospitalière.

La fillette souffrait d'une affection extrêmement rare qui détruisait peu à peu ses poumons et son cœur. La recherche d'organes compatibles, qui a pris un an et demi, était rendue particulièrement difficile en raison de la petite taille de la malade. (ats, afp)

Près d'Alicante « H » à la pelle

Quatre cent cinquante kilos de haschisch, d'une valeur d'environ 1,7 million de francs, ont été saisis ces jours derniers à bord d'un voilier ouest-allemand naviguant près d'Alicante (côte sud-est de l'Espagne), a-t-on appris hier de source policière.

Les deux membres d'équipage du voilier, le « Seafarm », ont été arrêtés. Il s'agit de deux ressortissants ouest-allemands - un père et son fils - dont les identités n'ont pas été révélées.

La drogue était cachée dans des sacs de café et de sucre. Le voilier venait du Maroc et se dirigeait vers Ibiza (îles Baléares) où résident habituellement les deux personnes appréhendées. (ats, afp)

● WASHINGTON. - Le Pentagone et la NASA veulent réaliser en commun un avion orbital qui sera capable, au début de la décennie prochaine, de relier Los Angeles à Pékin en 2 heures.

Le chef de l'Etat se dote de pouvoirs économiques étendus Nigeria: un pas vers l'assainissement

Le gouvernement militaire nigérian a publié hier un décret donnant au président Ibrahim Babangida des pouvoirs étendus dans le cadre de l'« Etat d'urgence économique » proclamé le 1er octobre.

Ce décret, dit de « pouvoirs économiques nationaux d'urgence », autorise le général Babangida, qui a pris le pouvoir le 27 août à Lagos, à décider de toutes les mesures qu'il juge nécessaires pour relancer l'économie même si elles vont à l'encontre de la loi. Il entraîne notamment une suspension de plusieurs dispositions des lois sociales du pays.

En annonçant l'instauration de l'« Etat d'urgence économique » jusqu'à fin 1986, le chef de l'Etat avait invité instamment ses concitoyens à se « serrer la ceinture » comme ils l'avaient déjà fait au moment de la guerre civile biafraise à la fin des années 1960.

Pour favoriser l'autosuffisance, le successeur du général Mohammed Buhari a déjà mis un coup d'arrêt aux importations de riz et de maïs et diminué les salaires des fonctionnaires ainsi que les soldes des militaires, tout en précisant que sa politique d'austérité ne s'en arrêterait pas là.

Plusieurs domaines d'interventions sont spécifiquement mentionnés dans le nouveau décret, comme l'imposition éventuelle de nouveaux droits de douanes, la possibilité de limiter encore les importations, voire de les arrêter purement et simplement.

Dans le domaine social, il suspend une section du « labour act » concernant le versement automatique d'un certain pourcentage des revenus des salariés aux syndicats.

Pour les observateurs, il fait peu de doute que le général Babangida veut ainsi toucher les revenus des centrales syndicales tout en offrant aux salariés une compensation en prévision de nouvelles diminutions du pouvoir d'achat dans le futur. (ats, reuter)

L'attentat d'Auckland en justice Les « époux Turenge » sur la sellette

Le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, alias les « époux Turenge », devaient être jugés hier soir à Auckland et répondre de la double inculpation d'homicide involontaire et d'incendie criminel. Bien qu'un verdict de clémence soit attendu, les deux inculpés étaient néanmoins passibles de la prison à vie.

Le tribunal devait être présidé par le président de la Cour suprême (Chief Justice), Sir Roland Davison, qui a la réputation dans les milieux juridiques néo-zélandais, d'être sévère mais juste.

Selon ces mêmes milieux, le fait que le jugement des « époux Turenge » lui ait été confié montre que les autorités attachent une grande importance aux actes de terrorisme perpétrés sur leur sol en général et à cette affaire en particulier.

Les « époux Turenge », qui plaident coupables dans cette affaire ont la possibilité de faire appel de la décision du Tribunal d'Auckland. Et la Nouvelle-Zélande étant membre du Commonwealth, l'appel sera en dernier recours examiné par le Conseil privé de la reine dans le cadre de la Chambre des lords.

La déqualification des charges qui pesaient à l'origine sur les deux agents de

la DGSE (de meurtre, ils ne sont plus accusés que d'homicide involontaire) a fait dire à plusieurs observateurs qu'elle était la conséquence d'un marchandage intervenu entre les autorités françaises et les autorités néo-zélandaises mais cette thèse a été démentie à la fois par Paris et par Wellington. « Ils ne sont pas à vendre », s'était écrié le premier ministre néo-zélandais David Lange le 4 novembre. « C'est un procès légal et non un marchandage sordide où l'on vend des prisonniers ».

Le verdict!

En dernière minute, nous apprenons que les faux « époux Turenge », Alain Mafart et Dominique Prieur, ont été condamnés à dix ans de prison par le Tribunal d'Auckland. (ap, ats, reuter)

Receveur d'un cœur artificiel Mort de Leif Stenberg

Le Suédois Leif Stenberg, le premier non-Américain à avoir reçu le cœur artificiel Jarvik-7, est mort hier matin à la suite de problèmes respiratoires et vasculaires, a annoncé l'Hôpital de Stockholm où il était soigné.

M. Stenberg aura survécu 230 jours à cette transplantation. Malgré tout, le professeur Bjarne Semb, qui avait effectué la transplantation, a affirmé que le « cas Stenberg » procurait « un certain optimisme » quant à l'avenir de telles opérations médicales.

« Les cœurs artificiels seront un traitement acceptable » dans l'avenir, a déclaré le professeur Semb, qui a ajouté que des progrès devaient encore être effectués. (ap)

Les Indiens américains au secours des tribus du Nicaragua La hache de guerre déterrée

Un responsable de l'organisation des Indiens d'Amérique du Nord est rentré d'une visite de trois semaines aux tribus des Indiens du Nicaragua en promettant de leur envoyer des « guerriers » pour les aider à lutter pour l'indépendance.

Au cours d'une interview accordée samedi à Louisville (Colorado), M. Russell Means, leader du Mouvement Indien Américain (AIM), a déclaré qu'il avait visité deux camps de réfugiés de San Juan au Costa-Rica où il a rencontré des guerriers Misurasata des tribus Miskito, Sumo, Rama qui combattent le régime sandiniste de Managua.

Ils sont environ 3800 à « être coincés dans ces camps », a déclaré M. Means qui assure que « s'ils avaient suffisamment de soutien, ils se battraient ».

M. Means, lui-même Sioux de la tribu des Oglala, a annoncé que des vêtements et trois canots à moteur avaient été donnés aux tribus du Nicaragua par l'AIM et l'Association pour la survie des Indiens Américains.

« Nous leur avons promis un soutien total. Pas seulement en matériels mais également en hommes », a ajouté M. Means avant de souligner que « pour un Indien, le devoir du guerrier est de protéger. Nous ne prenons aucune offensive. Nous défendons la terre et le peuple (indien) ». (ap)

Contre les « tueurs fous du Brabant » « Opération Vietnam »

Les forces de l'ordre belges ont lancé un vaste coup de filet dans le cadre de l'enquête sur les « tueurs fous du Brabant » qui ont abattu 16 personnes au cours de trois récents hold-up dans des supermarchés, a-t-on appris hier de source judiciaire. Baptisé « opération Vietnam », ce coup de filet, réalisé mercredi dans la région bruxelloise, a permis l'interpellation d'une douzaine de suspects. Selon les enquêteurs, l'une des personnes interpellées est un vétéran de la guerre du Vietnam. Parmi les autres suspects interpellés figure également un homme de grande taille qui pourrait être le « géant » remarqué par tous les témoins des agressions sanglantes des « tueurs du Brabant ».

Ces malfaiteurs ont attaqué le 28 septembre dernier deux supermarchés de la région bruxelloise, provoquant au total la mort de huit personnes. Le 9 novembre, ils avaient tué de sang-froid huit personnes dont deux enfants à Alost. En 1982 et 1983, les « tueurs fous » avaient commis une série spectaculaire d'attaques à main armée au cours desquelles douze personnes avaient été abattues. (ats, afp)

Plusieurs milliers de manifestants réunis à Mamelodi La police tire dans le tas

Au moins six Noirs, dont trois femmes âgées, ont été tués et des centaines de personnes blessées, selon plusieurs témoins, lorsque la police a ouvert le feu sur des milliers de manifestants, hier matin à Mamelodi, une cité noire de Pretoria.

La police, qui n'a fait état que d'un mort hier après-midi, affirme avoir riposté à des « intimidations » lors de plusieurs incidents qui ont éclaté dans cette cité.

Selon des témoins, la fusillade à Mamelodi a eu lieu alors qu'une foule importante - 50.000 personnes selon un journal - s'étaient rassemblées près des bureaux de la municipalité. Les habitants qui avaient refusé en majorité de se rendre au travail le matin, envisageaient une marche de protestation, rapporte le journal Pretoria News.

La police a indiqué avoir arrêté 13 per-

sonnes. Des grenades lacrymogènes ont été utilisées, a-t-elle confirmé, pour disperser des émeutiers qui avaient érigé des barricades, et des coups de feu tirés pour dégager un véhicule attaqué par des manifestants.

Les journalistes, dont un correspondant de l'AFP, ont été refoulés par les forces de l'ordre alors qu'ils voulaient se rendre dans le ghetto. Mais ils ont pu voir des colonnes de fumée noire s'élever de Mamelodi dans l'après-midi.

Les rapports de police sont désormais pratiquement la seule source d'information sur l'agitation. La police a ainsi reconnu avoir commis une « erreur » en « omettant » de mentionner cinq morts dimanche à Queenstown, ville du Cap oriental, où au moins 14 personnes ont été tuées ces jours derniers. (ats, afp)

● BELFAST. - Un homme d'affaires d'origine ouest-allemande a été tué par balles jeudi en sortant de son domicile à Londonderry, la deuxième ville d'Irlande du Nord, a annoncé la police.

● DUBLIN. - Le Parlement de Dublin a ratifié hier par 88 voix contre 75 l'accord anglo-irlandais sur l'Ulster, signé vendredi dernier près de Belfast.

● SEOUL. - Un chalutier sud-coréen a recueilli 97 réfugiés vietnamiens en mer de Chine, dérivant dans une embarcation de bois à 380 milles au nord-est de Singapour.

SUISSE

Analyse des examens pédagogiques des recrues, cuvée 1982 Religion et culture: ni Dieu, ni élitaire

Les jeunes Suisses sont gros consommateurs de médias, que ce soit la télévision, la radio ou les journaux. Et les loisirs, en particulier les contacts avec des amis et le sport, leur paraissent plus importants que la lutte pour une carrière «réussie», révèle l'analyse détaillée des examens pédagogiques des recrues menés en 1982 et publiés hier à Berne.

Sous le titre «Culture au quotidien, jeunesse au quotidien», l'enquête qui a touché 19.101 recrues avait pour but d'interroger la jeunesse suisse sur ses besoins, préférences et aspirations en matière de culture. Elle était axée sur trois grands thèmes: médias et produits culturels de masse, institutions culturelles et pratiques sociales, et valeurs culturelles.

Principal enseignement de cette étude, la mise en évidence de valeurs qui remplacent celles qui étaient reconnues par les jeunes - il s'agit en l'occurrence d'un échantillon exclusivement masculin - avant les années 80. Le changement consiste, en partie du moins, en la mise en évidence d'un modèle culturel répandu et moyen, «populaire» et non «élitaire». En d'autres termes, il s'agit d'un refus généralisé de toute forme élevée de culture.

Les résultats de l'analyse confirment que l'insertion de la jeunesse dans les

médias est massive. Quatre enquêtés sur cinq (81%) écoutent la radio tous les jours ou presque, un sur deux (51%) consomme de la télévision à la même fréquence, et deux sur trois (66%) lisent au moins un quotidien par jour. Quelque 86% affirment écouter chaque jour de la musique, radiodiffusée ou enregistrée.

DIEU: PAS LA COTE

Côté instances de socialisation, la grande majorité des enquêtés se disent très attachés à leur famille (79%), et deux tiers d'entre eux pensent qu'il est

important d'en créer une. Dieu n'a pas la cote: les deux tiers (67%) pensent qu'il est peu ou pas important d'appartenir à une religion.

La participation aux sociétés et associations culturelles est faible, mais 50% des recrues participent à des clubs sportifs. Après la discussion avec des amis (65%), le sport est d'ailleurs l'activité de loisirs la plus pratiquée.

L'appréciation des traits de caractère donne la plus mauvaise note aux gens qui agissent avant tout par désir de «réussir». Pour la majorité, leur réussite réside davantage dans la perspective de gagner leur vie «normalement» tout en se préservant beaucoup de temps libre, plutôt que de gagner un maximum ou d'acquiescer une grande culture.

«TYPIQUEMENT HELVÉTIQUE»

Toujours au chapitre traits de caractère, mais considérés «typiquement helvétiques» cette fois, les moins appréciés sont la prévoyance (16%), l'esprit de discipline (17%) et le respect des lois (23%). Ils sont pourtant proches de ceux que les recrues considèrent comme les plus répandus en Suisse: précision (89%), sens de l'ordre et de la propreté (87%), sens du devoir (84%). Elles leur préfèrent l'honnêteté (60%), le respect d'autrui (53%) et la politesse (44%). (ats)

En vue d'acquisitions d'armements Suisse - Autriche: discussions



MM. Frischenschlager (à gauche) et Delamuraz. (Bélino AP)

Le ministre autrichien de la Défense, M. Friedhelm Frischenschlager, a rencontré hier à Berne des experts en armements suisses. Le chef du groupement de l'armement (GDA), M. Felix Wittlin, ainsi que le chef du Département militaire, M. Jean-Pascal Delamuraz, ont participé aux discussions, sur lesquelles aucune information officielle n'a été donnée.

Le remplacement des «Jeep» suisses vraisemblablement été évoqué lors de ces discussions. Pour prendre la succession de ses véhicules tout-terrain légers vieillissants, essentiellement du type «Jeep», l'armée suisse a en effet mis en concurrence le Daimler-Puch G (à moteur Mercedes) autrichien et la nouvelle Land-Rover 110 britannique. (ats)

Zaïrois refoulés de Suisse

Identification à l'ambassade helvétique

Quarante-quatre des cinquante-neuf Zaïrois refoulés de Suisse au début du mois se sont présentés spontanément à l'ambassade de Suisse à Kinshasa, a indiqué hier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Une procédure d'identification menée dans les locaux de l'ambas-

sade a pu établir que l'identité de ces 44 personnes «correspondait au signalement tel qu'il ressort des fiches d'identité individuelles remises par les autorités de police suisses», précise le DFAE.

Treize des personnes restantes ont pu être identifiées «avec suffisamment de certitude en comparant les documents susmentionnés avec des enregistrements vidéo réalisés lors de la présentation publique du 20 novembre», ajoute le DFAE, précisant que, dans deux cas, «certains doutes subsistent qui tiennent à la mauvaise qualité de l'image des vidéos». (ats)

Délégués du CICR enlevés au Liban Intervention de Nabih Berri

Deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été enlevés mercredi soir dans le sud du Liban avant d'être relâchés quelques heures plus tard. On laisse entendre à Saïda que les ravisseurs - des Chérites - ont rendu la liberté aux délégués suite à l'intervention de Nabih Berri, chef de la milice Amal.

Pierre Wettach, directeur adjoint de la délégation du CICR au Liban, et Daniel Petitmermet, ont été libérés quelques heures plus tard après que Nabih Berri, ministre libanais de la justice et chef de la milice Amal, soit intervenu en leur faveur. Les motifs qui ont poussé les ravisseurs restent peu clairs. (ap)

Tirage spécial de la Loterie romande Un 3000 m. sur... 3460 m.!

En 1932, le 3000 m. steeple olympique fut remporté par le Finlandais Iso-Hollo sur la distance de 3460 m. Le préposé à la cloche avait oublié de sonner à l'avant-dernier passage de la ligne d'arrivée et les athlètes effectuèrent un tour de stade de trop.

Pour la trêve du million tirage spécial de la Loterie romande organisé au profit exclusif des sportifs amateurs romands, il n'y aura en aucun cas de «tour supplémentaire». La vente des billets prendra fin le 31 décembre à midi, à quelques heures du tirage télévisé du super gros lot d'un million de francs en lingots d'or. (comm)

FAITS DIVERS

Le «Jumbo» sort de la piste à Kloten Pluie et neige, ça trompe...

Un Boeing 747 «Jumbo Jet» des Singapore Airlines est sorti de la piste en atterrissant mercredi soir sur l'aéroport de Zurich-Kloten. L'avion en provenance d'Amsterdam transportait 190 passagers et 18 membres d'équipages. Peu avant 21 heures, il s'est immobilisé 70 mètres environ après la fin de la piste. Personne n'a été blessé.

Comme l'a indiqué hier la direction de l'aéroport, il pleuvait et neigeait lors de l'atterrissage. Le Jumbo n'a été que légèrement endommagé. Il a fallu environ 6 heures pour dégager la machine qui a été amenée dans les ateliers.

LE FEU DANS UNE ENTREPRISE VAUDOISE

Un incendie, dont on ignore encore la cause, a éclaté dans la nuit de mercredi à hier, peu avant minuit dans le dépôt de maçonnerie et de peinture de la Coopérative des ouvriers du bâtiment de Lausanne (COBAL), à Crissier. Après avoir pris naissance dans un atelier de peinture, le feu a gravement endommagé l'ensemble de la construction. Le montant des dommages qui est important, n'est pas encore évalué.

ACCIDENT MORTEL À BELP

Un grave accident dû sans doute au verglas s'est produit mercredi soir entre Belp et Heitern dans le canton de Berne. Une femme a été tuée et trois personnes plus ou moins grièvement blessées, a indiqué hier la police cantonale bernoise.

Une voiture circulant en direction de Heitern a dérapé vers 22 heures sur la route verglacée. Elle est entrée en collision avec un

véhicule survenant normalement en sens inverse. Une jeune femme de 30 ans, passagère de l'une des deux voitures, a perdu la vie dans cet accident. Quant aux conducteurs, ils sont grièvement blessés. Une troisième voiture, arrivant de Belp, a heurté les véhicules accidentés, blessant une tierce personne. Les blessés ont été dégagés de l'amas de ferraille par les pompiers.

GRISONS: UN MORT ET TROIS BLESSÉS

Un accident de la route a fait un mort et trois blessés hier sur la N13 près d'Avers (Grisons). Selon la police, une voiture s'est déportée sur la droite pour des raisons inexplicables et s'est empalée sur une glissière de sécurité qui commençait à cet endroit. Les quatre occupants du véhicule, complètement détruit, ont été grièvement blessés. L'un d'eux, Beslim Sejdiu, ressortissant yougoslave âgé de 23 ans, est décédé sur les lieux de l'accident. (ats ap)

Energie: vaste programme du Fonds national de la recherche scientifique Premiers résultats à mi-parcours

Economiser l'énergie, protéger l'environnement: la réalisation de ces objectifs ne dépend pas uniquement des problèmes techniques. Les questions socio-économiques, jusqu'ici parents pauvres en matière de recherche énergétique, ont aussi leur influence. Pour combler cette lacune, le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) a lancé en 1982 un programme national de recherche qui doit durer 5 ans. A mi-parcours, il a présenté hier à Berne, les résultats des premières études.

Coûts de la pollution due à la consommation d'énergie dans le cadre du PNR 44, des économistes de l'Université de Bâle ont analysé un grand nombre d'études suisses et étrangères. Ces coûts sociaux, en Suisse, sont «considérables», a indiqué le professeur René L. Frey.

SANTÉ HUMAINE

Dans le domaine de la santé humaine, de tels coûts peuvent aller jusqu'à 300 millions de francs par année. Dans l'agriculture, les pertes de récolte se situent entre 30 et 40 pour cent, soit entre un demi et un milliard de francs par an. Les dégâts aux forêts et aux biens matériels (monuments, par exemple) n'ont pas pu être chiffrés, faute de données suffisantes, a poursuivi M. Frey.

Promouvoir les énergies renouvelables, tels l'énergie hydraulique et le bois? Les chercheurs du bureau d'ingénieurs Ernst Basler & Partner de Zurich ont étudié la question. Première constatation, a indiqué M. Hans-Peter Burkhard du bureau zurichois: il est parfaitement possible d'augmenter jusqu'à 50 pour cent leur

part dans la couverture des besoins (actuellement 20 pour cent). Les techniques d'utilisation existent et sont au point, a-t-il ajouté.

ECONOMISER L'ÉNERGIE

Economiser l'énergie, trouver des substituts au pétrole: des buts judicieux sur le plan de l'économie nationale, mais qui ne se le sont pas forcément sur celui de la

gestion d'entreprise, a indiqué de son côté M. Charles Bélaç du bureau d'ingénieurs de Motor Columbus de Baden. Une enquête auprès de 128 entreprises, représentant 29 branches, démontre que le facteur de rentabilité «commande» à 70 pour cent les investissements dans le domaine de l'énergie.

Ce programme national de recherche, 24 projets, 5 millions de francs, touche cinq domaines: consommation d'énergie dans les ménages, l'industrie, les transports; pénurie et politique en matière de risques, et aspects sociaux et institutionnels de la production et de la consommation d'énergie. La plupart des projets sont à mi-course, tandis que les derniers n'ont commencé qu'en 1985. (ats)

Zurich: initiative afin de limiter les maladies infectieuses Libre distribution de seringues

Par la voie de l'initiative législative individuelle, un médecin zurichois demande au Grand Conseil d'autoriser médecins et pharmaciens à distribuer des seringues stériles aux porteurs de maladies infectieuses, en particulier les héroïnomanes. Au printemps dernier, le gouvernement zurichois avait déchaîné la polémique en interdisant cette distribution.

Le docteur Martin Kraska, d'Oberengstringen, redoute en effet que cette interdiction ne conduise à une multiplication des cas de SIDA et d'hépatite dans la population toxicomane. Il demande donc que l'on stipule dans la loi cantonale de la santé que médecins et pharmaciens sont autorisés à distribuer du matériel d'injection à un prix avantageux et sans entrave administrative. Le médecin doit maintenant obtenir le soutien d'un tiers des députés pour que le Parlement cantonal entre en matière sur son initiative.

LARGE POLÉMIQUE

La polémique sur la distribution des seringues a éclaté dans de nombreux cantons de notre pays. Ceux qui l'ont interdite, comme Zurich, considèrent qu'elle favorise la toxicomanie et qu'elle ne représente pas un barrage efficace contre la diffusion des maladies infectieuses. Alors que l'Association des médecins indépendants de la région zurichoise a appelé ses membres à la désobéissance, le médecin cantonal a menacé les contestataires de leur retirer leur autorisation d'exercer.

D'autres cantons ont renoncé à interdire la libre distribution, Berne notamment. Le gouvernement de ce canton affirmait récemment qu'une telle mesure ne diminuerait en rien la consommation de drogue, qu'elle ferait apparaître un marché noir de la seringue et qu'elle multiplierait le recours aux seringues usagées, beaucoup plus dangereuses. Parmi les cantons où la vente de seringues reste libre, Genève, Lucerne et le Tessin. (ats)

Bons d'essence pour l'Italie Nouvelle réglementation pour 1986

Selon une information émanant de l'Automobile-Club d'Italie (ACI), le décret actuellement en vigueur au sujet de la délivrance à prix réduits de carnets de bons d'essence, de bons pour les péages autoroutiers et du service gratuit de dépannage pour les automobilistes étrangers sera abrogé à la fin de cette année. Le Parlement italien se penche actuellement sur un nouveau décret.

Entre-temps l'ACS et le TCS font les recommandations suivantes:

● Les «pachetti» valables actuellement perdront leur validité le 31 décembre 1985. A partir de cette date, les bons ne seront plus acceptés en Italie par aucune station-service.

● Le remboursement des bons d'essence non utilisés par les automobilistes ne s'effectuera dans les offices de l'ACS et du TCS que jusqu'au 30 avril 1986. Ce délai est également valable pour toutes les autres agences de vente en Suisse. Passé ce délai, les bons ne seront plus remboursés que par l'ACI ou l'ENIT à Rome.

● Pendant un délai transitoire de quatre mois environ (1er janvier - 30 avril 1986) - c'est-à-dire tant que le nouveau décret n'aura pas été ratifié par le Parlement - les automobilistes étrangers ne bénéficieront plus d'aucune réduction en Italie. (ats)

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

« Le contact humain à portée de la main »

Siège: Place Pury 13
2001 Neuchâtel
☎ 038/21 31 71

Agences et correspondants dans tout le canton

Restaurant-Snack

au britchon

Serre 68, ☎ 039/23 10 88
Actuellement la chasse
Spécialités flambées,
menu du jour
Salle pour sociétés - banquets

Electricité
Installations
téléphone
Télédiffusion

René Aubry

☎ 039/23 13 13
☎ 039/23 13 15
Av. Léopold-Robert 34

Samedi 23 novembre, dès 20 h 15
Grande salle de la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

concert

donné par
l'Orchestre d'accordéonistes Patria
direction Pierre Mundwiler
le Chœur d'hommes La Cécilienne
direction Thierry Châtelain
le Chœur d'hommes Union Chorale
direction Jean-R. Grossenbacher

Dès 23 heures

DANSE

avec l'orchestre Charlan Gonseth
Entrée libre

donzé frères

Mazout - combustibles - solides - gaz propane - butane
Révision de citernes
Chantier: Industrie 27
Serre 1 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 44

Segalo

Bd des Eplatures 44
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 60 60

Turtschy
039 23 60 88
Flour. Oisillon
L. Robert 59
La Chaux-de-Fonds

Brasserie Wardeck SA
4002 Bâle

La vie en blonde

ehrbär

Dépositaire: eaux minérales
La Chaux-de-Fonds
Parc 135 - ☎ 039/26 42 50

DÉMÉNAGEMENTS

VON BERGEN & CIE
039/26 61 61

P.-A. Nicolet SA

Vins et liqueurs en gros

Charrière 82,
2300 La Chaux-de-Fonds

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX

LEITENBERG
La Chaux-de-Fonds
Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47

Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

Carrosserie du Jura

Francesco Buccieri

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 84 78

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Orchestre champêtre libre le 31 décembre
☎ 039/31 44 76
ou 032/97 25 02.

PRÊTS

Fr. 1 000.— à Fr. 50 000.—
rapide, discret, pas de garantie demandée.
Remboursement selon demande, intérêts raisonnables.

MERCUREX Sàrl.
Case postale 17,
1802 Corseaux,
☎ 021/51 69 82.

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN SUR AUTOS
avec CFC, quelques années d'expérience, sachant travailler seul, cherche changement de situation.
Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle.
Ecrire sous chiffre AB 32841 au bureau de L'Impartial.

JEUNE MÉCANICIEN ÉLECTRONICIEN
avec CFC, cherche travail. Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffre CD 32813 au bureau de L'Impartial.

PRIX EXCEPTIONNEL

Bolzoni
TAILLEUR POUR DAMES & MESSIEURS
Av. Léopold-Robert 73, ☎ 039/23 25 54, La Chaux-de-Fonds

vous propose ses complets confection sur mesure avec tissu anglais en stock Fr. 850.—

Exécute confection pour dame
Retouche et transformation

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Service de la formation technique et professionnelle

Examens d'apprentis

Les personnes remplissant les conditions légales pour être admises aux examens d'apprentis, sans avoir fait d'apprentissage régulier (art. 41 de la loi fédérale sur la formation professionnelle) et qui désirent obtenir le certificat fédéral de capacité, doivent s'inscrire auprès du Service de la formation technique et professionnelle, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel.

- jusqu'au 30 novembre 1985 pour la session principale d'examens d'été de l'année 1986.
- jusqu'au 30 juin 1986 pour la session d'examens des professions qui ont une durée d'apprentissage de 3 ans et demi.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prise en considération.

Service de la formation technique et professionnelle.

ROUTES NATIONALES SUISSES

République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

Soumission

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la couverture N 5 Est, 1re partie de même qu'une passerelle pour piétons dans la Cuvette de Champ-Coco.

Les quantités principales sont les suivantes:

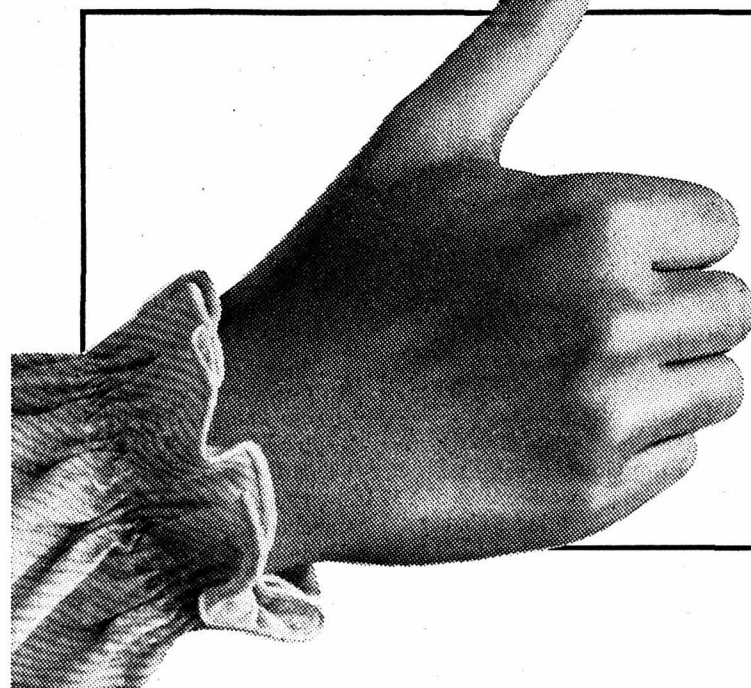
- terrassement et transport 1 500 m³
- béton, y compris béton de remplissage 2 900 m³
- armature acier III 170 t.
- acier de précontrainte 36 t

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 13 décembre 1985, en précisant qu'il s'agit du lot 6.447, 6.696 - 937, auprès de l'Office de N 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le Conseiller d'Etat chef du département des Travaux publics
A. Brandt

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Tout simplement super, ce concours Miele: 11 sèche-linge et 11 repasseuses Miele à gagner!



Là où vous verrez la main avec le pouce levé, il vous faut absolument entrer: elle signifie que dans ce magasin spécialisé, vous trouverez des cartes de participation au grand concours Miele, qui met en jeu 11 sèche-linge et 11 repasseuses. Et par la même occasion, renseignez-vous sur les avantages uniques dont vous pouvez bénéficier, en soignant votre linge avec Miele. Vous comprendrez vite qu'avec Miele, les relations sont impeccables et sans taches!

Miele
Un choix pour la vie.

MAGAZINE

grand écran



La forêt d'émeraude, de John Boorman

La grande forêt, d'Amazonie ou d'Afrique équatoriale, vient d'inspirer ces dernières années deux splendides films. Souvenons-nous de «Greystoke», qui relatait la profonde complicité entre le petit d'homme puis l'homme et l'animal, et les difficultés de Greystoke à renouer avec la civilisation. Et évoquons aussi la folie de «Fitzcarraldo» de Werner Herzog, avec son personnage qui rêvait d'opéra dans la jungle et y jouait les Sisyphes avec son propre opéra faisant passer un bateau sur une colline. John Boorman connaît et admire ces deux films.

Mais le sujet de «La forêt d'émeraude» est assez différent. Il s'inscrit dans une ligne déjà explorée par le cinéaste, d'abord avec une description de la nature (Délivrance), puis en d'autres formes de confrontations, avec le futur (Zardov), le pouvoir irrationnel (L'hérétique), les légendes (Excalibur), recherche chaque fois de l'équilibre entre l'homme et son environnement, ici poursuivie.

Un double élément véridique est à l'origine du film, l'enlèvement d'un enfant par des Indiens que son père mit des années à retrouver d'une part, l'examen de la situation des Indiens de la grande forêt de l'autre. Boorman s'est adjoint la collabora-

tion de deux scientifiques, Maureen Bissaliet et surtout Orlando Vilas Boas, pour que l'aspect informatif soit respecté. Il est donc bon de rappeler que les Indiens d'Amazonie, qui se comptent par millions il y a quelques décennies, ont été décimés par l'alcool, les maladies, la civilisation qui rompt leurs équilibres fondamentaux. Et l'on se souvient des chasses à l'homme qui furent parfois organisées pour des touristes américains.

Mais il y a plus: Tom est joué par le fils de John Boorman. Pour éviter, contrairement à Herzog, de créer le trouble parmi les Indiens authentiques de la forêt, le cinéaste reconstitua ses communautés avec des acteurs et figurants engagés en ville. Mais son fils prit tellement à cœur son rôle qu'il hésita un temps à revenir dans la civilisation des blancs. Le cinéaste, «père de l'acteur» aurait pu se retrouver un peu dans la même situation que le père ingénieur du film, qui perd son fils, le recherche pendant dix ans, le retrouve avec l'aide d'un missionnaire, le ramène avec lui après un geste de révolte: tenter de faire sauter le barrage hydraulique qui va finir par faire perdre aux Indiens leurs territoires.

Mais pour Boorman, la fiction reste le mode d'expression qui permet de témoigner sans subir le poids des faits. Ainsi son film devient-il un poème splendide, même si certains voient dans sa simplicité proche du western une sorte de «naïveté», qui doit alors être comprise dans un sens péjoratif.

De cette forêt monochrome, envoûtante, le cinéaste sait faire sentir le frémissement qui annonce un danger, la chaleur humide mais confortable comme le ventre maternel de la terre nourricière, la splendide liberté du vol de l'aigle qui accompagne certains rêves de Tom. Cet équilibre somptueux est mis à mal par la tribu des «féroces» armés par les Blancs, qui s'en prennent aux «invisibles» afin de pouvoir construire impunément leur barrage.

Dans un même espace ou presque, deux sociétés sont ainsi séparées par des siècles. Boorman, lucide, fraternel, choisit les Indiens, par respect aussi bien des hommes que de la nature. Et il pousse un cri d'angoisse devant une destruction totale qui risque d'être prochaine.

Freddy LANDRY

A propos de «Heimat»

Rencontre avec Edgar Reitz



Edgar Reitz pendant le tournage de «Heimat»

Q. De quand date l'idée de tourner un film sur un sujet aussi vaste?

ER. Quand j'étais à Ulm dans les années 1965-70, j'avais écrit un exposé contenant déjà la base de l'histoire qui portait alors le titre de «l'homme qui est parti». Il s'agissait d'un homme d'un village de la région de Hunsrück dont je suis originaire, qui dit un jour qu'il va boire une bière et qui disparaît, pendant 15 ans, sans laisser de traces. J'avais alors l'intention de faire un film de 90 minutes.

Q. Pourquoi avez-vous décidé de le reprendre et sous une forme très différente?

ER. En commençant à écrire, j'ai remarqué que ce n'était pas une idée de 90 minutes, à cause de la densité du sujet. Etant sorti de mon village, j'ai dû faire un effort monstrueux pour y retourner. Mais l'une des raisons a été le désastre avec mon film «Le tailleur d'Ulm». La seconde, c'est que je me suis senti capable à nouveau de reprendre physiquement contact avec le pays. J'ai remarqué que ces retours en arrière sont devenus un besoin que je rencontre également chez des amis ou dans des conversations. Cela a quelque chose à voir, je crois, avec le fait que notre croyance dans le progrès est ébranlée.

Q. Il semble que des événements personnels ont eu une influence sur le sujet?

ER. J'ai réfléchi sur ma jeunesse, mon enfance, les décisions qui s'abattent sur l'enfant d'une famille d'artisans quand il est envoyé dans un collège. D'abord j'ai pensé à ma première histoire d'amour. L'histoire de mes quinze ans quand j'aimais une femme de onze ans de plus que moi.

Q. Comment en êtes-vous arrivé à concevoir une œuvre de plus de 15 heures?

ER. Assez bizarrement, c'est la télévision qui a joué un rôle important, avec la diffusion de la série «Holocauste». J'ai regardé chaque épisode et j'étais tellement furieux de voir des images qui n'étaient pas exactes, que l'on racontait là une histoire de l'Allemagne, du destin allemand, jusqu'aux choses les plus horribles qui se sont passées, sans qu'une image ne soit vraie, sans qu'un sourire, un mot, une phrase prononcée ne soient réels, conforme à la manière dont cela a dû se passer.

Q. Dans le fond «Heimat» c'est la réponse au très commercial «Holocauste»?

ER. En réaction à ce film, j'ai voulu faire quelque chose de nouveau, une histoire qui fait aussi appel aux sentiments, mais dont les images sont justes. Je me suis senti provoqué, je voulais seulement écrire, et

brusquement le film est apparu comme une alternative.

Q. Avec un scénario de 2000 pages, 300 jours de tournage c'est très lourd à manier?

ER. Je crois que l'aspect le plus important de cette expérience pour toute l'équipe était la longue durée qui nous donnait toujours une chance de nous améliorer.

(Propos recueillis à Venise par J.-P. Brossard)

Piano forte de Francesca Comencini

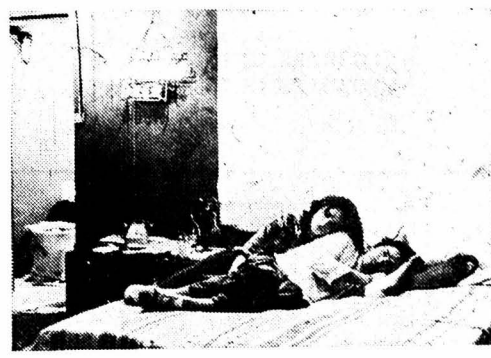
Paolo (François Steiner) et Maria (Giulia Bosch) se réveillent dans la blancheur livide d'une chambre d'hôpital; ils achèvent une cure de désintoxication que le jeune couple drogué avait décidé de faire, à l'insu des amis et, à plus forte raison, des parents. Paolo, plus âgé, moins confiant, «post-brigade-rouge» désillusionné, va retourner très vite à la défonce et aux seringues. Maria, par contre, va retrouver un moment sa mère (Marie-Christine Barrault), qui ne la comprend pas; mais dans le calme de ce village de province, celui de son enfance, la jeune femme reprend goût pour son ancien compagnon: le piano.

A nouveau réuni, le couple part à Ceylan et, au retour, installé dans le loft d'un ami dealer, il renoue avec la ronde macabre des seringues. Alors que Paolo s'enfonçait, Maria loue, en face de leur logement, un petit appartement qu'elle aménage d'un solitaire piano à queue... ce havre musical sera sa façon d'être infidèle à son ami, et de se rappeler qu'elle est aussi autre chose qu'une marginale en chute libre.

Réalisé par Francesca Comencini, fille du célèbre cinéaste italien Luigi, ce premier film mêle tant de défauts et de qualités qu'il est difficile d'en parler, objectivement, bien en face de la balance à critiques... côté erreurs, relevons tout d'abord la thématique très proche du cinéma du «Flower Power» des années 70, du côté de «More» de Barbet Schroeder, à ce titre le voyage kitsch à Ceylan fait sourire, tant il est en décalage avec le cinéma et la société des années 80.

D'autre part, Francesca Comencini qui tenait, avec le piano, une intéressante échappatoire narrative et stylistique, n'exploite pas suffisamment ce fil rouge, cette opposition du Chabrier lyrique (thème de Maria) et de Keith Jarrett libre, doux et confus (thème de Paolo).

Toutefois, bénéficiant de techniciens célèbres, de génies de l'art cinématographique comme Armando Nannuzzi pour l'image,



Dante Ferretti pour le décor et Ruggero Mastroianni pour le montage, la réalisatrice s'en sort assez bien. Son film est beau, sensible, bourré d'une émotion toute féminine qui évite l'écueil du film-constat pour rejoindre la poésie autour de mal à vivre. «Piano forte» est un splendide concerto romantique à quatre mains, ou un des deux interprètes irait toujours un peu plus vite que l'autre.

Frédéric Maire

Le cinéma sur RTN - 2001

Tous les vendredis de 18 h. 02 à 19 h., le magazine-cinéma de Frédéric Maire avec Freddy Landry. Les films dans le canton de Neuchâtel en notes brèves ou en analyses plus développées, un concours vers 18 h. 30, pour gagner des billets de cinéma, plusieurs rubriques, revue de presse, etc.

La Chaux-de-Fonds

● Retour vers le futur

Prolongation. (Corso, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 14 h. 30 et 17 h. + me à 14 h. 30).

● Conan le barbare

Du muscle, encore du muscle, seulement du muscle. (Plaza, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 14 h. 30).

● Heavenly bodies

(Plaza, sa et di à 17 h.).

● La forêt d'émeraude

Voir ci-dessus. (Scala, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 15 h.).

● Opération dragon

Arts martiaux à New York. (Scala, sa et di à 17 h. 30).

● Hold-up

Le dernier Belmondo. Prolongation. (Eden, t. les s. jusqu'à ma à 20 h. 45 + sa et di à 15 h.).

● Fessées intimes

(Eden, lu, ma et me à 18 h. 30 + ve et sa à 23 h. 30).

● Emmanuelle 4

(Eden, sa et di à 17 h. 30).

● La cage aux folles 3 («Elles» se marient)

La série continue. (Eden, dès me à 20 h. 45).

● Piano forte

Voir ci-dessus. (abc, sa et di à 17 h. 30 et 20 h. 30 + lu à 20 h. 30)

Le Locle

● Marche à l'ombre

Michel Blanc en pleine forme. (Casino, ve, sa et di à 20 h. 30).

dans les cinémas de la région

Neuchâtel

● Trois hommes et un couffin

Prolongation. (Bio, t. les j. à 18 h. 30 et 20 h. 45 + sa à 16 h. et 23 h.) + di à 16 h.

● Retour vers le futur

Prolongation. (Rex, t. les j. à 20 h. 30 + ve à 18 h. 30 et 23 h., sa à 15 h. 17 h. 30 et 23 h., di à 15 h. et 17 h. 30, lu et ma à 18 h. 30)

● Hold-up

Prolongation. (Arcades, t. les j. à 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15 et 22 h. 15).

● Chose me

Des personnages brossés par Alan Rudolf. Avec un night-club pour toile de fond. (Palace, t. les j. à 15 h. 30 et 21 h.).

● Love Streams

Cassavetes confirme tout le bien que l'on pense de lui. (Palace, t. les j. à 18 h. 30).

● Cocoon

Divertissement agréable, effet spéciaux étonnants. (Studio, t. les j. à 14 h., 16 h. 15 et 20 h. 45 en v.f., à 18 h. 30 en v.o.).

● L'année du dragon

De Michael Cimino. Un des grands films de l'année. (Apollo, t. les j. à

15 h. et 20 h. 30 en v.f. + t. les j. sauf ve à 17 h. 30 en v.o.).

● Stop making sense

Les Talking Heads filmés en concert. (Apollo, ve et sa à 23 h.).

Couvot

● Mask

La «monstruosité» montrée avec sensibilité. (Colisée, ve à 20 h. 30 + di à 17 h.).

● On ne meurt que deux fois

Un film de Jacques Deray sur un dialogue de Michel Audiard. (Colisée, sa, di, lu et ma à 20 h. 30 + di à 14 h. 30).

Tramelan

● Rambo 2

L'apologie de la violence. (Cosmos, sa à 20 h. 30 + di à 15 h.).

● Police Academy 2

Amusant. (Cosmos, ve et sa à 20 h. 30).

Bévilard

● Rambo 2

Comme dit ci-dessus. (Palace, ve, sa et di à 20 h. 30 + di à 15 h. 30).

Moutier

● Stryker

Les guerriers du futur. (Rex, di à 16 h.).

● Missing in action

Portés disparus. (Rex, ve, sa et di à 20 h. 30).

● Les rois du gag

(Rex, me à 20 h. 30)

Le Noirmont

● Le meilleur de la vie

Un film de René Victor, avec Sandrine Bonnaire. Toute la violence d'un couple qui se déchire. (ve et di à 20 h. 30 + sa à 20 h. 45).

Les Breuleux

● Birdy

Une œuvre forte d'Alan Parker, (ve, sa et di à 20 h. 30)

Delémont

● La route des Indes

Un film classique de David Lean. (Lido, t. les s. jusqu'à ma à 20 h. + di à 15 h.).

● Premiers désirs

(Lido, me et je à 20 h. 30).

● Le moment de vérité

Karaté Kid. (La Grange, ve, di et lu à 20 h. 30 + sa à 19 h. 30 et 21 h. 30 + di à 16 h.).

● Je t'aime

Un cinéma brésilien un peu confus et passablement fantastique. (La Grange, ma et me à 20 h. 30).

Cure
de Sagne-Eglise
du 24 novembre
au 2 décembre

Exposition au profit de terre des hommes

Dessins d'enfants - Artisanat - Gravure - Peinture

Heures d'ouverture:
semaine: de 14 à 21 heures
samedi-dimanche
de 10 à 21 heures
Entrée libre - bar à café

LA SOLDERIE

Pulls laine 10.-

Pantalons 39.-

Vestes matelassées 79.-

Mouton retourné pour
hommes

Vestes renard 1 190.-

Pantalons fuseaux 49.-

Avenue Léopold-Robert 49, 1er étage.

AF Fornachon & Cie

*vous facilite
le ménage...*



Machines à laver
le linge
Dès Fr 798.-

DISCOUNT DU MARCHÉ

Rue du Marché 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 33

Monsieur

51 ans, divorcé, suisse, situation stable, bonne présentation, cherche à lier connaissance avec

DAME OU DEMOISELLE

Si convenance, mariage pas exclu. Possède automobile. Discrétion garantie.

Prière d'écrire en joignant photo qui sera retournée sous chiffre ON 32869 au bureau de L'Impartial.

SACHS DOLMAR

Tout pour la FORÊT



Chânes pour

Tronçonneuses toutes marques

- DÉBROUSSAILLEUSES

Coupe-bordure

- FENDEUSES À BOIS

Hydrauliques de 4 à 55 t.

- SCIES À RUBAN - TREUILS

au trois points

Demandez
notre catalogue ou documentation.

Importation directe

MATÉRIEL FORESTIER

Maurice Jaquet SA

Vucherens: ☎ 021/93 21 54

Morrens: ☎ 021/91 18 61

Le Muids: ☎ 022/66 11 51

Bex: ☎ 025/63 14 14

Valangin: ☎ 038/36 12 42

Nombreuses sous-agences



MOOSER & PARTNER AG

Personalberatung

Efficacité et dynamisme

... sont les points forts que vous pourrez mettre en évidence dans une banque internationale située au centre de Zurich, en tant que

collaboratrice

pour son service du personnel.

Ce poste récemment créé offre un travail motivant et enrichissant dans un domaine où doivent converger les intérêts de l'entreprise et ceux de son personnel.

Dans une petite équipe sympathique vous partagerez les travaux administratifs avec une collègue (salaires, prévoyance professionnelle, mutations etc.). De plus, vous assurerez la correspondance, vous établirez des contrats et vous serez l'interlocutrice privilégiée qui s'occupera aussi des formalités d'engagement et des problèmes administratifs qui peuvent se poser.

La candidate idéale à le profil suivant:

- une bonne formation commerciale, éventuellement un apprentissage bancaire,
- quelques années d'expérience,
- des connaissances approfondies du français et de l'allemand,
- un intérêt pour les relations humaines.

Si ce poste intéressant, rétribué en fonction de son importance vous intéresse, adressez votre offre complète ou téléphonez à Mme Mooser qui se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire.

Usterstrasse 17 am Löwenplatz
8001 Zürich Telefon 01-211 99 69

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Ascona dévoile ses points forts. Particulièrement en hiver.



Traction avant et châssis de sécurité.

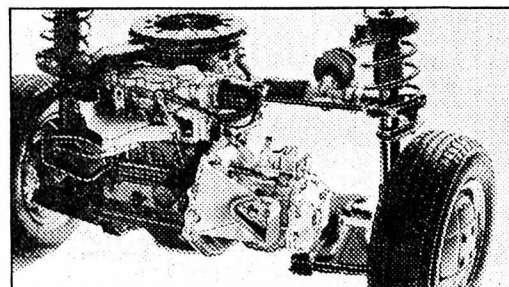
Inutile d'encombrer son coffre de sacs de sable! Dans l'Ascona, toute la place est disponible pour votre équipement de ski!

Dans l'Ascona, le poids du moteur s'exerce sur les roues motrices: l'essieu avant.

Les avantages? Il suffit d'observer par exemple de quelle manière irrésistible l'Ascona grimpe, sa précision dans les virages, ou encore la qualité de son freinage et la fidélité de sa trajectoire.

De plus, son châssis la fait coller à la route: à l'avant, bras oscillants longitudinal et transversal avec suspension McPherson, déport négatif au sol et stabilisateur de courbes; à l'arrière, une suspension à bras tirés avec barres de liaison à effet de torsion.

Mais l'Ascona, c'est encore: des moteurs foudroyants, tel le 1.8i à injection développant 115 ch



Traction avant, suspension indépendante et jambes de force à ressorts McPherson assurent une tenue de route insurpassable.

(85 kW); de la place pour 5 personnes et de volumineux bagages; un équipement dans tous les cas très complet, qu'il s'agisse de la LS, GL, GLS, GT ou CD.

Deux atouts supplémentaires de l'Ascona: sa fiabilité et les services qu'elle offre une chaîne de concessionnaires bien rodés.

La somme de toutes ces qualités a fait de l'Ascona ce qu'elle est aujourd'hui: la voiture la plus prisée de sa catégorie. En version hayon ou avec arrière étagé, 2, 4 ou 5 portes. Avec moteur 1.6i, 1.6 diesel ou 1.8 injection.

Son prix? Dès Fr. 15'100.-.
Financement ou leasing avantageux par CREDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.

OPEL

FIABILITÉ ET PROGRÈS

Egalement avec essence
sans plomb. Avec ou sans
catalyseur à 3 voies.

La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;

Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

ECONOMIE

Assemblée générale de la Fédération de l'industrie horlogère suisse Léger tassement de la croissance prévue en 1986 dans l'horlogerie

Le redressement spectaculaire qui a marqué dès fin 84 l'évolution de l'industrie horlogère ne signifie pas encore que tous les problèmes soient résolus ou que l'on se trouve face à un cycle ascendant de longue durée. Dans son ensemble, la branche horlogère n'a nullement récupéré ce qu'elle a perdu ou sacrifié tout au long d'une crise à la fois technologique et économique, et l'équilibre financier est encore très loin d'être établi. Selon des données récentes en provenance des banques traditionnellement liées au secteur horloger, il apparaît en effet que l'endettement et le volume des crédits horlogers demeurent approximativement au niveau le plus haut qu'ils avaient atteint au plus fort de la crise... Telle est l'appréciation de la situation faite par M. André Margot, président chaux-de-fonnier de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) lors de l'assemblée générale tenue hier à Bienne. Une assemblée au cours de laquelle ont été rappelés l'état de l'industrie, ses préoccupations et examinées les perspectives pour 1986 qui laissent entrevoir un léger tassement du point de vue de la croissance.

Après onze trimestres - 33 mois - marqués par une régression constante des exportations horlogères, la production des montres et mouvements est arrivée à son niveau le plus bas depuis la dernière guerre, contrastant avec la valeur des exportations exprimées en francs nominaux et qui ne reflète pas l'image de la diminution en volume.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

La FH estime en effet que la seule valeur des ventes à l'étranger de produits horlogers pourrait conduire à des constatations fausses. Elle met donc en regard deux colonnes de chiffres; les valeurs exportées: 3,7 milliards de francs en 1974; puis 3,4 milliards en 1983 et 3,9 milliards en 1984 - chiffre déjà dépassé en novembre 1985, d'une part et le volume des montres et mouvements assemblés ou non, exportés: 42 millions de pièces en 1983 contre 91 millions de pièces en 1974.

● **Redressement tout de même:** il est vrai que la situation s'est modifiée assez fondamentalement au cours des quatre derniers trimestres. La fin de l'année 1984 marquant le début d'un redressement spectaculaire. Cette évolution a eu progressivement pour corollaire le rétablissement du plein emploi, la disparition pratique du chômage et dès l'été 1985 l'apparition d'une certaine pénurie de spécialistes dans divers domaines. La différence entre valeurs et volume étant à rechercher dans l'extraordinaire et remarquable résistance des produits de haut de gamme à la concurrence internationale qui leur a permis, en dépit d'une situation perturbée de

consolider leur position dominante sur les marchés mondiaux. La hausse prononcée du prix des métaux précieux enfin, la nature même de la comparaison en francs nominaux ne comportant aucune correction de l'inflation.

● **Le bas de gamme: un grand retour.** A côté des montres de haut de gamme, le retour des montres suisses dans la zone des prix du bas de gamme et l'apparition en force des montres en plastique de type Swatch, qui se marque dans la statistique par la plus forte proportion de croissance en pourcentage, est une brillante réussite. Ce phénomène a eu un indéniable effet psychologique en faveur des produits suisses. Toutefois, 200 millions de montres de bas prix produites à Hong Kong et dans d'autres endroits du sud-est asiatique sont écoulées annuellement sur tous les marchés. Il y a un chemin considérable à parcourir encore pour retrouver les volumes d'antan et reconquérir des parts importantes de marché.

● **Perspectives pour 1986.** Les prévisions que M. André Margot établit ici laissent entrevoir dans une conjoncture relativement favorable un certain tassement des exportations horlogères. Pour diverses raisons dont: l'évolution des changes qui n'est plus aussi favorable qu'au début de 1985, l'évolution à la baisse de la croissance de nos exportations vers les Etats-Unis, la diminution de la progression des échanges internationaux... Cependant l'horlogerie suisse est bien partie, elle est bien munie en dépit de certaines faiblesses structurelles encore à résoudre et malgré les aléas conjoncturels qui la guettent.

● **Les contrefaçons: lourd handicap.** Passant à un chapitre qui tient

particulièrement à cœur à la FH, son président, à propos des contrefaçons, a relevé entre autres que des mesures répressives renforcées, associées à des mesures préventives prenant la forme d'une information adéquate du public sont seules capables de venir à bout de la contrefaçon professionnelle.

● **Activités FH et maintien du budget.** M. Daniel Kellerhals, commentant les activités FH a rappelé que les domaines scientifiques et techniques avaient été regroupés à Neuchâtel. Les mesures de redimensionnement du personnel ont par ailleurs permis de présenter un budget équilibré pour 1986 (3,3 millions de francs contre 3,8 millions pour l'exercice précédent.)

Bref rappel encore de quelques points essentiels:

● **La question complexe et de caractère hautement politique du contrôle officiel de la qualité (CTM) et du Swiss Made.** Abordée dans l'idée que l'Arrêté fédéral instituant le CTM ne saurait être reconduit une nouvelle fois et dans la perspective de l'après 1991 dont la préparation demandera beaucoup d'efforts.

● **Relations économiques extérieures:** la FH s'est concentré ici sur les services directs et tangibles offerts aux entreprises membres: renseignements sur les marchés, participation aux foires et expositions organisées par son service spécialisé.

● **Garantie des risques à l'exportation:** la FH regrette l'amputation d'un «bras» important pour l'industrie horlogère, la couverture du risque monétaire, instrument de promotion des exportations qui était le plus utile et adapté à l'ordre économique de notre pays.

● **Au chapitre des élections statutaires** enfin: M. Norbert Schenkel (Rowenta) remet ses mandats tout en conservant certaines activités ponctuelles. Son suppléant M. F. Bourquin (Catena) n'étant pas disponible, le groupe Sagiter devra faire une autre proposition. Les autres membres du Conseil dont le président Margot, sont réélus pour une période de trois ans. Notons encore ces points: pas de changement dans les cotisations, comptes et budget 1986 approuvés à l'unanimité.

Centredoc au Neuchâtel Trade Center Du bon usage du contrat de licence dans la pratique

La licence, c'est un peu le contrat que l'on signe lorsqu'il n'existe plus d'autres solutions pour aller de l'avant dans certains développements ou exploitation de nouveaux produits ou procédés.

C'est aussi un contrat par lequel on accorde à une société le droit d'exploiter une invention, moyennant évidemment l'acceptation de certaines modalités de transfert par l'acheteur. Il comporte à cet égard certains risques voir des pièges à éviter.

La question posée au cours du séminaire organisé par Centredoc hier à Neuchâtel se résumait à ce titre à ceci: faut-il acquiescer des licences, en accorder, ou exploiter soi-même ses inventions? C'est tout un pan de la stratégie «développement» de l'entreprise qui est en cause, ce n'est pas la première fois que des séminaires et conférences sont organisées à ce sujet. En l'occurrence on a cherché à se remémorer le pourquoi et le comment du contrat de licence, tout en examinant quelques exemples pratiques de réussites, mais aussi d'échecs.

Chef du département brevets et licences SMH, à Bienne, M. Jean-C. Gresset a rappelé un point qui nous semble important d'emblée: si le savoir-faire n'est pas protégé juridiquement, dans la pratique cependant, le terme de licence est utilisée aussi bien pour le savoir-faire que pour les brevets.

● **Le savoir-faire** a une valeur économique seulement dans la mesure où il demeure secret ou du moins difficilement accessible. Il s'ensuit que les parties aux négociations de licence en vue d'un «transfert de propriété du savoir-faire» ont tout intérêt à se soumettre à une obligation de confidentialité. Le savoir-faire ne se reprend pas car il est très difficile d'empêcher quelqu'un de continuer à se servir de ses connaissances - même s'il failait à ses obligations contractuelles. Pour cette raison le paiement du savoir-faire se fait le plus souvent à la signature du contrat.

● **Conseiller d'entreprise** à Pesieux et à cet égard plus particulièrement intéressé aux aspects stratégiques du contrat de licence, M. Hugo F. Wyss a donc défini succinctement le processus d'innovation et analysé les obstacles qui se dressent lors de l'exploitation commerciale de nouveaux produits et procédés. «Le meilleur plan d'affaires ne vaut pas plus qu'un livre sur l'éducation des enfants pour garantir le passage réussi du stage «recherche et développement» (nourison) à celui du produit ayant atteint une

part de marché significative (adulte). Les facteurs qui gouvernent la réussite, peuvent être classés comme étant héréditaires (propres à l'entreprise) ou environnementaux (dictés par le milieu dans lequel l'entreprise évolue).»

Au nombre de ces facteurs, M. Wyss citera: la situation par rapport à la concurrence les capacités de financement, les ressources techniques et de gestion, la vitesse de changement du marché, marché dominé par un fournisseur, avant d'aboutir à la barrière au transfert de technologie et à l'attitude du management devant le risque.

● **Tant il est vrai que la partie technique du contrat n'est jamais que l'élément nucléaire, le noyau de toute l'affaire** et que ce qui gravite autour est déterminant.

● **Le cas d'une agence régionale française d'information scientifique et technique le marché français des licences de brevets, les intermédiaires** et les conditions dans lesquelles travaillent offreurs et acheteurs chez nos voisins ont été exposées par M. Thierry Ferrari, chef de projet à l'agence de Stabourg. Une bonne illustration des possibilités existantes en France, pour l'information scientifique et technique, la recherche et l'évaluation de produits nouveaux pour industriels cherchant une idée neuve.

● **Quelques exemples pratiques de contrats, réussites et échecs:** M. Alain Jenny, directeur de Granit S.A. Lausanne s'est surtout référé, entre diverses expériences vécues, au cas de figure selon lequel: alors que l'acheteur souhaite généralement obtenir un acquis technologique contre un échange de «cash» initial quasi nul et de royalties hypothétiques, la position du vendeur est exactement inverse.

Cela va de soi. Il s'ensuit de nombreux malentendus résultant surtout de la mésestimation du marché potentiel qui pourra être exploité grâce au transfert en question.

Suite à ces expériences, le groupe Granit - et du reste les conseillers d'entreprise ayant présenté des exposés sans oublier Centredoc, - ont développé une nouvelle philosophie des contrats de licence, dans le cas de Granit où il résulte qu'il est nécessaire d'avoir une idée précise du marché potentiel.

On reste stupéfait de comprendre que des chefs d'entreprises ou de projets ne les cachent pas ou n'en tiennent aucun compte. Il est vrai que mieux que d'autres, les affaires de brevets et de licence permettent aussi la construction de châteaux en Espagne!

R. Ca

BOURSE

HORS BOURSE		A		B	
Roche b/jce	117000.	11725.	115250.	11725.	11550.
SMH p.(ASUAG)	317.	317.	330.	317.	330.
SMH n.(ASUAG)	92.	91.	91.	92.	91.
Crossair p.	1500.	1470.	1470.	1500.	1470.
Kuoni	16000.	16000.	16000.	16000.	16000.
SGS	5990.	5970.	5970.	5990.	5970.

ACTIONS SUISSES		A		B	
Crédit Fonc. Neuch.	820.	810.	810.	820.	810.
B. Centr. Coop.	990.	980.	980.	990.	980.
Swissair p.	1565.	1560.	1560.	1565.	1560.
Swissair n.	1270.	1255.	1255.	1270.	1255.
Bank Leu p.	4250.	4225.	4225.	4250.	4225.
UBS p.	4960.	4960.	4960.	4960.	4960.
UBS n.	865.	860.	860.	865.	860.
UBS b.p.	192.50	192.	192.	192.50	192.
SBS p.	524.	525.	525.	524.	525.
SBS n.	395.	394.	394.	395.	394.
SBS b.p.	459.	459.	459.	459.	459.
C.S. p.	3430.	3440.	3440.	3430.	3440.
C.S. n.	620.	620.	620.	620.	620.
BPS	2420.	2440.	2440.	2420.	2440.
BPS b.p.	237.	236.	236.	237.	236.
Adia Int.	4740.	4725.	4725.	4740.	4725.
Elektrowatt	3380.	3375.	3375.	3380.	3375.
Forbo p.	2850.	2830.	2830.	2850.	2830.
Galenica b.p.	760.	745.	745.	760.	745.
Holder p.	3950.	3975.	3975.	3950.	3975.
Jac Suchard	7600.	7625.	7625.	7600.	7625.
Landis B	2250.	2260.	2260.	2250.	2260.
Motor col.	1115.	1110.	1110.	1115.	1110.
Moeven p.	5170.	5150.	5150.	5170.	5150.
Buerhle p.	1375.	1380.	1380.	1375.	1380.
Buerhle n.	301.	301.	301.	301.	301.
Buerhle b.p.	348.	355.	355.	348.	355.
Schindler p.	4700.	4575.	4575.	4700.	4575.
Sibra p.	745.	732.	732.	745.	732.
Sibra n.	494.	485.	485.	494.	485.
La Neuchâtoise	770.	770.	770.	770.	770.
Rueckv p.	13300.	13300.	13300.	13300.	13300.
Rueckv n.	5750.	5825.	5825.	5750.	5825.

ACTIONS ÉTRANGÈRES		A		B	
Abbott Labor	132.50	134.	134.	132.50	134.
Aetna LF cas	108.	109.50	109.50	108.	109.50
Alcan àlu	53.	54.75	54.75	53.	54.75
Amx	24.50	24.25	24.25	24.50	24.25
Am Cyanamid	124.50	122.	122.	124.50	122.
ATT	48.50	49.25	49.25	48.50	49.25
Amoco corp	142.	143.	143.	142.	143.
ATL Richf	140.50	139.50	139.50	140.50	139.50
Baker Intl. C	35.	34.75	34.75	35.	34.75
Baxter	29.75	29.50	29.50	29.75	29.50
Boeing	100.	101.	101.	100.	101.
Burroughs	126.	125.	125.	126.	125.
Caterpillar	83.50	81.50	81.50	83.50	81.50
Citicorp	96.50	96.50	96.50	96.50	96.50
Coca Cola	171.	168.50	168.50	171.	168.50
Control Data	38.75	37.25	37.25	38.75	37.25
Du Pont	134.	134.50	134.50	134.	134.50
Eastm Kodak	98.75	101.	101.	98.75	101.
Exxon	112.50	112.	112.	112.50	112.
Gen. elec	139.50	138.50	138.50	139.50	138.50
Gen. Motors	151.50	151.	151.	151.50	151.
Gulf West	93.25	97.25	97.25	93.25	97.25
Halliburton	55.25	54.50	54.50	55.25	54.50
Homestake	50.25	50.	50.	50.25	50.
Honeywell	140.	141.	141.	140.	141.

BILLETTS (CHANGE)		Achat		Vente	
1 \$ US	2.08	2.08	2.16	2.08	2.16
1 \$ canadien	1.49	1.49	1.59	1.49	1.59
1 £ sterling	2.93	2.93	3.18	2.93	3.18
100 fr. français	26.	26.	28.	26.	28.
100 livres	0.1140	0.1140	0.1290	0.1140	0.1290
100 DM	80.75	80.75	82.75	80.75	82.75
100 fl. hollandais	71.75	71.75	73.75	71.75	73.75
100 fr. belges	3.90	3.90	4.20	3.90	4.20
100 pesetas	1.22	1.22	1.47	1.22	1.47
100 schilling autr.	11.50	11.50	11.80	11.50	11.80
100 escudos	1.05	1.05	1.55	1.05	1.55

DEVICES		A		B	
1 \$ US	2.11	2.11	2.14	2.11	2.14
1 \$ canadien	1.5275	1.5275	1.5575	1.5275	1.5575
1 £ sterling	3.04	3.04	3.09	3.04	3.09
100 fr. français	26.55	26.55	27.25	26.55	27.25
100 livres	0.1200	0.1200	0.1225	0.1200	0.1225
100 DM	81.60	81.60	82.40	81.60	82.40
100 yens	1.0460	1.0460	1.0580	1.0460	1.0580
100 fl. hollandais	72.50	72.50	73.30	72.50	73.30
100 fr. belges	4.	4.	4.10	4.	4.10
100 pesetas	1.32	1.32	1.36	1.32	1.36
100 schilling autr.	11.60	11.60	11.72	11.60	11.72
100 escudos	1.30	1.30	1.34	1.30	1.34

MÉTAUX PRÉCIEUX		Or		Argent	
\$ Once	325.	325.	328.	6.10	6.25
Lingot	22.150.	22.150.	22.450.	415.	430.
Vreneli	141.	141.	153.		
Napoléon	135.	135.	147.		
Souverain	166.	166.	180.		
\$ Once	6.10	6.10	6.25		
Lingot	415.	415.	430.		

CONVENTION OR		Achat		Vente	
22.11.85					
Plage or	22.500.	22.500.	22.500.	22.500.	22.500.
Achat	22.100.	22.100.	22.100.	22.100.	22.100.
Base argent	460.	460.	460.	460.	460.

NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CASX	51%	52%	52%	51%	52%
Alcan	26.	26%	26%	26.	26%
Alcoa	34.	35%	35%	34.	35%
Amx	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Asarco	17.	17 1/2	17 1/2	17.	17 1/2
Att	23%	23%	23%	23%	23%
Amoco	67%	68%	68%	67%	68%
Atl Richld	65%	66%	66%	65%	66%
Baker Intl	16%	16%	16%	16%	16%
Boeing co	47%	48.	48.	47%	48.
Burroughs	59%	59 1/2	59 1/2	59%	59 1/2
Canpac	12%	13.	13.	12%	13.
Caterpillar	38%	38%	38%	38%	38%
Citicorp	45%	46.	46.	45%	46.
Coca Cola	79%	81%	81%	79%	81%
Crown Zeller	40%	40 1/2	40 1/2	40%	40 1/2
Dow chem.	38%	38%	38%	38%	38%
Du Pont	63%	63 1/2	63 1/2	63%	63 1/2
Eastm. Kodak	47%	48%	48%	47%	48%
Exxon	53.	53%	53%	53.	53%
Fluor corp	15%	15%	15%	15%	15%
Gen. dynamics	68%	68%	68%	68%</	



La nouvelle Peugeot 505: efficacité rationnelle – élégance classique.

D'où vient la fascination de cette grande routière unique? De la perfection technique signée Peugeot – ou de l'harmonieuse silhouette, de la synthèse réussie entre la fonction, la puissance et le caractère que Pininfarina signe de sa prestigieuse griffe?

Lorsque vous montez à bord..., vous êtes d'emblée séduit par le nouvel intérieur raffiné et l'ampleur de l'habitacle: même pour les passagers arrière, le dégagement aux genoux et aux jambes a été accru!

Les sièges sont plus larges et merveilleusement confortables. A propos: avez-vous vu le nouveau tableau de bord doté

d'instruments sportifs ronds, la console centrale inclinée et le volant gainé de cuir?

Dès le démarrage..., vous savourez les réserves et la sécurité d'une luxueuse grande nutière qui se faufile en silence dans les lacets montagneux et déboule sans bruit sur l'autoroute. Vous la guidez au doigt et à l'œil, même dans les créneaux de parking étriqués.

Si la technique vous captive...

Sécurité: suspension à quatre roues indépendantes, différentiel à glissement limité, freins avant et arrière à disques. Confort: long empâtement ultra-confortable, sièges ergono-

miques (chauffables à l'avant), insonorisation très poussée. Technique: allumage transistorisé économique, direction assistée progressive.

Protection contre la corrosion: six ans de garantie contre la corrosion perforante de la carrosserie.

Choix: Berline, vaste break ou familiale à huit places; un total de 12 versions; quatre moteurs étagés entre 95 et 158 ch DIN.

A partir de Fr. 17 995.-

Financement et leasing avantageux par PEUGEOT TALBOT CREDIT. Rendez visite à votre concessionnaire Peugeot-Talbot.



Après modification du réglage de l'allumage, les modèles à moteur à injection de 2,2 l peuvent rouler à l'essence 95 sans plomb.

PEUGEOT 505

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42

Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - La Chaux-de-Fonds: Garage de l'étoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary/BE: J.-P. Schwab, 039/44 14 44 - Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon/JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Les Ponts-de-Martel: R. Robert, 039/37 16 22 - Saignelégier/JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 Saint-Imier/BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan/BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19

117-78001

loisirs — loisirs — loisirs

1985 se termine

L'Auberge de La Roche Chez Fefeu

peut vous accueillir pour vos repas de famille, vos sorties de groupes ou d'usine. Des menus à partir de 100.- FF vous seront proposés.

Auberge de La Roche
25570 Grand Combe Chatelet - Tél. 003381/68 80 05

Superbe voyage Migros pour un long week-end: du jeudi soir 28 novembre au dimanche 1er décembre

Brillante Vienne Prix-choc: Fr. 335.-

Y compris:

- voyage en train à partir de n'importe quelle gare CFF de Suisse
- logement dans un hôtel de luxe*****
- trois petits déjeuners à l'hôtel
- dans Vienne, métro, trams et bus gratuits
- tour guidé dans le centre de la ville
- visite de l'Ecole espagnole d'équitation
- soirée viennoise typique avec repas dans un village vigneron

Non compris dans ce prix, les repas de midi du vendredi et du samedi, l'excursion Wienerwald (25 francs) et une soirée opérette au Théâtre Raimund, riche de traditions et réouvert récemment. Cette soirée du samedi débute par le souper (série de spécialités locales servies dans une cave viennoise typique) et se termine par une consommation au bar de l'hôtel: prix 95 francs.

Renseignements supplémentaires et inscriptions auprès d'Hotelplan, 36, rue Saint-Laurent, 1001 Lausanne 9,

tél. 021/20 55 01,

ou auprès de toute autre agence Hotelplan.

HOTEL-RESTAURANT « La Balance »

2615 Sonvilier
☎ 039/41 46 66

Vendredi 22 novembre
dès 20 heures

match
au cochon

CAFÉ DU GAZ

Ce soir

DANSE

AVEC CURT ET SON ACCORDÉON

La Chaux-de-Fonds
Home médicalisé La Sombaille

Exposition-concours
des artistes amateurs
du troisième âge

jusqu'au 29 novembre 1985

25 ANS
VOTRE PLEIN
D'ÉNERGIE

avec une cure du Bol d'Air
Jacquier
Capitaine 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 19 10, sur rendez-vous

Motel du Jura

Hôtel de Ville 50



Ce soir

tripes

et tous les vendredis soir
☎ 039/28 28 22

Temple de l'Abeille La Chaux-de-Fonds

Mardi 3 décembre à 20 h 30

Concert de Noël

Alain Morisod et Sweet People

Location: Grands Magasins Coop
City, ☎ 039/23 89 01

Prix de la loterie «Vente 1985» MISSIONE CATTOLICA ITALIANA

1er - Chaîne stéréo «Pioneer» + égaliseur	4968
2e - Pendule Imhof	1369
3e - Machine à coudre automatique «Brother»	1191
4e - Vélo de course 10 vitesses «Saronni»	3891
5e - Voyage de 3 jours, en train à Venise pour 2 personnes, en demi-pension	5402
6e - Batterie de casseroles en terre cuite (No 3)	4196
7e - Service à thé «Focas», couleur orange	4138
8e - Service à huile, vinaigre, poivre, sel, en grès	3261
9e - 3 vases céramique blanche, ornés de fleurs	5430
10e - Bouteille «Vecchia Bassano» + 6 verres contenant de la liqueur	287
11e - Réveil matin à quartz, de couleur verte	1351
12e - Horloge murale à piles, en cuivre	1594
13e - Montre pour homme	59
14e - Montre pour dame	625
15e - Service à café avec étui	5103
16e - Marmite à vapeur avec panier «SEB»	2210
17e - Portemanteau en bois	2409
18e - Parapluie dame, avec foulard en pure soie «Il Bagatto»	1172
19e - Couverts de table en acier	2453
20e - Cruche «Scheurich» jaune-brune	1132
21e - Jeux de roulette «Europa»	2133
22e - Service à thé 6 personnes «CP», avec assiettes à dessert	200
23e - Thermos	218
24e - Service à fondue	1111
25e - Porte-bijoux en cristal de Bohème	6574
26e - 2 porte-bougies en céramique de Bassano	2757
27e - Coiffeur styling-set «Baum»	5080
28e - Service à macédoine, 7 pièces	1445
29e - Couteau électrique «Moulinex»	2286
30e - Set à fondue pour 6 personnes	1166
31e - Balance de cuisine «Sochrle»	2905
32e - Service à café «Pagnossin», 6 personnes	2456
33e - Plateau de service en acier	1673
34e - Candélabre en fer forgé, travaillé à la main	5895
35e - Vase à fleurs céramique, couleur blanche	4480
36e - 12 verres à vin travaillés à la main	6095
37e - Couverts de table en acier, 6 personnes	3902
38e - Nappe bleue et blanche	3180
39e - 2 vases hermétiques blancs raie rouge	730
40e - Chemise homme «Band-Street»	2302
41e - Album photos	1846
42e - Parapluie dame blanc	2512
43e - Parapluie dame rayé rouge/bleu	543
44e - Blouson bordeaux pour enfant	1660
45e - Horloge murale à quartz «Intertime»	1061
46e - 3 assiettes murales, céramique Bassano	6158
47e - Porte-biscuits céram. «Bosa Italo-Ceramica»	1934
48e - Set tapis de salle de bain	4022
49e - Vase à fleurs en céramique	4517
50e - Objet décoratif, céramique Bassano	5808

Les prix sont à retirer à la Mission Catholique italienne, rue du Parc 47, jusqu'au 28 février 1986

FESTIVAL

MUSIC

85

COUVERT

22-23-24

NOVEMBRE

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN

Le Crêt-du-Loche anciens locaux Kernen-Sports - ☎ 039/26 55 26

Crédit - Facilités P parking

Dimanche 24 novembre à 16 heures
Cercle Catholique

grand loto

de la Société des fribourgeois «Le Moléson»

Abonnements Fr. 12.- pour 25 tours
1er tour gratuit
4 cartons

MAIGRIR

c'est possible et pas si difficile au **Club ALINE**

Réunions:
La Chau-de-Fonds, lundi, 16 h 15 et 18 h 15, restaurant Terminus, 1er étage - Le Locle, jeudi, 18 h 15, Envers 34, ☎ 039/26 54 49

Ne jetez pas vos bouquins, ils peuvent faire des heureux. Nous payons quelques Tintins, ainsi les prix restent avantageux.

Apportez-les Au Dénicheur ou, ce qui est encore plus facile, pour ne pas être en sueur, nous viendrons à votre domicile.

Bouquinerie Au Dénicheur
Parc 84, ☎ 039/23 39 33 ou privé: 039/28 79 13, de 12 à 13 heures.

Entreprise en développement cherche pour entrée immédiate outate à convenir

pour son Département **Décolletage**
2 décolleteurs
pour la conduite de coupes de machines ESCOMATIC

aide-décolleur
ou personne d'une autre profession pourrait être formée

pour son Département **Exécution**
homme consciencieux
pour la manutention et le nettoyage de pièces décolletées

pour son Département **Outilage**
personne
connaissant le meulage du mégal dur ou désirent être formée

pour son Département **Facturation**
pour une durée de 6 mois

employée de bureau
connaissant bien la dactylo et aimant les chiffres.

Faire offres à **CODEC SA**,
2056 Dombresson,
☎ 038/53 31 45.

L'annonce, reflet vivant du marché

Jura Berne Holz Bois

Bois de cheminée

Foyard/hêtre stère, dès Fr. 154.-
sec en sac Fr. 13.50

Bouleau, paquet de 11 kg Fr. 12.-
Livraison domicile

BOBA SA 2615 Sonvilier
☎ 039/41 44 75


On offre à louer

Joliat Intérim S.A. STUDIO

1 grande pièce,
1 cuisine habitable,
1 WC/douche, à Tramelan.


☎ 039/23 27 27 ☎ 032/97 62 49.

La plus ancienne fabrique suisse d'horlogerie



200 ans en succession directe dans la même famille fidèle aux nobles traditions

Du Bois 1785



Magasin d'antiquités et restauration de meubles anciens.
Grenier 12 - ☎ 039/23 26 73
Charles Parel

UN CADEAU QUI NE SE DÉVALUE PAS

Tables - Morbiers
Crédences - Vaisseliers
Armoires - Lampes à pétrole et suspension

Nous réservons pour les fêtes.

Ph. Du Bois & Fils S.A. CH-2400 Le Locle

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Localités et lieux-dits romands - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 30

B	E	X	V	E	Y	Y	V	N	E	Y	O	L
G	E	A	S	M	S	I	X	E	N	O	C	N
V	U	O	O	E	C	E	N	O	R	G	O	A
X	R	P	G	H	I	O	Y	L	L	U	L	Z
I	I	N	O	R	R	S	N	E	L	L	A	X
R	E	G	Y	N	G	S	T	X	E	M	R	A
E	D	I	S	O	T	S	A	E	I	I	O	N
S	I	W	R	E	N	R	I	L	N	Z	S	A
A	Z	Y	U	S	Y	S	E	G	L	L	N	L
X	Y	E	S	E	Z	L	M	Y	O	I	I	P
E	N	N	S	I	E	A	L	E	O	B	S	I
U	R	S	I	R	I	X	X	U	A	I	Y	Z
R	O	E	N	Y	G	U	C	G	V	R	E	Y

(pécé)

A Allens	I Grône	O Onex	Seiry
B Bex	L Illas	Orny	Serix
C Bogis	L Lax	P Pizy	Soral
D Cugy	Loc	Plan	T Trey
E Dizi	Loëx	Pomy	U Ulmiz
F Eisten	Loye	Pont	Ursy
G Ems	Lully	R Ried	V Vaux
H Enges	M Mex	Riex	Vex
I Envy	N Nax	Rosé	Vich
J Eysins	Naz	Rue	Visp
K Gabi	Niouc	Russin	Vully
L Giez	Noës	S Saxé	Y Yens
M Giw	Nyon		

L'IMPARTIAL

économie

Ph. Du Bois & Fils SA au Locle

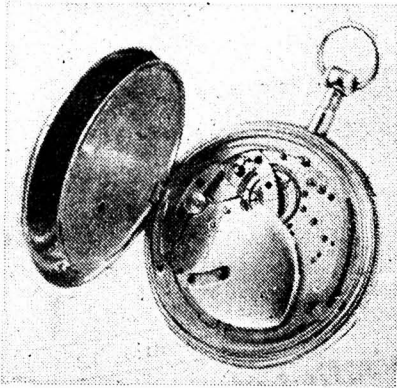
200^e anniversaire de la plus ancienne fabrique d'horlogerie de Suisse

La plus ancienne de Suisse encore active aujourd'hui? Oui, mais sous son nom d'origine et sans avoir cessé d'appartenir durant 200 ans et encore à l'heure actuelle à la même famille!

A ce titre Ph. Du Bois & Fils SA est un cas unique dans l'horlogerie pour cet âge-là. L'autre originalité étant qu'avant de s'occuper de montres, la maison dirigée par le grand-père de Philippe Du Bois, Guillaume - c'est dire le nombre de générations qui se sont succédé à la tête de l'entreprise - s'occupait de commerce de draperies tandis que l'aïeul avait conservé son exploitation rurale au lieu appelé Montperreux.

On ne saurait donc trouver à ce jour plus éloquent modèle-type d'activités caractéristiques de cette région pour l'époque: à la fois primaire, secondaire et tertiaire autrement dit agricoles, industrielles et commerciales à la fois. Dans ces zones franches les corporations n'existaient pas. On sait qu'elles ont bloqué pas mal d'initiatives et de progrès jusqu'à leur abolition en 1848, partout dans nos cantons.

Or le progrès marchait à grand pas dans les hautes vallées neuchâteloises et surtout au Locle, mère-commune des Montagnes, alors la principale de ses localités, où Daniel JeanRichard avait été le promoteur de l'industrie



Une automatique de poche fabriquée à l'époque par Ph. Du Bois & Fils

horlogère et organisé ce qui allait devenir l'établissement.

En réalité, on pourrait fêter ce soir - et d'autres n'hésiteraient pas à le faire - plus que le 200^e anniversaire des activités commerciales sinon industrielles des Du Bois, famille dont certains membres ont aussi construit la réputation dans la magistrature et les arts. Encore que la première mention familiale, celle d'Antoine Du Bois (ou Du Boz) date de 1456, c'est le 8 août 1557 que cette famille obtient les droits de citoyen par acte de franchise du Comte de Valangin.

Au Locle se développe l'industrie agricole, les scieries, la fabrication de

toiles, de pipes, de couteaux et de faux, ainsi que celle des armes. Ce sont ces dernières activités qui préparent le berceau de l'horlogerie.

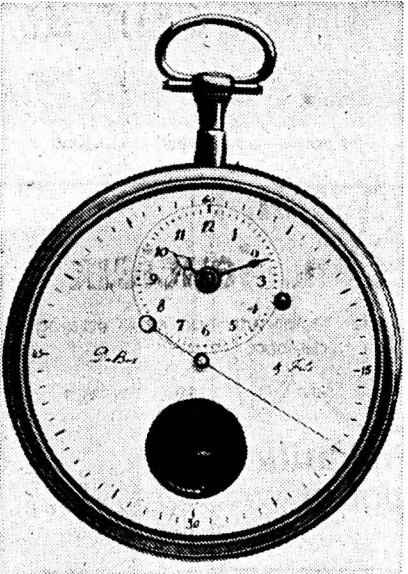
Ratine, camelot, indiennes et montres

Moïse Du Bois, fils de Guillaume développe encore les affaires et c'est de son époque que datent les premiers inventaires, plus de vingt ans après le premier de ces documents on voit apparaître à côté du drap du nord, du drap bleu dit du Berry, du drap castor, de la toulousine, de la ratine, du camelot bleu rayé, du damas, de la cottiline, du drap d'Angleterre, satin, limoges,

- par Roland CARRERA -

espagnolette, grisette, Ségovie, farandine, draps de couleur et autres indiennes - traditions neuchâteloises obligent: les montres, en 1743. En étroite relations bien avant cette date avec les JeanRichard père et fils, Du Bois devient «établissement en montres» dès 1758 déjà. Pourquoi 1785 alors?

Simplement parce que le 19 décembre de cette année 1785, Philippe Du Bois-Sandoz associe ses fils Philippe-Henri et Jules à la maison familiale



Montre à pendent Louis XVI. Cadran excentré, seconde au centre, balancier visible signée Ph. Du Bois & Fils



Sur cette réclame publiée en 1885 à l'occasion du centenaire on remarque au centre du cartouche l'image de la fabrique et habitation des Du Bois ainsi que les mentions Francfort s/M. et Amsterdam. C'est en 1844 que Jules Du Bois-Andreade avait fondé son propre comptoir de vente à Francfort. L'une des premières succursales que l'horlogerie suisse ouvrait à l'étranger. On appela plus tard ses descendants, pour les caractériser par branche, les Du Bois de Francfort, des Monts ou même Du Bois de Londres

déjà existante et qui prend le nom qui reste encore le sien: Ph. Du Bois & Fils.

Deux cents ans plus tard la huitième génération a pris la relève: en place depuis trente ans, le petit-fils de Jules Du Bois et neveu de Kurt-Jules, M. Charles Kaussler-Du Bois, voue actuellement tous ses efforts au maintien de

la tradition de ses ancêtres. Assisté de Mme Marie-Antoinette Du Bois qui a succédé à son époux en tant que patronne après avoir été sa fidèle collaboratrice. Depuis plus de 40 ans, elle met ses compétences au service de l'entreprise, toujours présente à l'ensemble de l'organisation.

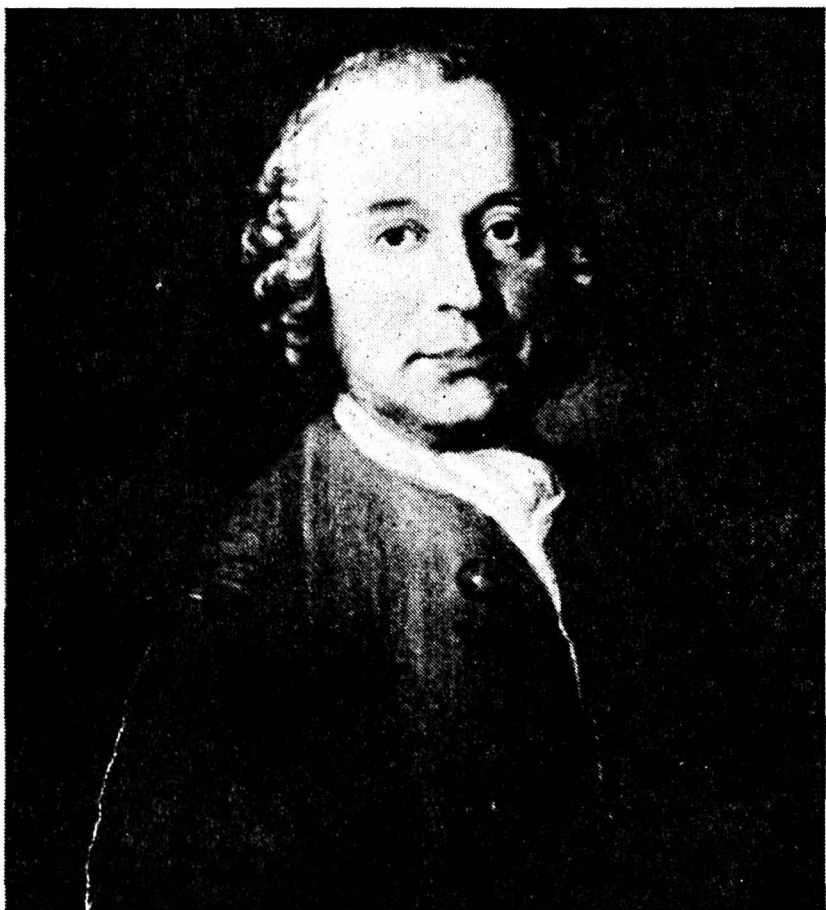
La juste mesure

Une mesure d'étain sera remise aux invités à la commémoration. Et c'est tout un symbole, car les Du Bois ont préféré génération après génération conserver justement la bonne mesure. La plus ancienne fabrique d'horlogerie de Suisse n'est pas la plus grande? A l'époque où les expansions, les concentrations, les regroupements ne laissent pas d'être prometteurs, les Du Bois y renonçaient en les considérant comme d'hasardeux mirages! L'expérience démontre que la décision était sage. Combien ont perdu, non seulement leur indépendance familiale, mais ont vu disparaître leur entreprise sinon leur marque dans les naufrages où s'engloutissent aussi des dizaines de millions. L'article de masse est resté étranger à leur conception: le sens de la production de la montre d'une manière souple et rationnelle qui avait été celui de l'établissement à ses premiers instants a servi d'orientation, de ligne directrice. Même au temps de l'horlogerie à

quartz, cette philosophie ne s'est pas usée.

Il n'en demeure pas moins qu'à ses débuts, le plus ancien des comptoirs suisses d'horlogerie devint rapidement l'un des plus importants des Montagnes, incluant aussi la fabrication des pendules «Neuchâteloises» classiques exportées principalement en Allemagne.

Chose remarquable encore, soulignait en son temps l'historien numéro un de l'horlogerie Alfred Châpuis, les chefs de l'entreprise vécurent et travaillèrent dans le bâtiment que Moïse Du Bois avait reçu en héritage, dans le quartier du Bas des Côtes au Locle. Ph. Du Bois & Fils SA occupent encore cette maison de style original, avec un aménagement intérieur d'il y a près de deux cents ans, ses ornements, peintures et horloges d'époque, la chaleur de ses vieux lambris... Miraculeusement épargnés par les incendies qui ravagèrent la cité et par la Révolution neuchâteloise.



Moïse Du Bois, héritier de la maison du Bas-des-Côtes, encore aujourd'hui siège de l'entreprise, représentant la seconde génération, dirigeait la maison en 1722. Contemporain de Daniel JeanRichard, il assiste à l'éclosion de l'industrie horlogère dans les Montagnes neuchâteloises. Il sera le premier Du Bois à s'occuper d'horlogerie

Inventaire pour Philippe Du Bois et Fils
Commencé le 19^e Décembre 1785

Le Compteur des Jours...
16000
21000

N°	Description	Quantité	Unité	Montant
20047	20047	1
20048	20048	1
300	300	1
3005	3005	1
553	553	1
11370	11370	1
11631	11631	1
11704	11704	1
11832	11832	1
11863	11863	1
11850	11850	1
11372	11372	1
1136	1136	1
1900	1900	1
17457	17457	1
1905	1905	1
1266	1266	1
20689	20689	1
35286	35286	1
15306	15306	1
35782	35782	1
6737	6737	1
11208	11208	1
3600	3600	1
6581	6581	1
6717	6717	1
3705	3705	1

2577 4/6
25577 4/6

Inventaire pour Philippe Du Bois et Fils
Commencé le 17 Décembre 1787

Le Compteur des Jours...
47605
3000
19500

N°	Description	Quantité	Unité	Montant
21001	21001	1
21002	21002	1
21003	21003	1
21004	21004	1
21005	21005	1
21006	21006	1
21007	21007	1
21008	21008	1
21009	21009	1
21010	21010	1
21011	21011	1
21012	21012	1
21013	21013	1
21014	21014	1
21015	21015	1
21016	21016	1
21017	21017	1
21018	21018	1
21019	21019	1
21020	21020	1
21021	21021	1
21022	21022	1
21023	21023	1
21024	21024	1
21025	21025	1
21026	21026	1
21027	21027	1
21028	21028	1
21029	21029	1
21030	21030	1

490 15
469 18
460 5
1859 3

L'inventaire commencé le 19 décembre 1785, juste après la fondation de Ph. Du Bois & Fils, établisseries en montres, comprend encore la «Draperie». Les fils entreprenaient de longs voyages d'affaires dans leurs propres voitures. Ainsi, l'inventaire de 1823 mentionne par exemple: trois chaises de poste. C'est dans l'une d'entre elles que Charles Du Bois passera par Waterloo au lendemain de la bataille. Un spectacle qui le hantera longtemps... Autre page d'inventaire «Le plus juste possible» des montres, en or évidemment

Et revoici le temps des petits biscuits!

Lorsque les soirées s'allongent et que l'époque de Noël approche, toute la famille met la main à la pâte pour préparer les

délicieux petits biscuits de fin d'année. Vous trouverez tous les ingrédients nécessaires dans votre magasin Migros.



Offre spéciale du 20. 11 au 3. 12

Farine fleur
1 kg ~~250~~ **150**

Offre spéciale du 20. 11 au 3. 12

Œufs du pays Classe A
Les 6 ~~250~~ **180**

Offre spéciale du 20. 11 au 3. 12

Margarine Sanissa avec 10% de beurre
4x125g ~~345~~ **280**
(100g = -56)

Multipack du 20. 11 au 3. 12

Noisettes et amandes moulues -40 de moins
Exemple: noisettes moulues
180g ~~260~~ **120**
(100g = -66,7)
Dès 2 sachets au choix

Offre spéciale du 20. 11 au 3. 12

Raisins sultans
300g ~~240~~ **110**
(100g = -36,7)

Offre spéciale du 20. 11 au 3. 12

Chocolat de ménage
Tablette de 200g ~~250~~ **150**
(100g = -75)

Multipack du 20. 11 au 26. 11

M-Drink UHT Lait partiellement écrémé
1 litre ~~250~~ **130**
Dès 2 litres

Multipack du 20. 11 au 3. 12

Feuille d'aluminium Light Plus
30m x 30cm ~~250~~ **225**
Dès 2 rouleaux

Multipack du 20. 11 au 3. 12

Papier de protection pour la cuisson au four
24 feuilles ~~225~~ **175**
Dès 2 emballages

MIGROS
60 ans d'une idée jeune

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

cherche pour début janvier 1986.

VENDEUSE qualifiée

Se présenter, Place du Marché,
☎ 039/28 35 40, La Chaux-de-Fonds.

Klein's

Halsfeger

Quand ça gratouille dans la gorge.

Notre magnifique calendrier 1986

12 vues suisses en couleur est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.- pièce
(y compris fourre d'expédition)

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325

(Pas d'envoi contre remboursement)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES FILLES LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 41 heures
- des soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

Si vous

- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum le 30 novembre 1986
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 15 janvier 1986

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Guy FONTANET

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Tél. 022/42 12 80

GENDARMERIE GENEVOISE

Grande vente de meubles

fin de série, cédés à des prix très bas!

	Fr.	Cédé: Fr.
Salon-lit skai	1 690.-	1 200.-
Salon 3-1-1 velours	1 950.-	1 400.-
Salon rustique	1 750.-	1 350.-
Salon moderne 3-2-1	3 300.-	2 500.-
Salon cuir moderne 3-2-1	7 800.-	5 800.-
Salon pin, 3-2-1	1 800.-	1 450.-
Table de salon ronde	900.-	550.-
Salon rotin, + table	1 970.-	1 670.-
Chambre à coucher + lit rotin	3 350.-	2 650.-
Bar rotin	2 070.-	1 450.-
Tabouret de bar rotin, pièce	215.-	150.-
Penderie moderne	775.-	525.-
Bibliothèque, 3 éléments pin	1 900.-	1 450.-
Bureau Louis XVI	1 400.-	950.-
Fauteuil Louis XVI	750.-	550.-
Lit moderne 160x200 cm	1 950.-	1 450.-
Studio rustique cpl. + lit	3 750.-	2 950.-
Studio rustique cpl. + lit	4 700.-	3 500.-
1 groupe d'angle, chêne	1 200.-	850.-
1 groupe d'angle, tubulaire	1 100.-	750.-
1 table ronde moderne + 4 chaises	1 730.-	1 300.-

veuthey meubles
AU BUCHERON
Av. Léopold-Robert 73
☎ 039/23 65 65

Comparez nos prix
Livraisons gratuites,
facilités de paiement,
service après-vente

SPORTS

Championnat de ligue nationale B de badminton Une chasse aux points modeste

Alors que tout «baignait dans l'huile» lors des deux dernières rencontres, les événements de samedi et dimanche tournèrent «au vinaigre» pour le club de La Chaux-de-Fonds. L'absence de Nicolas de Torrenté ne fut finalement pas le seul sujet d'inquiétude pour l'entraîneur Ashis Sen Gupta.

Philippe Romanet en cours de répétition et Erwin Ging amoindri par un refroidissement ne semblaient pas en mesure de jouer sur leur valeur réelle. On pouvait dès lors se demander à quelle «sauve» allait être mitonnée l'équipe chaux-de-fonnière.

Cette chasse aux points laissera un souvenir aigre-doux car compte tenu des circonstances très défavorables, La Chaux-de-Fonds malgré ses deux défaites, récolte tout de même deux points.

Ces deux points sont à mettre à l'actif de Catherine Jordan principalement qui en plus de s'imposer dans ses simples, sut mener le double dames pour la première fois de la saison à la victoire. Son expérience permit à Christine Amstutz de prendre confiance et de rester maître de

ses nerfs même si un sol glissant se dérobait sous ses pieds!

Une performance remarquable que les deux protagonistes ont failli réactualiser dimanche. Mais la perte du premier set pour un petit point a privé les Chaux-de-Fonnières de savourer un second succès après le gain de la deuxième manche.

JUSQU'À LA LIE

A l'instar de leurs camarades, Erwin Ging et Nicolas Déhon ont également mal digéré leur défaite en double. Après un premier set victorieux, les Chaux-de-Fonnières possédaient un volant de match à 17-15 mais il était dit que les Neuchâtelois boiraient la coupe jusqu'à la lie. Ce point capital galvaudé précipita l'équipe dans un certain désarroi. Erwin Ging sut pourtant se ressaisir à temps dans son simple et il put, à l'image de Nicolas Déhon samedi, apporter l'unique victoire masculine chauxoise.

L'équipe chère au président Marcel Amstutz profitera du temps accordé à différents tournois pour retrouver un moral en vue des nouvelles échéances des 21 et 22 décembre. (ge)

● GEBENSTORF - LA CHAUX-DE-FONDS 4-3

Simple messieurs: M. Fry - E. Ging 15-12 7-15 15-7; D. Wadhawan - Ph. Romanet 15-0 15-12; Th. Koemeter - N. Déhon 10-15 8-15.

Simple dames: I. Korponay - C. Jordan 7-11 7-11.

Double messieurs: Fry-Koemeter - Ging-Déhon 15-9 15-7.

Double dames: Korponay-Mekli - Jordan-Amstutz 11-15 12-15.

Double mixte: Wadhawan Mekli - Romanet Amstutz 15-3 15-7.

● LA CHAUX-DE-FONDS - BASILISK 2-5

Simple messieurs: E. Ging - R. Durst 10-15 17-16 15-11; Ph. Romanet - F. Albrecht 5-15 7-15; N. Déhon - P. Nyffenegger 8-15 15-13 8-15.

Simple dames: C. Jordan - F. Nyffenegger 11-0 11-3.

Double messieurs: Ging-Déhon - Durst-Nyffenegger 15-9 17-18 10-15.

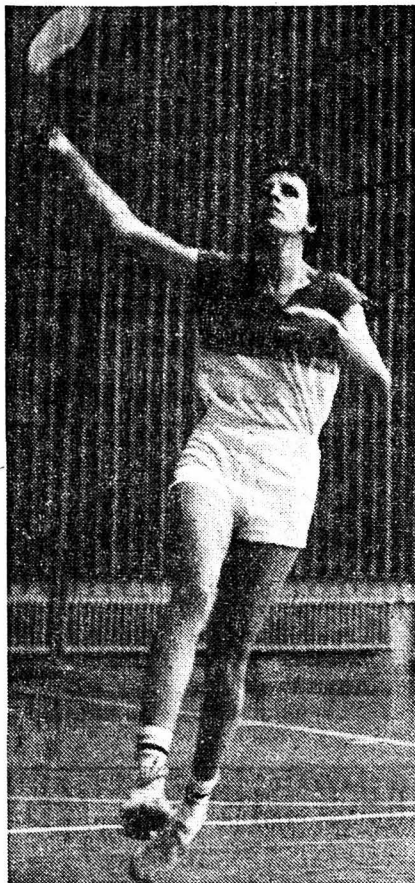
T Tennis de table

Concours jeunesse tennis de table Neuvième question

L'attaque consiste à effectuer un geste du bas vers le haut qui donne à la balle une rotation qui l'accélère au moment de son impact sur la table. Le «smash» ou «frappe finale» est un coup d'attaque où une bonne partie de la rotation est abandonnée au profit du passage en force du filet, sous forme de «gifle».

Le «top-spin» (traduction littérale de l'anglais: faire tourner à toute vitesse) est un coup d'attaque ou de contre-attaque qui consiste à amplifier et accélérer le mouvement vertical de la raquette afin de donner à la balle une rotation très rapide, de telle manière que l'adversaire ne puisse que difficilement la contrôler. Le tennis de table actuel est d'ailleurs basé sur le concept «service travaillé - top-spin - frappe finale».

(à suivre)
QUESTION: Pour un joueur gaucher, quelle jambe doit être placée en avant pour l'exécution d'un coup droit? (sp)



Catherine Jordan: une belle victoire en simple.

Double dames: Jordan-Amstutz - Nyffenegger-Sutter 16-17 15-8 7-15.

Double mixte: Romanet-Pellegrini - Albrecht-Sutter 10-15 18-15 7-15. (ge)

F Full-contact

Tous contre Bosco

L'Italien Pino Bosco sera bien l'adversaire de Jean-Marc Tonus lors du championnat d'Europe de full-contact qui aura lieu samedi 30 novembre à Genève, dans le cadre de la réunion lors de laquelle Enricho Scacchia affrontera le Français Skouma pour le titre européen des poids super-welters de boxe. (si)

T Tennis

A Vienne Günthardt passe

Le Suisse Heinz Günthardt s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi du Grand Prix de Vienne, une épreuve dotée de 100.000 dollars. Dans le deuxième tour, il a en effet pris le meilleur sur son partenaire habituel du double, le Hongrois Balazs Taroczy, qu'il a battu par 2-6 7-6 6-4. En quarts de finale, Günthardt sera opposé au Haïtien Ronald Agenor. Malgré un début de rencontre assez pénible, le numéro un helvétique a signé finalement un succès logique. (si)

Tournoi de Sydney Christiane Jolissaint en quart de finale

En remportant sa troisième victoire consécutive, Christiane Jolissaint s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi de Sydney, doté de 150.000 dollars, où elle affrontera l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch, 6e joueuse mondiale. La Biennoise (no 46 WTA) s'est imposée en 8e de finale devant l'Australienne Janine Thompson (située en 85e position dans la hiérarchie du tennis féminin), sur le score de 7-6 7-6. Au tour précédent, Janine Thompson avait créé la surprise en éliminant la Suédoise Caterina Lindqvist, 14e joueuse mondiale. (si)

Ecole de compétition

Une démonstration

Les jeunes Chaux-de-Fonnières désirant se lancer dans la compétition pourront bénéficier de conseils et d'une infrastructure adéquate. Le Centre de tennis des Montagnes neuchâteloises (CTMN) a engagé un professeur, M. Gontran Sermier (voir notre édition de mercredi 20 novembre) chargé d'assurer l'encadrement des talents.

Samedi 23 novembre de 14 à 16 h., les espoirs susceptibles de participer à une école de compétition ou les enfants désireux de se lancer dans le tennis pourront assister à une séance d'entraînement et de leçon de tennis au CTMN. (Imp)

Coupe d'Europe de hockey sur glace Davos pratiquement qualifié

● JESENICE - DAVOS 5-8 (0-2 4-2 1-4)

Le HC Davos n'a pas connu de problèmes particuliers lors du match aller du deuxième tour de la Coupe d'Europe des champions. En Yougoslavie, les champions de Suisse ont en effet battu le HC Jesenice par 8-5, ce qui permet d'affirmer qu'ils se retrouvent ainsi pratiquement qualifiés pour le troisième tour, où leur adversaire devrait être le champion du Suède, Soedertaelje.

Avec ce succès, Davos a maintenu la tradition. Le champion de Yougoslavie n'avait en effet encore jamais gagné contre le champion de Suisse.

Lors de la saison 1981-82, Bienne s'était imposé à deux reprises, 7-3 et 6-2, alors qu'un an plus tard Arosa l'avait emporté 6-2 et 9-7.

Lors de cette rencontre, les Grisons ont pu compter sur la forme

de leur gardien Buriola, qui, pour une fois, remplaçait Bucher. Buriola ne concéda pas le moindre but lors de ces vingt minutes initiales. Les Yougoslaves connurent une deuxième période plus faste, égalisant même à 4-4. Mais, finalement, la supériorité du HC Davos devait se manifester clairement lors de l'ultime tiers-temps.

Patinoire de Jesenice, 3500 spectateurs.

Arbitres: MM. Schell (Hon), Rozman/Cemazar (You).

Buts: 11' Sergio Soguel (Thomas Müller) 0-1; 12' Nethery (Jacques Soguel) 0-2; 29' Nethery (Wilson) 0-3; 34' Hafner 1-3; 34' Mlinarec 2-3; 37' Wilson (Jeanmaire) 2-4; 38' Mlinarec 3-4; 38' Horvat 4-4; 42' Batt (Nethery) 4-5; 47' Jost (Sergio Soguel) 4-6; 48' Wilson 4-7; 50' Marco Müller (Thomas Müller) 4-8; 50' Scap 5-8.

Pénalités: 6 x 2' contre Jesenice, 6 x 2' contre Davos. (si)

Classement des «compteurs»

L'immobilisme prévaut en LNA

L'immobilisme prévaut en tête du classement des «compteurs» de LNA: à l'issue de la 16e journée, Normand Dupont, le Canadien de Bienne, précède toujours de cinq points son compatriote davosien Lance Nethery. Innovation néanmoins avec l'entrée d'un troisième joueur helvétique, le Biennois Marc Leuenberger, dans les «top ten», après Jacques Soguel et Giovanni Conte.

Ligue nationale A (après 16 journées): 1. Normand Dupont (Bienne) 43 pts (19 buts-24 assists); 2. Lance Nethery (Davos) 38 (23-15); 3. Kent Johansson (Lugano) 24 (19-15); 4. Ron Wilson (Davos) 34 (12-22); 5. Robert Miller (Sierre) 32 (16-16); 6. Merlin Malinowski (Arosa) 29 (12-17); 7. Daniel Poulin (Bienne) 27 (13-14); 8. Giovanni Conte (Lugano) 27 (9-18); 9. Marc Leuenberger (Bienne) 26 (17-9); 10. Jacques Soguel (Davos) 26 (13-13).

Troisième ligue

● LA BRÉVINE - SERRIÈRES 6-9 (1-5 4-1 1-3)

Le HC La Brévine a dû se mesurer samedi dernier à la patinoire de Fleurier à Serrières, certainement l'équipe la plus solide du groupe. Dès le premier tiers, les visiteurs ont montré ce dont ils étaient capables en administrant à leurs hôtes quatre buts en six minutes.

La pilule a été difficile à avaler mais pourtant, après un changement de gardien à la treizième minute, les Bréviniers se sont bien ressaisis en ramenant le score à 5-6 à la fin du deuxième tiers.

Cependant, le but de l'adversaire, à la septième minute du dernier tiers, leur a été fatal. Il ne leur fut alors plus possible de réagir, le moral en ayant pris un sacré coup.

La Brévine: Zehnder (Mauerhofer dès la 13'), Piaget, Huguénin O., Mosset, Messerli, Jutz, Kammer, Patthey, Schwab, Huguénin O. (Bémont), Jeanmairet, Jaquet, Huguénin L.-Z., Risler, Dupan, Huguénin J.-P., Bell, Richard.

Serrières: Nicoud (gardien), Dubois, Jakob A., Gendre, Clottu, Monnerat, Jakob R., Baruzelli, Remetter, Bauer, Faivre, Guyaz, Gianbonini, Hofmann, Jakob F.

Arbitres: G. Houlmann et S. Froidevaud.

Buts: 2' Bauer 0-1; 6' Huguénin J.-P. 1-1; 9' Bauer 1-2; 10' Guyaz 1-3; 13' Faivre 1-4; 16' Jakob A. 1-5; 26' Huguénin O. (Bémont) 2-5; 28' Dubois 2-6; 30' Messerli 3-6; 31' Risler 4-6; 39' Messerli 5-6; 47' Gendre 5-7; 53' Bauer 5-8; 55' Messerli 6-8; 59' Gendre 6-9. (paf)

● FUET BELLELAY - MONTMOLLIN 5-7 (4-1 1-3 0-3)

Les lendemains ne chantent pas toujours et les hockeyeurs du Vignoble faillirent bien en faire les frais, puisqu'ils ne battirent que par 7-5 les hommes du président Fell. Après un 1er tiers sanctionné d'un sec 4-1, les visiteurs grâce au métier de leurs centres Meigniez et Künzi se reprirent et le comptage passa à 1-3 et respectivement à 0-4 dans les tiers suivants.

Marqueurs: Stalder 2, Donzé, Nicolet, Sautebin, Meigniez 2, Baume 2, Ondrus, Elber, Gacond.

Suite des informations sportives ► 15

Ligue nationale B (après 15 journées): 1. Brian Hills (Coire) 36 (20-16); 2. Mike McParland (Rapperswil-Jona) 36 (18-18); 3. Richard Boehm (Dübendorf) 36 (12-24); 4. Kirk Bowman (Berne) 31 (12-19); 5. Adrian Hotz (Dübendorf) 29 (17-12); 6. Henri Loher (Dübendorf) 26 (14-12). (si)

Ce soir à Monthey Fleurier doit confirmer

Évaluant enfin avec un effectif raisonnable (deux paires de défense et trois lignes d'attaque), le CP Fleurier devra confirmer ce soir à Monthey le redressement opéré mardi dernier face à Yverdon.

Même si Monthey comptabilise six points à ce jour, cette équipe fait partie de celles qui luttent pour garder leur place en première ligue.

L'entraîneur Gilbert Weissbrodt a semble-t-il trouvé la bonne composition de ses lignes. Ce qui peut se révéler un atout non négligeable. Mais pour avoir quelque chance de ne pas rentrer bredouilles, il faudra que les Fleuriers affichent la même combativité que mardi et, surtout, qu'ils pratiquent ce jeu de passes cruellement absent lors des premiers matchs.

Les Vallonniers devront se méfier de leur ex-coéquipier Ruben Giambonini, qui commence à retrouver les chemins des filets. (jp)

Groupe 3: Viège - Sion 4-1 (1-0 1-0 2-1). **Classement:** 1. Viège et Villars 7-13; 3. Martigny et La Chaux-de-Fonds 7-11; 5. Lyss 7-10; 6. Forward Morges et Monthey 7-6; 8. Moutier 7-4; 9. Champéry 6-3; 10. Sion 6-2; 11. Fleurier 7-2; 12. Yverdon 7-1. (si)

Groupe II: Langenthal - Zunzgen-Sissach 6-5; Thoune-Steffisburg - Berthoud 13-3; Grindelwald - Adelboden 8-8; Rot-Blau Berne - Marzili Berne 3-6; Wiki - Münchenbuchsee 12-5; Bülach - Aarau 12-2. **Le classement:** 1. Thoune-Steffisburg 7-13; 2. Grindelwald 7-11; 3. Wiki 6-8; 4. Berthoud 6-8; 5. Adelboden 6-8; 6. Langenthal 7-7; 7. Aarau 7-7; 8. Marzili Berne 7-7; 9. Bülach 7-4; 10. Rot-Blau Berne 7-4; 11. Zunzgen-Sissach 6-2; 12. Münchenbuchsee 7-1. (si)

Lausanne - Zoug sera rejoué

La commission de discipline de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a décidé que le match de LNB Lausanne - Zoug, interrompu après deux tiers-temps, le 9 novembre, en raison du mauvais état de la glace, serait rejoué. La date en sera fixée par le comité de la Ligue nationale.

La commission a estimé que le LHC, locataire de la patinoire, ne pouvait être tenu pour responsable de l'incident, et qu'on ne saurait taxer les employés de conduite antisportive en raison de la défectuosité de la machine à refaire la glace. Au moment de l'interruption, les Zougois menaient 3-1. (si)

M Motocyclisme

Biland acquitté

La Cour suprême du canton de Berne a acquitté jeudi l'ancien champion du monde motocycliste Rolf Biland, qui avait été condamné par le Tribunal de district d'Aarberg à cinq mois de prison avec sursis pour complicité dans une affaire d'escroquerie à l'assurance. En revanche, les 18 mois d'emprisonnement infligés en première instance à son père Walter Biland ont été confirmés.

Pour les juges de la Cour suprême, il n'est pas prouvé que Rolf Biland ait été mis au courant des intentions de son père assez tôt pour qu'il soit reconnu coupable de complicité. Par contre, la culpabilité de Walter Biland a été jugée trop lourde pour que le sursis puisse lui être accordé.

Walter Biland s'était rendu en 1979 à Gènes au volant d'une Ferrari qu'il avait abandonnée dans un garage. Avec son fils, qui l'avait suivi dans une autre voiture, il avait ensuite gagné Milan, où il avait annoncé à la police le vol de la Ferrari sur le parking de l'aéroport. L'assurance lui avait versé 62.000 francs avant que l'escroquerie ne soit découverte. (ats)

H Hippisme

CHIO de Berlin Willi Melliger cinquième

Le Suisse Willi Melliger, montant Van Gogh, a pris la cinquième place de l'épreuve d'ouverture du CHIO de Berlin, disputée à la Deutschlandhalle devant 7000 spectateurs. Sans faute, le cavalier de Neuendorf a été battu au temps par quatre autres concurrents, la victoire revenant à Stefan Schewe (RFA)

Epreuve d'ouverture: 1. Stefan Schewe (RFA), Otto, 0-29"03; 2. Paul Schockemöhle (RFA), So Long, 0-29"29; 3. Michael Rüping (RFA), Caletto, 0-29"80; 4. David Broome (GB), Mr. Ross, 0-30"33; 5. Willi Melliger (Sui), van Gogh, 0-33"26; 6. Achaz von Buchwaldt (RFA), Lausbub, 0-34"26. (si)

En vue des CM de handball Suisse - France à La Chaux-de-Fonds

A trois mois des mondiaux de handball qui se dérouleront du 25 février au 8 mars 1986 dans notre pays avec deux rencontres à La Chaux-de-Fonds, l'équipe nationale helvétique prépare déjà maintenant cet important rendez-vous.

Elle disputera quinze rencontres internationales amicales. L'une d'entre-elles aura lieu le 13 décembre prochain au Pavillon des Sports.

A cette occasion, les handballeurs suisses affronteront leur homologue français.

Une aubaine pour le public de la région ainsi que pour les organisateurs chaux-de-fonnières des CM 1986 qui pourront ainsi tester les nouvelles installations du Pavillon des Sports.

Voici le programme de préparation de l'équipe nationale:

12 décembre: Suisse - France à Uzwil. **13 décembre:** Suisse - France à La Chaux-de-Fonds. **14 décembre:** Suisse - France à Urdorf. **19 décembre:** Suisse - Tchécoslovaquie à Oberentfelden. **21 décembre:** Suisse - Tchécoslovaquie à Aarau. **22 décembre:** Suisse - Tchécoslovaquie à Gümligen. **27-29 décembre:** tournoi en Belgique avec France, Hollande et Belgique. **5 janvier:** Suisse - Autriche à Eschen (Liechtenstein). **6 janvier:** Suisse - Autriche à Eschen. **21 janvier:** Suisse - Hollande à Bischofszell. **22 janvier:** Suisse - Hollande à Regensdorf. **23 janvier:** Suisse - Hollande à ? **22 février:** Suisse - Hongrie à Saint-Gall. (si)



GRAND CHOIX DE jeux - jouets poupées peluches modèles réduits

"Nous réservons pour les fêtes."

AU BERCEAU D'OR

R. Calame, succ.
2300 La Chaux-de-Fonds,
Léopold-Robert 84,
☎ 039/23 37 93.

Sous les auspices de la Jeune Chambre Economique de Neuchâtel et de la Nouvelle Société Helvétique

L'adhésion de la Suisse à l'ONU

Conférence publique de **M. Pierre Aubert** Conseiller fédéral

Lundi 25 novembre 1985 à 20 heures

Grande salle de la Cité Universitaire
Clos-Brochet 10
Entrée libre

Auberge de la Crémérie Mont-Soleil
Vendredi 22 et samedi 23 nov. dès 18 heures

BOUCHOYADE

Se recommande: Famille Münger

LA CHARRUE

2063 Vilars
☎ 038/36 12 21



A.P. Pierrehumbert «Grandgousier», délégué pour la Suisse de la Confrérie de Gastronomie Normande (Mention d'honneur, catégorie «Restaurateur» 1979)
Prix international Restaurateur 1984

La Tripière d'Or

vous propose

du 23 nov. au 8 déc. 1985

la tripe à la mode de Caen

selon la recette qui lui a été transmise par les Maîtres Tripiers normands.

Seront présents: 10 sortes de Calvados ainsi que les Seigneurs de la Fromagerie normande.

Notre carte habituelle est toujours disponible !
Une table réservée, pas de sortie gâchée.

JEUDI FERMÉ

Véritables occasions

Chambres à coucher dès Fr. 500.—, salons dès Fr. 200.—, salles à manger dès Fr. 400.—.

Meubles Graber, Serre 116.

RENAULT 5 GTL

1981, 62 000 km.

J.-C. BERING Automobiles
Fritz-Courvoisier 58
☎ 039/28 28 35

Nous engageons pour tout de suite ou dates à convenir, des:

- mécaniciens-faiseurs d'étampes
- mécaniciens connaissant la commande numérique
- câbleurs

Nous offrons des conditions de salaire en rapport avec vos capacités.



OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Café du Raisin
Ce soir

Ambiance avec Pilou à l'accordéon



VENEZ SOUPER A



l'Hôtel Restaurant des Pontins

Relais gastronomique
Cuisine française

J.-M. Lebrun, 2042 Valangin
☎ 038/36 11 98
Fermé dimanche soir et lundi

LA FÊTE... DANSE !



afrika. c'est la fête!
photos
MUSIQUE
FILMS
JOUR ET NUIT
VIDEO
CINÉMA

DE MIDI A MINUIT SAMEDI 23 NOVEMBRE

AU CENTRE DE RENCONTRE
serre 12 - la chaux-de-fonds - 28° 47' 16"



Lundi 25 novembre départ: 8 h. 30
«prix spécial Fr. 20.—»
GRAND MARCHÉ AUX OIGNONS À BERNE

Dimanche 1er décembre départ: 11 h. 30
L'OPÉRETTE DE L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC
à Servion Fr. 61.— car et billet bonne places assurées

Dimanche 8 décembre St-Nicolas

Mercredi 1er janvier
Notre journée exceptionnelle de **NOUVEL AN**

Programme détaillé à disposition
Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
☎ 039/23 75 24

coop - oio

Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Beaujolais-Nouveau

Cette année:


- Une robe d'un rubis intense.
- Des parfums soutenus de petits fruits rouges et un bouquet subtil d'essences florales.
- Des vins assez virils et généreux.

Cette année le public découvrira des Beaujolais primeurs très typiques, gouleyants dont la qualité a pu être particulièrement soignée puisqu'ils ne feront leur apparition que le 21.11.85.

70 cl **5.50**



L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



ECONOMISEZ EN DORMANT 16°C C'EST SUFFISANT

Pizzeria 1er-Mars à Cernier
☎ 038/53 21 77

Vendredi 22 novembre
SOIRÉE COUSCOURS
Moules marinières
Réservez votre table

Montfaucon
Halle de gymnastique

Vendredi 22 et samedi 23 novembre 1985 dès 20 heures

SUPER LOTOS

Pavillon sensationnel: 100 jambons, **1 TONNE DE VIANDE FUMÉE.**
Carton: 1/2 porc fumé.

Se recommandent: **Union sportive et société féminine de gymnastique Montfaucon - Les Enfers.**

NOTRE AVENIR, C'EST LA JEUNESSE.



pro juventute

Timbres et cartes pour notre jeunesse.

SPORTS

Championnats du monde de ski alpin à Montana Déjà une première réussite

Le comité d'organisation des championnats du monde de ski alpin, qui auront lieu en 1987 à Crans-Montana, a tenu une première conférence de presse, dans les salons d'un grand hôtel lausannois. A cette occasion, Me Guy Praplan, le secrétaire général, s'est plus à relever que cette organisation avait déjà connu une première réussite, dans la mesure où elle avait permis d'associer tous les partenaires possibles, sur le Haut-Plateau. Ce qui n'a pas toujours été le cas, loin s'en faut.

Au plan financier, le comité de Crans-Montana a également obtenu le soutien des organes politiques. C'est ainsi que, sur un découvert budgétisé à 4 millions de francs, la Confédération suisse assurera une garantie de 2 millions, l'Etat du Valais de 800.000 francs, le reste étant couvert par les six communes concernées par cette manifestation.

Côté recettes, l'essentiel proviendra des droits de télévision. Mais, sur ce plan, les organisateurs valaisans doivent s'en remettre à la Fédération internationale de ski (FIS), seule habilitée à traiter. Des actions publicitaires ainsi que les billets d'entrée devraient aussi dégager des ressources importantes.

DES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES

De son propre aveu, Me Guy Praplan et son comité avaient imaginé au départ que l'importance d'une telle manifesta-

tion aurait suffi à dégager les autorisations nécessaires, notamment en ce qui concerne l'aménagement des pistes. Ce ne fut le cas et les organisations écologiques - WWF et Ligue suisse de protection de la nature - ont introduit des recours contre les projets de déboisement approuvés dans un premier temps par la Confédération. L'un de ces recours est encore pendant, si bien que les travaux ont pris un certain retard.

Au plan des pistes, comme l'a indiqué le responsable technique de l'organisation, Bouby Rombaldi, ces championnats du monde se dérouleront dans deux sites distincts: à Chetzeron, pour les deux slaloms du combiné, les deux slaloms géants et les deux Super-G, et au Mont-Lachaux (piste nationale) pour les deux descentes combinées, les deux slaloms spéciaux et les deux descentes. A ce propos, la piste de descente féminine n'a pas encore pu être homologuée. C'est en

effet son tracé et les aménagements qu'elle réclame qui sont le plus contestés.

QUELQUE 1000 JOURNALISTES ATTENDUS

Chef de presse de la manifestation, Hugo Steinegger a également indiqué que quelque 1000 journalistes étaient attendus à Crans-Montana pour ces championnats du monde. Mais les possibilités d'accueil sur le Haut-Plateau ne devraient poser aucun problème pour les médias, comme pour les spectateurs qui désireraient suivre les compétitions d'ailleurs. (si)

V Voile

CM des Star Une régata à la Suisse

Les Suisses Josef Steinmayer et Reto Heilig ont enlevé la 3e régata du championnat du monde des Star, qui se dispute au large de Nassau (Bahamas).

L'équipage helvétique n'avait toutefois plus aucune chance de l'emporter après deux premières manches très médiocres. Alors qu'il reste trois régatas à disputer, les champions olympiques Bill Buchan - Sven Erickson (EU) précèdent deux autres voiliers américains.

3e régata: 1. Josef Steinmayer - Reto Heilig (Sui); 2. Bill Buchan - Steve Erickson (EU); 3. Steve Bakker - Ko Vanderberg (Hol); 4. Werner Fritz - Vincent Hoesch (RFA); 5. Albino Frazezzi - Oscar Dalvit (Ita).

Classement général: 1. Buchan - Erikson 17,7 points; 2. Paul Cayard - Ken Keefe (EU) 20; 3. Augie Diaz - Marshall Duane (EU) 25,7; 4. Bakker - Vanderberg 29,7; 5. Fritz - Hoesch 34. (si)

B Billard

Médaille d'or pour un Chaux-de-Fonnier

Dernièrement, Fulgencio Martinez a remporté la médaille d'or au championnat suisse libre 3 à Bâle. Il a obtenu 9,25 de moyenne générale, 21,42 de moyenne particulière et une série de 60 points.

Fulgencio Martinez est promu de ce fait en 2e catégorie. Ce joueur, récemment entré au CAB, espère encore faire mieux. La relève du jeu de billard à La Chaux-de-Fonds semble donc assurée. Le club de La Chaux-de-Fonds est le club de billard de Suisse qui a vu passer le plus de champions dans toutes les catégories.

Fulgencio Martinez a remporté sa victoire devant Gomès de Genève, Minden de Fribourg et Romano de Vevey. (sp)

Fédération jurassienne de cyclisme Un championnat de la montagne

Fondée il y a 4 ans la Fédération jurassienne de cyclisme a tenu sa 5e assemblée générale à l'Hôtel Suisse à Moutier, sous la présidence de M. Claude Lacht de Delémont nouveau président ayant succédé à Laurent Joliat et qui dirigeait donc pour la première fois les débats.

Suite au démission de Georges Froidevaux et Laurent Joliat ce dernier étant président fondateur de la fédération, comme membres du comité l'assemblée a désigné Christophe Egenschwiler de Delémont et Pascal Charvet de Pontenet membre du VC Tramelan. Les autres membres du comité ont été réélus à savoir le président Claude Lacht de Delémont, le vice-président Denis Christe Bassecourt, le caissier: Claude Barthoulet de Courtételle, le président de la commission sportive, Jean-Pierre Vogel de Moutier et les assesseurs Jean-Paul Haller du GS Ajoie. José Flury de Moutier et Raymond Maire de Tavannes membre du VC Tramelan.

Diverses propositions émanant des clubs et du comité ont été acceptées. C'est ainsi que les statuts ont été modi-

fiés pour permettre l'organisation chaque année d'un championnat jurassien de la montagne. Il sera organisé aussi à l'avenir chaque année le test du kilomètre. En revanche la proposition du VC Olympia Delémont de mettre sur pied les courses d'entraînement avant saison sur 3 week-ends les samedi et dimanche a été rejetée. On en restera au statu quo, soit 6 courses chaque samedi.

Dans son rapport annuel M. Lacht a relevé la bonne marche de la fédération même s'il y a eu un peu de manque de discipline lors des courses d'entraînement. Le championnat cantonal le 6 juillet à Montsevelier a vu les victoires de Jocelyn Jolidon en élite Emmanuel Joliat en juniors et Stéphane Joliat en cadets ainsi que de Pierre Nicolet en cyclosporifs. Il releva aussi le bon comportement des coureurs jurassiens tout au long de la saison remerciant pour terminer les 2 membres démissionnaires du comité Georges Froidevaux et Laurent Joliat. Les comptes commentés par Claude Barthoulet de Courtételle ont été acceptés avec un bénéfice de 1194,10 francs. (sp)

Coupe du monde de basketball Lourde défaite helvétique

● ISRAËL - SUISSE 95-67 (41-28)
A Tel-Aviv, la Suisse a essuyé sa plus lourde défaite depuis le début du tour préliminaire du championnat du monde. La sélection de Hugo Harrewijn s'est inclinée de 32 points (99-67) devant Israël.

A défaut de tutoyer l'exploit, les Suisses avaient abordé cette rencontre avec le souci de limiter les dégâts. Cherchant avant tout à jouer à la limite des trente secondes, les Suisses ont réussi un excellent début de rencontre. Après huit minutes de jeu, ils menaient de cinq points (18-13). Avec une box-and-one en défense, Jean-Pierre Frei limitant parfaitement le rayon d'action du tireur Jamchi, la Suisse a semé le doute dans l'esprit des Israéliens, privés de leur vedette Berkowitz, malade. Mais une première baisse de régime après la dixième minute permettait aux Israéliens de refaire surface. L'introduction de Lassof, très adroit en tête de raquette, semait le trouble dans la défense helvétique. Ayant déjà épuisé ses deux temps morts après seulement neuf minutes de jeu, Hugo Harrewijn n'avait plus la possibilité de rectifier le tir.

Les Israéliens creusaient un écart de treize points à la pause (41-28). Face à l'adresse retrouvée de Jamchi et la puissance du noir Mercer sous les panneaux, les Suisses n'avaient pas trouvé la parade. Après le repos, les Israéliens fortifiaient leur avance en toute décontraction. Dépassés par le rythme imprimé par les Israéliens, les Suisses ne pouvaient exploiter la

sortie de Jamchi et de Mercer à la 34e minute.

Israël: Lassof (6), Richlis (4), Aroesti (2), Schalchter (11), Jycoby (6), Shefa (12), Jamchi (24), Mercer (17), Frishman (7), Willis (10).

Suisse: Stockalper (24), Zali (6), Ruckstuhl (8), Nusbaumer (14), Gothuey, J.-P. Frei (9), J. Frei (4), Girod (2), Alt, Zahno. (si)

A Automobillisme

En France Exploit d'un jeune Jurassien

En sport automobile, il n'est plus besoin de présenter Jean-François Charlatte, de Porrentruy, qui vient de terminer au final du championnat suisse de vitesse.

Par contre, son frère Alain était encore inconnu dans le milieu. Jusqu'ici, il était un spécialiste de karting.

Le cadet vient pourtant de réaliser un authentique exploit sur le circuit français de Lédenon, en décrochant un billet pour la finale du volant Formule Ford qui se déroulera en décembre prochain. Prix du vainqueur: une machine à disposition pour toute la saison 1986 du championnat de France.

Au départ et avant trois impitoyables sélections, ils étaient un nombre incalculable de candidats. Maintenant, il n'en reste que six!

Le jeune Jurassien peut commencer à rêver, même si le plus dur reste à faire. (cb)

CS de gymnastique artistique féminine Des juniors ambitieuses



Manuela Benigni: l'une des favorites.

Les Jeux olympiques de Séoul sont montrés du doigt. En 1988, il appartiendra aux juniors actuelles de représenter la Suisse dans la compétition. C'est dire si les championnats suisses de gymnastique artistique féminine des niveaux 4, 5 et juniors, prévus ce week-end à La Chaux-de-Fonds, seront d'importance. Les sélectionneurs pourront d'ores et déjà travailler avec les meilleures filles en vue de cette échéance prioritaire.

La SFG L'Abeille a tout mis en oeuvre pour faciliter le travail des sportives et des juges.

La manifestation débutera samedi dès 15 heures avec le concours du niveau 4 suivi en soirée par le concours des juniors. Dimanche dès 8 heures, le concours

du niveau 5 précèdera les finales aux engins des juniors.

Des juniors qui seront pleines d'ambitions. A l'heure actuelle, les jeunes filles du Groupe romand sont données comme imbattables. Seule participante au récent tournoi international de Tokyo, Manuela Benigni de Soleure partira favorite.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Neuchâtel sera représenté par Christelle Bettenmann de Boudry. Cette dernière participera avec un léger handicap, en raison d'une blessure ayant perturbé sa préparation. L. G.

Communiqué officiel de l'Association neuchâteloise de football Avertissements, suspensions et Cie

MODIFICATION DE RÉSULTAT

Juniors F: Dombresson - NE Xamax 3-0 et non 2-1 (selon CPC).

COUPE NEUCHÂTELOISE (RAPPEL)

Match complémentaire: Hauterive - Saint-Imier (arbitre M. Onofrio De Marinis). - Quart de finale: Saint-Blaise - Floria (arbitre M. Francisco Caceres), Serrières - Ticino (arbitre M. Alfredo Fernandes-Gomes), Boudry - Cortaillod (arbitre M. Aldo Trupiano), Les Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive ou Saint-Imier (arbitre M. Armando Loss).

Tous les matchs de la Coupe neuchâteloise doivent se jouer avant la reprise du second tour du championnat soit 22-23 mars 1986.

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Un cours pour arbitres débutants sera organisé les 14-15 et 21-22 février 1986 aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le 14 février à 19 heures au Cercle ESCO, Les Geneveys-sur-Coffrane, dans le cadre de ce cours, une soirée d'information est prévue et ouverte à tous ceux ou celles que l'arbitrage intéresse.

Anciens joueurs ou juniors dès 16 ans, répondez à notre appel, et venez, sans engagement de votre part, prendre connaissance de notre programme.

Les inscriptions sont à adresser au responsable de l'instruction: M. Gilbert Jan, Le Corbusier 7, 2400 Le Locle, ☎ (039) 31.41.72, ou seront prises sur place.

Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus auprès des instructeurs suivants: MM. Claude Monod, Les Geneveys-sur-Coffrane, ☎ privé (038)

57.15.16, prof.: (038) 24.50.12; Antoine Sans, Hauterive, ☎ privé (038) 33.21.32, prof.: (038) 21.21.51. (comm)

Championnat intercantonal juniors Drôle de décision

Décidément, les sélectionnés... footballeurs du mouvement junior n'ont pas mérité la «sanction» qui les frappe: leur championnat intercantonal ne débutera que samedi 23 novembre!

En effet, le département technique, à Berne, a revu tout le programme des deux catégories et a planifié le championnat pour... les 23 et 24 novembre, le 1er et le 8 décembre! Berne a ses raisons, bien sûr. Par cette programmation nouvelle, les clubs n'ont pas eu à composer avec les responsables des sélections pour des rencontres ayant lieu le mercredi, certes, mais envoyer sur des terrains gelés ou très gras, par des températures souvent hivernales, des juniors de 14 à 16 ans, n'est pas spécialement motivant ni raisonnable.

Neuchâtel et son responsable ont plié sous le joug! et ont préparé les deux sélections. Ils ont bénéficié de la compréhension de clubs qui ont mis des équipes à disposition pour les rencontres de préparation et surtout des terrains pour accueillir les adversaires. Par conséquent, si les conditions le permettent, Neuchâtel accueille Soleure, ce 23 novembre, à Boudry, avec la sélection III et à Colombier, avec la IV. Les deux rencontres auront lieu à 15 heures. Neuchâtel aura comme autres adversaires Zurich, Suisse nord-ouest et Genève. Les deux premières équipes seront qualifiées pour le tour final. (sp)

Cartes de visite:
Imprimerie
Courvoisier SA

Suite des informations
sportives ► 16

SPORTS

Le bilan en deuxième ligue neuchâteloise de football Bôle et Boudry nettement favoris



Le FC Bôle: 13 matchs, 9 victoires, 4 nuls et... 22 points. (Photo archives Schneider)

Comme à l'accoutumée, le championnat de 2e ligue de football entame sa pause hivernale avec le premier tour plus deux matchs du second tour d'accomplis.

Deux têtes de série se sont nettement dégagées de cette première partie de championnat: Bôle et Boudry.

Les ex-pensionnaires de 1ère ligue, puisque Bôle a joué en 1ère ligue lors de la saison 1982-83 et Boudry a été relégué en 1984, ont dominé de la tête et des épaules cet automne 1985.

Le choc au sommet entre Bôlois et Boudry s'est déroulé le 20 octobre à Champ-Rond et a tourné à l'avantage du FC Bôle (3-2) qui peut ainsi se vanter de terminer au 1er rang à la fin de cette année.

Boudry, qui a tout mis en œuvre pour participer aux finales d'ascension en 1ère ligue devrait pouvoir passer l'épaule au second tour. Mais rien ne sera facile pour l'équipe d'Alain Dubois. Non seulement, Bôle est toujours invaincu, mais Boudry se heurtera à des équipes qui vendront chèrement leur peau, puisque six d'entre elles sont concernées par une place de relégation. Etant donné que Superga, dernier avec 13 matchs et 4 points, est quasiment condamné à descendre en IIIe ligue, la 11e place (synonyme de relégation) devrait se jouer entre Saint-Imier, Hauterive, Etoile, Corcelles, les Geneveys-sur-Coffrane et Serrières, six formations qui se situent dans une fourchette de quatre points (de 12 à 8 points). Examinons dans l'ordre les 12 équipes par le détail.

BÔLE (13 MATCHS, 22 POINTS)

Quatre matchs nuls, 9 victoires, dont celle oh combien importante contre Boudry à domicile, deuxième attaque et deuxième défense, la troupe de Garcia respire la santé. Si les détracteurs des Bôlois prédisent généralement leur effondrement dès fin mars 1986 pour la reprise du championnat, rien pour l'in-

stant ne fait penser à pareille tournure. Sur son terrain exigu de Champ-Rond, Bôle n'a concédé que deux matchs nuls face à Marin (1-1) et Saint-Imier (0-0). Reste à savoir de quelle manière les «vert et blanc» se comporteront hors de leurs terres.

BOUDRY (13 MATCHS, 21 POINTS)

Une défaite à Etoile, une seconde défaite à Bôle et un remis face au solide Marin pour une réussite maximale à domicile, tel est le bilan du FC Boudry. Dauphin de Bôle, le club boudryen possède une balance de buts impressionnante. Au bénéfice certes d'une victoire fleuve contre Superga (12-0), Boudry possède de loin la meilleure attaque: 44 buts (soit 3,4 buts marqués par match en moyenne) et la meilleure défense: 8 buts reçus (soit 0,6 buts par match).

Boudry devra persévérer dans cette voie en évitant les nombreuses peaux de bananes qui jalonnent son parcours au deuxième tour et porter une attention toute particulière au choc au sommet, probablement décisif, qui opposera son équipe au FC Bôle sur La Forêt.

SAINT-BLAISE (12 MATCHS, 16 POINTS)

Avec une attaque relativement moyenne (20 buts marqués) pour une défense assez solide (14 buts encaissés),

Saint-Blaise a certainement perdu pas mal de plumes à cause de son formidable parcours en Coupe de Suisse. Ayant successivement éliminé Hauterive (aux pénalties après un résultat nul de 3 à 3 après prolongations), Flammatt (4-0) et Etoile Carouge (1-0) en 32e de finale, Saint-Blaise s'est vu logiquement éliminée par La Chaux-de-Fonds à La Charrière (8-0) en 16e de finale.

Les nombreux matchs en retard, la fatigue tant physique que psychique causée par la concentration investie dans la Coupe de Suisse ont probablement privé Saint-Blaise d'un rôle plus important dans ce championnat 1985-86.

MARIN (13 MATCHS, 16 POINTS)

Le néo-promu entraîné par Philippe Gerber joue un rôle intéressant. Relégué en 3e ligue en 1984, Marin a fait long feu dans cette catégorie de jeu. L'ex-entraîneur serriérois Gerber s'est chargé de reconduire rapidement (en une saison) le FC Marin en 2e ligue. Marin s'apprête à jouer les trouble-fête au deuxième tour. Les favoris devront s'en méfier. Tant Bôle que Boudry ont chacun déjà concédé le match nul au club de la Tène (Bôle-Marin: 1-1 et Marin-Boudry: 0-0).

CORTAILLOD (13 MATCHS, 15 POINTS)

Au prix d'une remontée spectaculaire, Cortaillod avait, lors du deuxième tour de la saison dernière, réussi à échapper à la relégation (les Carcouailles étaient 11e à mi-parcours). La troupe de José Ehrbar semble continuer sur sa lancée du printemps et rejoint les hauteurs du classement dont elle avait plutôt l'habitude ces dernières années. Cortaillod possède une bonne ligne d'attaque avec 30 réussites (3e), mais une défense assez fragile avec 25 buts reçus (8e).

SAINT-IMIER (13 MATCHS, 12 POINTS)

Avec Saint-Imier, on entre dans la catégorie des équipes menacées par la relégation. Certes, les Erguétiens possèdent actuellement quatre points d'avance sur l'avant-dernier Serrières, mais un accident peut vite arriver. Finaliste en 1984 contre Echallens, après un ultime barrage face à Hauterive pour le titre de champion de 2e ligue, l'équipe de Bernard Nussbaum se cherche dans cette édition 1985-86.

HAUTERIVE (13 MATCHS, 12 POINTS)

Premier ex-aequo en 1984 avec Saint-Imier, Serrières et Superga, Hauterive est rentré dans le rang la saison dernière tout en restant de temps à autre une équipe percutante (27.10.84: Hauterive-Superga: 7-2). Cette année, Hauterive a perdu un élément important. L'attaquant Frund, qui formait une sacrée paire avec Forney à la pointe de l'attaque, s'en est allé rejoindre le FC Marin. Tout comme Saint-Imier, Hauterive sera attentif à un éventuel retour de ses poursuivants.

ÉTOILE (12 MATCHS, 10 POINTS)

Les ambitions stelliennes visaient le haut de gamme. La déception doit être grande chez cette équipe qui regarde maintenant le bas du classement. L'équipe stelliennaise se situe pourtant sur un échelon dont elle a l'habitude. Une potion magique saura-t-elle sortir les Chaux-de-Fonniers de l'anonymat?

CORCELLES (13 MATCHS, 10 POINTS)

Le néo-promu a connu un drôle de parcours dans ce championnat. Les Corcellois ont tout d'abord débuté en force en engrangeant 5 points lors des trois premières parties. Puis, ce fut la fameuse expédition du Val-de-Ruz. Menant 3 à 0 à une demi-heure de la fin du match face aux Geneveys-sur-Coffrane, les hommes de Schenevey se sont écroulés en s'inclinant finalement 4 à 3!

Après trois nouveaux points lors des trois rencontres suivantes, survenait une période de vaches maigres où en six matchs, deux points seulement tombaient dans l'escarcelle corcelloise. De quoi provoquer bien des soucis à l'entraîneur Pierre-Alain Schenevey pour la suite des opérations.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE (13 MATCHS, 8 POINTS)

Profitant de l'ascension de Colombier en 1er ligue, les Geneveys avaient battu dans un match de barrage un peu fou (4 à 3 après prolongations) les Subiérieurs de Comète. Ainsi, après leur relégation de 1984, les Geneveys réintégraient la IIe ligue.

Mais tout n'est pas rose pour l'équipe de Pierre-André Magne qui devra cravacher ferme pour distancer ses rivaux directs et ainsi ne pas reprendre l'ascenseur qui l'avait menée à l'étage 2e ligue.

SERRIÈRES (13 MATCHS, 8 POINTS)

Une fin de saison 1984-85 catastrophique, un nouvel entraîneur (Patrice Humpal) pour succéder à Branko Rezar. La démission d'Humpal qui cède sa place à Max Fritsche ex-entraîneur du FC Boudry, la chute est dure pour Serrières qui nous avait habitués à jouer les terreurs en 2e ligue (1er ex-aequo en 1984). Ce changement d'entraîneur pourrait faire office de défilé chez cette équipe qui possède un très bon potentiel et un fond de jeu intéressant. Serrières a la 5e attaque du groupe, néanmoins, sa défense est perméable (la moins bonne avec 37 buts encaissés).

SUPERGA (13 MATCHS, 4 POINTS)

C'est certainement l'effondrement le plus spectaculaire auquel on ait assisté ces dernières années. Encore en 1ère ligue en 1983, les Italo-Chaux-de-Fonniers préparent, à moins d'une remontée digne de Cortaillod l'année passée leur descente en 3e ligue. Quand on pense que Superga terminait au 1er rang ex-aequo en 1984, on s'étonne fortement des performances des Chaux-de-Fonniers. Il reste maintenant à Superga à retrouver une identité qui lui a fait cruellement défaut au premier tour.

Frédéric Dubois

Le classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bôle	13	9	4	0	35-14	22
2. Boudry	13	10	1	2	44-8	21
3. Saint-Blaise	13	7	4	2	21-14	18
4. Marin	13	6	4	3	26-22	16
5. Cortaillod	13	7	1	5	30-25	15
6. Saint-Imier	13	5	2	6	20-20	12
7. Hauterive	13	5	2	6	17-20	12
8. Corcelles	13	3	4	6	15-24	10
9. Etoile	13	3	4	6	17-27	10
10. Gen.s/Coffr.	13	3	2	8	17-27	8
11. Serrières	13	3	2	8	21-37	8
12. Superga	13	1	2	10	11-36	4

Le comité de la LN

On prend les mêmes...

La Ligue nationale a procédé à Berne à la constitution de son comité pour la période 1985-1987. Toujours placé sous la direction de Freddy Rumo, il se présente ainsi:

Président: Freddy Rumo (La Chaux-de-Fonds); vice-président: Ernst Bär (Wettingen); trésorier: Silvio Ferrari (Granges); membres: Jacques Gobet (Bulle), Ernest Ludin (Vevey), Bruno Michaud (Bâle), Ferdinand Schmutz (Berne), Giangiorgio Spiess (Lugano), Gabriel Troillet (Monthey). (si)

Championnat des espoirs

Le classement du trophée fair-play du championnat des espoirs est le suivant au 20 novembre:

1. Bâle 2,0; 2. Lausanne et Sion 3,0; 4. Neuchâtel Xamax 3,5; 5. Baden 4,5; 6. Servette 5,0; 7. La Chaux-de-Fonds 5,5; 8. Lucerne 9,0; 9. Saint-Gall 10,0; 10. Vevey 13,5; 11. Young Boys 14,0; 12. Granges 15,5; 13. Grasshoppers 17,5; 14. Zurich 18,0; 15. Wettingen et Aarau 20,0. (si)

M

mystère



Quel est le prénom et le nom de cette athlète helvétique qui est en train de s'illustrer au tournoi féminin de tennis de Sydney en se qualifiant pour les quarts de finale?

En inscrivant la réponse exacte sur le talon-réponse ci-dessous et en le collant sur une carte postale adressée à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

jusqu'à dimanche à minuit dernier délai, vous participerez au tirage au sort de notre nouveau grand concours.

Le gagnant qui sera ainsi désigné affrontera mercredi prochain peut-être, dans les colonnes de L'IMPARTIAL, un sportif d'élite. Tous deux devront tenter de pronostiquer la colonne exacte du Sport-Toto. Celui qui obtiendra le plus grand nombre de points sera automatiquement qualifié pour la semaine suivante. Le meilleur lecteur-pronostiqueur au cours des six prochains mois se verra offrir un magnifique voyage à l'étranger.

Dans votre talon-réponse, n'oubliez pas de mentionner votre adresse et le numéro de téléphone où nous pourrions vous atteindre lundi entre 12 et 13 heures.

Même si la chance ne vous sourit pas cette semaine, votre carte postale participera au tirage au sort de notre grand concours annuel de fidélité.

Ne vous découragez pas et participez nombreux!

✂

Talon-réponse à découper et à expédier avant dimanche à minuit à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

Personnage reconnu:

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Téléphone:

Inter de Milan L'entraîneur fait ses valises!

L'entraîneur de l'Inter de Milan, Ilario Castagner, a été limogé par le président Ernesto Pellegrini, qui a décidé de confier la direction de l'équipe à l'ancien ailier gauche international Mario Corso, responsable du secteur juniors du grand club milanais. Cette décision, à trois jours du match capital de championnat qui doit opposer, dimanche, l'Inter à la Juventus, n'est pas sans surprendre.

Certes, les résultats de l'Inter (troisième à cinq points de la Juve), qui partait avec le rôle de favori numéro un dans la course au Scudetto, ne plaident pas en faveur de Castagner, à qui les spécialistes semblent reprocher une conduite de jeu peu en rapport avec les possibilités de son équipe. Il n'en reste pas moins que personne, parmi les spécialistes, n'aurait osé songer un seul instant à un possible limogement de Castagner, à la veille du choc décisif de San Siro. (si)

Football sans frontières

RFA

15e JOURNÉE

Leverkusen - Bayern Munich	1-2
Kaiserslautern - Schalke 04	0-0
Mönchengladbach - Brême	1-2
Dortmund - Stuttgart	2-0
Mannheim - Hambourg	0-1
Francfort - Hannover	1-3
Nuremberg - Uerdingen	1-2
Düsseldorf - Cologne	1-3
Bochum - Sarrebrück	3-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. W. Brême	15	10	3	2	43-24	23
2. Mönchengl.	15	8	4	3	33-20	20
3. Munich	15	9	2	4	27-15	20
4. Hambourg	15	8	3	4	26-13	19
5. Leverkusen	15	6	5	4	30-21	17
6. Bochum	15	8	1	6	33-25	17
7. Stuttgart	15	7	2	6	28-22	16
8. Mannheim	15	6	4	5	27-22	16
9. Cologne	15	5	6	4	25-24	16
10. Kaiserslaut.	15	6	3	6	21-20	15
11. Uerdingen	15	6	3	6	24-38	15
12. Schalke 04	15	5	4	6	20-22	14
13. B. Dortmund	15	4	4	7	23-32	12
14. Hanovre	15	4	4	7	25-41	12
15. Sarrebrück	15	3	5	7	19-27	11
16. E. Francfort	15	2	7	6	13-25	11
17. Nuremberg	15	3	2	10	20-29	8
18. F. Düsseldorf	15	3	2	10	22-39	8

A Dundee Un joueur suspendu

Dundee United sera privé de son défenseur titulaire Jim Holt pour affronter Neuchâtel Xamax, mercredi prochain, en 8e de finale aller de la Coupe de l'UEFA. Frappé d'un deuxième avertissement au tour précédent face à Vardar Skoplje, Holt sera en effet suspendu. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Grâce à l'ordinateur L'homme à nu

On va parler cobol interactif, fortran ou basic à la récré.

L'école met les doigts de ses élèves sur claviers, le nez dans l'écran. L'ordinateur est le plus merveilleux des appareils. Il leur permet de jouer, dessiner, faire de la musique, les devoirs, et d'épater les parents, appartenant à la génération dépassée.

Pour rester dans la course, la ville de La Chaux-de-Fonds a choisi d'initier ses élèves à l'informatique. Utiliser ses avantages, sans succomber aux chants des ordina-sirènes.

L'ordinateur est appelé à donner son rythme à l'industrie, qui s'est longtemps plainte de manquer de main d'œuvre qualifiée dans le domaine. Il fera vite partie du mobilier d'appartement. Deux bonnes raisons pour le mettre à l'école.

L'informatique est à sa juste place sur les bancs d'école pour une double leçon. D'abord pour permettre aux élèves de maîtriser une espèce d'outil universel de demain. Ensuite pour leur apprendre à considérer l'ordinateur pour ce qu'il est, une machine au service de l'homme. Pas un monstre, tant que l'on saura s'entourer de valeurs humanistes et sociales.

Aux Etats-Unis, le clavier et son écran ont déjà largement franchi le seuil des appartements. A cause des gosses, dont l'ordinateur devient le jeu et le prof, grâce aux programmes d'enseignement répandus sur le marché. Les parents essaient de voir à quoi ça peut servir. Ils pianotent leur carnet d'adresses et quelques factures.

Petit dernier dans les ménages US l'ordinateur a fait une irruption rapide dans les bureaux. Trop précipitée peut-être pour être maîtrisée. L'informatique a répandu le travail à domicile, chacun chez soi derrière sa console. Une évolution qui permet aux employeurs de négliger toute une série d'acquis sociaux. Les syndicats ont lancé un pavé dans l'écran.

Régression sociale. Vie cloisonnée. Société décharnée. L'ordinateur responsable de ces maux? C'est le logiciel des esprits qui simplifient les relations de cause à effet. Dont le romantisme s'accommode mal de ces machines.

Car l'ordinateur a, plus que toutes les autres peut-être, cette qualité: il met l'homme face à lui-même. Qui sait s'il ne le regarde pas évoluer, à l'abri de son écran. Si une erreur apparaît dans le programme, elle y a été mise par l'homme. Si la société prend tel virage, c'est encore parce que l'homme le veut bien.

Parce que, simplement, l'ordinateur ne prend pas d'initiative.

Patrick FISCHER

● Lire également en page 19.

Le Locle Projet d'un motel et d'un dancing au Verger

● LIRE EN PAGE 20

Bientôt en Cour d'assises neuchâteloise Le meurtrier tranquille

- Je ne sais même pas si j'avais l'intention de tuer. Je ne conteste pas: je ne sais pas. Ça s'est passé tellement vite...

Serge Bernasconi, 37 ans, qui comparait hier en audience préliminaire de la Cour d'assises devant le seul président Ph. Aubert, a l'air de se mouvoir dans son propre cas comme s'il flottait à quelques centimètres de ses baskets. Une espèce de bonne volonté polie mais de grande indifférence au fond.

Il ne conteste pas avoir, comme le rappelle l'acte d'accusation, «Auvernier, le jeudi 25 avril 1985, tué intentionnellement Eric Dubois dit Bonclaud, tirant plusieurs coups de

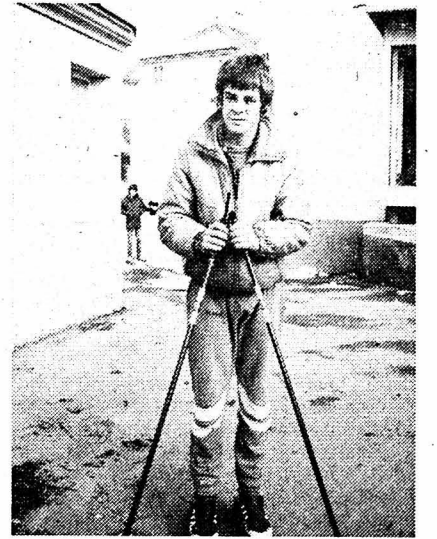
feu au moyen d'un Parabellum 9 mm atteignant sa victime au crâne et au thorax». Il se demande seulement si «intentionnellement» est bien le mot. Un peu à la manière d'un élève en analyse de texte.

On comprend mieux, déjà, à sentir cette sorte d'absence, à voir cet homme tout lisse dirait-on, le comportement de meurtrier tranquille qu'il a pu afficher. Tuant au cours d'une brève querelle le compagnon de sa mère, avec lesquels il vivait depuis douze ans une relation houleuse. Buvant le thé avec sa mère devant le corps. Puis prévenant et renseignant la police et la justice avec l'apparente sérénité du destin, ou du devoir, accompli...

L'intention: dans ce meurtre sim-

ple «techniquement», mais à l'arrière-fond volcanique, ce sera l'enjeu de l'audience qu'y consacra le 20 décembre prochain la Cour d'assises. Un expert psychiatrique devra aider la justice à saisir, si possible, les méandres de son mécanisme. Même si le meurtrier, sans travail depuis longtemps, vivant dans un climat psychique dégradé, ne paraît pas accorder grande importance aux chiffres. Ceux des articles du Code pénal (111: meurtre simple; 112: assassinat - prémédité - ou 113: meurtre par passion) qui seront finalement retenus comme correspondant à son action. Et ceux des années plus ou moins nombreuses de détention qu'ils lui vaudront.

MHK



Q

quidam

L'absence de neige oblige les fondeurs à s'entraîner sur skis à roulettes. C'est ce que fait José Boillat des Breuleux, en attendant le commencement des compétitions hivernales.

Né en 1972, José est un jeune sportif, bien bâti, qui fait partie des cadres du Giron jurassien, avec lequel il a participé à des camps d'entraînement à Charmey et Couvet. Son aîné Jean-Philippe Marchon s'occupe particulièrement de lui.

Si le ski de fond est son sport de prédilection, l'été, on peut le voir parcourir les routes sur son vélo de course, ou sillonner les bois en tous sens. Certes, son palmarès n'est pas encore très fourni (quatrième à La Brévine, deuxième sur 7 km. 500 dans son village); mais le sérieux avec lequel il s'entraîne devrait tôt ou tard porter ses fruits.

Comme tous les jeunes de son âge, il aime la musique pop, en particulier le hard-rock qu'il écoute, haut-parleurs à fond, faisant par là même pester son père.

Sa scolarité terminée, José Boillat espère trouver une place d'apprenti-magasin pour ensuite entrer aux PTT en tant qu'installateur extérieur.

(texte et photo ac)

B

bonne nouvelle

Le « Jean-Louis » neuchâtelois

Le Salon-expo du Port à Neuchâtel, a son concours de dégustation, organisé par l'Office des vins de Neuchâtel. A peine moins important que le «Jean-Louis» du Comptoir de Lausanne: cette année 555 personnes y ont participé. Un succès grandissant: en 1984, on en comptait 60 de moins.

Sur ces 555 réponses, 146 étaient exactes. Les 27 premiers recevront un prix. C'est la question subsidiaire qui les a départagés: quel était le poids en kilos de la récolte du vignoble neuchâtelois? Réponse: 5.508.800 kilos.

On peut citer tout de même les trois premiers: Christian Veuve, de Neuchâtel, Philippe Coste, d'Auvernier - qui ne sera pas récompensé puisque lié à la profession - et une Chaux-de-Fornière, Mme Angèle Bubloz, qui a réussi une belle performance. (ao)

S

sommaire

LE LOCLE. - Les mesures d'hiver sont en vigueur.

PAGE 20

TRIBUNAL DE NEUCHÂTEL.
- Une ombre plane.

PAGE 24

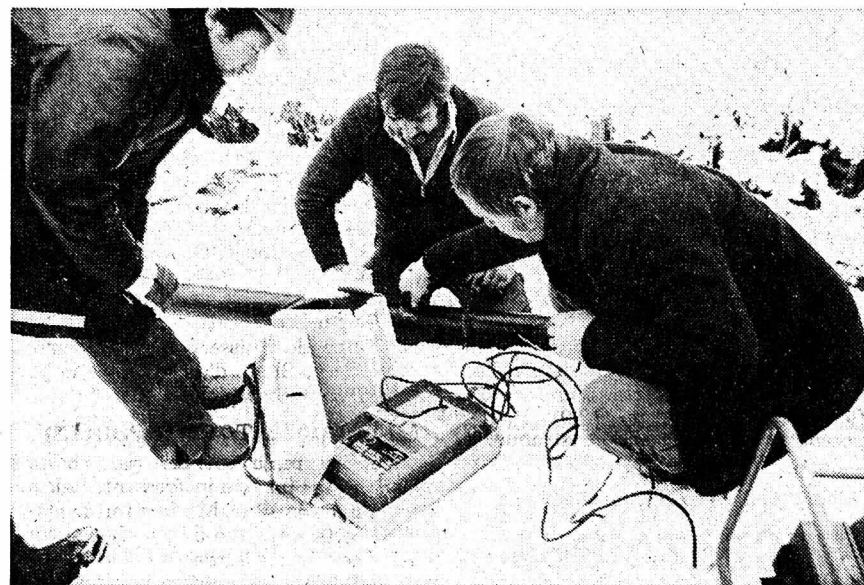
L'eau de Saint-Imier pour Chézard-Saint-Martin Un tuyau pour la soif

L'alimentation en eau de la commune de Chézard-Saint-Martin, dans le Val-de-Ruz, étant devenue plus que précaire en raison de la très importante baisse des nappes phréatiques et artésiennes qui ne sont plus alimentées depuis des mois, il a fallu se résoudre à employer les grands moyens, les communes voisines ne garantissant plus pour très longtemps l'apport indispensable du précieux liquide aux quelques 1221 habitants concernés.

Il est vrai aussi que ce n'est de loin pas la seule commune de cette partie du Vallon à être alimentée par les pompages de Cernier et Fontainemelon.

Les autorités ont donc décidé de tirer une conduite depuis un des deux hydrants de Derrière-Pertuis, alimentés par le réseau du Syndicat de La Joux-du-Plâne qui est relié à celui de Saint-Imier, jusqu'à leur station de pompage sise derrière le restaurant de Pertuis, soit sur une distance de 1 km. 300 environ.

Six hommes astreints à la protection civile, sous la direction du chef local M. Charles Veuve, ainsi que les employés de la commune ont commencé hier, dans des conditions hivernales, l'établissement de cette conduite de secours qui traversera champs et forêts. Les tuyaux de polyéthylène emprunteront la voie la plus directe, et il a fallu préparer le terrain en creusant des tranchées au passage des routes et démonter des murs de pierres. On avait même imaginé faire passer ces tuyaux par un collecteur déjà



Les conduites sont assemblées par soudure thermique. (Photo Impar - ms)

existant, mais la pente n'était pas suffisante. Ces travaux se poursuivront aujourd'hui.

A noter que ces tuyaux très résistants sont assemblés par soudure thermique, ce qui les rend parfaitement étanches. A souligner aussi que les hommes de la protection civile ont été choisis en fonction de leur disponibilité puis convoqués officiellement par ordre de marche.

Si les effets de la pénurie d'eau devaient s'aggraver encore, la commune de Chézard pourrait éventuellement, grâce à la sécurité de cette alimentation en

construction, fournir de l'eau à ceux qui lui en cèdent aujourd'hui. Tout cela dans l'attente impatiente de la reconstruction du réseau d'eau dans cette partie du Val-de-Ruz qui en a «bavé» cette année...

M. S.

Prolongement de la ligne CJ Le soutien des cheminots suisses

La Fédération suisse des cheminots, qui regroupe quelque 57.800 membres, apportent son soutien enthousiaste au prolongement de la ligne CJ de Govelier à Delémont.

Réuni pour deux jours à Delémont, son comité fédératif présidé par le conseiller national Jean Clivat a réaffirmé son soutien au projet «Rail 2000» et salué l'ouverture de négociation sur la flexibilité de la retraite.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 29

Hier matin, dans les gorges de l'Areuse Court-circuit et train bloqué

Hier matin, vers 5 h. 20, dans le dernier tunnel de la ligne Neuchâtel - Les Verrières, juste avant Noiraigue, le câble porteur de la ligne de contact s'est sectionné. Court-circuit entre le fil et la voûte du tunnel. Train bloqué.

Ceux qui se rendent chaque matin à Neuchâtel pour leur travail et les passa-

gers du train de nuit Berne - Paris ont été transportés en bus depuis Travers.

Pendant ce temps, l'équipe de la ligne de contact de la sous-station de Neuchâtel a réparé les dégâts. Vers dix heures, le trafic normal était rétabli. (jjc)

● LIRE EN PAGE 27



Les restes du câble porteur. Sectionné par le court-circuit... (Photo Impar-Charrère)

Parlons des voies insondables de l'anatomie humaine. Elle réserve des surprises renversantes. Le corps a ses raisons, voyez-vous, mais pas celles que vous pensez!

Plus inattendues. Tout de même.

L'autre jour à la pharmacie. Il demande: «J'aimerais un remède de cheval contre le mal de gorge». Sans sourciller, la dame qui porte blouse blanche répliqua: «J'ai ce qu'il vous faut... Un suppositoires».

Croyant s'être mal fait comprendre le client pose la question de savoir si le médicament prescrit ne serait pas plus efficace agissant au travers de la zone sinistrée. Oublier ça, fermer les yeux, ça passe par le sang, lui apprit-on.

Bon sens, mais c'est bien sûr. C'est soigner un bout par l'autre (à entendre certains, on se demande duquel ils articulent). C'est prendre tare pour bare. Et, comme disait l'autre, on soigne bien les hémorroïdes avec des tablettes.

Morale de l'ordonnance. On est tous le roi de pique. Une tête-bêche à soi tout seul.

PF

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., me jusqu'à 20 h., expo peintures de Roger Montandon.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo peintres français et allemand, 1890-1930, 14-18 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo Daniel Humair, 16-20 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire des Mèlèzes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
 Club 55: Dancing-Attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-Dancing-Attractions.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.
Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie, ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 23 34 15 et (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Mask.
 Couvet, Vieux-Collège: 20 h., «Pérou», conf. Connaissance du Monde.
 Môtiers, Château: expo dessins d'adolescents, 10-23 h.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.

Val-de-Ruz

Les Geneveys-sur-Coffrane: semaine campagnarde, 18-23 h.
 Savagnier, Ateliers Sylvagnins: expo artisanale, me, 14-18 h., sa-di, 10-18 h.
 Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Marche à l'ombre. La Grange: 20 h. 30, «La prose du Transsibérien», de B. Cendrars, théâtre.
 Cellier de Marianne: expo peintures de Francis Maire, ve-sa, 16-21 h., di, 14-18 h.
 Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
 Biblioth. Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu au ve 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.
 Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
 L'oiseau bleu: bar-dancing, ve-sa, 21-2 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing, sauf di.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18, Garderie ve, 14-17 h.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Montagnes neuchâtelaises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

● communiqué

Eglise Evang. Libre: La Bretagne passe pour être une terre difficile à évangéliser. Il s'y passe pourtant des choses réjouissantes. Le pasteur Jim Percy, après avoir été à Lourdes, travaille depuis plusieurs années à Brest. Il nous parlera demain soir des conquêtes de l'Évangile en terre bretonne.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Université, salle C 47: 15 h. 15, soutenance de thèse, J.-P. Reding.
 Salle Pommier: 20 h. 30, «Hello Joseph», théâtre, par Yves Hunstad.
 Plateau Libre: 22 h., Marche commune, jazz-rock.
 Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo «Temps perdu, temps retrouvés».

AVIS URGENTS

Demain samedi de 16 à 19 h.
 Vernissage de l'exposition
SUZANNE AUBER
 en présence de l'artiste
 GALERIE DITESHEIM
 8, rue du Château - Neuchâtel
 Tél. 038/24.57.00 31126

jeunesse 85



23 novembre 1985
 Boudry
 Salle de spectacle, à 17 h.

Débat avec Edouard Brunner
 Secrétaire d'Etat
 Hubert Raymond
 Conseiller aux Etats

Soirée disco dès 20 h. 45

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Restaurant de la Place: 21 h., concert VDR Stompers, jazz.
 CCL: expo Monique Félix, livres pour enfants, lu-je, 14-17 h.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 30, Police Academy 2.
 Restaurant de l'Union: 20 h., projections films.
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Tavannes Watch: expo peintures et sculptures de F. Giauque, A. Holy, G. Schneider, me, sa, 14-19 h., je, ve, 17-21 h., di, 10-12 h., 14-18 h.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Rambo 2.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Missing in action; 23 h., Marilyn my love.
 Galerie Club beaux-arts: expo F.-A. Holzer et G. Basas, ma-ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 14-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Galerie UBS: expo aquarelles de Pia Gramm.
 Galerie Michel: expo Franz Plüss, lu, ma, ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-22 h.

La boîte à images: expo photos de Francis Boillat, me, ve, 15-18 h., sa, 9-12 h.
 Photoforum Pasquart: expo Marco Pao-luzzo et Peter Schreyer, 15-19 h.
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, 22 h. 30, La chasse sanglante.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, P.R.O.F.S.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Sex mit 17.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Partir revenir.
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, 22 h. 30, Dent pour dent.
 Métro: 19 h. 50, Nack und Zerfleischt; Gewalt sind wir.
 Palace: 15 h., 17 h., 15, 20 h. 15, Kommando Leopold.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, 22 h. 45, La forêt d'émeraude; 17 h. 45, Le milieu du monde.
 Studio: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Micki et Maude.

● communiqué

Match au loto: de la fanfare de Corgémont, ve, 22 novembre dès 20 h. 15, à la halle de gymnastique de Corgémont.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main-Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Le meilleur de la vie.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h. 30, Birdy.
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h., La route des Indes.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Le moment de vérité.
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.
 Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, ☎ 22 11 12.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.

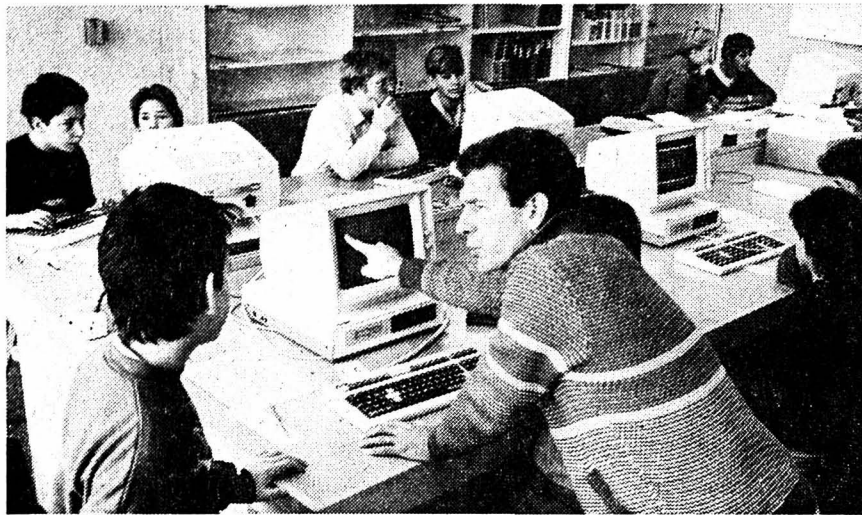
Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Antarctica; 23 h., film x.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, La forêt d'émeraude; 23 h., Ilsa gardienne du harem des rois.
 Musée; (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.
 Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Rester dans la course L'informatique sur les bancs d'école



Les premiers pas passent par le dessin sur écran. Plus tard l'ordinateur servira à l'usinage sur machines à commandes numériques. (Photos Impar-Gerber)

Cap sur l'informatique. Les écoles de la ville ont été richement dotées du matériel adéquat. Dans les salles de classe, l'ordinateur fait bientôt partie des meubles, la règle à calcul mise au clou, comme un tableau ancien. Pari sur l'avenir. «La ville ne voulait pas rater cette entrée vers les technologies et les industries nouvelles», affirme M. Matthey, président de la commune et chef de l'Instruction publique. Effort concrétisé par un investissement s'élevant durant ces deux dernières années à 1,2 million de francs, montant largement couvert par les subventions cantonale et fédérale. Entouré des directeurs des écoles, M. Matthey conviait hier la presse pour faire part de la mise sur pied, dans le cursus scolaire prolongé par la formation professionnelle, d'une filière informatique cohérente.

La prudence reste de mise. Les dirigeants des écoles ne veulent pas céder au tout à l'ordinateur. Elles entendent échapper au dogmatisme. Une position résumée par M. Matthey: «La formation en informatique ne doit pas sacrifier les valeurs humanistes. Le but est de démystifier l'ordinateur, de lui donner la place qui lui revient parmi les autres disciplines. Non au détriment d'elles».

L'informatique requiert de gros investissements, pour un matériel rapidement hors course. La durée d'amortissement des ordinateurs est estimée aujourd'hui à sept ans. Pour M. Delémont, directeur de l'Ecole de commerce, «lorsqu'on arrête son choix, les appareils sont déjà dépassés». D'où une adaptation de l'enseignement permettant une utilisation maximale de ces appareils.

«Par l'introduction de l'enseignement alterné à l'Ecole technique, le matériel est utilisé à 100%. Les salles sont mêmes libérées le samedi matin et mises à disposition des gens de l'industrie», explique M. Matthey.

Filière cohérente. Les étapes chronologiques.

Ecole primaire. - Pas question de doter les classes d'ordinateurs. Pour son directeur, M. Kohler, «la réflexion doit précéder toute initiative». Des expériences ont été tentées avec des calculatrices de poche, mais il n'a pas été jugé nécessaire de la généraliser.

Les intentions sont d'amener l'enfant à apprivoiser la machine à travers des jeux et des programmes scolaires.

Ecole secondaire. - Pas de cours réguliers d'informatique. La calculatrice a remplacé la règle à calcul. L'enseigne-

ment porte sur la sensibilisation des élèves aux choses de l'informatique: graphisme et traitement de texte.

Le parc est constitué de 24 appareils. Plus de la moitié du corps enseignant y a déjà touché. Les ordinateurs permettent aussi, affirme le directeur, M. Regazzoni, d'offrir des ACO aux deuxième et quatrième années et de mettre sur pied un atelier entre midi et quatorze heures. Succès sans appel. Ils étaient 340 à s'inscrire aux ACO. Seuls 150 peuvent participer. Dans un proche avenir, l'informatique devrait apparaître comme discipline de fin de scolarité.

Ecole de commerce. - Dans le cadre normal des études, l'école dispense une culture en informatique, de nombreuses filières de formation existant ensuite dans le canton tant pour l'option technique que commerciale. La section maturité met l'accent sur l'aspect logique, la section diplôme sur la manipulation. D'après M. Delémont, «l'élément programmation est appelé à disparaître au profit de l'analyse et de la manipulation». On étudie l'opportunité d'élever l'informatique au rang de discipline principale en maturité.

L'Ecole de commerce offre également une formation aux classes de secrétariat et, pour la première année, des cours à plein temps de programmeur-analyste, à raison de 24 heures hebdomadaires pendant un an. Une formation débouchant, comme celle destinée aux personnes en emploi, à l'obtention d'un brevet cantonal.

Ecole technique. - restructurée et renflouée d'un crédit de 3,25 millions de francs, l'Ecole technique a mis l'accent



sur l'informatique, sa fonction prioritaire étant la programmation de l'usinage pour les machines à commande numérique.

Directeur du CPJN, M. Steinmann précise que «l'école ne va pas former des informaticiens, mais utiliser l'informatique». Et de poursuivre: «S'il lui facilite son travail, l'ordinateur ne remplace pas un bon constructeur ou un bon mécanicien». Dessin assisté et étude des langages sont les deux autres tâches de l'informatique dans cette école. Une option est à l'étude, concernant la formation de techniciens en mécanique et en microtechnique, avec une spécialité en informatique.

Centre de l'Abeille. - L'informatique occupera vingt périodes prises sur la culture générale dès la rentrée 1986 dans les arts et métiers et la couture. Aux arts appliqués et formations paramédicale et sociale, les cours sur ordinateurs sont obligatoires. Analyses d'images synthétiques pour les premiers, écriture de programmes pour les seconds.

L'ensemble de cette filière doit permettre aux élèves de se familiariser avec les ordinateurs, voire d'utiliser ses services. Pas question à ce stade de formation spécifique sur ordinateur. Mais plutôt d'apprendre à se servir d'un outil qui, demain, sera aussi banal qu'une télévision dans son paysage quotidien.

PF

● Lire également le «Regard»

Portes ouvertes sur l'Ecole technique

L'Ecole technique, c'est l'ancien Technicum. Suite à la restructuration votée par le Grand Conseil, elle regroupe les Ecoles d'horlogerie et de microtechnique et les Ecoles de mécanique des deux villes du Haut. Restructuration, rééquipement et coups de pinçeau lui donne une allure neuve.

Les portes sont ouvertes aujourd'hui vendredi entre 19 h. 15 et 21 h. 45 et demain de 8 h. 30 à 11 h. 30.

L'occasion pour le public de voir à l'œuvre les nouvelles machines à commande numérique et le complexe informatique. Très spectaculaire, l'imprimante qui peut tirer des traits à une vitesse maximale de 30 km./h.

L'occasion aussi pour les élèves en fin de scolarité de se rendre compte que les métiers de la mécanique ne sont plus attachés de cambouis. Mécanicien est presque une profession qu'on peut exercer dans le salon. (pf)

Les gagnants du Concours «Modhac 1985»

Le concours «Modhac 1985», organisé par «L'Impartial», le CID (Commerce indépendant de détail) et le comité de Modhac est arrivé à une heureuse conclusion avant hier. Le tirage au sort a eu lieu mercredi 20. Les participants (plus de 2000) devaient répondre à trois questions et les coupons qui comportaient trois réponses exactes participaient au tirage au sort. Les prix ont été offerts par le CID, le comité de Modhac et «L'Impartial». Voici la liste des gagnants qui ont déjà été avertis personnellement. (Imp)

LES GAGNANTS

1er prix, M. Richard Robert, Mèlèzes 34, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un vol sur les Alpes pour 2 personnes au départ de l'aérodrome des Eplatures.

2e prix, Mme Geneviève Glenk, Crêtets 141, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 200 francs.

3e prix, Mme Danielle Beuchat, Confédération 25, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 100 francs.

4e prix, Mme Carmela Costanza, Parc 81, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 75 francs.

5e prix, Mme Malou Meyer, Primevères 9, 2400 Le Locle gagne un bon d'achat CID de 50 francs.

6e prix, M. Jean-M. Gacon, rue de la Vigne 3, 2311 Biaufond gagne un bon d'achat CID de 25 francs.

7e prix, Mme Gilberte Lobsiger, Forges 9, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 25 francs.

8e prix, Mme Karine Gremaud, Etoile 1, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 25 francs.

9e prix, Mme Madeleine Graber, Couvent 34, 2300 La Chaux-de-Fonds gagne un bon d'achat CID de 25 francs.

10e prix, Mme Nicole Pizzolti, Combe d'Or, 2113 Boveresse gagne un bon d'achat CID de 25 francs.



De gauche à droite, M. Grüning du comité de Modhac, M. Aellen, responsable de la promotion et Mlle Huguenin, secrétaire, tous deux de «L'Impartial» et M. François Mottier, président du CID pour le district de La Chaux-de-Fonds. (Photo Impar-Gerber)

Les journalistes suisses tiennent aujourd'hui leur assemblée des délégués

C'est aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds que les délégués de la Fédération suisse des journalistes tiennent leurs assises. Les débats qui se dérouleront à la Salle communale de la Maison du Peuple seront présidés par Mme Marianne Wenk (24 Heures). L'ordre du jour est statutaire avec un rapport présidentiel, les comptes, le budget, l'élection du Conseil de la presse et du président de ce conseil et la prévoyance sociale. Autre point important pour les journalistes romands: l'éventuelle dénonciation de la Convention collective.

Avant le repas, le Conseil communal, représenté par M. Francis Matthey, offrira un vin d'honneur.

Enfin, cet après-midi, le colonel commandant de corps Roger Mabillard, chef de l'Instruction, s'expliquera devant les journalistes qu'il avait qualifié cet été d'adversaires. (Imp)

cela va se passer

Demande de témoins

Hier vers 15 h. 30 une auto de marque Peugeot 205 GTI de couleur blanche circulait sur la rue de Pouillerel en direction sud avec l'intention d'emprunter l'avenue Léopold-Robert en direction centre ville a glissé sur la chaussée enneigée alors qu'elle bifurquait à gauche sur l'artère sud et a heurté successivement deux autos de marque Volvo 244 et VW Passat stationnées sur le bord droit de ladite avenue. Ce conducteur ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Au Centre de rencontre: l'Afrique jour et nuit

Grande fête Afrique, de midi à minuit samedi 23 novembre au Centre de rencontre. De 12 à 18 heures au programme: conférence organisée par le mouvement anti-apartheid de Suisse avec film, vidéo et diapos, démonstration de danse africaine, un témoignage: «Islam et christianisme», etc. Dès 19 heures, soirée dansante avec deux orchestres, Afro-disco. Bar et restauration, gastronomie tropicale. Garderie d'enfants gratuite. (comm)

Les concerts à domicile

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel à La Sombaille

Dans le cadre de sa politique de décentralisation, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, ensemble professionnel, a donné jeudi après-midi un concert au

Home médicalisé de La Sombaille, sous le patronage de notre journal.

La réputation internationale de cet ensemble, le dynamisme de son chef Jan Dobrzewski, la valeur des solistes et la qualité des œuvres, Mendelssohn, Britten, ont réjoui les pensionnaires de la maison, qui ont partagé avec les interprètes une heure et demie musicale d'un très haut niveau.

(Imp - photo Impar - Gerber)

PATRONAGE
L'IMPARTIAL

la voix
d'une région



Musique des cimes et de l'esprit

Fin de l'intégrale Jean-S. Bach

Ainsi donc l'intégrale de l'œuvre pour orgue de Jean-S. Bach, proposée par la Société des concerts d'orgue, s'est terminée dimanche à la Salle de musique, par les Dix chorals d'après le catéchisme de Luther, grandes versions.

Un tel groupement d'œuvres présente des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, celui qui résulte d'une première audition. C'est probablement la première fois que l'on entendait à La Chaux-de-Fonds ces pages avec chorale. La Chorale Fallier, mentionnons-la tout de suite, placée sous la direction de John Mortimer, s'est montrée digne partenaire de l'organiste. On voit encore la ressource qui nous est offerte d'observer le jeu claveciniste suggéré par l'écriture. De plus l'exécution nous donne le point de vue de l'un des meilleurs organistes - Philippe Laubscher - dans la tendance de l'authenticité

classique et de la rigueur de style. Elle nous fait voir l'écheveau polyphonique, la claire intelligence avec laquelle Bach ne cesse de gouverner son univers intérieur. D'ailleurs le plus frappant dans ces pages, est probablement le besoin de Bach d'aller toujours plus loin dans la perfection de son œuvre.

Parmi les inconvénients, l'écriture d'une telle subtilité contrapuntique, de recherches rythmiques, n'est finalement accessible qu'à un petit nombre de spécialistes. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas exécuter ces chorals, mais peut-être en répartir l'exécution sur plusieurs concerts. D'ailleurs ces partitions, celles de l'orgue, sont tout aussi intéressantes à lire, simplement, qu'à entendre, tant la recherche contrapuntique est poussée, celle-ci apparaît mieux encore à l'œil qu'à l'oreille.

Ainsi donc le sublime monument de

Bach aura connu cette année une approche digne et belle. Cette production, née en un demi-siècle environ, constitue, on le sait, l'alpha et l'oméga du génie de l'instrument.

On se rappelle la méridionale version de René Saorgin, la vivante sérénité d'André Luy, le romantisme de Hans Vollenweider, le symbolisme profond de Ludger Lohmann, l'équilibre, le classicisme de Philippe Laubscher.

L'immense récit de Bach est si riche d'intentions, si plein de musique, si difficile à maintenir sur les sommets, qu'il stimule incomparablement l'interprétation.

D. de C.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 31

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Du nouveau à l'est de la ville

Projet d'un motel et d'un dancing au Verger

Un nouveau dancing au Locle... Le projet est dans l'air! L'actuel gérant du «Dragon d'Or», Rolf Revilloud, envisage en effet de construire un dancing et un motel dans la zone industrielle du Verger.

Ce projet a été soumis à l'enquête publique dans la «Feuille officielle» des 18 et 23 octobre et les éventuels opposants - il semblerait qu'il y en ait - avaient jusqu'au 18 novembre pour faire valoir leurs arguments.

Le résultat de cette mise à l'enquête publique n'est pas encore connu; mais disons d'ores et déjà que l'exécutif de la Mère-Commune a donné un préavis favorable au projet de M. Revilloud.

C'est du reste sur un terrain communal, une parcelle d'environ 3500 mètres carrés en bordure de la route cantonale à l'est de la ville, que M. Revilloud désire construire un dancing de quelque 200 places, et qui serait animé par un orchestre. Par ailleurs, à côté de ces locaux de danse, il envisage la création d'un bar-cabaret. Il souhaite ainsi que son établissement s'adresse aux personnes de tous âges; le bar et le dancing étant bien séparés l'un de l'autre.

Si les plans précis sur le profil qu'aura ce dancing n'ont pas encore été tirés, M. Revilloud a déjà une petite idée sur ce que sera la décoration intérieure. Les locaux auront un peu l'allure d'une grotte et les murs seront faits de plâtre projeté sur des armatures métalliques. Un procédé inventé par l'architecte français Grataloup et qui a déjà été utilisé au temple Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds, par exemple.

COMPLÉTER L'ÉQUIPEMENT HÔTELIER

En outre, M. Revilloud a l'intention de construire sur ce même terrain, mais

un peu en retrait du dancing, un motel d'une dizaine de studios. Et il précise bien sur ce point que ce motel n'est aucunement destiné à louer des chambres aux artistes.

En revanche, il désire par la construction de cet établissement compléter l'équipement hôtelier régional.

Relevons encore que le terrain choisi par M. Revilloud se situe entre le prolongement de la rue Gérardmer et la route cantonale. Une parcelle sur laquelle est implanté l'immeuble Verger 18, appelé vraisemblablement à disparaître.

Architecturalement parlant aussi, le projet prévoit la construction du dancing et du motel sur un étage.

DEUX DEMANDES DE PATENTE

Rolf Revilloud exploite le «Dragon d'Or» depuis quatre ans et ne souhaite pas renouveler son bail qui arrive à échéance en avril 1987. En revanche, il désire créer quelque chose de neuf.

C'est pourquoi, il a fait une demande au Département de police pour une patente A d'hôtel et une seconde patente

annuelle de danse de type A, valable six jours par semaine, pour l'ouverture et l'exploitation d'un motel, accompagné d'un bar-dancing avec spectacles.

Ses demandes ont été rendues publiques par le biais de la Feuille officielle et le délai d'opposition courait jusqu'au 18 novembre. Si opposition il y a, la préfecture convoquera les parties pour une entrevue, pour apprécier la situation en fait et en droit, et l'autorité administrative se chargera d'étudier la clause du besoin dans le cadre de la protection de la santé publique et de la lutte contre l'alcoolisme.

Un projet dont nous aurons donc l'occasion de reparler et qui, s'il se réalise, verra la création du Motel Dancing du Verger.

C. M.



Le terrain choisi par Rolf Revilloud se situe entre la route cantonale et le prolongement de la rue Gérardmer. Une parcelle sur laquelle est implanté l'immeuble Verger 18, appelé vraisemblablement à disparaître. Le dancing serait construit au premier plan à proximité de la route cantonale et le motel un peu en retrait, au sud du terrain. (Photo Impar - cm)

Avec les premières chutes de neige

Les mesures d'hiver sont en vigueur

L'hiver a déjà lancé ses premières attaques. Les Travaux publics sont déjà intervenus à plusieurs reprises ces derniers jours. Non pas pour dégager les chaussées et les trottoirs, mais pour éprendre du sel et du sable. Mais il est évident qu'il faut s'attendre à d'imminentes chutes de neige plus importantes qui obligeront les hommes des T.P. à mettre en action leurs lourds engins.

Comme chaque année quelques règles sont à respecter afin que le travail de déblaiement de la neige puisse se dérouler dans de bonnes conditions tout en assurant la sécurité et le confort des usagers de la circulation.

Ces mesures d'hiver découlant d'un arrêté du Conseil communal du Locle sont entrées en vigueur le 1er novembre et restent valables jusqu'au 15 mars 1986.

Sur le fond elles n'ont subi aucune modification et il faut préciser qu'elles sont à observer lorsque les chutes de neige sont effectives. Soit lorsqu'on peut se douter que les T.P. entreront en action aux premières heures du matin. En fait, lorsque les voitures garées sur la voie publique pourraient gêner ce travail. Dans ce cas-là les contrevenants peuvent être dénoncés à la police locale et sont amendables.

RÈGLE DE BASE

Le stationnement des véhicules est interdit sur la voie publique durant la période du 1er novembre au 15 mars de 2 heures à 6 heures du matin.

Et non de 20 h. à 6 h. comme indiqué par erreur dans la page «circuits» parue dans «L'Impartial» du jeudi 21 novembre.

Des panneaux placés à toutes les entrées de la localité rappellent ces dispositions. Les T.P. peuvent faire enlever les voitures qui les gênent aux frais des propriétaires qui écoperont de surcroît d'une contravention.

POUR LES «SANS GARAGE»

En fait, trois possibilités: creuser une place de parc dans les tas de neige dans la mesure où l'automobiliste est certain que cela ne perturbera ni le dégagement des routes, ni celui des trottoirs ou, s'aménager une place de parc dans les emplacements prévus pour le creusage de ces

Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée Du nouveau

Une centaine de personnes assistaient hier soir au Locle aux assises annuelles de l'Association neuchâteloise des skieurs de fonds et de randonnée (ANSSR) présidée par Amiod de Dardel.

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire et dans le rapport du comité le président a notamment annoncé l'acquisition par l'ANSSR de deux nouvelles machines pour le traçage des pistes. Elles fonctionneront dès cet hiver l'une à Tête-de-Ran et l'autre à La Brévine.

Au terme de cette assemblée le docteur Gilbert Villard a fait un exposé sur le thème «Les conseils des médecins pour la pratique du ski de fonds». Préalablement les participants ont assisté à la projection du film «Sport pour ton cœur». Nous reviendrons sur cette assemblée dans une prochaine édition. (cm)

ÉTAT CIVIL

Mariage

Kirchheimer René Léon Maurice et Canonne Claudine Thérèse Madeleine.

Rénovation d'une ferme aux Frêtes

Le Conseil communal des Brenets l'ignorait

Dans un article paru dans notre édition de jeudi et présentant la rénovation de la ferme des Moives au-dessus des Frêtes sur la commune des Brenets, nous avons déploré l'absence de représentants du Conseil communal de cette localité. Rappelons que ces importants travaux avaient pu être menés à chef grâce à un solide coup de pouce de Pro Juventute.

Or, en relevant cette absence nous n'avions fait que de reprendre les propos de regrets de M. Aebly, responsable à Pro Juventute du service de la rénovation des habitations. Celui-ci avait affirmé que, malgré l'invitation lancée à l'intention de l'exécutif brenassier, personne n'avait répondu.

Or du côté des Brenets, tant au bureau communal que chez les membres du Conseil communal on tient à préciser que l'invitation en question n'est jamais arrivée et qu'il s'agit par conséquent d'un simple malentendu si l'autorité communale n'était pas représentée.

«Nous n'avions aucune raison de ne pas nous associer à la petite fête destinée à marquer la fin de cette réalisation explique-t-on du côté de la commune. Mais nous l'ignorions. Si nous avions

reçu cette invitation en bonne et due forme un de nos représentants se serait rendu sur place». Dont acte. (jcp)

On en parle au Locle

En dépit de tout ce qui a été dit concernant la pollution de l'air et ses tristes conséquences, on trouve encore des automobilistes têtus et inconscients qui laissent tourner le moteur de leur voiture chaque matin, pendant de longues minutes, avant de prendre la route. Préserver l'atmosphère et respecter les voisins, voilà bien le moindre de leurs soucis. Ils préfèrent empestier les lieux et empoisonner les gens, même si la chose n'est en rien profitable à leur véhicule. Ceci existe partout, au Locle comme ailleurs. Comme on trouve hélas partout une minorité de gens qui crachent encore par terre n'importe où, qui abandonnent leurs mouchoirs en papier sur les trottoirs, qui jettent des emballages vides avec désinvolture, et bien d'autres choses encore. Force nous est donc d'admettre que certains se moquent de tout en général et de la propreté de leur ville en particulier. Et c'est navrant à notre époque.

On a écrit récemment, avec raison, aux propriétaires de chiens de notre cité pour les inviter à conduire leurs compagnons à quatre pattes faire leurs besoins en dehors de la ville si possible. Et, en cas d'incident imprévu, pour les inciter à ramasser les crottes de leurs toutous. C'est la moindre des choses! Mais on ne va tout de même pas écrire à tous les automobilistes, ni à tous les contribuables, parce qu'une petite partie d'entre eux ne sait pas se conduire. Il faut faire avec, comme on dit, en souhaitant tout de même qu'un rappel à l'ordre occasionnel les amène à mieux respecter leur environnement qui est aussi celui des autres. La liberté ne donne pas tous les droits et le savoir-vivre ne saurait être qu'une façade de circonstance.!

Ae.

Collision

Hier vers 17 h. 20, M. S. R. des Ponts-de-Martel circulait rue des Envers au Locle en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 7 il a obliqué à gauche pour se rendre sur une place de parc. Lors de sa manœuvre une collision s'est produite avec la fourgonnette conduite par M. P. J. du Locle qui circulait en sens inverse.

cela va se passer

Décorations de Noël

La Fédération romande des consommatrices (FRC) organise, lundi 25 novembre prochain, à 20 h. 15, à Mireval, un cours sur les décorations de table et arrangements pour Noël.

Il sera donné par Mme Monique Freitag. (comm)

Bourse-exposition de la Société philatélique

La Société philatélique du Locle marquera la traditionnelle Journée du timbre par une bourse-exposition, le dimanche 1er décembre, au 1er étage de l'Hôtel des Trois Rois.

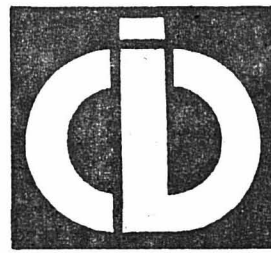
Les collectionneurs de toutes catégories y trouveront des marchands aux albums bien garnis. Ils auront aussi la possibilité de se procurer la carte officielle éditée et oblitérée cette année par la Société philatélique de Berne.

Une table spéciale sera mise à disposition des jeunes philatélistes. D'autre part, un moniteur leur donnera tous les conseils qu'il faut mettre en pratique pour devenir un bon collectionneur. Des feuilles d'inscription seront à disposition de juniors désirant participer au prochain cours d'initiation à la philatélie. (comm)



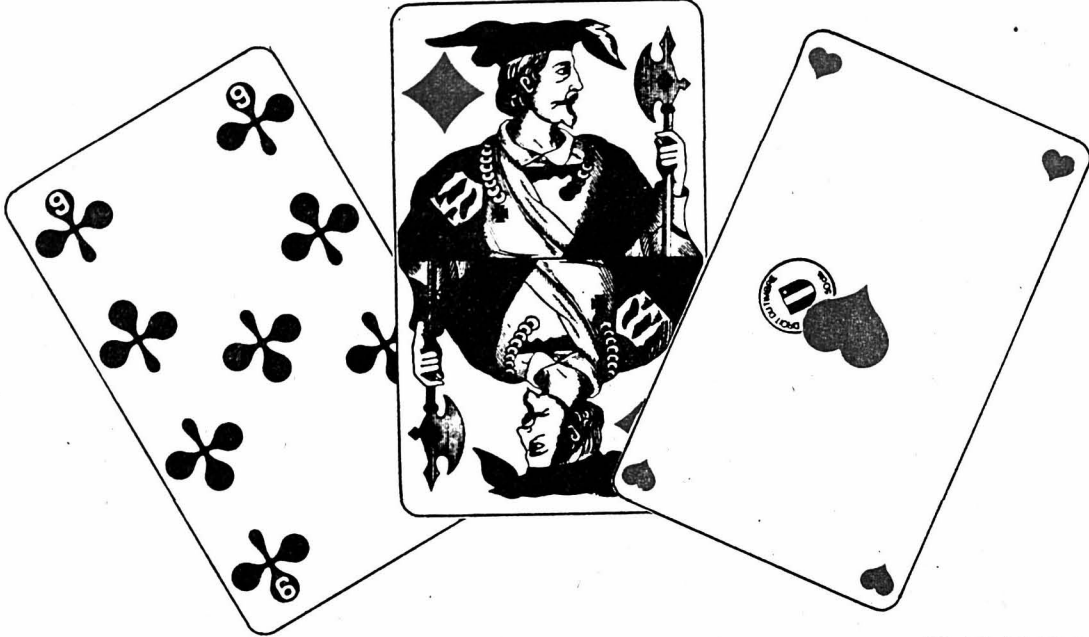
La neige a déjà blanchi les toits des immeubles de la ville et les capots des voitures. Les mesures d'hiver sont en vigueur et les automobilistes qui ne disposent pas de garage peuvent notamment laisser leur voiture - sous certaines conditions - sur la Place Bournot-Andrié. (Photo Impar-Perrin)

LE LOCLE ET DISTRICT



**Commerce
Indépendant de
Détail**

..... **VOS ATOUTS**



Girard

Laiterie-Alimentation

Bournot 17, Le Locle, ☎ 039/31 10 66

En prévision des fêtes de fin d'année faites vos achats de vins et spiritueux

jusqu'à fin novembre

10%

sur

- les vins en bouteilles
- les spiritueux
- cognacs et whiskys
- apéritifs et liqueurs
- champagnes

Se recommande: Chs Girard

Notre petite merveille



La Silver Reed EX 30 fait (presque) tout ce qu'une grande machine de bureau peut faire. De la correction automatique à la frappe rapide ultra-silencieuse.

Pour vous offrir à bon compte une des meilleures machines à écrire électroniques, faites-en maintenant l'essai chez nous:

Grandjean
PAPETERIE
RUE DU TEMPLE
3

La machine cadeau de Noël
SILVER REED
Fiez-vous tranquillement à nous.

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

rue Neuve 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 50

Daniel-JeanRichard 21
Le Locle
☎ 039/31 82 79

Mesdames,

préparez vos longues soirées d'hiver.

Robe de chambre chaude
ensemble pantalons d'intérieur
chemise de nuit, pyjama

Profitez de nos points Sloggi

Nous réservons pour les fêtes

chèques fidélité



P.-A. Vermot

La maison des cadeaux

Etain
Argenterie

model's shop

Cristal
Daniel-JeanRichard 21, Le Locle, ☎ 039/31 48 27
Nous réservons pour les fêtes !



Medima
ANGORA

LES SOULAGEURS

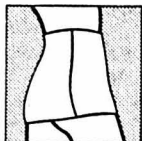
agissent là où se situent les douleurs



à l'épaule



au coude



au dos



au genoux

soulagent jour et nuit
agissent naturellement sans effets
secondaires

MEDIMA pour chaque climat

Droguerie Centrale

M. Vaudroz
Côte 4, Le Locle

batiboum

Willy Maurer

Rue Andrié 3, 2400 Le Locle
☎ 039/31 38 15

Préparez vos cadeaux de Noël avec un bel article pour cheminée

Garniture }
Pare-feu } etc.
Soufflet }

Ferblanterie — Couverture — Installations sanitaires

René Verneti

Atelier: Envers 17a,
☎ 039/31 24 39, Le Locle
Toujours à votre service:
Dépannage — Transformations —
Déménagement — Entretien — Réparations — Devis.

Air comprimé
Ventilation
Aspiration
Étanchéité
Monocouche

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS

Daniel-JeanRichard 25 - Le Locle - ☎ 039/31 30 66

Pour le remplacement de **VOS APPAREILS ENCASTRÉS** normes suisses ou européennes, les meilleures marques au plus bas prix !
devis gratuit

INFOS - MICHEL BERGER ÉLECTRICITÉ - INFOS

PHARMACIE DU CASINO

Rue Daniel-JeanRichard 39
Pour vous Madame...

MAXIM'S
DE PARIS



« un nouveau grand cru »

Maxim's... une séduction de l'esprit !

PHARMACIE BREGUET

Grande-Rue 28

N'oubliez pas de réclamer vos

chèques fidélité

Offrez nos chocolats « maison »
à vos amis à l'étranger
Nous nous occupons de l'expédition

Angehrn
CONFISERIE TEA-ROOM
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

87-280

Le chêne: un bon choix!



Chambre à coucher
chêne véritable,
Seulement dernier modèle.
2950.-
livrée

- Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions
- Sur demande, facilités de paiement
- Livraison et installation gratuites
- Service après-vente

6 étages - 30 vitrines

Heures d'ouverture: de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h.
Lundi matin fermé.

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
☎ 038/25 75 05

ANNONCES CLASSÉES «Offres d'emplois» Parution les: mardi, jeudi, samedi

Idées cadeaux

Vos photos comme cadeaux
Mettez vos photos en valeur, nous vous donnons volontiers un coup de main pour réaliser un cadeau original et personnel



1986

Calendrier-poster 50 x 50 cm
monté sur carton, d'après négatifs ou dias
la pièce **30.-**

Calendrier 24,5 x 27 cm
pour 3 photos 9 x 13 d'après négatifs ou dias avec bloc mensuel
la pièce **15.-**

Calendrier 25 x 32 cm
pour 1 photo 13 x 18, d'après négatifs ou dias
la pièce **12.-**

Calendrier 33 x 41 cm
pour 1 photo 18 x 24, d'après négatifs ou dias
la pièce **14.-**

Puzzle 50 x 35 cm
360 pièces, d'après négatifs ou dias
la pièce **30.-**

Recommandation: commandez vos cartes et calendriers pour les fêtes, 3-4 semaines à l'avance et vous aurez le temps de les expédier

MIGROS
60 ans d'une idée jeune

Par suite de la démission honorable du titulaire actuel, la section de la **CROIX-BLEUE DE TRAMELAN** met au concours la place de

TENANCIER

de son **HÔTEL-RESTAURANT**,
comprenant: cuisine, restaurant et salle à manger rénovés, installations modernes, ainsi que 7 chambres et logement à disposition. Situation idéale au centre de la localité.

Entrée en fonction: selon entente.

Les personnes (couples) intéressées sont priées d'adresser leurs offres détaillées à
M, Daniel Ramseyer, président,
Le Ténor 30, 2720 Tramelan,
(☎ 032/97 54 70) qui fournira tous renseignements utiles.

L'HÔPITAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
met au concours un poste de

secrétaire médicale

pour son service de radiologie.

Nous demandons personne:
- titulaire d'un CFC d'employée de commerce,
- ayant quelques années d'expérience si possible dans le milieu hospitalier,
- maîtrisant parfaitement la dactylographie.

Traitement: selon classification communale.
Entrée en fonction: le 6 janvier 1986.

Postulations:
Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et références sont à adresser au Chef du Personnel de l'Hôpital, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 91, interne 406.

Renseignements:
Des informations peuvent être sollicitées auprès de M. G. Kobza, Chef du Personnel, ☎ 039/21 11 91, interne 406.

oswald Salaire de rendement
Indépendant
Sûr

Collaborateurs au service extérieur

Salaire de rendement: les prestations du représentant sont en valeur de son rendement.

Indépendant: surveillance et recrutement des clients privés et cantines dans un territoire à proximité de votre domicile.

Sûr: produit de première qualité, bonne instruction, soutien continu dans la vente, prestations sociales modernes.

Etes-vous âgé entre 25 et 45 ans, ambitieux, enthousiaste, aimant les relations publiques? Téléphonnez ou envoyez le talon ci-dessous à notre chef du personnel. Monsieur Bossert se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

OSWALD AG, Nahrungsmittelfabrik,
6312 Steinhäusern, ☎ 042/41 12 22

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Profession: _____
NP: _____ Lieu: _____ ☎: _____
Etat civil: _____ Date de naissance: _____



Le garage de la Ronde Fiat-Citroën



à le plaisir de vous annoncer l'ouverture

de son centre de lavage Hypromat
4 places de lavage - 2 places aspirateur

NOUVEAU: chauffage du sol en hiver, pas de glace
NOUVEAU: système OSMOSE supprime le calcaire au dernier rinçage

NOUVEAU: avec jetons, abonnement à prix réduit
NOUVEAU: 4 places de lavage - 2 places aspirateur

Ouvert jour et nuit



Ce lavage haute pression ne raye pas la peinture.
Ce lavage haute pression ne mange pas la couleur

Pour adresse: à 1 min. de la place de l'Hôtel-de-Ville
Rue Fritz-Courvoisier 55 - Rue du Collège 66



SOCIÉTÉ cherche
dépositaire

pour la vente d'un produit destiné
uniquement aux commerçants, très
bons gains assurés. Pas sérieux s'abs-
tenir.

Ecrire sous chiffre 1179 à ASSA
Annonces Suisses SA, case postale
2027, 4001 Bâle.

PRÊT PERSONNEL

(jusqu'à Fr. 30 000.-)
Pour salariés, dans les 48 heures, formalités
rapides, sans caution, sans garantie. Discre-
tion absolue.
Renseignements: 8 heures à 11 h 30
et 13 h 30 à 17 h 30: ☎ 027/22 86 07.
☎ 027/83 17 59, le soir (réponds aux deux
numéros aussi le samedi).

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques
articles pour chiens et chats

L'annonce, reflet vivant du marché



CERNIER-MARIN-CENTRE-LE LANDERON

DISCOUNT

BOUCHERIES CERNIER LANDERON

HIT
PAMPERS

Jumbo
1990

PROMOTION
Gruyère
1er choix

kg
12.-

PROMOTION
Beaujolais
Nouveau AC 85

bout. 7 dl
420

Côtelettes de porc kg **10.60**
Rôti de porc cou, kg **15.50**

Rôti de porc filet kg **18.50**

Yogourts «Cremo» fruits gob. 180 g **0.50**

Nectar d'orange 50% fruit brique 1 l **0.80**

Cornettes aux oeufs «Dalang» paq. 500 g **1.10**

Incarom sachet remplissage 2x275 g **7.90**

OMO box 5 kg **12.90**

Dish lav box 4 kg **10.70**

Jumilla Bléda DO litre **1.70**

Côtes-du-Ventoux AC 82 bout. 7 dl **2.70**

Dôle du Valais 83 «Mon Caveau» bout. 7 dl **4.95**

Neuchâtel blanc 83 bout. 7 dl **5.30**

L'Impartial dans votre boîte aux lettres
pour seulement 54 cts par jour
Tout nouvel abonné
pour 1986
(minimum 3 mois)
reçoit le journal

GRATUITEMENT
pendant le mois de
DÉCEMBRE 1985

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL

Prix: Fr. 163.- □ pour l'année
6 mois Fr. 85.- □ - 3 mois Fr. 44.50 □

Biffer la case qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

No et localité: _____

Signature: _____

Bulletin à retourner à l'administration de
«L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.
L'abonnement se renouvelle tacitement
pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux
nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger
ou
renouveler un abonnement existant.



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal de police de Neuchâtel

Une ombre plane

Resto-Service, c'était la maison qui livrait plus que son ombre. Il ne reste plus que l'ombre, qui plane sur quatre hommes impliqués dans la faillite de la société.

R. D., administrateur, qui fut pendant vingt ans directeur de la Centrale laitière, a tout perdu dans l'affaire. Il a été mis à la porte avant que le bateau ne coule, et ne saurait être tenu pour responsable du naufrage, selon son défenseur. C. L., directeur de la société, fonctionnait comme manutentionnaire, avec un titre pompeux. Il a été berné et ne savait rien de la situation. Il est donc innocent, clame son défenseur. A. A. est allé plus loin que ne

Resto-Service a été rachetée à G. V. par R. D. Et déjà les problèmes naissent: le défenseur de R. D. accuse G. V. d'avoir «roulé» son client en lui vendant 500.000 francs une société qui ne valait rien. Il a d'ailleurs prévu de porter plainte... R. D., qui était pendant vingt ans directeur de la Centrale laitière de Neuchâtel, a investi sa caisse de retraite, ses économies, et a emprunté pour acheter Resto-Service. Cette société, «qui livrait plus vite que son ombre» fournissant des restaurateurs. Elle a connu des débuts prometteurs, puis s'est très vite effondrée. A une vitesse d'autant plus importante que des fonds n'ont pas été versés à la société.

G. V. a encaissé certaines factures sur son propre compte. Des «montants compensatoires», a-t-il dit lors de la première audience, découlant d'arrangements avec R. D. De toute façon, G. V. estime son innocence si triviale, qu'il a demandé à être dispensé de comparaître, et son représentant n'a pas plaidé hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

SOUS-ENTENDU

Le défenseur de R. D. n'a pas manqué d'accuser G. V. Il a même sous-entendu

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Kipfer Fabienne, fille de Jean-Daniel, Malvilliers, et de Liliane, née Jeanfavre. - DuPasquier Alain Renaud, fils de Renaud Henry, Neuchâtel, et de Maria Teresa, née Lopez. - Simon Christophe, fils de Christian Frédy, Couvet, et de Maria Luisa Jacoba, née Pombo.

PUBLICITÉ

l'obligeait son mandat d'organe de contrôle. Il ne peut être accusé, affirme son représentant. Quant au quatrième prévenu, G. V., il se sent tellement innocent qu'il a demandé à être dispensé de comparaître, et son mandataire n'a pas plaidé.

Les témoins semblent avoir autant trempé dans l'affaire que les prévenus. Pas facile de s'y retrouver. Surtout lorsqu'on sait que 160.000 francs se sont volatilisés. Et les pièces comptables relatives aussi.

Le jugement devrait être rendu la semaine prochaine.

que les 160.000 francs qui ont disparus... et les pièces comptables relatives... quand à son client, R. D., il a plaidé son innocence: R. D. a été mis à la porte au début décembre. Ce n'est qu'à partir de là que certains remboursements ont été faits. Par le propriétaire de Resto-Service Lausanne, qui avait intérêt à ce que la société neuchâteloise se ressaisisse, puisqu'il lui fournissait certains produits. R. D. n'a plus reçu de salaire pendant toute la dernière année. Il peut être accusé d'incompétence, étant donné la mauvaise gestion de la société, mais ce n'est pas un escroc, a assuré son défenseur. Qui a conclu à l'acquiescement de son client.

C. L. a placé un héritage de 40.000 francs dans Resto-Service. On l'a affublé du titre de directeur, mais il n'a travaillé que comme manutentionnaire et pour 1500 francs par mois. Il ignorait tout des difficultés de la société, et il a déjà porté plainte parce qu'il a été berné. Il est donc innocent, a expliqué son mandataire.

ORGANE DE CONTRÔLE

A. A., s'il a une fiduciaire, n'était pas chargé des comptes de la société. Il agissait comme organe de contrôle. Et il est même allé plus loin que ne l'obligeait cette fonction. C'est lui qui a obligé la société à déposer son bilan. Il a envoyé un collaborateur enquêter sur certains faits. Quand il a voulu prévenir R. D., des problèmes de trésorerie graves de la société, la fiduciaire chargée des comptes de Resto-Service lui a dit de s'occuper de ses affaires.

Le responsable de cette fiduciaire, qui était apparu comme témoin lors de la précédente audience de juillet dernier,

avait expliqué que sa comptabilité était basée sur les pièces comptables qu'on lui avait fournies. R. D. ne lui avait pas remis tous les documents réclamés. Il a affirmé tout ignorer du trou de 200.000 francs découvert par l'expert sur les factures des fournisseurs.

Quatre innocents dans cette faillite de 600.000 francs? Ce sera à la présidente, Mlle G. Joly de trancher, d'ici jeudi prochain. Les chefs d'accusation sont: abus de confiance, banqueroute simple, violation de l'obligation de tenir une comptabilité, faux dans les titres, subsidiairement faux renseignements sur sociétés commerciales ou coopératives pour R. D. et C. L., escroquerie et subsidiairement abus de confiance pour G. V. et enfin banqueroute simple, faux dans les titres et subsidiairement faux renseignements sur sociétés commerciales ou coopératives pour A. A.

Le ministère public requiert trois mois d'emprisonnement contre les trois premiers prévenus et un mois contre A. A., organe de contrôle.

A. O.

66e Exposition cantonale neuchâteloise avicole et cunicole Le parking basse-cour de Marin-Centre

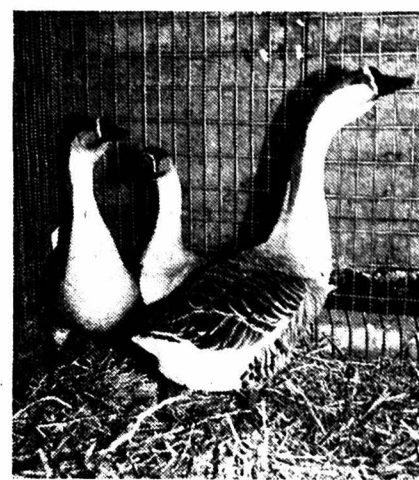
Hier soir à Marin a été inaugurée la 66e Exposition cantonale neuchâteloise avicole et cunicole. Plusieurs personnalités politiques ont notamment assisté à cette soirée. Quelques discours, sur fond de piaillements, jacassements et autres cris de basse-cour.

Le parking souterrain de Marin-Centre a été aménagé et il reçoit plus de 1300 lapins - il y en a d'autant plus que ce sont eux qui demandent le moins de place pour être élevés -, poules, coqs, oies, canards, de toutes origines, aux robes multiples, aux plumes chatoyantes ou poils brillants. Le produit de la passion de 160 éleveurs environ, qui s'attachent à la sélection, à l'amélioration d'animaux de races pures. Ils viennent du canton entier, qui compte une dizaine de sociétés de cuniculture, aviculture.

Vendredi entre 8 h. et midi, 13 juges ont examinés les bêtes, et leurs ont attribué des points, voire des prix d'honneur. Même que les oies du Bois du Petit-Château ont été distinguées...

La manifestation est organisée par la Société d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie de Neuchâtel et environs. Une société qui existe depuis 1917. Elle est présidée par M. Pierre Quinche, qui a remplacé M. Aloys Egger. Le nouveau président a d'ailleurs remercié son prédécesseur pour avoir mis en place l'organisation de cette grande exposition qui a nécessité passablement de temps.

L'exposition dure jusqu'à dimanche. Elle est ouverte de 9 h. à 22 h. et les trois soirs, le Yodleur-Club de Neuchâtel et un homme-orchestre (à l'accordéon principalement) animeront la «tente» (ao)



Les oies du «Bois du Petit-Château» ont reçu un prix d'honneur. (Photo Impar-ao)

Motocycliste blessé

Hier vers 17 h. M. E. C. de Neuchâtel quittait le parc devant le Do it yourself du Centre Coop, avenue des Portes-Rouges à Neuchâtel. En s'engageant une collision se produisit avec M. Pierre-Yves Lavanchy, 1967, de Neuchâtel qui circulait sur l'avenue des Portes-Rouges. Sous l'effet du choc le motocycliste est tombé et a terminé sa course contre la voiture de M. S. S. de Delémont qui était à l'arrêt dans une file de véhicules en direction de Neuchâtel. Blessé, M. Lavanchy a été amené à l'Hôpital des Cadolles.

Après les «pro», les «anti» se présentent ONU? oh non!

Adhésion de la Suisse à l'ONU: «oui», disait un comité de soutien neuchâtelois qui se présentait en août dernier; «non» riposte maintenant un comité d'opposition neuchâtelois, qui s'est présenté hier au chef-lieu.

En fait, notre comité existe depuis plusieurs années, informellement, à l'étude approfondie de ce dossier, ont précisé hier les deux co-présidents, les conseillers nationaux François Jeanneret (lib) et Claude Frey (rad). Et il tourne moins autour de la Faculté de droit!

Autre différence: alors que le comité «pro» mettait en évidence sa diversité politique (des personnalités des principales formations politiques de gauche et de droite s'y retrouvent), le comité «anti» est plus monocolor. Les près de 120 personnes qui le composent actuellement (il reste ouvert à l'agrandissement) se recrutent dans les deux partis des co-présidents, libéral et radical. On y trouve les anciens parlementaires fédéraux Grosjean, Clerc et Clottu, de très nombreux élus ou anciens élus cantonaux et communaux, ainsi, notamment, que le procureur et le chancelier de la République, le président du FC Xamax et l'éditeur de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel».

Mais, assure M. Jeanneret, si nous ne sommes pas allés vainement chercher des cadres socialistes, nous savons en revanche que beaucoup d'électeurs socialistes pensent comme nous sur ce sujet, et voteront comme nous.

Si le comité ne part pas gagnant, et jettera tous ses moyens (plus faibles que ceux des «pro», assurent-ils, déplorant que les partisans de l'adhésion disposent d'appuis importants de l'autorité fédérale, notamment, sous forme de matériel audio-visuel par exemple) dans la campagne à venir, c'est pour gagner à lui la vaste frange de citoyens encore indécis, ou sans opinion sur le sujet. Mais il est convaincu de se situer plutôt dans le courant populaire. Il estime que l'adhésion à l'ONU est surtout une perspective de l'intelligentsia, pas une aspiration

populaire. Et que, contrairement à l'importance historique que le Conseil fédéral accorde à cette décision, elle n'est ni capitale pour la Suisse, ni attendue par les autres pays.

Mais c'est une affaire d'ordre national qui demande une prise de position au niveau du canton. Le comité l'exprimera par les moyens classiques: diffusion d'un argumentaire, lettres, annonces, affiches, autocollants, etc.

M. Frey a particulièrement insisté sur le fait que l'opposition des membres du comité à l'adhésion de la Suisse à l'ONU

n'est pas une attitude de repli sur soi, la volonté d'une Suisse-hérissée. Mais au contraire la conviction que notre pays doit préserver son statut d'Etat «unique», neutre, au-dessus de la mêlée, pour être mieux au service de la communauté internationale. La participation active de la Suisse aux organisations techniques de l'ONU ou à d'autres, sa présence au travers du Comité international de la Croix-Rouge, ses multiples missions de bons offices, ce terrain «exterritorialisé» qu'elle offre au dialogue entre puissance, comme l'actuel «sommet» de Genève, tout cela est bien plus utile et efficace qu'un 159e siège à l'ONU.

Pas de procès du «Machin», donc, mais si l'ONU est reconnue indispensable, il n'est pas indispensable que la Suisse en fasse partie. Surtout, affirme le comité, que quoi qu'en disent les partisans et le Conseil fédéral, il y a incompatibilité formelle entre la charte de l'ONU et ses obligations, et notre neutralité. Entre la certitude de ce que nous sommes, de ce que nous avons, de ce que nous faisons, et le risque certain de faire de la figuration, voire de nous trouver en porte-à-faux à l'ONU, le comité a choisi.

Les présentations étant ainsi faites, la campagne va pouvoir commencer, et que les meilleurs arguments gagnent!

MHK

Avec les cafetiers et restaurateurs

Le certificat neuchâtelois de capacité pour 33 lauréats

Chaque année, très régulièrement, la Société cantonale neuchâteloise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers organise des cours pour l'obtention du certificat neuchâtelois de capacité permettant aux lauréats d'exploiter des établissements publics avec ou sans alcool. Ces cours, qui s'étendent sur dix semaines, ont lieu à deux reprises dans l'année et à chaque fois, ils sont précédés d'épreuves préliminaires servant en quelque sorte d'éliminatoires.

Les examens écrits et oraux sont placés sous la surveillance du Département cantonal de police et une fois encore, c'est l'Etat de Neuchâtel, en cas de réussite, qui délivre les certificats de capacité.

Les cours ont lieu habituellement au Centre professionnel du Littoral, à Neuchâtel, les épreuves écrites au Restaurant de La Rotonde, toujours à Neuchâtel, alors que les examens oraux se déroulent au Restaurant Le Britchon, à La Chaux-de-Fonds, suivis en ces mêmes lieux de la proclamation des résultats.

Les branches au programme sont nombreuses et variées, s'agissant notamment du droit à la législation sur les établissements publics, de la législation sur le commerce des denrées alimentaires, de la cuisine théorique et du prix de revient en cuisine, du service de table, de la provenance des vins et spiritueux, de la cave et de la vinification, de la bière, des boissons sans alcool et de la comptabilité, toutes confiées à des professionnels des disciplines enseignées.

D'année en année, ces cours connaissent un succès grandissant et les listes d'attente des candidats s'allongent, nonobstant les difficultés, pour beaucoup d'entre eux d'entrer en possession ou en location d'un établissement public lorsqu'ils sont titulaires d'un certificat de capacité.

Si trente-trois candidats ont réussi leurs examens, quinze candidats n'ont pas passé la rampe. Ces derniers peuvent se présenter à nouveau lors d'une prochaine session d'examen, soit pour l'une ou l'autre ou plusieurs branches marquées d'un échec, ou pour l'ensemble du programme.

Sous la présidence de M. Maurice Frainier, premier secrétaire du Département de police, assisté de Mlle Michèle Morel, secrétaire-adjointe de ce même département, la proclamation des résultats de la dernière session d'examen s'est déroulée récemment à La Chaux-de-Fonds.

Seule Mlle Monique Grubenmann, de Valbella (TI), a obtenu une mention

avec la note de 5,84. Mmes Christel Bilat, Les Bayards, Jeanine Favre, Chez-le-Bart, Isabelle Vernay, Cressier, ainsi que M. Guy Thiébaud, de Gebenstorf, ont obtenu une note supérieure à 5,5.

Puis, dans l'ordre alphabétique: Max Améz-Droz, Les Brenets; Maurice Bardet, Les Verrières; Claire Bernard, La Chaux-de-Fonds; Karin Boerner, Le Locle; Giovanna Charmillot, Le Locle; Fernande Droxler, Colombier; Maria Garrido, La Chaux-de-Fonds; Hedi Gasbi, Colombier; Philippe Graef, Neuchâtel; François Gunz, Neuchâtel; Jeanne Kaufmann, Le Locle; Jean-Pierre Martin, Neuchâtel; Marlène Previtali, Travers; Patricia Maire, La Chaux-de-Fonds; Rita Schneider, Fleurier; Pierre Schwaab, Neuchâtel; Giuseppe Sittinieri, Neuchâtel; Marie-France Sunier, Spreitenbach, ont obtenu une note suffisante pour leur certificat de capacité.

Les épreuves préliminaires d'une prochaine volée sont actuellement en cours et d'ores et déjà on affiche complet pour le cours suivant. (sp)

Suite des informations
neuchâteloises

► 27

Animaux: préservons leur santé

Rage, fièvre aphteuse, maladie de Carré, etc.: les animaux échappent aujourd'hui à ces maladies meurtrières grâce à des vaccins. De plus, malades ou accidentés, une intervention chirurgicale peut les sauver.

Mais la médecine et la chirurgie vétérinaire n'auraient pas pu progresser sans expériences sur les animaux.

Des vaccins restent à mettre au point, des remèdes sont encore à trouver. Une interdiction de toute expérimentation animale bloquerait tout progrès en ce domaine. La santé des animaux serait menacée.

NON

à l'initiative Weber

Comité neuchâtelois contre le blocage de la recherche médicale. Resp.: François Reber.

boutique **ALTERNATIVE**

WAOH!!

Frisonnez de plaisir...
au chaud
de la mode d'hiver

FRENCH CONNECTION

vue de la Balance 12

L'atelier d'architecture G. Righetti - G. Baudois -
M. Joye à Payerne, Avenches, Fribourg, Estavayer
cherche pour engagement immédiat ou à convenir un

architecte ETS

ou un

dessinateur

ayant l'expérience et la pratique du chantier et des soumissions.
5 semaines de vacances, 13e salaire, avantages sociaux.
Faire offres avec curriculum vitæ ou prendre directement contact avec le bureau de Payerne.
☎ 037/61 19 79, 16 Grand-Rue, 1530 Payerne

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Qualité à bas prix: machine à laver automatique Miele W 751-800

Commande aut. à deux boutons, choix libre de la température, touche 1/2 charge, 220/380V

Prix-Fust 1725.- Location 96./ms.

- grand rabais à l'emporter
- Continuellement plus de 500 appareils d'exposition et d'occasion avec des rabais exceptionnels
- meilleure reprise de l'ancien appareil
- garantie allant jusqu'à 10 ans
- Durée de location minimum 3 mois

20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

APPAREILS ELECTROMENAGERS CUISINES + SALES DE BAINS

La tronçonneuse pour vainqueurs

Husqvarna

Un Hannu Klippi rayonnant a gagné le championnat du monde des tronçonneuses pour la 3ème fois - bien sûr... avec une Husqvarna

seulement **Fr. 740.-**

Bons lors de l'achat d'une
Husqvarna 40 **Fr. 40.-** Husqvarna 50 **Fr. 50.-** Husqvarna 61 **Fr. 60.-**

Finger SA, Machines agricoles,
2316 Les Ponts-de-Martel/☎ 039/37 16 26,
2057 Villiers/☎ 038/53 46 53.

Frei B., Atelier mécanique,
2314 La Sagne, ☎ 039/31 52 33.

Schmid + Co., Garage agricole,
2125 La Brévine, ☎ 039/35 13 35.

Wälti W., Machines agricoles, rue du Locle 69,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 72 50.

D'importants travaux de réfection à la suite de dégâts d'eau ainsi que l'implantation d'un nouveau programme de meubles nous obligent à **débarrasser** avant de transformer une grande partie de notre exposition.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous procédons à une

Liquidation partielle

autorisée par la Préfecture des montagnes du jeudi 14 novembre 85 au 31 janvier 1986

Le peu de temps dont nous disposons nous contraint à sacrifier la plupart de nos meubles exposés avec des rabais de

30% 50%

Quelques exemples :

Banquette-lit moderne clic-clac avec coffre à literie recouverte de tissu rouge	(1890.-)	1290.-	Table rectangulaire avec 2 allonges dim. 140/240 x 85 cm	(2000.-)	1600.-
Salon classique avec frange recouvert de velours mohair brun comprenant 1 canapé transformable et 2 fauteuils	(1990.-)	1590.-	Bibliothèque exécution chêne base 3 portes	(4215.-)	3390.-
Paroi moderne par éléments exécution acajou avec profils noirs, largeur 320 cm	(2250.-)	1790.-	Paroi classique, exécution chêne	(2995.-)	2490.-
Paroi par éléments exécution noyer avec élément d'angle TV	(13100.-)	9950.-	Paroi par éléments exécution pin teinté	(4620.-)	3260.-
Paroi rustique par éléments, exécution chêne teinté patiné, avec bar d'angle y compris un aquarium	(7980.-)	6790.-	Paroi moderne, exécution chêne foncé	(2555.-)	1880.-
Salon moderne, haut dossier recouvert de velours, comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(2680.-)	1990.-	Paroi moderne par éléments exécution chêne foncé	(2790.-)	2290.-
Salon rustique, carcasse chêne massif, recouvert de velours de Gênes, comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(3890.-)	3100.-	Paroi-living rustique, exécution noyer	(3280.-)	2690.-
Guéridon rectangulaire assorti	(790.-)	630.-	Paroi rustique, exécution noyer africain	(3890.-)	2990.-
Banquette moderne 2 places, déclinable en lit recouverte de tissu bleu	(995.-)	790.-	Paroi rustique compacte, exécution chêne	(1990.-)	1590.-
Chambre à coucher moderne, exécution loupe de peuplier et tissu coloris miel avec armoire 4 portes dont 2 x miroir, lit de 160 x 190 cm avec radio-réveil et éclairage, coiffeuse avec glace, couvre-lit et pouf	(2890.-)	2290.-	Paroi moderne par éléments laquée noire	(2850.-)	2280.-
Chambre à coucher rustique, exécution châtaignier comprenant 1 armoire 4 portes, 1 lit de 180 x 200 cm, 2 chevets 1 niche et 2 tiroirs, 1 commode 3 tiroirs avec miroir	(7850.-)	5990.-	Paroi moderne par éléments, exécution chêne	(2890.-)	2290.-
Chambre à coucher rustique, exécution chêne teinté, panneaux massifs, complète avec armoire 4 portes et lit de 160 x 200 cm	(3595.-)	2790.-	Paroi classique par éléments, exécution noyer	(4380.-)	3390.-
Chambre à coucher rustique, exécution chêne patiné, complète avec armoire 4 portes et lit de 160 x 200 cm	(2590.-)	2190.-	Vaisselle 2 corps, 4 portes, exécution anière teinté noyer	(2890.-)	2300.-

Nous sacrifions également un superbe lot de tapis

Chambre à coucher rustique, exécution hêtre et placage noyer teinté, comprenant armoire 4 portes, lit de 160/190 cm, 2 chevets 1 tiroir, 1 commode et miroir cadre tourné	(6380.-)	4990.-	Chambre à coucher rustique exécution chêne complète avec armoire 4 portes et lit de 160 x 190 cm	(5660.-)	4800.-
Salon rustique carcasse chêne massif, recouvert de cuir brun comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(4250.-)	3630.-	Salon d'angle moderne en tissu comprenant 1 canapé 2 places, 1 angle, 2 chauffeuses et 1 pouf	(3885.-)	3285.-
Guéridon rectangulaire assorti	(450.-)	380.-	Canapé 2 places recouvert de cuir	(1970.-)	1380.-
Paroi moderne par éléments, exécution acajou et profils noirs, largeur 276 cm, hauteur 229 cm	(5990.-)	4990.-	Salon moderne recouvert de cuir gris avec liséré bordeaux comprenant 1 canapé fixe 3 places, 1 canapé fixe 2 places et 1 fauteuil	(5840.-)	4650.-
Vaisselle 2 corps avec décrochement 2 portes et 3 tiroirs à droite	(4120.-)	2990.-	Canapé 2 places rustique recouvert de tissu	(1690.-)	1270.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1035.-)	830.-	Salon moderne recouvert de cuir comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(5160.-)	4280.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1813.-)	1450.-	Salon moderne recouvert de tissu comprenant 1 canapé fixe 3 places, 1 canapé fixe 2 places et 1 fauteuil	(2398.-)	1790.-
Meuble Hi-Fi moderne, exécution décor chêne foncé	(620.-)	496.-	Salon moderne par éléments recouvert de tissu comprenant 1 canapé-lit, 1 chauffeuse et 2 angles	(3980.-)	3390.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1459.-)	1168.-	Salon moderne recouvert de tissu comprenant 1 canapé fixe 3 places, 1 canapé fixe 2 places et 1 fauteuil	(4096.-)	2990.-
Bibliothèque avec à la base 3 portes et au-dessus vitrine	(4950.-)	3720.-	Salon moderne recouvert de cuir soit 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places et 1 fauteuil	(5220.-)	2990.-

ainsi qu'un grand nombre de petits meubles, bureaux, armoires, tables, chaises, secrétaires, etc.

Segalo

tapis-rideaux-lustrerie

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

portes ouvertes

du 18 au 23 novembre 1985

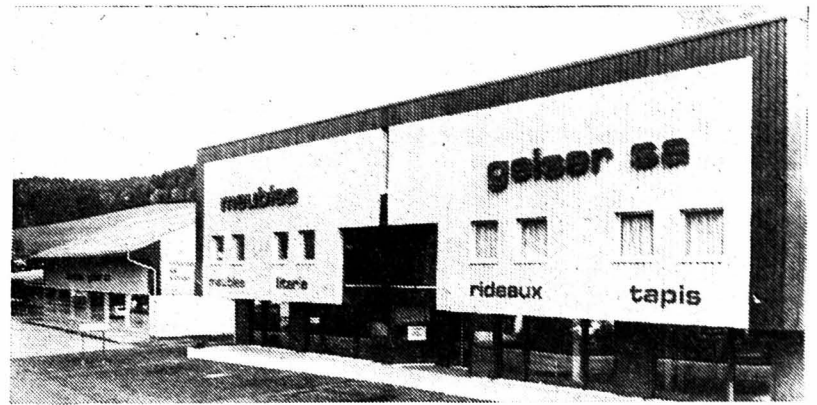
Chez nous vous trouverez:

- meubles scandinaves
- meubles rustiques exclusifs
- meubles rembourrés
- chambres à coucher
- parois-bibliothèques
- tables et chaises
- studios
- literie

chez

meubles geiser sa

Le centre de meubles
2720 Tramelan, Grand-Rue 13+17
☎ 032/97 45 76



OUVERTURE: **lundi** 14.00 - 22.00
mardi-vendredi 8.00 - 12.00 / 13.30 - 22.00
samedi 8.00 - 12.00 / 13.30 - 18.00

LE LOCLE

Salle FTMH

Vendredi 22 novembre 1985
dès 20 h 15

MATCH AU LOTO

de la Société mycologique du Locle

Abonnement Fr. 15.-
pour 35 tours + 1 tour gratuit
et 1 carton
3 tours «royaux» payants
intercalés en cours de match

Salle de la FTMH Le Locle
samedi 23 novembre 1985
à 15 heures précises
à 20 heures précises

Un match à ne pas manquer

Grand match au loto

du Club des Patineurs

Prix de consolation aux perdants du tirage au sort

Abonnements à Fr. 14.- pour 30 tours
+ 1 tour gratuit

(2 abonnements = 3 cartes)

Superbes quines. De vrais fumés de campagne (2 porcs ont été bouchoyés et fumés). **8 jambons**, bandes de lard, côtelettes, saucisses, ainsi que des lapins, paniers garnis, choucroutes, etc.

loisirs - loisirs

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.- -
Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 la
douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.-.

Veillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.

Fermé le lundi.

*Le Frascati
J'aime!*

LE LOCLE - ☎ 039 31 31 41
91-278

La Musique Militaire du
Locle cherche pour complé-
ter l'effectif de son
groupe de

majorettes

des jeunes filles dès 9 ans,
intéressées par cette acti-
vité.

Candidature à adresser à:

Mlle Réjane Ischer
Case postale 481
2300
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

tout confort. Loyer mensuel: Fr. 750.-
+ charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles
de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
☎ 038/22 34 15.

A louer au LOCLE, rue des Cardamines, appartement de 3 pièces

Fr. 456.- par mois.

appartement de 4 pièces

Fr. 550.- par mois.
Charges comprises, chauffage général,
balcon, bains/WC, dépendances.

Pour visiter: Mme Boiteux,
☎ 039/31 37 74.

Pour traiter: Gérance SCHENKER
MANRAU SA, avenue Fornachon 29,
2034 Peseux, ☎ 038/31 31 57.

Grande salle de La Brévine
Dimanche 24 novembre 1985 à 20 h

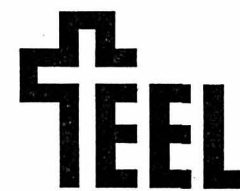
match au loto

du Club d'accordéonistes

L'Echo des Sapins

Abonnements: Fr. 15.- pour 30 tours
3 pour 2

Comme d'habitude, beaux quines
1er tour et tour final gratuits



Eglise Evangélique Libre
(angle Banque-Bournot - Le Locle)
Samedi 23 novembre
à 20 heures
POUR L'ÉVANGILE EN BRETAGNE
M. Jim PERCY, pasteur à Brest, au
nom de «France-Mission», avec
montage audio-visuel

Cordiale invitation à chacun !

A vendre au Locle appartement de 6 pièces

de petite co-propriété.
☎ (038) 33 14 90

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Commerce de détail et de gros au Locle engagerait pour date à convenir

employée de bureau

à mi-temps: tous les matins, mercredi complet et
un samedi sur deux.

- Vente au magasin de détail
- Partie administrative

Si vous êtes intéressées, disponible et désirez vous
intégrer dans une équipe dynamique, veuillez pren-
dre contact pour de plus amples renseignements au
☎ 039/31 14 01 ou 039/31 21 00



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

Toujours...

La chasse

encore quelques places pour
vendredi soir

dépêchez-vous !
samedi soir **COMPLET**

- et pour le footing du dimanche
matin à 9 h:

en **exclusivité**, nous avons pu
nous assurer la participation de
deux super vedettes mondiales de
cross-country, à savoir:

Françoise Picon et Sylvie Simon
...ne supportant pas le froid, les
records devraient tomber.

Venez nombreux car c'est un specta-
cle que vous ne verrez pas tous les
jours

TILT !

Meuleuse d'angle Ø 115 mm

Makita

Fr. 119.- net

quincaillerie dubois

Temple 5, Le Locle,
☎ 039/31 40 15.

A louer tout de suite ou pour date à
convenir, au Locle, rue du Communal
12-14:

studio

cuisinette, confort. Loyer mensuel:
Fr. 216.- + charges.

appartements 2 pièces

confort. Loyer mensuel: de Fr. 320.- à
Fr. 345.- + charges.

A louer pour le 30 avril 1986, au
Locle, rue du Communal 12:

appartement 3 pièces

Loyer mensuel: Fr. 424.- + charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles
de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
☎ 038/22 34 15.

Ville du Locle

Mise au concours

Le poste de

secrétaire-adjoint(e)

pour le Dicastère des Travaux Publics est mis au concours.

Qualités requises: Etre en possession d'un CFC d'employé(e) de commerce ou titre
équivalent. Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation et des relations avec le
public. Avoir d'excellentes notions de comptabilité. Etre apte à rédiger des rapports et
à établir des statistiques.

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonction: tout de suite

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat des Travaux Publics,
Hôtel de Ville, 1er étage, guichet No 21, ou ☎ 039/31 62 62, interne 244

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitæ à la Direction des Travaux
Publics, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle

Conseil communal

Nos spécialités
du mois



La mousse chocolat
aux poires Williams
et la glace
à l'orange

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn

Le Locle, ☎ 039/31 13 47

L'annonce, reflet vivant du marché

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)

Fournisseur AI - AVS - AMF - CNA
mardi 26 novembre, Le Locle
de 9 à 12 heures

Pharmacie Mariotti
38, Grande-Rue, 2400 Le Locle
☎ 039/31 35 85

Surdité DARDY SA

43bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE Tél. (021) 23 12 45

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Association de gymnastique féminine du Jura bernois Cinquième assemblée à Sonvilier

Dernièrement, les déléguées de Court, Malleray, Tramelan, Tavannes, Reconvilier, Nods, Saint-Imier, Sonvilier, Villeret, Péry, Corgémont, Courtelary, Perrefite, La Neuveville et Plagne qui venait de demander son adhésion, se retrouvaient à la salle communale de Sonvilier pour tenir les assises de leur 5e assemblée.

Mme Jacqueline Cuenin, infatigable présidente de l'association, souhaita la bienvenue aux participants et salua les membres d'honneur.

Mme Nicole Cantoni, présidente de la section de Sonvilier remercia les participants de s'être déplacés et dit sa joie de les accueillir dans son village. Elle se mit ensuite au piano pour accompagner le chant d'ensemble qui ouvrait la séance.

UNE ASSOCIATION JEUNE ET DYNAMIQUE

Le rapport de Mme Cuenin mentionna une activité riche et variée, ainsi qu'une participation intense à toutes les manifestations cantonales et fédérales. La présidente et son comité n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour structurer et faire vivre cette association fondée il y a 5 ans seulement.

Elle termina son rapport en lançant un appel pressant à toutes les sections afin de trouver des bonnes volontés susceptibles de remplacer les membres du comité qui désirent se retirer dans les années à venir. Il faut que l'Association de gymnastique féminine du Jura ber-

nois reste prospère et pour cela l'aide de toutes est nécessaire.

Le rapport de Martine Kneuss, présidente technique, nous apprenait que 30 cours avaient été proposés aux sections dont 7 ont dû être annulés faute d'inscriptions suffisantes.

Quant aux pupillettes, elles ne sont pas oubliées. La fête de La Neuveville où 400 jeunes gymnastes se sont réunies le 29 juin 1985 est un exemple parmi d'autres.

Dans son rapport de la commission «Actives», Martine Courvoisier constatait qu'il est parfois difficile d'offrir des nouveautés dignes d'intérêt dans les cours de cercle et de perfectionnement. Elle proposa un programme à option pour 1986 avec l'aide des monitrices pour concrétiser son idée.

LES FINANCES

Partie de zéro il y a 5 ans, la caissière annonça avec satisfaction une fortune de plus de 15 mille francs. Mais il ne s'agit pas de vilipender, chaque note de frais est pouillée et discutée!

Enfin, le 17 novembre 1985 aura lieu l'assemblée constitutive de la Fédération suisse de gymnastique regroupant les associations féminines et masculines de toute la Suisse.

Un second chant d'ensemble clôtura l'assemblée 1985, suivie d'un magnifique

buffet froid préparé et servi par les dames de la section de Sonvilier.

(sg)



cela va
se passer

Portes ouvertes à l'Ecole de commerce de Saint-Imier

Samedi 23 novembre de 14 h. à 16 h. 30, l'Ecole supérieure de commerce invite la population à visiter ses locaux pour se faire une idée de la vétusté du vénérable bâtiment quelques jours avant les votations communales.

Les plans de rénovation seront présentés à cette occasion et le corps enseignant sera à disposition pour répondre aux questions du public et informer sur l'évolution des programmes et des moyens d'enseignement. (GyBi)

Grande rencontre automnale des aînés à Sonceboz

Comme chaque année, l'Association des club d'aînés du Jura bernois et Bienne romande a le plaisir de convier tous les aînés de la région à sa désormais traditionnelle rencontre automnale.

Celle-ci aura lieu le samedi 23 novembre à 14 h. à la halle de Gymnastique de Sonceboz. A noter pour ceux qui se déplacent en train que la halle est située à cinq minutes à pied de la gare. (comm)

Intégrale de Bach pour orgue à Sornetan

Dimanche 24 novembre, dès 16 h., à l'église de Sornetan, Bernard Heiniger donnera le neuvième et avant-dernier récital d'orgue consacré aux œuvres de J.-S. Bach. L'organiste interprétera les grandes versions des Chorals du Dogme, encadrées par le grand Prélude en mi-bémol majeur et la Triple fugue en mi-bémol. Les trois voix de cette dernière comme les trois premiers chorals illustrent le dogme trinitaire: le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Une occasion, par la musique, de cheminer avec Bach vers l'Avent et Noël. Entrée libre. (comm)

Fin de la session au Grand Conseil bernois Nombreux points en suspens

Jeudi, dernier jour de sa session, le Grand Conseil bernois s'est occupé d'affaires concernant les transports et l'instruction publique. Comme le débat sur les affaires financières a duré plus que prévu, de nombreux points de l'ordre du jour restent en suspens, et une session extraordinaire aura lieu en décembre.

Seule l'histoire montrera si les rapports entre le parlement bernois et le gouvernement se sont fondamentalement modifiés, devait dire en conclusion M. Alfred Rentsch, président du législatif. Mais il est évident que les débats sur les révélations de Rudolf Hafner et sur le rapport de la commission d'enquête ont amené le Grand Conseil à prendre mieux conscience de son rôle d'organe suprême de l'Etat.

Le gouvernement, de son côté, a connu

Carnet de deuil

VILLERET. - Dans le courant de la semaine dernière décédait à Villeret Mme Marguerite Gautier-Gerber, dans sa 88e année. Née le 5 août 1898, la défunte était la fille d'un horloger. Elle comptait un frère ainsi qu'un demi-frère. Après avoir suivi sa scolarité obligatoire, elle s'en alla à l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier. C'est là qu'elle apprit le métier de sertisseuse en horlogerie. Vers 1920, Mme Gautier, alors Mlle Gerber, fit la connaissance de celui qui allait devenir son époux, M. Victor Gautier de Cortébert. De leur union naquit une fille Simone en 1924.

La défunte eut toutefois la douleur de perdre cette dernière à l'âge de six ans, en mars 1930. Comme les malheurs n'arrivent jamais seuls, Mme Gautier perdit également son mari dans la même année, en juillet 1930. C'est ainsi qu'elle était veuve depuis plus de 55 ans. Après avoir exercé sa profession de sertisseuse durant quelques années, la défunte quitta cette profession à l'arrivée de la crise. Elle se recycla dans l'hôtellerie et occupa divers postes de fille de buffet, C'est ainsi qu'elle travailla notamment à Yverdon, à Lausanne, aux Rochers-de-Nayes et à Zermatt au cours des années 1935 à 1950.

De retour dans la région, elle habita Courtelary avant de s'installer à Villeret en mai 1969. Mme Gautier a notamment tenu le kiosque de la gare de Courtelary durant près de huit ans. Depuis son arrivée à Villeret, Mme Gautier coulait une retraite paisible à l'abri des gros problèmes de santé. Passionnée de voyages, elle bougeait beaucoup. Elle aimait également le tricot et à ce titre, elle faisait divers travaux pour les missions. D'un abord sympathique, elle ne manquera pas de laisser à tous ceux qui l'ont connue un très agréable souvenir. A sa famille, à ses proches et à ses amis vont nos plus vives condoléances. (mw)

une mutation, devait ajouter M. Rentsch. Il a admis avoir commis des fautes politiques et psychologiques, et il a compris que gouverner ne signifie pas dominer, mais servir.

Dans son débat sur les transports, le parlement a modifié la loi sur les entreprises de transports concessionnaires afin de favoriser les transports en commun. En matière d'instruction publique, il a voté en première lecture la loi sur «l'école du degré diplômé», et il a décidé d'élaborer un contre-projet à l'initiative Aekenmatt. Cette initiative demande que le Conseil exécutif ne puisse fermer une école comptant plus de dix élèves sans l'accord de la commune concernée. (ats)

PUBLICITÉ

Votation fédérale du 1^{er} décembre



car elle

- remet en question tous les efforts déployés par la médecine pour protéger la santé de l'homme et des animaux,
- porte atteinte à la formation des médecins,
- fait obstacle à la recherche médicale et à la lutte contre les maladies encore incurables.

C'est pourquoi on ne peut pas prendre la responsabilité d'accepter cette initiative.



Resp.: H. R. Leuenberger, Bienne

32974

Crédit pour un laboratoire d'analyses pour la lutte contre le SIDA

Le Conseil exécutif bernois propose au Grand Conseil de débloquer un crédit brut de 446.000 francs pour transformer un ancien local à clapiers en un laboratoire d'analyses sur le SIDA, à l'Institut d'hygiène et de microbiologie médicale de l'Université de Berne.

Sur cette somme, 196.000 francs seront destinés à l'acquisition de plusieurs appareils, déjà approuvée en septembre dernier par le Conseil exécutif au vu de l'augmentation des cas d'infections dus au virus du SIDA (syndrome immunodéficitaire acquis).

Il est également prévu de construire aussi rapidement que possible un laboratoire stérile pour abriter ces appareils. (oid)

A Reconviliers Candidat de l'UDC au Conseil exécutif

Hier soir à Reconviliers sous la présidence de Me Ronald Lerch s'est tenue une importante assemblée de la Fédération du district de Moutier de l'udc. Il a été décidé que ce parti revendiquerait un poste qui n'a jamais été obtenu de la part de l'udc du Jura bernois au sein du Conseil exécutif.

M. Jean-Paul Gehler, conseiller national, a été désigné par 41 suffrages, il a été présenté par la section de Reconviliers alors que Ronald Lerch de Moutier présenté par le parti de la ville de Moutier dont il est président obtenait 29 voix, trois nulles et quatre blancs. Pour le Grand Conseil, Walther Schmid député sortant et Gilles Neukomm, maire de Sornetan ont d'ores et déjà été désignés. (kr)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Hier matin, dans les gorges de l'Areuse Court-circuit et train en panne

Le train a réservé une jolie surprise aux vallonniers qui se rendent chaque matin à Neuchâtel. Court-circuit dans les gorges de l'Areuse, communications ferroviaires coupées. La pause café s'est prolongée. Dans une ambiance de course d'école...

Contrôleur du train de nuit Berne - Paris, il s'est rendu aux Verrières avec le «marchandises» No 60752 qui quitte la gare de Neuchâtel en direction du Val-de-Travers à 5 h. 03.

- Arrêt après Boveresse. Un quart d'heure dans le noir. Puis, le train est reparti...

Plus bas sur la ligne, un court-circuit venait de se produire dans le dernier tunnel avant Noiraigue. Au passage de l'automotrice tractant le second train du matin (No 15.452), câble sectionné. Court-circuit entre le fil sous tension et la voûte, récemment gunitée (recouverte de béton sous pression).

«On ne connaît pas la cause de cet arc électrique», constataient les ouvriers de l'équipe de la ligne de contact, à Champ-du-Moulin, vers 10 h. Ils rentraient après avoir effectué les réparations. Avant, dans la nuit, le court-circuit n'était pas passé inaperçu. Alerte générale. Et rétablissement du courant ensuite entre Travers et Les Verrières. Ce qui permit au Berne - Paris d'arriver jusqu'à Travers, où il resta en plan.

Au moment où les voyageurs des trains en provenance du fond du Val-de-

Travers s'entassaient dans la salle d'attente et emplissaient le Buffet de la Gare.

Machine à café surmenée; commis et chefs de gare sur les dents. Il fallait assurer l'acheminement des voyageurs. On réveilla ceux qui dormaient dans les couchettes du Franco-Suisse. Pour éviter qu'ils ne gèlent. Pendant ce temps, un service de bus était organisé. Quatre cars de la maison Wittwer, de Neuchâtel, et un du RVT. Le dernier bus en direction de Neuchâtel est parti à 9 heures.

Près du long mur de Rochefort, il a pris en charge une passagère de Champ-du-Moulin. L'employé CFF rattaché à la gare de Noiraigue, mais qui assure le croisement à Champ-du-Moulin, a transporté les voyageurs dans sa voiture. On ne voulait pas faire descendre le bus sur cette route sinueuse, étroite et enneigée.

Dans cette gare, justement, la ligne détournée qui alimente la pleine voie n'a pas supporté le court-circuit. Elle s'est abattue sur le «podium», l'installation de couplage. Cette nuit les ouvriers de la ligne de contact ont réparé les dégâts. Dans des conditions difficiles, on l'imagine. Quant au train bloqué dans le dernier tunnel des gorges de l'Areuse, il avait été remorqué par le nouveau tracteur diesel du RVT.

De telles pannes font regretter le bon vieux temps de la vapeur, qui avait

l'avantage de réchauffer le chauffeur et son adjoint. Mais l'ambiance genre course d'école dans les cars, hier matin, avec la diffusion des cassettes de J.-J. Goldmann n'était pas mal non plus!

JJC

Soirée disco à Cernier

Les jeunes «branchés» du Val-de-Ruz sont attendus samedi 23 novembre, dès 20 h. 30, à la halle de gymnastique de Cernier pour participer à la grande soirée disco animée conjointement par «Stavros» et le groupe «Steeòl». Qu'on se le dise! (Imp)

Soirée gymnique à Fontaines

Samedi 23 novembre, à 20 heures, à la halle de gymnastique aura lieu la soirée annuelle de la Société de gymnastique du village. Toutes les sections se produiront tour à tour dans des numéros de gymnastique ou de music-hall gymnique. Dès 22 h. 30 l'orchestre «Les Galériens» conduira un grand bal. (bu)

Soirée de la SFG des Hauts-Geneveys

La traditionnelle soirée de la Société de gymnastique des



cela va
se passer

Hauts-Geneveys se déroulera samedi 23 novembre, à 20 heures, à la halle de gymnastique du village. Elle verra la participation de toutes les sections du club qui se produiront à cette occasion. Dès 23 heures, le grand bal sera conduit par l'orchestre les «Pussycat». (Imp)

Boudry: db?at sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU

L'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies. Une question à laquelle devront répondre les électeurs helvétiques dans le courant de l'année prochaine et qui constituera le thème du débat organisé samedi 23 novembre, dès 17 h., à Boudry, par le Parti libéral-pnp. Ce débat mettra aux prises M. E. Brunner, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et M. H. Reymond, conseiller aux Etats. (comm)

Economies d'énergie: Neuchâtelois primés

Les réalisateurs de l'installation de chauffage solaire du quartier des villas du Mont-de-Pitié, à Cortaillod, viennent d'être distingués par l'un des prix «Nature et Patrimoine» de la «Conservation Foundation» de Londres.

MM. B. Pillonel, installateur à Cortaillod, B. Matthey, ingénieur à Montézellon et Ch. Jaunin, architecte à Cortail-

lod, se partagent le prix 1985 des économies d'énergie, pour cette installation qu'ils ont conçue et construite ensemble. Il s'agit d'une installation d'alimentation en chauffage et eau chaude de 12 maisons familiales comprenant un stock en terre, un couplage chaleur-force actionnant une pompe à chaleur et une surface importante de panneaux solaires. Les trois concepteurs y ont investi beaucoup de ténacité, de temps, d'intelligence et de risques, mais l'installation fonctionne bien et a, dit le commentaire des attributeurs du prix «valeur de cas modèle pour d'autres réalisations». Il s'agit en effet d'une «première mondiale» dans son genre.

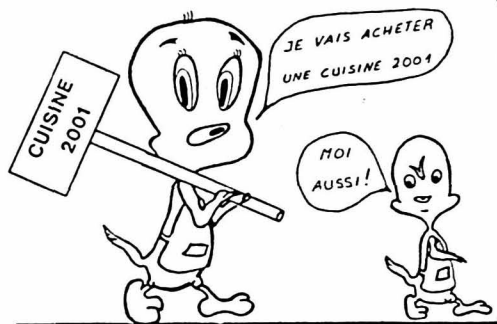
Créée en 1982, la «Conservation Foundation» attribue dans différents pays pays des prix destinés à récompenser des réalisations remarquables dans le domaine de la protection de la nature et du patrimoine. En Suisse ces prix sont décernés par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) qui sélectionne elle-même les candidats.

MHK

BOVERESSE

Nouveau cantonnier-concierge

En remplacement de M. Rémy Vuille, cantonnier-concierge, démissionnaire, qui travaillait à Boveresse depuis 4 ans, le Conseil communal a nommé M. François Margot, cantonnier à Rochefort. Il entrera en service au début de l'an prochain. (ns)



CUISINE 2001

S. à r. l. 2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Tél. 038 5719 00
Représentation pour le canton de Neuchâtel, régions
Berne, Bienne et Yverdon

EXPOSITIONS de cuisines équipées

Samedi 30 novembre
démonstration

du nouveau four à micro-ondes SIEMENS
dont la cuisson peut être combinée avec le grill
infrarouge et le chauffage traditionnel.



Notre surprise

En plus de nos prix catalogue déjà étudiés,
nous accordons

25% sur l'ensemble de nos 60
modèles de mobiliers aux
multiples variations

15% sur les appareils ménagers
SIEMENS (avec démonstration
à domicile après la pose)

Pose par personnel qualifié

Conseils à domicile et devis sans engage-
ment.

Nous attendons votre visite...

Visitez

- notre stand durant la Semaine Campagnarde
Annexe Hôtel des Communes
du 20 au 24.11.85

- notre exposition, rue des Tilleuls 1
- tous les soirs de 17 à 20 heures
- les samedis de 10 à 17 heures

Exemple:

Agencement complet en mélaminé, 280 cm avec
cuisinière, frigo, hotte ventilation, évier et batte-
rie (modèle visible rue des Tilleuls 1) Fr. 5 270.-

Notre prix **Fr 3 975.-** net



Soumission

Des travaux sur diverses
routes cantonales seront
mis en soumission
durant l'année 1986, au
gré des

besoins, dans les domaines suivants:

a) revêtement (tapis et enrobés) et
renforcements routiers,

b) correction et reconstruction de rou-
tes (travaux de génie civil),

c) entretien et renforcement d'ouvra-
ges d'art (béton armé et maçonnerie).

Le département cantonal des Travaux
publics prie les entrepreneurs désirant
recevoir, tout au long de la saison
1986, les documents de soumission,
de s'annoncer par écrit, en précisant
les travaux qui les intéressent, auprès
de l'Office des routes cantonales, case
postale 1332, 2001 Neuchâtel, jus-
qu'au vendredi 13 décembre 1985.

Le chef du Département
des Travaux Publics
A. Brandt

Abonnez-vous à L'Impartial



Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Samedi 23 novembre 1985 de 8 à 12 heures Grande vente de vins «en cartons» au centre COOP Le Locle

Vins:	cartons à:	Prix normal:	Prix par carton:
Fendant de Sion 1984	6 bouteilles	41.40	35.40
Château de Luins 1983	6 bouteilles	53.40	47.40
St-Saphorin «La Donjannaz» 1983	6 bouteilles	69.-	59.40
Dôle de Salquenen «Les Résineux» 1984	6 bouteilles	59.40	52.80
Lirac, Domaine Rousseau 1982	6 bouteilles	47.40	38.40
St-Amour 1983	6 bouteilles	53.40	43.80
Château Moulin-à-Vent 1982	6 bouteilles	57.-	45.-
Bourgogne «Motte Rouge» 1981	6 bouteilles	47.40	37.50
Santenay «Gravières» 1980	6 bouteilles	94.80	78.-
Mercurey «Les Marnes» 1979	6 bouteilles	75.-	59.40
Volnay, 1er cru 1979	6 bouteilles	159.-	113.40
Aloxe-Corton 1982	6 bouteilles	88.80	72.-
Château Pontet-Canet 5e cru Pauillac 1980	12 bouteilles	201.60	174.-
Château Lagrange 3e cru St-Julien 1980	12 bouteilles	186.-	156.-
Château St-Estèphe 1978	12 bouteilles	196.80	168.-

Conditions:

Prix nets - Paiement comptant - Pas de réservation ni de pré-commande - Vente uniquement
en cartons d'origine de 6 ou 12 bouteilles - Vente à l'emporter, pas de livraison à domicile

Vente jusqu'à épuisement du stock

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

La Fédération suisse des cheminots siège à Delémont Soutien au prolongement de la ligne CJ

La Fédération suisse des cheminots, syndicat qui compte quelque 57.800 membres, plus connu sous le sigle allemand SEV, est favorable au prolongement de la ligne CJ de Glovelier à Delémont.

Réuni à Delémont pour deux jours, l'organe législatif du syndicat des cheminots, le comité fédératif, s'est penché sur les principaux problèmes syndicaux et de politique des transports. Comme devait le dire son président, Jean Clivat, conseiller national, la politique des transports est en pleine mutation et exige une adaptation syndicale constante.

Outre son appui au prolongement de la ligne CJ, la SEV approuve le projet «Rail 2000». Devant la presse, Jean Clivat

se félicita de la politique des transports menée par le canton du Jura et qui favorise un désenclavement de la région tout en développant les liaisons ferroviaires.

42 HEURES

Le comité fédératif de la SEV revendique l'introduction de la semaine de 42 heures à partir du 1er juin 1986 pour tous les salariés des entreprises publiques. Ce sera chose faite pour le personnel de la Confédération mais les entreprises privées rechignent à faire le pas. Aussi, dans une résolution, la SEV dénonce les «ententes réalisées entre les directeurs des chemins de fer privés qui, réunis en conférences cantonales, ont formé un front d'opposition commun au lieu de collaborer à la recherche de solutions satisfaisantes».

Dans la même résolution, la SEV salue le feu vert donné par le Conseil fédéral pour l'ouverture de pourparlers sur la question importante de la retraite flexible à partir de 62 ans. Jean Clivat a expliqué que cette retraite anticipée avec une rente pleine pourrait être exigée pour autant que le cheminot ait 62 ans et qu'il ait cotisé pendant 40 ans; la retraite anticipée à partir de 60 ans ne pourra se faire qu'en acceptant une baisse des prestations de la retraite.

Mais il ne faut pas anticiper, puisque les négociations vont inévitablement débuter. Un principe sur lequel la SEV ne transigera pas: les classes inférieures devront pouvoir bénéficier de cette amélioration.

Autre sujet de satisfaction: la SEV

constate que la conception tarifaire tentant à améliorer l'attractivité des transports publics a été reprise par la Confédération et les CFF. Enfin, le comité fédératif de la SEV a pris connaissance avec une vive satisfaction de la décision du Conseil fédéral de prolonger, pendant trois ans au moins, le transport des voitures à travers le tunnel ferroviaire du Simplon.

LE FUTUR

Sur un plan plus général, Jean Clivat admet que le contexte actuel n'est pas très favorable au syndicat des cheminots même si les transports publics bénéficient d'un climat favorable. «Dommage qu'il ait fallu attendre le déperissement des forêts pour le constater», devait lancer Jean Clivat. Plus que jamais la SEV doit s'adapter à l'évolution technologique. Si elle n'est pas opposée aux mesures de rationalisations, la SEV demande que ces mesures d'économie ne conduisent pas à une détérioration des conditions de travail des cheminots et des prestations offertes aux usagers. Jean Clivat devait rappeler que 1984 s'est traduit par une compression du personnel de 1000 postes de travail et que le budget 1986 prévoit la suppression de 250 nouvelles places de travail alors que le trafic voyageurs augmente de 5% et le trafic marchandises de 7,6%.

Le SEV a entamé une vaste réflexion sur son image, son rôle dans les quinze années à venir. Et cela à plusieurs échelons. La SEV doit, par exemple, tenir compte du fait que les aiguilleurs ont disparu et que bon nombre de gares ne sont plus desservies.

P. Ve

BASSECOURT

La foire commerciale a ouvert ses portes

Arcom 85, c'est le nom de la première exposition des commerçants de Bassecourt et environs qui a ouvert ses portes hier, à la halle des fêtes. Elles se refermeront dimanche. Une quarantaine d'exposants attendent les visiteurs.

En fait, Bassecourt affirme son importance commerciale comme la troisième localité du canton du Jura.

Un matériel d'exposition a été spécialement créé pour l'occasion. Durant les quatre jours, les organisateurs ont prévu une animation, un restaurant et un bar.

C'est la célèbre Pataclique du village qui a ouvert les feux hier soir. Samedi, les portes s'ouvrent dès 14 h., alors que dimanche à 10 h. 30, les visiteurs pourront déambuler dans les stands de ce comptoir local. (P. Ve)

Développement économique en Ajoie

L'ADEP fait le point

L'Association pour le développement économique de Porrentruy (ADEP) a tenu son assemblée annuelle mercredi à Porrentruy, sous la présidence de M. Ernest Parietti et en présence du ministre de l'Economie M. Jean-Pierre Beuret. Dans une brève allocution, ce dernier a relevé que la dépression des années 1981 à 1984 a pris fin et qu'il convient de mettre à profit la modification de l'ambiance et les perspectives prometteuses des années à venir pour lancer des projets bien étudiés, afin de poursuivre le redéploiement industriel, la diversification et la création d'emplois dans des secteurs techniques nouveaux, afin de remplacer ceux qui se diluent dans des secteurs en régression.

Dans son rapport d'activité, le président Parietti a rappelé les 14 objectifs que s'est fixés l'ADEP, soulignant la réalisation imminente de deux d'entre eux: un entrepôt sous douane à Boncourt — car un port franc est apparu peu adéquat — et la construction d'une usine-relais dans la zone industrielle de Courgenay. Les entrepôts, dans des locaux mis à disposition par Burrus SA auront une surface de 3000 m² et un raccordement routier et ferroviaire.

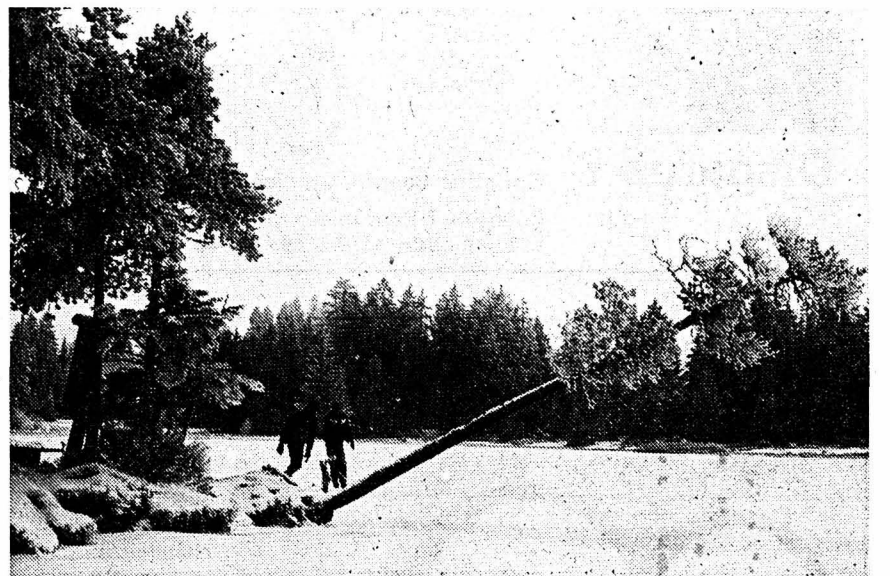
La société anonyme sera constituée l'an prochain. M. Parietti a évoqué quelques dossiers à l'étude, dans l'industrie alimentaire ou dans la mise en valeur des produits laitiers, sous la forme d'une fromagerie démonstration à Saint-Ursanne.

Il a souligné que la courbe démographique descendante depuis de nombreuses années semble s'être stabilisée ces derniers temps en Ajoie, espérant y voir un signe de renouveau.

L'ARRÊTÉ BONNY

L'assemblée a ensuite entendu un exposé de M. Patrick Corbat, économiste, relatif aux effets des mesures de la

On patine à l'étang de La Gruère



Sous l'effet du froid persistant de ces dix derniers jours, l'étang de La Gruère s'est transformé en une merveilleuse patinoire. Les premiers patineurs ont pris possession de cette magnifique aire de glace de 7,8 hectares.

D'excellente qualité, la glace est recouverte d'une pellicule de neige d'un centimètre qui contrarie les hockeyeurs mais ne gêne en rien les patineurs évoluant dans un cadre naturel rendu féérique par le givre.

Comme lors de ces deux dernières an-

nées, c'est le jeune Roland Meyer, des Reussilles, qui a été le premier à s'élaner sur la surface gelée. Avec un brin d'audace, il l'a fait dimanche dernier déjà mais à l'endroit le plus exposé au gel.

Mercredi, avec son camarade du Technicum de Saint-Imier, Jörg Boegli, de Tramelan (notre photo), il a parcouru tout l'étang en long et en large, avec une sécurité totale. Tout au plus convient-il de se méfier des zones herbeuses.

(Texte et photo y)

A l'aula de l'école primaire des Breuleux

Un récital de piano apprécié

Un nombreux public se pressait dimanche dernier, à l'aula de l'école primaire pour assister au récital que donnait le jeune pianiste Emile Willemin, des Bois. Et l'on peut dire que ce public fut comblé par la prestation du musicien, qui par son jeu, sa sensibilité, son phrasé, sut conquérir les faveurs d'un auditoire recueilli.

Emile Willemin interpréta: Suite française d'après Claude Gervaise de Francis Poulenc. Sonate Waldstein op 53 de L. van Beethoven; Kreisleriana opus 16 de R. Schumann; Rhapsodie hongroise No 12 de F. Liszt.

Ce fut bien sûr cette œuvre qui obtint le plus grand succès, tant était subtile l'interprétation qu'en fit l'artiste, peut-

être aussi parce que Liszt est plus populaire chez nous que Poulenc.

Assister à un récital de piano, donné dans une salle qui s'y prête admirablement, et ce, en fin d'après-midi d'un dimanche gris, est une manière bien agréable de terminer son week-end. Les auditeurs présents en redemandent.

(texte et photo ac)



Arrondissement de sépulture

Dernièrement s'est tenue à la salle paroissiale, l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture des Breuleux et environs. Après avoir passé les comptes et voté les dépassements de budget, les citoyens présents adoptèrent le principe d'un emprunt de 25.000 francs pour des travaux urgents au cimetière, ceci au bulletin secret et à l'unanimité. (ac)

Un blessé au pont de Rossemaison

Hier matin, vers 8 h. 10, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule au pont de Rossemaison. Alors qu'il se dirigeait vers cette dernière localité, il a fait un tête-à-queue en raison de la chaussée verglacée. Sa voiture a fini contre l'avant d'un camion arrivant correctement en sens inverse et se dirigeant vers Delémont.

Blessé, l'automobiliste a été transporté à l'Hôpital de Delémont. Les dégâts matériels s'élevaient à quelque 12.000 francs. (P. Ve)

Nouveaux locaux et dépôts pour les FMB

Les Forces Motrices Bernoises (FMB) viennent de donner le premier coup de pioche à un grand projet. Au sud des voies CFF, ils ont entrepris la construction d'un nouvel immeuble administratif doublé des dépôts. Un bâtiment de 14.000 m² qui s'implantera entre la halle de tennis La Croisée et le Centre Migros. Coût de l'immeuble: 7 millions de francs.

Les FMB installés en ville de Delémont étaient non seulement à l'étroit mais leurs locaux étaient dispersés. Ce nouveau centre permettra un regroupement et permettra d'abriter une soixantaine de postes de travail. (P. Ve)

Délibérations du Gouvernement

250.000 francs pour la culture

Une vingtaine d'associations bénéficieront de subventions ou d'acomptes de subventions au titre de l'aide à la culture pour un montant global de quelque 250.000 francs. Au nombre de ces dernières figurent notamment l'université populaire et le Bibliobus pour 115.000 francs (montant total pour 1985: 315.000 francs), la Société jurassienne d'émulation pour 30.000 francs (montant total: 90.000 francs), l'AJAC-Atelier de gravure pour 22.500 francs (montant total: 62.000 francs), le Centre culturel régional de Delémont pour 25.000 francs (montant total: 65.000 francs).

Le 12 décembre 1984, les communes de Lajoux, Les Genevez et Saulcy sollicitaient l'aide du canton pour financer en partie le service public de transport qu'elles souhaitaient entre La Courtine et Saignelégier, une requête semblable

était adressée le 7 mai 1985 par le Conseil communal de Montignez pour la mise en service d'un transport public entre cette commune et Buis. Le Gouvernement a adopté deux arrêtés permettant le subventionnement de l'Etat pour participer à la couverture du déficit d'exploitation de ces transports publics.

ÉTUDE ET TRAVAUX

Un crédit de 20.000 francs a été débouqué pour permettre au Département de l'économie publique de financer un mandat d'étude relatif à la constitution d'une société d'exploitation d'entrepôts dans le Jura, à Boncourt.

Une subvention de 28.000 francs est octroyée à la commune de Soubey. Elle est destinée à couvrir les frais liés à la deuxième étape des travaux relatifs à l'alimentation en eau du village. (sp)

Crédits supplémentaires et complémentaires demandés au Parlement

Un nouveau million pour les routes

Le Gouvernement vient de soumettre au Parlement toute une série de crédits d'engagement et un crédit complémentaire pour l'aménagement du réseau routier cantonal. Au total, les demandes atteignent un peu plus d'un million de francs.

● Traversée de Bonfol: les travaux d'aménagement de la traversée ont débuté en 1973. Un crédit de 340.000 francs est demandé pour la réalisation de la dernière étape qui permettra de supprimer un étranglement dangereux et d'aménager un trottoir.

● Alle: un crédit de 245.000 francs est demandé pour l'aménagement d'un pont sur l'Allaine, à Alle. Son agrandissement permettra un débouché sur la route Porrentruy - Bonfol/Charmoil plus aisé et plus sûr.

● Traversée de Courfaivre: les travaux d'aménagement de la traversée de Courfaivre ont débuté en 1980. Un crédit est demandé pour la réalisation de l'avant-dernière étape.

● T6 Porrentruy, entrée est (Voyebœuf): au début de l'été, les travaux de l'entrée est de Porrentruy - futur tronçon emprunté par la Transjurane - ont

été terminés. Le décompte basé sur un crédit de 1,7 million nécessite une rallonge de 110.000 francs pour achever les travaux.

Le Gouvernement soumet en outre aux députés un premier train de crédits supplémentaires pour l'année 1985. Enveloppe demandée: 1,9 million de francs. Il s'agit de petits crédits répartis dans tous les services de l'administration. (pve)

Jura et Bâle-Campagne

Coopération culturelle

La Commission cantonale pour l'encouragement des beaux-arts que préside le délégué aux affaires culturelles, M. Alexandre Voisard, a dernièrement accueilli à Delémont son homologue, la «Kunstkreditkommission» de Bâle-Campagne, présidée par M. Urs Gasser.

Les commissions se sont communiquées leurs expériences et ont fait le point des politiques de soutien aux arts plastiques contemporains. Dans la perspective d'une coopération régulière entre les deux cantons, des rencontres annuelles seront organisées dans le Jura à Liestal. (rpju)

Eglise réformée

Un budget équilibré

Réunie dernièrement à Porrentruy, l'assemblée de l'Eglise réformée a adopté son budget pour l'année 1986. Un budget qui est équilibré à 1,12 million de francs de dépenses. Dans les recettes, la subvention cantonale s'élève à 733.000 francs. Les contributions des paroisses jurassiennes passent de 235.000 au budget 1985 à 285.000 francs au budget 1986. Le taux d'imposition des personnes morales est inchangé à 10,5%.

Le canton va diminuer les subventions qu'il accorde à la Collectivité ecclésiastique catholique-romaine et à l'Eglise réformée évangélique de 30% d'ici 1990. Un abattement jugé excessif par l'Eglise réformée. La contribution paroissiale annuelle par membre de l'Eglise réformée s'élève actuellement à 27 fr. 60, celle d'un catholique à 13 fr. 85. Avec l'abattement proposé par le canton, ces contributions passeront à 54 fr. 65 et à 33 fr. 75. L'Eglise réformée ne conteste pas l'abattement mais proposait une réduction de 20%. (P. Ve)



Qui est-ce ? Mirielle
Que fait-elle ? Coiffeuse diplômée hommes et dames
Où est-elle ? Chez

COMPLICE COIFFURE

Disparue ? Christine Loepfe, Grenier 22
Pourquoi ? Pour mieux vous servir !
Et alors ? Alors, ☎ 039/23 48 07 !



makrolon plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

Nous cherchons
dame d'office à temps partiel
Nous offrons:
- toutes les prestations sociales d'une entreprise moderne
- ambiance de travail agréable

Se présenter au bureau des Nouveaux Grands Magasins SA
19, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 31 01

UNIP

Solution du mot mystère: Gorgier



La voiture coup de foudre!

63 CV Fr. 10'690.-
85 CV Fr. 12'150.-

SEAT IBIZA

GARAGE DE L'OUEST
Giovanni Asticher - Av. Léopold-Robert 165
2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 50 85/86

SEAT Une européenne.

Service commercial cherche
correspondant sérieux
pour contacter ses clients. Secteur: Montagnes neuchâteloises.
☎ 038/33 33 07.

Occasions

Ford Escort
5 portes, 1981, 35 000 km.

VW Golf II GTD
1985, 33 000 km.


VW Golf L
1976, Fr. 3 900.-

VW Passat L
1974, Fr. 3 900.-

VW Bus Combi
9 places, 1980, 54 000 km.

Mini 1100 S
65 000 km, Fr. 3 300.-

GARAGE DES BRENETS
Edouard Noirat, Tél. 039/32 16 16.



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 211135

AVIS MORTUAIRES

L'Éternel est mon berger: je ne manquerai de rien. Ps. 23, v. 1.

Monsieur et Madame Alfred Fluck-Muller:
Monsieur et Madame Georges Fluck-Leister:
Madame et Monsieur Michel Suter-Fluck,
Monsieur Vincent Fluck;

Les descendants de feu Paul Fluck,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Martha MULLER

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a accueillie jeudi, dans sa 93^e année.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 novembre 1985.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, samedi 23 novembre à 9 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Alfred Fluck-Muller, rue de la Serre 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 256611

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive ».

Monsieur Roger Charrière;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Chapuis;
Les enfants, petits-enfants de feu Albert Charrière,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Roger CHARRIÈRE

née Marguerite CHAPUIS

leur bien chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 novembre 1985.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile: avenue Léopold-Robert 81.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 33142

Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. Romains 8, v. 38-39.

La famille de

Monsieur André MISEREZ

a le grand chagrin de faire part de son décès, survenu à l'âge de 67 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 novembre 1985.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 256592

La famille de

MONSIEUR ETIENNE JAQUET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son cher disparu. 33023

LE LOCLE

MADAME MARTHE NICOLET-RAMSEYER ET SA FAMILLE

profondément touchées de tant de témoignages d'affection, manifestés avant et après le départ de leur cher frère et parent

MONSIEUR CHARLES RAMSEYER

remercient très sincèrement chacun de son message ou envoi de fleurs. 33124

MONSIEUR ET MADAME ANDRÉ MÉAUTIS

tiennent à dire de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie leur ont été bienfaisants en ces jours de séparation. Ils expriment leur profonde reconnaissance pour la présence, les messages ou les dons.

SAINT-BLAISE ET CERNIER, novembre 1985. 256573

A l'Enseigne des Bons Restaurants

Bordeaux
GINESTET S.A.

Bourgogne
BOUCHARD PÈRE & FILS
Beaune

Vallée du Rhône
M. CHAPOUTIER

Alsace
Cave vinicole Eguisheim

HERTIG VINS SA
☎ 039/26 47 26

CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO

Paix 69 - ☎ 039/23 50 30 - Famille José Robert
La charbonnade Flambés
Spécialités espagnoles Tous les jours menu sur assiette

RESTAURANT
au britchon

Rue de la Serre 68 - ☎ 039/23 10 88
Spécialités flambées, carte de saison
Menu du jour - Salles pour sociétés-Banquets

Hôtel de la Croix-d'Or
Il Caminetto

Restaurant - Bar - Pizzeria
Spécialités italiennes
pâtes maison faites à la main
pizza au feu de bois

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 43 53
Balance 15 José et Manuela Nieto

Auberge des Rochettes

Franco Fontebasso - La Chaux-de-Fonds
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

A la campagne
le rendez-vous de la gastronomie
Fermé Dimanche soir et lundi

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Fontainemelon: jubilaires d'ETA-Ebauches

Les jubilaires des centres de production d'ETA-Ebauches de Fontainemelon, Fontaines, Chézard, Valjoux, Corgé-mont et Saint-Imier, étaient réunis dernièrement au Foyer à Fontainemelon, fleuri pour la circonstance. Ils étaient ainsi plus d'une centaine à écouter M. Antoine Bailly, président du comité directorial ETA, qui a remercié les fidèles collaborateurs. C'est grâce à eux que l'on a pu fabriquer d'une manière économique des produits compétitifs, citant l'exemple de la «Swatch», de réputation internationale.

Il releva aussi que pour maintenir les 4000 postes de travail existants, ETA devra investir ces prochaines années. Il termina sur une note optimiste, disant que si la situation conjoncturelle poursuivait sa lancée, on pourrait envisager l'avenir d'un œil serein.

RESTER ATTENTIF

M. Charles Porret, directeur, releva que c'était la première fois que l'on accueillait à Fontainemelon les jubilaires de Longines Saint-Imier. De nos jours, il faut être attentif et rester ouvert aux nouveautés, disant que les jeunes ne devaient pas avoir peur de se lancer dans la mécanique où il y a maintenant de grandes possibilités.

On notait également la présence de M. Hans Marti, directeur administratif; Guido Zubler, directeur de production; Frantz Steiner, chef du personnel, ainsi

que Ducommun et Brunner, de Fontainemelon.

M. José Girard remercia les organisateurs de cette soirée, en particulier le gérant du Foyer, M. Claude Spætti pour l'excellent repas servi, puis remit aux «médaillés» de 25 ans un cadeau spécial, une montre dédicacée. (ha)

Voici la liste des jubilaires qui étaient réunis au Foyer de Fontainemelon:

45 ans de service: Alfred Capt-Besson, Adrien Rochat-Python, Willy Zaugg.

40 ans de service: Claude Bourquin, Pierre Hilty.

35 ans de service: Jeanne Blandier, Sylvain Fallet, François Geiser, Bernard Herren, Arthur Humbert, Eric Paroz, Claude Robert, Serge Vuilleumier.

30 ans de service: Frédéric Aeschlimann, Bluette Bondallaz, Cyrille Greber, Marc Grosjean, Jean-Paul Guignard, Daisy Jeanmonod, Richard Magnenat, Madeleine Matthey, Marguerite Mindel, Richard Mougin, Maurice Nicole, Jean Perret, Bernard Schaldenbrandt, René Stulz, Gilbert Vocat.

25 ans de service: René Aeby, Michel Aymon, Silvano Beltrame, Alfred Bessire, Louis Clerc, Jean-Jacques Diacon, Willy Gfeller, José Girard, André Gonseth, Olga Jakob, Julien Jeanrenaud, Pierre-Joseph Monnet, François Mosset, Eliane Rosselet, Jean-Louis Sur-

dez, Jules Stauffer, Georges Vuille, Luc Vuilleumier, Willy Zurbuchen.

20 ans de service: José Alvarez, Jean-Paul Ambuhl, Federica Bangarter, Ignacio Cabezuelo, Maria Caroppi, Jésus Collados, Giuseppe Crifo, Cosmo Cianchetta, Alice Dittadi, René Maillefer, Lino Mantoan, André Marti, Jean-Bernard Minder, Mario Murgia, Assunta Nuzo, Marquez Vicente Pascual, Elie Tassin, Leonardo Ture, Jean-Rodolphe Weingart, Jean-Pierre Zehnder.

15 ans de service: Michel Berger, Georges Bonny, Noelle Buchs, Daniel Burgy, Betty Calame, Giuliana Carninatti, Celestina Chapatte, Jean-Claude Depraz, Norbert Desvoignes, Anna Di Rocco, Jean-Marcel Godard, Erwin Graf, Albert Honsberger, Philippe Jaquier, Paul Kohler, Walter Kuhnli, Marcel Leuenberger, Patricia Loeffel, Jean-Marc Monney, Adriana Moscheni, Franz Muggli, Alcide Niederhauser, André Perret, Roger Pointet, Michel Racine, André Robert-Nicoud, Domenico Rossini, Gérard Sieg, Georges Vuilleumier.

10 ans de service: Philippe Berthoud, Firmoni Bertuzzi, Michel Dick, Patrice Grimm, Jean-Louis Maire, Michele Muccigrosso, Luis Rodriguez, Michel Ruffieux, Justo Solis, Huguette Thiébaud, Victoria Tubio, Roger Winkler, Walter Wittwer, Giovanna Zocco.

JUBILAIRES DE SAINT-IMIER

45 ans de service: André Vuilleumier. - 35 ans: Maria Aeberhardt, Muguette Tièche. - 25 ans: Blaise Humair, Pierre Nyfeler. - 25 ans: Maria Prativiera, Charles Tschanz, Jacques Pfister. - 15 ans: Christine Mabillard, Judith Zurcher, François Chopard, Raoul Girard. - 10 ans: Carmelo Guido.

(comm)

Pendant trois jours à Couvet
Chanter le bon Dieu

Festival de musique à Couvet ce soir, samedi et dimanche. C'est la répétition d'une manifestation qui a attiré plus de 2000 personnes en 1982 et 1983. De jeunes chrétiens réunissent des groupes vocaux et musicaux pour dire leur foi et chanter le bon Dieu. Un événement.

Le vendredi soir, à la salle des spectacles, sera réservé aux jeunes. A l'affiche, Joël Grammon et Image. Tous âges et comédie musicale le samedi après-midi: Christine and Band, le fils prodigue et Klaus Kenneth. En soirée, Gaby band, les Roffidal, Alenport T., Image. Et ça continue dimanche dès 14 heures: Burgeunder, Cascade, Trait-d'Union. Auparavant, à 10 h. un culte sera célébré en musique. Plusieurs genres de musiques sur le plateau de la salle des spectacles: jazz, rock soft, reggae, disco, folk, nouvelles chansons françaises.

Les organisateurs de ce festival sont groupés sous le sigle de l'ACE: Action commune d'évangélisation du Val-de-Travers. Des dortoirs sont prévus pour les participants. Renseignements: (038) 61.11.17 (midi et soir). (jjc)

Décès

CONCISE

Mme Germaine Jacot, 87e année.

L'AMICALE DES
CONTEMPORAINS 1924

a le pénible devoir de faire part
du brusque décès de leur ami

Armin
SULLIGER

Pour les obsèques, auxquelles vous
êtes invités à participer, veuillez
vous référer à l'avis de la famille.

33144

La famille de

MONSIEUR
MAURICE PERRENOUD

profondément émue par les
messages de sympathie qui lui
ont été témoignés dans sa
peine, remercie sincèrement les
personnes qui ont partagé son
épreuve par leur présence, leurs
messages, leurs dons ou leurs
envois de fleurs. Elle les prie de
trouver ici l'expression de sa
vive reconnaissance.

LES PONTS-DE-MARTEL,
novembre 1985.

32758

A Chézard-Saint-Martin: un placard en feu

Les hommes du Centre de secours du Val-de-Ruz, à Fontainemelon, ont dû intervenir hier vers 11 h. 30 au numéro 42 de la rue des Esserts, où une armoire, construite contre un mur renfermant le canal de la cheminée, a soudainement pris feu dans l'appartement de M. André Gentil.

Le sinistre a été très rapidement circonscrit au moyen d'un seau-pompe et les dégâts à l'appartement sont minimes puisque seul ce placard a été détruit et le plafond noirci par la fumée. Bien entendu tous les objets se trouvant à l'intérieur de cette armoire ont été brûlés ou ont fondu. Dans cette commune cruellement touchée par la pénurie d'eau un sinistre plus important aurait eu des conséquences dramatiques. On ignore encore les causes de ce début d'incendie. (ms)

LA CHAUX-DE-FONDS

Afin que Noël soit aussi une fête pour les plus défavorisés
«Budget des autres» dès
la semaine prochaine

Le sapin est en place, les ampoules allumées. Pas de doute, Noël est proche. Comme chaque année à pareille époque, le Centre social protestant, en collaboration avec Caritas, pense aux autres. A tous ceux pour qui, sans un petit coup de pouce, Noël ne serait pas vraiment une fête, tous ceux dont les revenus sont loin du minimum vital: quelques rentiers AVS, chômeurs, familles nombreuses ou femmes seules, tous déjà assistés par le CSP, suivis régulièrement par lui et dont il connaît la situation financière.

C'est à ces personnes-là qu'est destinée l'action «Budget des autres» organisée partout en Romandie. Une campagne de souscription sera ouverte dès la semaine prochaine. Le CSP s'occupe de redistribuer les fonds récoltés aux personnes dans le besoin.

Chaque année la campagne de récolte de fonds est axée sur un thème. En 84, les bas salaires. En 85, on se penchera sur la «nouvelle pauvreté»; celle engendrée par les effets du chômage, l'évolution du marché du travail qui a pour conséquence de négliger de plus en plus les travailleurs non qualifiés au profit des spécialistes. La nouvelle pauvreté, née aussi de l'augmentation importante des frais courants, tels que l'augmentation des primes d'assurances-maladie pour certaines catégories de revenus, ou la hausse des factures des dentistes, des opticiens, ou à La

Chaux-de-Fonds les frais de chauffage en constante hausse.

L'année dernière, 114 personnes et familles ont pu bénéficier d'un coup de pouce financier grâce à l'action «Budget des autres». Parmi ceux-ci, 14 pour cent avaient un revenu inférieur à 1000 francs par mois, et plus de 27 pour cent gagnaient moins de 1500 francs. Près de 40 pour cent des bénéficiaires étaient des ouvriers ou employés, plus de 33 pour cent bénéficiaient d'une rente AVS-AI insuffisante, près de 15 pour cent étaient chômeurs.

26 pour cent des personnes aidées par l'action du CSP étaient des femmes seules, et près de 23 pour cent des femmes seules avec enfants, 24 pour cent des couples avec enfants. La majorité des bénéficiaires avaient entre 21 et 40 ans, 40 pour cent entre 41 et 65 ans.

L'année dernière, sur l'ensemble du canton, le montant total des dons reçus s'élevait à 37.200 francs. Cette somme a été partagée entre 114 personnes, selon l'urgence de leurs difficultés financières. En règle générale, le coup de pouce attribué à une personne ne dépasse pas 100 à 150 francs. (Ch. 0.)

● Les personnes qui désirent s'associer à cette campagne peuvent adresser leurs dons au Centre social protestant

csp 23-2583-8 à La Chaux-de-Fonds
csp 20-7413-6 à Neuchâtel
csp 25-3294 à Moutier.

Des enfants jouent
pour leurs camarades
Hans mon hérisson

Trottinant entre forêt et châteaux, Hans mon hérisson est sorti d'un conte de Grimm pour devenir spectacle musical et de marionnettes, présenté et admiré il y a quelques mois. Heureusement, le petit hérisson a repris vie pour les élèves de 3e, 4e et 5e primaires, soit 65 classes incluant Les Planchettes, le Bas-Monsieur, le Crêt-du-Loche et le Centre IMC.

Hier et aujourd'hui, à la salle Saint-Louis, les enfants applaudissent leurs petits camarades: c'est la classe d'ensemble du Conservatoire, appuyée des créateurs-maîtres de musique et de musiciens chevronnés, renforcés par des marionnettistes et des enfants-animateurs qui assurent la prestation. Une intéressante initiative et une belle réussite qui méritait bien cette large audience. (ib)

Radio Thollon
réduite au silence

On le savait depuis quelques semaines: les émissions de radio Thollon-les-Mémises ne seront plus retransmises. En effet, selon les mesures effectuées en Suisse, cette station ne respecte pas les accords internationaux relatifs à l'assignation des fréquences OUC. Radio Thollon émet d'un emplacement trop élevé et avec une puissance qui dépasse considérablement la valeur fixée.

En conséquence les services de radio et télévision des PTT donnent un délai de 20 jours aux téléopérateurs pour suspendre la retransmission des programmes incriminés.

A La Chaux-de-Fonds, Coditel cessera de transmettre les émissions de radio Thollon-les-Mémises dès la semaine prochaine, lundi ou mardi. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Ne nous induisez pas en erreur

Messieurs les journalistes, vous cherchez à nous faire croire que la rencontre entre MM. Gorbatchev et Reagan à Genève peut aboutir à la paix. Ne nous induisez pas en erreur. Ces chefs d'Etat, promoteurs d'un terrorisme nucléaire, parlent de jouets sophistiqués des gouvernements et du pouvoir: armes atomiques ou conventionnelles, têtes nucléaires, guerre des étoiles, etc. Le terrain de jeu sera le monde, comme à Yalta, au débris de Maria au Nicaragua ou d'Ewa, la Polonaise, et même de François l'objecteur suisse. «MM. Reagan et Gorbatchev, le monde n'est pas à vous» est une protestation du peuple.

Messieurs les journalistes, dites-nous constamment que la paix n'est pas l'absence de guerre dans ce monde injuste, mais l'absence de misère et la liberté de vivre. Répétez-nous que les grands se moquent du monde, de cette terre et de la volonté des peuples, qu'ils ne parlent que de puissance économique, idéologique et égoïste. Répétez-nous

que les alliances militaires sont le contraire de la confiance, donc de la recherche de la paix, que l'armement reflète la peur, la peur de ses propres contradictions. Expliquez-nous qu'il n'y a pas de réfugiés et de nationalistes, de misérables, d'émigrés et de terroristes qu'à cause des méfaits de pouvoirs. Soulignez que ceux qui ont faim meurent de notre sentiment d'insécurité et par la volonté des pouvoirs que nous avons mis en place. Démontrez que la majorité des actes internationaux comportent l'injustice et ne les justifiez pas.

Messieurs les journalistes, vous qui pouvez éveiller les consciences de notre monde, parlez-nous du bien que veulent les gens du peuple plutôt que des superproductions, des grands spectacles coûteux et du prestige que désirent ceux que l'on nomme les grands de ce monde. Nous vous en remercions d'avance.

Daniel Devaud
Côte 16
La Chaux-de-Fonds

LA CIBOURG

Nach einem Leben mit grosser Hingabe seinen Beruf ist heute unser lieber Papi in seinem 62. Lebensjahr von uns gegangen

Herr

Armin SULLIGER

wir gedenken Dir in Liebe Dankbarkeit und treuem Andenken.
Du wirst in unseren Herzen weiter leben.

Deine Gattin: Gloria Sulliger;

Deine Kinder: Arianne und Jean-Jacques Sulliger;

Dein Vater: Armin Sulliger;

Deine Schwester: Rosa Sulliger.

Die Kremation findet statt Samstag den 23. November um 11 Uhr im Krematorium von La Chaux-de-Fonds.

LA CIBOURG, den 20. November 1985.

Hôtel de la Balance.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre cher Papi qui nous a quittés dans sa 62e année après une vie pleine de dévouement pour sa profession

Monsieur

Armin SULLIGER

et nous nous souviendrons de lui avec reconnaissance.
Il continuera à vivre dans nos cœurs.

Son épouse: Gloria Sulliger;

Ses enfants: Arianne et Jean-Jacques Sulliger;

Son père: Armin Sulliger;

Sa sœur: Rosa Sulliger.

L'incinération aura lieu le samedi 23 novembre à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

LA CIBOURG, le 20 novembre 1985.

Hôtel de la Balance.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

256590

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR WILLY DUBOIS

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

33123

La famille de

MONSIEUR JEAN MEYER

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, vos envois de fleurs, vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

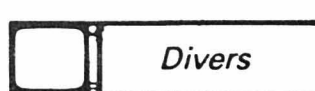
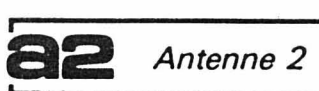
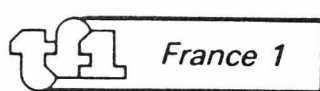
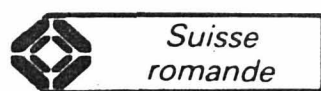
Un merci particulier au personnel de l'Hôpital de Landeyeux ainsi qu'au pasteur Jean-Philippe Calame.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN, LA CHAUX DE FONDS, novembre 1985.

32899

vendredi

TELEVISION RADIO



12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
La presse du cœur.
13.55 Petites annonces
14.00 La rose des vents
Le Mékong.
15.10 Petites annonces
15.20 Les petits plats
dans l'écran
La mousse au citron.
16.05 Petites annonces
16.10 Vespérales
16.20 TV-conseils
16.30 Tickets de premières
17.25 Corps accord
Redresser et fortifier
le dos.
17.40 Bloc-notes
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
18.10 Les Tripodes
Au Château Ricordeau.
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodu
19.30 Téléjournal
20.10 Tell Quel
Les enfants d'abord.



A 20 h 45

Le loufiat

Film de Raoul Mille (1985), avec Florent Pagny, Anne Gauthier, Anne Caudry, etc. Michel, fils de restaurateur, souhaite reprendre le métier de ses parents. Comme l'établissement familial a été vendu, il se fait engager comme «loufiat», c'est-à-dire commis, dans un palace du Touquet.

Photo: Cécile Boisrond, Anne Gauthier et Guilaine Normandin. (tsr)

22.10 Tarte de temps
Les visiteurs du soir:
portrait de Francis
Traunig.
22.30 Téléjournal
22.45 Octo-giciel
23.15 Diplomatie
L'histoire de la diplomatie norvégienne au Festival de la Rose d'or de Montreux 1985.
23.50 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

9.20 Antiope 1
9.30 TF1/Canal FIT
10.55 Le chemin des écoliers
Le scarabée d'or.
11.15 La une chez vous
11.30 Les jours heureux
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le temps des as
La drôle de guerre.
14.50 Temps libres
16.00 Au nom de la loi
Le train.
16.25 Temps libres
17.10 La maison de TF1
17.30 La chance aux chansons
18.00 Salut les petits loups!
18.30 Minijournal
18.45 Santa Barbara
19.15 Anagram
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une



A 20 h 35

Le jeu de la vérité

Invitée: Mireille Mathieu. La «demoiselle d'Avignon» répondra la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Au cours de la soirée, elle interpraiera notamment: *Made in France*, *La demoiselle d'Orléans*, *La star des années 30*. Avec Jean-Jacques Goldman, Pierre Bachelet, Michel Boujenah.

Photo: Mireille Mathieu. (tfl)

22.05 Belphegor
Le Louvre.
Film en 4 parties de J. Armand et C. Barma, avec Y. Rénier, C. Delarochette, J. Gréco, etc. Dans les années 1960, à Paris. Un bruit fantastique court dans la capitale: un fantôme hantait le Musée du Louvre.
23.15 Une dernière
23.30 Tapage nocturne

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
11.35 Terre des bêtes
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Rancune tenace
Odile avoue à son frère qu'elle a fourni le certificat d'urbanisme de la maison à Ferrat.
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Hôtel
Déceptions.
Hillary a rencontré Michael lors d'un stage à Puerto Vallarta...
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
Ploom; Image, imagine; Superdoc; Histoires comme ça; Latulu et Liréli; Bibifoc; Les maîtres de l'univers, etc.

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal
20.35 Le génie du faux
Série avec P. Chesnais, S. Orcier, L. Caron, etc. Helena présente Carla Vredeman à son mari. Celle-ci possède une galerie et lui propose d'exposer ses œuvres.
21.35 Apostrophes
Sur quelques épisodes du XX^e siècle.
22.50 Edition de la nuit



A 23 h

La vie à l'envers

Film d'Alain Jessua (1964), avec Charles Denner, Anna Gaylor, Guy Saint-Jean, etc. A Paris, dans les années soixante. L'étrange aventure d'un homme qui cherche le bonheur dans la solitude intérieure.
Durée: 90 minutes.

Photo: Charles Denner, Anna Gaylor, Jean Yanne et Yvonne Clech. (a2)

18.00 Annonces régionales
17.02 La révolte des Haidouks
17.15 Télévision régionale
17.30 James
Téléfilm britannique. James a deux passions: son bateau et son chien, ainsi que son ami Bob.
18.00 Télévision régionale
18.54 La panthère rose
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.35 Un journaliste un peu trop voyant
19.50 PMU
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures
Avec H. Guybet, J. Bataille, M. Risch.



A 20 h 35

Madame et ses flics

Télécrime. Série en cinq épisodes avec Françoise Dorner, Eric Colin, Jean-Claude Fernandez, etc. La jolie Lorraine Valence est le nouveau commissaire de la 7^e Brigade territoriale. Elle est chargée d'une enquête lorsqu'un meurtre est commis durant la grande émission télévisée *Aérobic-Parade*.

Photo: Eric Colin et Françoise Dorner. (fr3)

21.35 Quelques mots pour le dire
21.40 Vendredi
Les médicales: la musicothérapie.
22.40 Soir 3
23.00 Match
Invité: P. Barret.
23.50 Prélude à la nuit
Cinq pièces populaires, interprétées par le Chœur Gevatron d'Israël.

Demain à la TVR

10.30 Ecoutez voir
11.00 Corps accord
11.15 Octo-giciel
11.45 L'antenne est à vous
12.00 Midi-public
13.25 Châteauevallon.

21.35 Quelques mots pour le dire
21.40 Vendredi
Les médicales: la musicothérapie.
22.40 Soir 3
23.00 Match
Invité: P. Barret.
23.50 Prélude à la nuit
Cinq pièces populaires, interprétées par le Chœur Gevatron d'Israël.

9.00 TV scolaire
10.00 Les reprises
16.00 Téléjournal
16.05 A contre-courant
Cuore
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Soirée open: La mort
0.25 Téléjournal

9.00 TV scolaire
13.55 Bulletin - Télétexte
14.00 Les reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Femme 85
17.00 Fernrohr
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Ich, Christian Hahn
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Fyraabig
Musique populaire
21.00 Téléjournal
21.05 MTW
21.55 Jaguar
Film de L. Brocka.
23.50 Late show
Les ballets Trocadero.
0.45 Bulletin - Télétexte

13.15 Vidéotexte
15.00 Evas Töchter, série.
16.00 Téléjournal
16.10 Huey Lewis and The News
16.20 Pogo
Téléfilm de W. Wicker.
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der Zauberbogen
Film de N. Corea.
21.45 Plinius
22.30 Le fait du jour
23.00 Panorama sportif
23.35 Moment mal
Téléjournal

13.15 Vidéotexte
14.40 Programmes du week-end
14.45 Martin Luther
16.30 Loisirs
17.15 L'illustré-télé
17.45 Väter der Klamotte
18.20 Der Apfel fällt nicht weit vom Stamm
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Diese Drombuschs
Série.
21.20 Télé-zoo
21.45 Journal du soir
22.05 Aspects
22.45 Der Mann aus der Opiumbergen
Film de V. Kounavudhi.
0.55 Informations

18.00 Das Geheimnis des Weidenkorbes, série.
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Formule 1
20.15 Science et recherche aujourd'hui
21.00 Informations touristiques
21.15 Vers l'avenir
21.45 Discussion
22.30 Le charmeur de rats de Hameln

A PROPOS

Gros moyens au sommet

La télévision suisse romande a fonctionné durant quelques jours à la limite de ses possibilités. Elle a assuré la transmission sur les réseaux internationaux de l'Union européenne de radiodiffusion des images du «sommet» de Genève pour 42 télévisions nationales. Elle a transmis en direct toute la journée les reportages qu'elle effectuait à Genève vers le centre de presse où travaillaient 1600 journalistes et donné à ses propres téléspectateurs trois fois par jour le récit des événements.

Sur le plan technique elle a fait appel à des cars de reportage des télévisions suisse alémanique et suisse italienne. Plusieurs techniciens sont venus en renfort d'autres parties du pays. Avec les PTT, la collaboration a pleinement joué et il conviendrait de saluer cet exploit car c'en est un.

Sur le plan romand, Gaston Nicole et son équipe assuraient à midi et le soir le montage et le commentaire des images de la rencontre entre les deux «grands». Pas si facile quand ces derniers décident - avec raison - de maintenir la règle du silence sur leurs délibérations. Alors, on se rue sur les «à-côtés», les limousines louées à prix d'or, la vie des hôtels ou des salles de presses, des films d'archives judicieusement choisis sur la vie de la fair Lady. Les Soviétiques - qui disposaient de beaucoup moins de moyens techniques que les Américains - ont été reconnaisseurs de l'appui logistique qu'il ont reçu de la Télévision romande. Ils pouvaient y développer leurs films, les monter et envoyer le tout à Moscou qui a fait le tri final. Cela ne dépendait pas d'eux, que M. Furgler ait été censuré ou non! Quant aux Américains, ils ont trouvé le service rendu par la Télévision suisse comme étant parfaitement normal et je n'ai pas entendu un seul commentaire à propos de l'effort fourni.

On peut se demander si les Suisses sont saturés des images de ce «sommet». Ce n'est pas très distrayant de voir une horde de journalistes pénétrer dans la maison soviétique ou américaine, de participer en direct à une négociation diplomatique de la plus haute signification mais derrière une porte. Nous avons eu l'occasion de vérifier que les soldats suisses engagés dans l'opération regardaient chaque jour avec intérêt les émissions qui leur étaient proposées. L'homme de la rue semblait heureux de voir ce qui se passait derrière les cortèges de police encadrant les autos noires qui transportaient les hommes d'Etat, même si ça n'est pas spectaculaire.

Paul-Emile Dentan

RADIO

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, etc.; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Longue vie sur ultra courte; 20 h 30, Jusqu'aux oreilles; 22 h 40, Paroles de nuit: Les chattes, de L. Spède; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 05, Séquences; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, JazzZ; 20 h 05, L'oreille du monde; 20 h 05, 1835-1985: le Conservatoire de Genève; 22 h 10, Notes et souvenirs; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin de la musique; 15 h, Lecture; 15 h 20, Concert pour les malades; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; ainsi fait-on de la musique dans le Simmenthal; 20 h, Soirée théâtrale: *Wer ist Sylvia?*, pièce de S. Dunstone; 22 h, Express de nuit; 2 h, Club de nuit.

France musique
9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h 30, Concert-lecture; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Histoire de la musique; 16 h, Après-midi de France musique; 18 h 02, Les chants de la terre; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 10, Les musées en dialogue; 20 h 30, Orchestre symphonique du Südwestfunk; 22 h 20, Les soirées de France musique.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

6.00 Biscottes et café noir
7.00 Journal
8.00 Rappel des titres
8.30 Revue de presse
8.35 Naissances
9.00 Espace 5
10.00 Laissez Lucie faire
12.00 Les titres du journal
12.15 Journal
12.30 Magazine de midi
12.45 Jeu
13.00 Classe 2001
14.00 Couleur 3
17.30 Plum-cake
18.00 Les titres du journal
18.02 Magazine du cinéma
19.00 Journal
19.15 Mag. atl.: La Nostra Realtà
20.00 Outre-Atlantique
Night Flyght
23.00 Fin

Leslie Caron mère de Patrick Chesnais

A2, à 20 h 35

Leslie Caron est Ghislaine Darchel (la mère de Patrick Chesnais) dans «Le génie du faux». Une bien jeune mère en vérité car elle est née en 1931 à Paris, et non aux Etats-Unis comme on le croit généralement en raison de la grande carrière qu'elle a faite dans ce pays.

La comédienne est parfaitement bilingue car maman, Américaine, avait été danseuse à Broadway. Mais papa, lui, était bien français. Il était même pharmacien à l'angle de la rue de la Paix et de la place de l'Opéra.

L'enfant fut d'abord élevé dans les meilleures institutions religieuses mais elle ne tarda pas à convaincre ses parents qu'elle perdait son temps à apprendre les bonnes manières et la broderie. Dès l'âge de neuf ans, avec la complicité de sa mère, elle ressentit profondément la vocation de la danse.

Elle abandonna donc le couvent des Assomptionnistes de la rue de Lubeck pour entrer, à deux pas de là, au Conservatoire de danse de la rue de Madrid. Son professeur, Mlle Schwartz, la voyait déjà faire carrière de danseuse étoile au Palais Garnier lorsque Leslie fut prise d'une nouvelle implusion.

Elle quitta l'école officielle pour travailler avec Roland Petit dans sa troupe des Ballets des Champs-Élysées. Elle incarnait le sphinx au côté de Jean Babilès (Edipe) dans le ballet «La rencontre» lorsqu'un Américain de passage à Paris la remarqua. Cet Américain n'était autre que Gene Kelly. Il entraîna la jeune fille avec lui vers les studios de Hollywood où la Metro Goldwyn Mayer la prit aussitôt sous contrat.

Quelques mois après avoir tourné dans un navet aux côtés de Barbara Stanwick et Joseph Cotten, «The man with a cloak» (L'homme au manteau)

elle devenait la vedette de «Un Américain à Paris».

Ce film superbe, tourné en 1951 par Vincente Minelli (père de Liza et mari de Judy Garland) eut un succès international considérable. Leslie y était exquise au côté du grand Gene Kelly.

Dès lors, elle allait participer à d'innombrables productions comme «Gigi», «Papa longues jambes» (avec Fred Astaire), «Fanny» (avec Maurice Chevalier), «Sept heures avant la frontière» (avec David Niven) ou «L'homme qui comprenait les femmes» (avec Henry Fonda).

Si Leslie a peu tourné en France, c'est que son contrat avec la MGM le lui interdisait. Toutefois, son contrat terminé, on l'a vue dans «Les quatre vérités» de René Clair, «Paris brûle-t-il?» de René Clément, «L'homme qui aimait les femmes» de François Truffaut ou «Tous vedettes» de Michel Lang. (ap)

note brève

Tram, bateau, loco

Jolie idée, de Pierre Barde, producteur, que de consacrer trois champs magnétiques à des «objets de mémoire», la plus ancienne ligne de tram encore en service en Suisse entre Genève et Moillesulaz (19 nov.) le plus vieux bateau naviguant sur le Léman (26 nov.) et la plus vieille AE 4/7 des CFF (3 décembre).

Glâné des informations intéressantes, soutenues par des documents anciens au charmes rétrograde, et par des témoignages. L'ancien directeur de la C.G.T.E. souffre encore du manque d'argent de sa compagnie au matériel vieillissant durant des décennies car l'autorité politique lui refusait toute aide financière. Et pour les automobilistes triomphants des années 50/60 qui ironisaient sur la «civilité» générale des «terroristes pour embouteillages s'effaçant maintenant devant le renouveau des transports publics.

(fjly)

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento

Sommaire

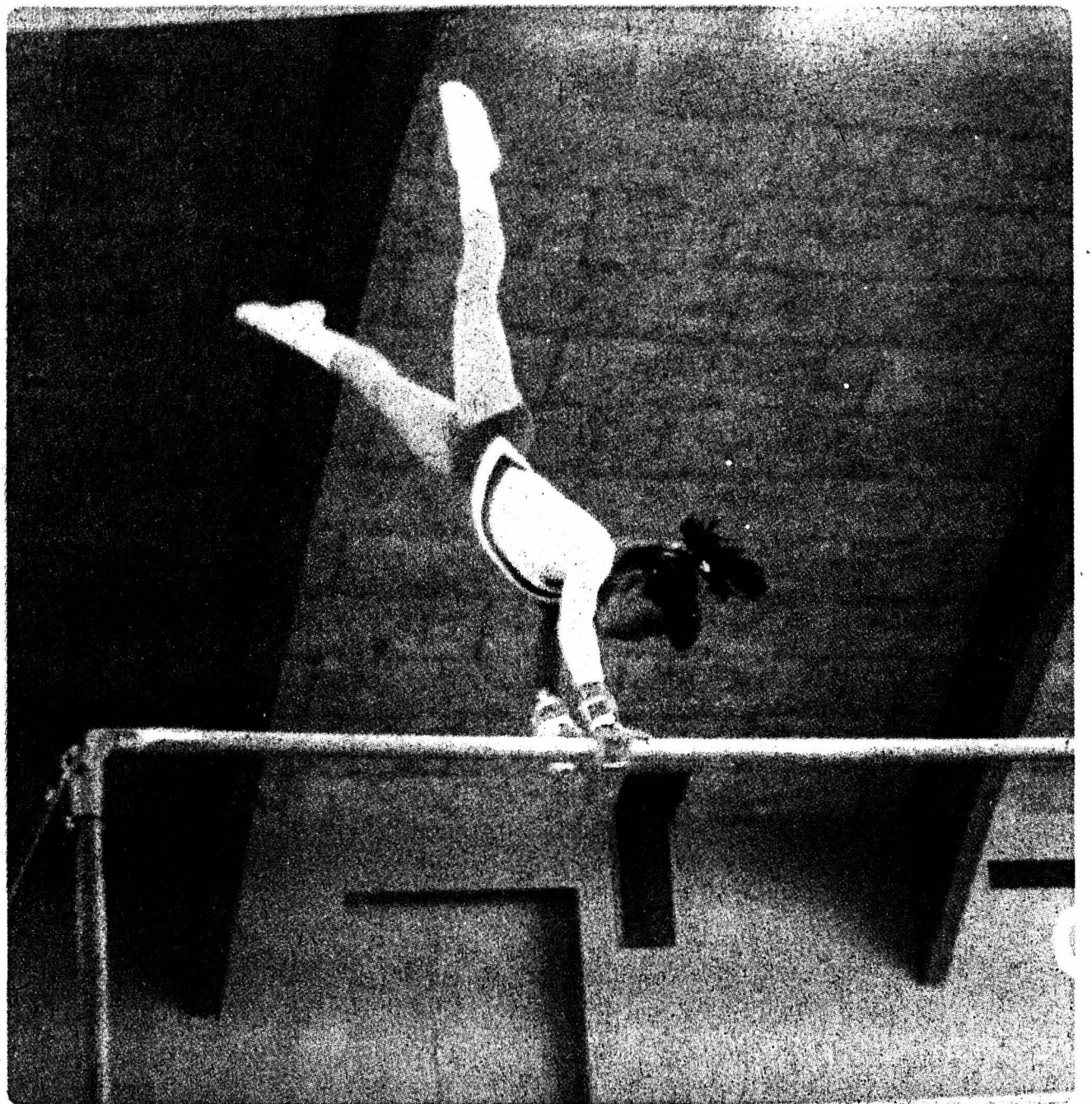
● HC Noiraigue: notre poster page 41

● Echee et mat à la quinzaine: page 41

● Citron pressé: page 44

L'IMPARTIAL

la voix d'une région



Christelle Bettenmann sera à La Chaux-de-Fonds

Gymnastique artistique féminine à La Chaux-de-Fonds

La relève

Elles seront peut-être les Olga Korbut, Nadia Comaneci et autre Ekatarina Szabo de demain. Elles, ce sont les juniors et jeunes filles qui s'affronteront pour décrocher un titre national de gymnastique artistique féminine dans les niveaux 4, 5 et juniors à La Chaux-de-Fonds samedi 23 et dimanche 24 novembre. Grâce à

la SFG l'Abeille, les spectateurs applaudiront aux exploits de celles qui défendront nos couleurs aux JO de Séoul en 1988.

● Lire en page 48



Equipe suisse de triathlon d'hiver

Objectif: un titre mondial

Le brusque décès de leur président M. Claude Blanc à l'aube de la saison 1985-86 a renforcé leur motivation. Les spécialistes suisses du triathlon d'hiver avec à leur tête le Chaux-de-Fonnier Jean-Louis Burnier (3e depuis la gauche sur notre photo Jean-Paul Maeder) sont décidés à reconquérir le titre mondial par équipe perdu au profit des Autri-

chiens au mois de mars dernier à Andermatt. Même si la difficulté a augmenté en raison d'un changement important.

● Lire en page 37

Droit au but

De la solidarité

Les amis se comptent dans les moments difficiles. NE Xamax pourra le constater dans trois semaines. Qui viendra encourager, porter les «rouge et noir» aux portes des quarts de finale de la Coupe UEFA? Tout dépendra des conditions atmosphériques régnant un soir de la mi-décembre à Neuchâtel.

Qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve, les frais d'organisation, de construction des tribunes supplémentaires ne changeront pas d'un centime. En revanche, le manque à gagner pourra augmenter en fonction du renoncement des uns et des autres.

A chaud, la réaction des personnes protestant contre l'augmentation sensible (20 frs pour les tribunes) des prix et les mesures pour la vente des places assises peut se comprendre. Réflexion faite et chiffres à l'appui, ces remarques apparaissent déplacées.

Pour les financiers seul compte le gain. Entre La Maladière neuchâteloise et le Wankdorf bernois, le choix s'effectuerait à une vitesse éclair. Deux mille places assises, même à 70 frs, ne rapportent jamais autant que douze mille fauteuils à 50 frs. Ajoutez quelque 400.000 frs pour de la publicité, impossible à obtenir à Neuchâtel (contrat oblige), et vous reviserez probablement votre position. A moins qu'il faille encore ajouter le coût des tribunes supplémentaires provisoires (1,3 million entièrement supporté par le club) pour vous convaincre.

La solidarité doit jouer à tous les niveaux. Les dirigeants montrent l'exemple en demeurant fidèle à une ville et à un canton. Les joueurs le suivent en ne recevant pas de primes supplémentaires pour une éventuelle qualification. Reste au public à répondre à sa manière en comblant les moindres recoins de La Maladière le mercredi 11 décembre prochain. Le maintien à Neuchâtel des futures rencontres européennes est à ce prix.

Laurent GUYOT



Alfa 33 4x4.

La traction intégrale selon Alfa Romeo.



L'ART AUTOMOBILE

Les 4x4

Alfa Romeo



GARAGE et CARROSSERIE

AUTO-CENTRE

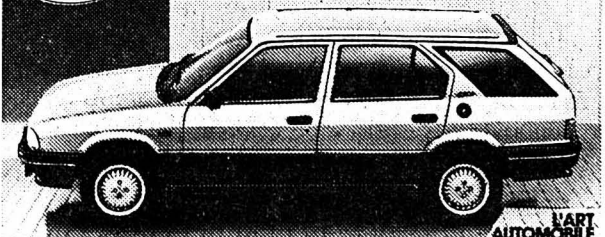
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66 - ☎ 039/28 66 77



Alfa 33 4x4 Giardinetta.

Les quatre roues de la liberté.



L'ART AUTOMOBILE

Nouveau: Ford Sierra 2,0 avec moteur à injection.



115 ch piaffants pour une silhouette séduisante.

Le profil de la Ford Sierra séduit au premier coup d'œil. Depuis toujours. - Et dès maintenant, le brio échevelé de son moteur de 2,0 l à injection électronique fascinerà chacun. Au premier coup d'accélérateur. Mais ne vous trompez pas: le punch des 85 kW/115 ch s'accommode d'une consommation très sobre. Grâce à la boîte à 5 vitesses ou à la révolutionnaire transmission automatique Ford à 4 rap-

ports dont la sobriété est pratiquement identique. Le confort, c'est le seul point sur lequel la Sierra ne craint pas de se mettre en frais! La preuve: une suspension à 4 roues indépendantes, un ample habitacle avec dossier arrière rabattable par segments, et un équipement intérieur opulent (qui comprend p.ex. une radio OUC, etc...). - Dans la Sierra, tout le monde est aux premières loges.

La Sierra 2,0 Injection existe en berline (3 versions) et en break (3 versions). Un exemple? Volontiers: Sierra 2,0 l, 5 portes, fr. 18390.- Moyennant un réglage correspondant de l'allumage, le moteur 2,0 l peut fonctionner à l'essence sans plomb 95.

Catalyseur en option
Normes USA 83



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry Garage Inter, Claude Krättinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappez frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon. 44 6874

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 39

RÉGINE ANDRY

La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Sciaky presse

- N'as-tu pas réalisé qu'il n'est qu'un vagabond? insiste-t-elle. Je me souviens de lui. Je l'ai déjà vu traîner dans le secteur. Pas brillant ton nouveau partenaire! Tu te renies, Julie; rappelle-toi ce que tu m'as dit, l'autre jour, à son sujet.

Julie sursaute, écarquille les yeux, se serre encore plus fort contre moi. Linda revient à la charge avec un rire sardonique.

- Tu m'as dit exactement: «Sais-tu de qui j'ai fait la conquête? Eh bien d'un clochard, ma chère! Voilà où j'en suis. Il m'a même fixé un rendez-vous.» Tu as ajouté que tu avais accepté ce rendez-vous en sachant que tu n'irais pas. Alors, c'est ça ton grand amour du

moment? C'est pour ce type que tu m'as quittée et que tu as abandonné une vie douillette et la vraie tendresse? Mais tu es folle, ma pauvre fille! Allons, ne proteste pas. Tu m'as bien dit tout ça l'autre jour, non? Ne mens pas. Dis-lui franchement ce que tu penses.

Elle mime Julie en prenant une voix aiguë: - «Eh bien d'un clochard, ma chère!» Sale petite hypocrite! Traînée! Espèce de Marie-couche-toi-là! Ingrate! On ne m'y reprendra plus à tomber dans le panneau du dévouement et de la pitié.

Ce qu'elle vient de dire me fait mal. J'assiste à une véritable scène de jalousie, comme en font les amants délaissés. Ainsi, Julie lui a parlé de moi, en ces termes. Pleins d'ironie, de mépris. Je crois les paroles perfides de cette femme dont le visage tourne au violet et qui s'éloigne à reculons, brandissant son mauvais rire comme une arme. Elle est parfaitement consciente du mal qu'elle vient de faire et elle ricane comme on se frotte les mains après avoir joué un bon tour à son adversaire.

- C'est vrai, dis-je à Julie, c'est vrai que tu as dit ça?

Je sens contre moi le petit corps qui tremble.

- J'ai dit n'importe quoi, répond-elle. A ce moment-là, je te connaissais si peu.

Je n'ai plus envie de poser de questions. Je rengaine mon désir de me laisser aller au lyrisme qui m'avait envahi avant l'arrivée de cette furie. J'ai tout froid en moi. Linda a réussi ce qu'elle souhaitait. Elle a tout gâché. elle est un peu comme ces jeteuses de sort qui prennent plaisir dans le malheur de leurs victimes. Je venais de bâtir pour Julie les premiers vers d'un poème. Ils me resteront sur le cœur.

*Un couple sous un réverbère
Se dit des mots extraordinaires
Se jure une passion très longue
Et les lumières de la nuit
Se glissent tout autour de lui
En empruntant les flaques d'ombre.*

- Viens, lui dis-je en la prenant par le bras. Il pleut moins. Partons d'ici. Elle peut revenir.

Je l'entraîne dans le dédale des rues gluantes. Elle a du mal à me suivre car je marche à trop grandes enjambées. «Eh bien, d'un clochard, ma chère!» Les mots terribles vrillent en moi. Mon bonheur est maintenant bousillé.

*Un couple sous un réverbère
Se dit des mots extraordinaires...*

Julie, ô, Julie. Fragile et douce. S'il te plaît, ne me déçois pas trop vite. Tu m'as fait renaitre. Attends un peu avant de me retirer ce que tu m'as donné. Laisse-moi des heures, des jours de sursis. J'ai besoin de toi, besoin de jouer un peu à l'homme heureux.

Nous sommes cinglés par les grêlons d'une nouvelle averse. Julie me tire de ma rêverie.

- Linda est furieuse et humiliée, dit-elle. Je suis sûre qu'elle fera tout pour nous séparer. Elle n'a pas fini, tu peux croire. Si nous restons dans le quartier, elle ne cessera de nous persécuter.

Je ralentis ma course devant le flot de voitures qui se déverse sur le boulevard Sébastopol. Ce boulevard qui représente une vraie frontière, une sorte de ligne de démarcation entre la Piazza et le Forum. Dans le couloir réservé aux bus, une ambulance passe en klaxonnant: «Y'a d'la joie... Y'a d'la joie...»

- Rentrons chez nous, supplie Julie.

Je lui demande:

- Tu veux vraiment rentrer maintenant? (à suivre)



DIMANCHE 24 NOVEMBRE À 15 h. 30

FC SION

Championnat Suisse de LNA

Grand derby romand

Parc des Sports de La Charrière

Dernier match du premier tour à La Charrière, à ne pas manquer !!!

Afin de passer une bonne pause d'hiver

Avec la venue de Sion au Parc des Sports de La Charrière, le premier tour de la saison sera terminé. L'affiche est pour les spectateurs du Centre Sportif, des plus séduisantes.

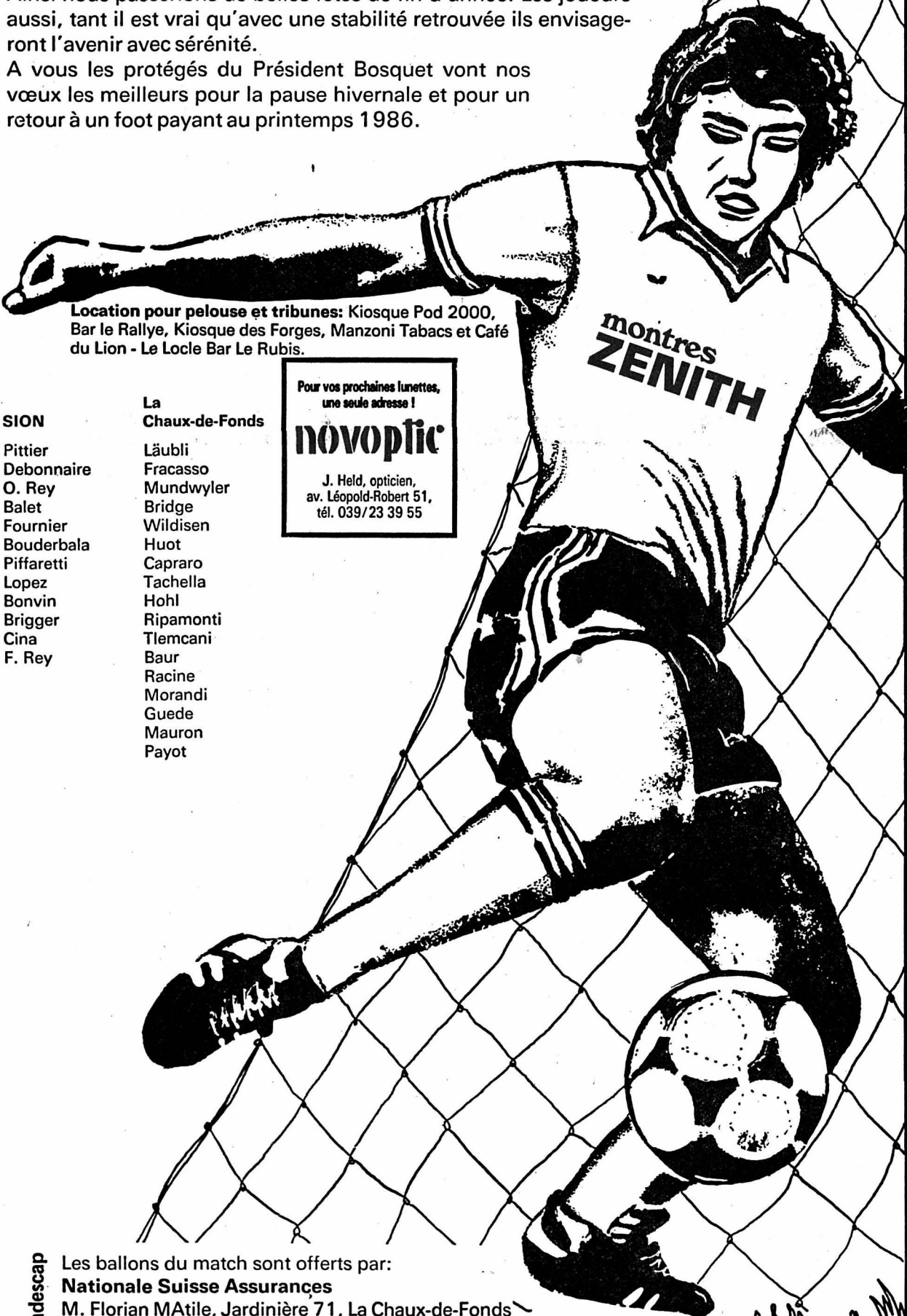
Sion, c'est pour les chaux-de-fonniers Jean-Claude Donzé, l'entraîneur séduis qui a joué dans les buts du team montagnard, il y a une quinzaine d'années.

La Chaux-de-Fonds aura à cœur de faire tout aussi bien que dimanche passé. Avec le retour de Hans-Ruedi Baur, cela est presque une certitude. Actuellement « ça marche ». Il n'y a donc aucune raison de se gêner.

Avec un peu de culot, nos chaux-de-fonniers peuvent nous donner un beau cadeau de Noël.

Ainsi nous passerions de belles fêtes de fin d'année. Les joueurs aussi, tant il est vrai qu'avec une stabilité retrouvée ils envisageront l'avenir avec sérénité.

A vous les protégés du Président Bosquet vont nos vœux les meilleurs pour la pause hivernale et pour un retour à un foot payant au printemps 1986.



Location pour pelouse et tribunes: Kiosque Pod 2000, Bar le Rallye, Kiosque des Forges, Manzoni Tabacs et Café du Lion - Le Locle Bar Le Rubis.

Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse !

novoptic

J. Held, opticien,
av. Léopold-Robert 51,
tél. 039/23 39 55

- SION**
- Pittier
 - Debonnaire
 - O. Rey
 - Balet
 - Fournier
 - Bouderbala
 - Piffaretti
 - Lopez
 - Bonvin
 - Brigger
 - Cina
 - F. Rey
- La Chaux-de-Fonds**
- Läubli
 - Fracasso
 - Mundwyler
 - Bridge
 - Wildisen
 - Huot
 - Capraro
 - Tachella
 - Hohl
 - Ripamonti
 - Tlemcani
 - Baur
 - Racine
 - Morandi
 - Guede
 - Mauron
 - Payot

Les ballons du match sont offerts par: **Nationale Suisse Assurances**
M. Florian MAtile, Jardinière 71, La Chaux-de-Fonds

adidas

all star sports

Léo Eichmann
Av. Léopold-Robert 72,
☎ 039/23 79 49
Fournisseur officiel
du FC La Chaux-de-Fonds

Tango

Official FIFA World Cup Soccer Ball

BRONZAGE et BEAUTÉ

toute l'année

Solarium et Institut de beauté

Léopold-Robert 9, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 91 01

L'artisan du prêt-à-porter cuir

PEAU D'ANE

Serre 16,
2301 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 39 48

NISSAN

Pierre Visinand

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

Est 31 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 51 88

Agences officielles:

NISSAN / DATSUN A. M. C. Jeep

Qualité et fiabilité

La plus ancienne agence Datsun des Montagnes neuchâteloises vous offre: son expérience, ses ateliers de mécanique, de tôlerie et de peinture

Tous vos travaux auprès de la même entreprise

● Ouvert le samedi ●

ST Paul Steiner La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 26-27

spécialiste spécialiste

Constructions aluminium - Charpente métallique - Serrurerie générale

HAUTE COIFFURE

Antoine Haute coiffure

Serre 63 - ☎ 039/23 33 53

Votre fleuriste

Floris

Serre 79 -
☎ 039/23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser

LA NOUVELLE MG METRO 1.3.

Fr.13 450.-

Garage Bering & Cie

☎ 039/28 42 80

34, rue Fritz-Courvoisier

AUSTIN ROVER

G. ZUCCOLOTTO

ELECTRICITE TELEPHONE CONCESSION A

La Chaux de Fonds
☎ 039/28 66 33

Fabrique de bracelets GILBERT JUNOD

Cuir Lézard Croco Autres spécialités

Est à votre disposition pour vos futures études

2610 Saint-Imier, rue du Vallon 26
☎ (039) 41 39 79

LE SOMMET DU CONFORT

veuthey meubles

AU BUCHERON
Av. Léopold-Robert 73

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

2400 Le Locle
☎ 039/31 37 37

PEUGEOT 205 GTI

La Peugeot 205 GTI mord la route à belle dents — mais pas la poussière ! 1580 cm³, injection L-Jetronic 105 ch DIN, 5 vitesses, 0-100 km/h en 9,5 s, 190 km/h chrono ! Prix jugulé, y compris 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot:

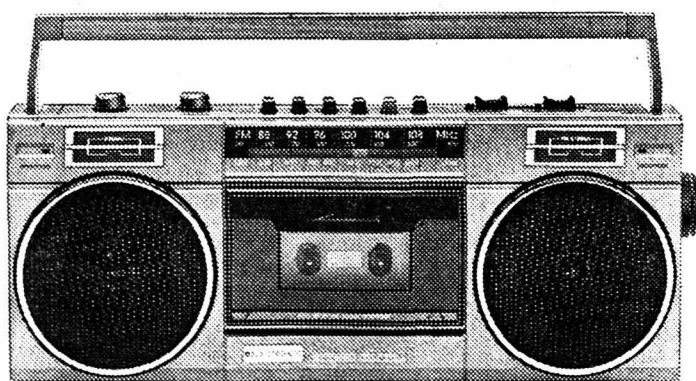


«Voici Noël! Une chaîne stéréo pour notre fils fera l'affaire.»



Chaîne compacte stéréo Melectronic Compo 2000 avec puissance musicale 2 x 5 watts et 2 enceintes acoustiques noires. **300.-**

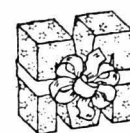
Migros est pleine d'idées pour de beaux cadeaux.



Radiorecorder stéréo Melectronic MS 2001 avec puissance de sortie à 2 x 1,8 watts. 170.-



Réveil-radio Melectronic MCR 700 avec minuterie programmable directement et automatisme d'assoupissement. 100.-



La Migros est une immense maison de cadeaux. Tout particulièrement quand les parents veulent réaliser les désirs de leur fils, car la joie d'offrir commence déjà pendant les achats. On trouve tout ce qu'on cherche chez Migros y compris des bons-cadeaux. Et si on doit échanger un cadeau, ce sera fait en un tournemain chez Migros. **M 60 ans d'une idée jeune.**

Oui, à MIGROS

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento

L'IMPARTIAL la voix d'une région



A l'image de Carlo Kuonen, Jean-Louis Burnier et Ernst Peter, les triathlètes suisses ont mis les bouchées doubles à l'entraînement cet été. (Photos Jean-Paul Maeder)



Jean-Louis Burnier: la bonne année ?

Le triathlon suisse à la veille de la saison 1985-86

A la reconquête du titre mondial

Le 21 mars dernier, l'équipe suisse de triathlon d'hiver perdait son titre de championne du monde. Sur ses terres, à Andermatt, la formation composée de Josef Gisler, Jean-Louis Burnier et Carlo Kuonen s'inclinait de justesse devant des Autrichiens conquérants. Défaits la tête haute, les Helvètes obtenaient là un objectif tout trouvé pour la saison 1985-86: reconquérir le titre mondial par équipes.

Depuis le mois de juillet et un cours préparatoire à La Chaux-de-Fonds organisé par Daniel Chicchi, entraîneur alpin et physiothérapeute, les cadres de l'équipe nationale ont mis les bouchées doubles en vue du coup d'envoi des compétitions prévu les 11 et 12 janvier 1986 à Crans-Montana. Soixante-deux jours

officiels de camp d'entraînement sans oublier des centaines d'heures effectuées individuellement figureront à l'actif des athlètes.

Le regretté Claude Blanc, président du triathlon suisse, décédé prématurément au début du mois (voir également notre encadré) avait fixé l'objectif de la saison 1985-86 lors de la présentation de l'équipe en septembre dernier sur le Haut-Plateau.

«A la veille de cette prochaine saison d'hiver, le triathlon suisse ou plutôt son équipe nationale est placé devant une mission ardue, reconquérir le titre de champion du monde par équipes qui nous a été ravi par les Autrichiens à Andermatt cette

listes puisque les vingt-cinq dirigeants entourant les... douze athlètes n'ont pas touché de compensation financière.

Pour la saison 1985-86, le triathlon suisse s'est allié avec son cousin le polyathlon suisse. De ce fait, les triathlètes ont pu bénéficier de l'aide et de la caution du Département militaire fédéral en plus de celles déjà connues de la Fédération suisse de ski dont le triathlon suisse est une sous-association.

par Laurent GUYOT

Dans le domaine financier, les responsables ont voulu relever les efforts réalisés par tous les sponsors. Les comptes 1984-85 se sont bouclés avec des recettes et des dépenses équilibrées (environ 110 000 francs) grâce au bénévolat des dirigeants et à la modeste indemnité touchée par les athlètes à savoir 25 francs par jour. Le budget 1985-86 a laissé entrevoir un déficit de quelque 15 000 francs.

Evolution sportive

Le triathlon d'hiver évoluera cette saison. Les sportifs se sont préparés en fonction d'un nouveau programme.

En effet si le slalom géant n'a pas cédé sa place, l'épreuve de fond sur 15 kilomètres avec deux tirs couchés est remplacée. Les compétiteurs s'aligneront sur biathlon 10 kilomètres sprint. La distance est raccourcie mais la difficulté n'a pas diminué avec l'apparition d'un tir debout et de rondes de pénalité. Une formule qui est déjà connue puisque pratiquée depuis longtemps par les spécialistes du biathlon.

Les spécialistes du triathlon suisse n'ont pas déçu ces dernières saisons. En douze ans et autant de championnats du monde ce ne sont pas moins de 25 médailles (11 par équipe et 14 individuelles) qui ont été récoltées. Et cette saison, les triathlètes avec à leur tête le Chaux-de-Fonnier Jean-Louis Burnier sont bien décidés à ramener de nouvelles récompenses au pays lors des championnats du monde prévus à Ruhpolding (RFA).

Sport et alimentation

Une évolution parallèle

Les techniques sportives évoluent et se perfectionnent. Elles permettent de repousser constamment les limites humaines. Elles sont génératrices de nouveaux records, de nouvelles performances. Mais parallèlement, elles exigent d'avantage de force et d'énergie, et par conséquent, une alimentation plus sérieuse, plus adéquate.

Une alimentation appropriée dans le contexte du sport sous-entend bien sûr un régime sain, varié et équilibré. Mais la fourniture d'énergie supplémentaire ne

peut plus simplement être assurée par une augmentation de la quantité de nourriture de base. D'où le recours à des boissons et à des produits d'appoint, modulés en fonction du type et de l'intensité de la discipline pratiquée. Dans l'Antiquité déjà, les Grecs préparaient leurs athlètes aux grandes compétitions en donnant par exemple de la viande de bœuf d'élevage aux lutteurs et des rôtis de gazelle aux coureurs. L'empirisme d'alors a fait place depuis quelques années seulement à des recherches scientifiques systéma-

tiques qui ont mis clairement en évidence l'importance d'une alimentation spécifique en matière sportive. On est entré résolument dans l'ère de la chimio-gastronomie industrielle et le sport, vecteur commercial et publicitaire important, n'a pas laissé les chercheurs indifférents.

TROIS NUTRIMENTS ESSENTIELS

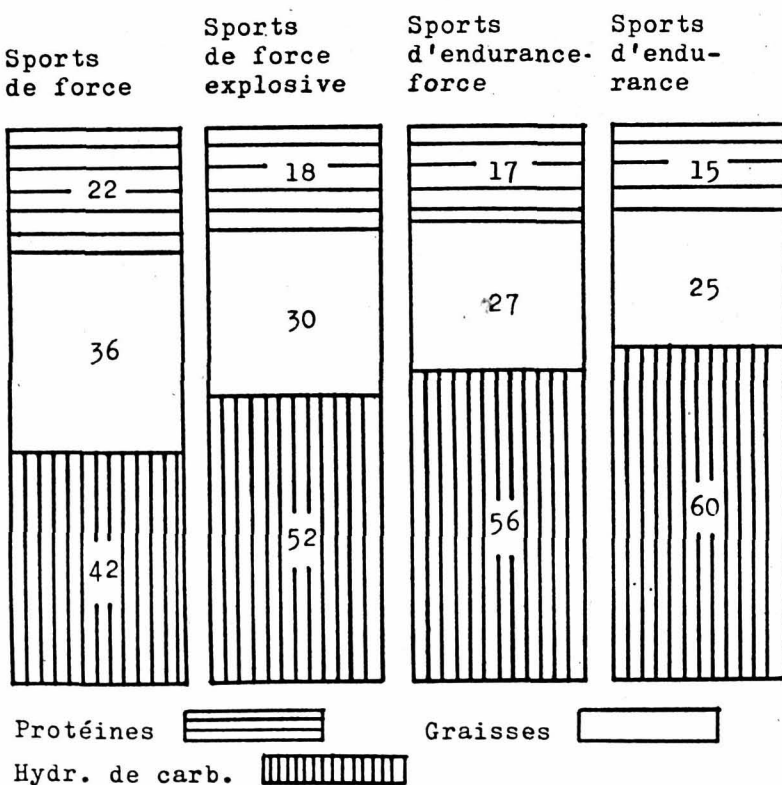
Riche et variée notre alimentation comprend trois nutriments quantitatifs essentiels: les protéines, les graisses et les hydrates de carbone. Associés aux vitamines, aux sels minéraux et à l'eau (qui représente plus de 60% du poids corporel) ils sont à la base du système métabolique qui règle notre vie.

Deux domaines fonctionnels caractérisent le processus:
- l'anabolisme (opérations de construction et de synthèse);
- le catabolisme (dégradation avec libération d'énergie).

MODULÉS

Selon le type de sport pratiqué (endurance, force), la phase de l'activité (préparation ou compétition), le corps a besoin de substances nutritives totalement différentes pour couvrir ses besoins de façon optimale. Une connaissance élémentaire d'une diététique sportive de base s'avère donc indispensable.

Le tableau ci-dessous, sommaire et schématique prouve à lui seul déjà que le hasard n'est plus de mise.



L'équipe nationale

Cadre A

Jean-Louis Burnier, 26 ans, La Chaux-de-Fonds; Josef Gisler, 23 ans, Schattdorf; Andéol Jordan, 21 ans, Hauteville; Ueli Kopp, 23 ans, Muri b. Bern; Carlo Kuonen, 26 ans, Sion; Ernst Peter, 22 ans, Alpnach; Marc Vuagniaux, 26 ans, Bex; Elmar Werlen, 22 ans, Gschinen.

Cadre B

Ernst Gfeller, 25 ans, Lenk; Richard Jenny, 31 ans, Mitlödi; Constant Sarott, 30 ans, Allschwill; Daniel Zurbuchen, 20 ans, Rubigen.

année. Mission ardue mais non impossible car notre équipe a prouvé ses qualités et bien mérité le titre de vice-champion du monde décroché de haute lutte».

Un bel idéalisme

Le triathlon d'hiver a vu la mise en place d'un nouvel organigramme pour la saison 1984-85. L'équipe nationale s'est retrouvée entourée d'une série de spécialistes compétents, enthousiastes et idéa-

Calendrier des tournois

DATES	LIEU DU TOURNOI	SYST.		CATÉGORIES		
		1	2	A	B	C
11-12.01.86	Crans-Montana	*	*	*	*	*
11-12.01.86	St-Galler Oberland	*	*	*	*	*
17-18.01.86	Div Mont 10 - Montana	*	*	*	*	*
18-19.01.86	Glarner Dreikampf	*	*	*	*	*
25-26.01.86	Les Verrières	*	*	*	*	*
25-26.01.86	Zweismimmen	*	*	*	*	*
08-09.02.86	Bex	*	*	*	*	*
08-09.02.86	Bieler Wintermehrkampf	*	*	*	*	*
15-16.02.86	Kiental	*	*	*	*	*
22-23.02.86	Château-d'Oex	*	*	*	*	*
01.03.86	Fak 2 - Soerenberg	*	*	*	*	*
01-02.03.86	Div Mec 1 - Le Brassus	*	*	*	*	*
22-23.03.86	Championnat suisse Grindelwald	*	*	*	*	*

LÉGENDE: 1 - CISM; 2 - ASPM. - A - Seniors; B - Juniors; C - Jeunesse. - DIVERS: Finale de la Coupe suisse Jeunesse/Jaunpass: 15.03.86.

Mon tempérament vient de ma mère;
ma blouse et mon pantalon de Schild!



Blouse à dessin jacquard décoratif
Fr. 85.-. Pantalon à plis rehaussé
de fils lurex du plus bel effet,
Fr. 79.-. Veste Fr. 169.-.

SCHILD
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

au printemps

Pour notre rayon SUPERMARCHÉ,
nous aimerions engager

VENDEUR(SE)

Entrée:
2 décembre 1985 ou à convenir.

Nous offrons:

- rabais sur les achats;
- plan d'intéressement aux bénéfices;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, Service du personnel.



RTSR

La Radio Suisse romande

à la suite de mutations, ouvre un concours portant sur l'engagement de

2 journalistes

pour le domaine information / La première

Ces collaborateurs(trices) seront affecté(e)s aux émissions d'Actualité (24 h sur 24!).

Une spécialisation dans le secteur économique et social ou dans le reportage et l'enquête est envisageable après une période d'adaptation et de perfectionnement.

Exigences:

- formation de niveau baccalauréat, avec préférence à des études universitaires complètes
- intérêt affirmé pour la vie publique et jugement sûr et rapide des événements suisses et étrangers
- aptitude naturelle à l'expression radiophonique (micro) et parfaite maîtrise de la langue française; aisance rédactionnelle; connaissances d'anglais et d'allemand
- une expérience professionnelle confirmée une certaine polyvalence et l'inscription au **Registre professionnel (RP)** sont indispensables
- entière disponibilité à assurer des horaires irréguliers

Lieu de travail: Lausanne

Entrée en fonction: le 1er janvier 1986 ou date à convenir

Les candidats(e)s de nationalité suisse et inscrit(e)s au Registre professionnel des journalistes, sont prié(e)s d'adresser leur offre détaillée avec photographie, prétentions de salaire et mention du poste dans les meilleurs délais au:

Service du personnel de la Radio Suisse Romande
40, avenue du Temple 1010 Lausanne

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 28

LAURA BLACK

Le château des corbeaux

Roman

Traduit de l'anglais par Dominique Marion

Droits réservés: Cosmopress, Genève et Ed. Albin Michel

- Oui, car la lune était pleine.
- Et le chef, avec son pistolet et sa lanterne, a-t-il distingué votre visage?
- A peine.
- Pourriez-vous le décrire?
- Non. Il me semble qu'il était de taille moyenne, mais sa voix avait une particularité. Son intonation, surtout. Il parlait le gaélique, pourtant... il m'a semblé que cet accent n'était pas naturel. Vous êtes-vous fait des ennemis dans tous ces pays lointains, Robbie?
- Bien sûr, mais aucun qui soit assez tenace pour se cacher dans un bois à minuit, dans le but d'assassiner Rory Beg. Je crois que...3.
- Et l'homme de la ferme? Celui qui se cache?
- Je vais aller le chercher cette nuit.
- Je vous suis, Robbie.
- Vous êtes déguisée en garçon d'écurie pour le cas où vous seriez suivie?
- Vous avez tout compris.
- Katie, ma bien-aimée, vous avez été sage et perspicace. Tous mes compliments! Maintenant, allez vite rejoindre votre ami le fermier. Mais, dites-moi, comment avez-vous réussi à le convaincre de vous seconder dans

cette entreprise? Katie! Je veux savoir la vérité. Que lui avez-vous conté au juste?»

Toutes ces questions me brisaient le cœur et, pour la énième fois, je brûlais d'envie de tout avouer à Robbie. De lui crier: Je suis la sœur de Tom! Je suis Katie, reine d'Ecosse. Je vais être présentée à la cour par la duchesse de Bodmin.

Le présent, l'avenir, le plausible, l'impossible se confondaient dans mon esprit. J'aurais tout abandonné pour Robbie, maintenant, je le savais. Peut-être était-ce de toucher sa peau qui m'avait insufflé cette force nouvelle? Châteaux et royaumes, que représenteraient-ils en comparaison avec notre amour? Mais je n'avais que dix-huit ans. Pour me marier, il me faudrait le consentement de Maman. Bien sûr, la loi écossaise était plus tolérante que la loi anglaise. Une fugue était possible et notre mariage serait légal. Mais ils me couperaient les vivres. Maman n'hésiterait pas à le faire. Je pourrais être tellement plus utile à mon orphelin, si je détenais une parcelle de ce que mon père avait dû me léguer. Mais un mariage précipité, clandestin, ferait de moi une pauvre, la femme d'un gamin des rues, sans protection, sans ami.

Et Robbie, m'aimerait-il encore en apprenant ma véritable identité? Je savais qu'il refuserait de m'abaisser. Son amour l'en empêcherait. Nous étions prisonniers de notre naissance. Il ne me restait plus qu'à prier pour qu'un jour, quelque opération miraculeuse tranchât les filets du destin. Je devais continuer à mentir à Robbie et cela me faisait mal.

«Que disiez-vous? Comment avais-je réussi à persuader ce fermier? Oh! sans doute en lui avouant un peu de la vérité. Je lui ai fait croire que je me mourais d'amour pour quelque galant, ce que Lady Ravenburn n'aurait jamais approuvé.

- Et le fermier et la fermière ont écouté leur cœur... Ils se sont laissé attendrir par cette fable?

- Exactement. Ils ont juré qu'ils n'en souffleraient mot à personne. Et, quand bien même ils en feraient des gorges chaudes, cela n'a aucune importance», dis-je en riant.

Robbie monta à la tour et en redescendit avec un fer à cheval presque neuf. Il était brillant, éraflé, mais pas très usé.

«Le fer à cheval de la rivière! m'écriai-je.

- Oui. Je l'avais pris, vous en souvenez-vous?

- Très bien. Nous nous étions demandé si c'était un bon ou un mauvais présage. Et vous l'avez lancé contre la lanterne.

- Exact! Deux jours plus tard, je suis retourné au même endroit et je l'ai retrouvé. Les hommes l'auraient sûrement ramassé. Seulement dans l'obscurité ils ne l'ont pas vu. A moins qu'ils ne l'aient pris pour une pierre.

- Vous êtes retourné là-bas pour chercher ce fer à cheval? Quelle drôle d'idée!

- C'était votre premier cadeau et je l'avais jeté. Ce ne sont pas des façons de se conduire avec la dame de vos pensées. Je suis retourné chercher le fer à cheval, Katie. Examinez-le, il est tout neuf. Le cheval qui a porté ce fer a tout juste trotté sur une route pavée. Qui a donc jeté un fer à cheval neuf dans les eaux de Crossmount?

- Est-il vraiment important que nous le sachions?

- Au début, je ne le pensais pas, mais après tout ce que vous m'avez raconté. Depuis le meurtre de Rory Beg...

- Je commence à comprendre. Ce fer à cheval est peut-être un indice. Mais peut-on savoir d'où il vient, en le regardant à l'œil nu?

- Non, Katie, mais le forgeron saura reconnaître son travail.

- Vous avez l'intention de montrer ce fer à cheval à tous les forgerons d'Ecosse?

- C'est vous, Katie, qui allez le faire. En serez-vous capable sans vous trahir? Vous direz que vous l'avez trouvé au bord de la route et qu'il paraissait si neuf que vous avez estimé qu'il serait dommage de le laisser perdre.

- Le bon sens écossais! A vos ordres, monsieur, mais quel forgeron devrais-je aller voir? Ou plutôt, qui dois-je ensorceler?

- Le forgeron de Ravenburn. Et je prie pour qu'il ne l'ait jamais vu. Depuis ce crime je suis la proie d'un soupçon grandissant, d'une idée fixe. La logique m'entraîne vers un seul raisonnement et je ne peux guère ignorer la logique. Allons, Katie, courage! Demandez au forgeron de Ravenburn s'il a ferré un cheval au début du mois de juin. Un cheval du château.

- Du château? Un visiteur, sans doute?

- Oui. Ce fer appartient à un cheval de selle, sinon comment aurait-il été perdu au bord de la rivière? Il se pourrait même que le forgeron se rappelle le cheval auquel il aurait fallu un autre fer, immédiatement après. Mais je souhaite qu'il ne se souvienne de rien.»

Je pris le fer à cheval en demandant à Robbie:

«Quand partons-nous pour Allt...»

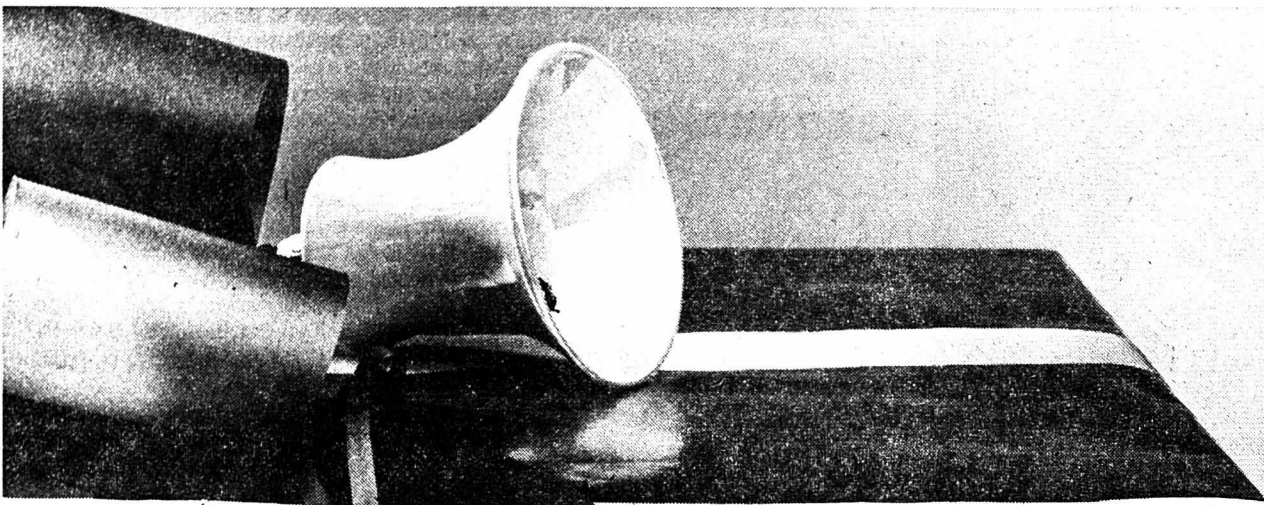
- Allt a Choire Odhain Bhig? Mais, je...

- Vous m'avez expliqué que le vieil homme n'était pas commode. Rory Beg m'a dit la même chose. Je vous accompagne Robbie, je vous serai utile, là-bas.

- Non, Katie.

- Non! C'est tout ce que vous savez dire! Nous pouvons nous disputer toute la journée et je finirai par avoir raison de vous. Alors, pourquoi ne pas céder?

- Katie, n'insistez pas!



Pfister Meubles
La maison du cadeau utile.

Tous les prix s'entendent à l'emporter. Chaque tapis d'Orient est une pièce unique. Chaque pièce vendue ne peut pas être remplacée par une autre identique, mais vous trouverez toujours, dans notre vaste choix, le tapis à votre convenance dans les mesures approximatives désirées et à des prix avantageux.

<p>① Shasavan indien, env. 91 000 nœuds/m², env. 63/123 cm: 225.-. ② Karadja indien, env. 76 000 nœuds/m², env. 67/127 cm: 150.-</p>	<p>① Bordjalou indien, env. 40/60 cm: 19.- à 29.- ② Heriz ind., env. 40/60 cm: 39.-</p>	<p>OT 34/1-2 Serabend indien, env. 76 000 nœuds/m², env. 129/193 cm: 475.-</p>
<p>Armel, pure laine vierge, env. 4 kg/m², env. 200/300 cm: 690.- Livrable en différents dessins</p>	<p>① Pakistan-Hatschlou, env. 375 000 nœuds/m², env. 60/96 cm: 265.- ② Pakistan, dessin d'Iran, env. 340 000 nœuds/m², env. 66/98 cm: 435.-</p>	<p>① Chine soie, 120 ls, env. 31/94 cm: 195.- ② Chine soie, 120 ls, env. 31/31 cm: 65.- ③ Chine soie, 120 ls, env. 30/30 cm: 65.-</p>
<p>① Malata-prière, Turquie, env. 94/187 cm: 795.- ② Hereke soie, Turquie, env. 54/75 cm: 3140.-</p>	<p>Afghan-Hatschlou fin, env. 165/231 cm: 2350.-</p>	<p>① Sinkiang Chine, env. 77/143 cm: 340.- ② Chine soie, Keshan prière, env. 727 000 nœuds/m², env. 62/92 cm: 2490.-</p>
<p>① Egypte, tissé main, Gizeh, 2,7 kg/m², env. 170/240 cm: 330.- ② Egypte, tissé main, env. 60/90 cm: 45.-</p>	<p>Dhurrie, tapi indien tissé main, env. 180/270 cm: 525.-</p>	<p>① Beloutch-Herat, prière, Afghanistan, env. 88/142 cm: 275.- ② Afghan-Kelim, env. 85/124 cm: 185.- ③ Beloutch-Torba, Afghanistan, env. 55/106 cm: 350.-</p>
		<p>① Gabeh-Luri, Iran, env. 105/190 cm: 1090.- ② Ghom soie, Iran, env. 58/87 cm: 2290.-</p>

Orgues électroniques Claviers
 Vente-démonstration - Cours d'orgue
 Demandez notre documentation
 C. Wagner - Instruments de musique
 Midi 22, Fontainemelon,
 ☎ 038/53 31 92

A vendre vidéo-club
 Magasin de 80 m², bien situé, avec vitrine, lavabo, WC et local séparé, agencé pour 1500 cassettes et stock de 600 cassettes, avec possibilité d'acquérir un ordinateur professionnel pour toutes gestions.

Les personnes sérieuses intéressées sont priées de prendre contact en écrivant sous chiffres 91-37 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

F. W. Klein S.A. présente:

SINGER

Nouveau: avec surjet élastique: **790.-**
 Samba de SINGER.
 8 points, points élastiques, bras-libre, boutonnières automatiques, etc.

Exchange et réparation de toutes les marques (demandez nos super-offres!)

F.W. KLEIN S.A.
 Coudre. Tricoter. Repasser.
 La Chx-de-Fds: pl. du Marché, 039/28 79 60. Neuchâtel: Seyon 11, 038/25 12 70.

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.

Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

- Très bien, je partirai seule.
 - Vous vous perdrez.
 - Moi ? Pensez-vous ! Je demanderai mon chemin aux bergers.
 - Surtout pas, malheureuse !
 - Pourquoi pas ?
 - Mais parce qu'ils comprendront ! On aura vite la puce à l'oreille, quelqu'un se précipitera là-bas.
 - Cette expédition est dangereuse, Robbie, je vous accompagne.»
 Robbie protesta faiblement, puis il m'embrassa et me murmura des mots tendres auxquels je pensai tout au long du chemin.

«Qu'a dit votre galant en vous voyant déguisé en garçon d'écurie ? me demanda le général Ramsay.
 - Il m'a dit que j'étais le portrait de Rosalinde, dans *Comme il vous plaira*.
 - De Rosalinde ! Voyez-vous ça ! » s'esclaffa le Général.

Lady Angela nous jura qu'elle avait été suivie. Mais elle prenait ses désirs pour des réalités. Le cocher faillit tomber de son banc en s'apercevant de sa supercherie. Mais Lady Angela lui affirma qu'il s'agissait d'une plaisanterie destinée à amuser ses petites-filles.

Je remis ma belle robe en soie rouge, mon petit chapeau à plume. Et le costume de garçon d'écurie retourna dans une armoire. Nous nous dîmes adieu. Il y eut quelques clins d'œil, quelques allusions coquines à propos de mon rendez-vous galant. Les Ramsay étaient persuadés que je voyais Lord Killin en cachette de Maman.

L'oncle Franck soupçonnerait un rendez-vous galant, car il savait ce qui se passait des lieues à la ronde. Je lui raconterais que la supercherie était une idée de Lady Angela. Les Ramsay garderaient mon secret. Mon

oncle s'imaginerait que je rencontrais Lord Killin en secret. Pourtant, Charles ne faisait rien pour éveiller les soupçons. Il séjournait encore au château, remettant chaque jour son départ pour rester auprès de moi. Nous n'avions guère le loisir de nous retrouver en tête-à-tête, mais Charles se débrouillait pour me voir un instant chaque jour. Il redoublait de drôlerie et de tendresse et son amitié m'était d'un grand réconfort. Je ne doutais pas de la sincérité de ses sentiments. De mon côté, j'étais incapable de lui cacher ma reconnaissance et mon affection. Mais je ne voulais pas qu'il se fit d'illusions. Si je n'avais pas connu Robbie, j'aurais aimé Charles Killin, seulement Robbie existait et je l'aimais.

On avait peine à deviner les sentiments de Maman. Désirait-elle toujours épouser Charles Killin ? Elle vivait entourée d'une foule d'admirateurs et ne sortait jamais du château. De son côté, Charles Killin était rarement à l'intérieur. Aussi avaient-ils peu de chance de se croiser, sauf à l'heure des repas. Mrs Seton répétait, à qui voulait l'entendre, que tout cela finirait par un mariage. Mais peut-être ne cherchait-elle qu'à agacer Lady Wood ?

Supposons que mon oncle ait cru que la mascarade de Tulloch était destinée à favoriser un tête-à-tête avec Lord Killin ? Supposons que Maman le sache ? En tiendraient-ils rigueur à leur ami ? Et s'il venait à le nier, le croirait-on ?

Mon esprit se heurtait aux suppositions et bientôt, les suppositions m'obsédèrent.

Pourquoi m'étais-je lancée dans une nouvelle aventure avec Robbie, quand lui-même m'avait mise en garde contre le danger ? Eh bien, parce que je voulais l'aider et le protéger. J'espérais qu'il ne m'en aimerait que davantage et c'était une occasion d'être seule avec lui.

Je remis les vêtements de Jamie et j'empruntai la route habituelle. Je marchais vite, car j'étais en retard. Je montai la colline, derrière le château, puis je redescendis. Je rencontrai un ruisseau et je le suivis en continuant à grimper. Il faisait nuit, et je tombai plusieurs fois, en trébuchant contre les racines de bruyère. Bientôt, je fus hors d'haleine. J'atteignis une petite ferme abandonnée et je me tapais dans la bruyère, en imitant le cri du râle des genêts.

Un engouement me répondit. Deux secondes après, j'étais blottie dans les bras de Robbie, en maudissant la moiteur de mon front.

Robbie m'accorda une minute de répit et nous nous engageâmes dans un vallon escarpé. La nuit était noire et j'aurais été bien en peine de savoir où nous allions car le sol était des plus inégaux. Robbie paraissait connaître le chemin, à moins qu'il ne fût nyctalope ! A force de grimper, mon cœur sonnait le tocsin, mes poumons sifflaient, et mes jambes étaient lourdes.

Pris de pitié, Robbie me laissa me reposer. Je me laissai choir sur la bruyère et j'enlevai ma casquette. Mon ami caressa mes cheveux et me prit les mains tendrement.

«Pardonnez-moi, je suis un poids mort, dis-je, honteusement.
 - Non, Katie ! Je ne connais pas un homme capable de faire ce chemin dans l'obscurité et je suis fier de vous. Où diable ! une gouvernante apprend-elle ces choses-là ?
 - Dans les livres.
 - Sapristi, j'aurais dû m'en douter. A propos, avez-vous parlé au forgeron de notre fer à cheval ?
 - Non, je suis rentrée trop tard. J'irai le voir demain matin, à la condition que je puisse m'échapper.

- Cela dépend de votre petite élève ? Serez-vous en état de lui donner une leçon ? me demanda gravement Robbie.
 - Tout dépend de la leçon. Je pourrais peut-être lui conter les aventures de Montrose le fugitif ou celles du gentil Prince Charlie.»

Nous poursuivîmes notre route, Dieu sait vers quelle destination, sur une terre de plus en plus aride.

Nous atteignîmes un pont où la nature avait érigé une étrange construction. Je percevais une gorge étroite entre les falaises qui formaient le sommet d'un triangle recouvert d'une herbe rase. Les côtés du triangle, c'étaient les falaises et sa base, la crête; elle coiffait la pente que nous venions de franchir. Par-delà, le sol se déroba brutalement jusque dans les ténèbres d'une vallée profonde.

«Nous sommes presque arrivés. Reposons-nous une minute. A partir de maintenant, faites très attention, Katie. Donnez-moi la main. En face de nous se trouve un gigantesque éboulement. Mais nous sommes obligés de passer par là. Ce ne sont que pierres, cailloux et rochers prêts à s'ébouler.
 - Voulez-vous dire que nous risquons de provoquer une avalanche ?
 - Facilement. Et ce serait dangereux.
 - Reviendrons-nous par le même chemin ?
 - Oui, mais la descente est moins périlleuse que la montée. Je serais bien passé par un autre chemin, mais cela rallongerait notre route d'au moins cinq kilomètres.
 - Robbie, vous allez me gronder, mais j'ai encore oublié le nom de l'endroit.
 - Chaire Odhain Bhig ! L'éboulement formé un éventail en descendant vers le cirque. Le coin est traître. Les falaises s'effritent à chaque nouvelle gelée et des fragments entiers de roche se détachent pour former ce terrain glissant.
 (à suivre)



**BMW 323i.
La sportivité
au meilleur
de sa forme.**

Chez BMW, la sportivité est un état d'esprit. Voilà pourquoi une BMW se différencie fondamentalement d'une berline dont on a simplement augmenté la puissance. La BMW 323i affiche nettement cette différence: dynamique six-cylindres de 2,3 litres offrant un couple accru, train roulant d'élite avec roues arrière indépendantes sur bras obliques à 15°, aérodynamisme souligné au niveau du spoiler et du becquet, pneus «taille basse» de série, sécurité active et passive exemplaire. Sans oublier l'antiblocage optionnel ABS qui parachève la sécurité. Un essai routier sans engagement vous prouvera que le punch BMW résulte d'un souci de qualité accru. Et pas seulement d'un brio supérieur. BMW 323i, deux ou quatre portes.

Les BMW série 3 à catalyseur: 318i, 318iA, 325e, 325eA.

**Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolf ANDREY, La Chaux-de-Fonds**
Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56



D13385

BMW (SUISSE) S.A., 8157 Dielsdorf

coop

**Informations
Coop La Chaux-de-Fonds**



Chaque samedi, au rayon Pâtisserie
des Grands Magasins Coop City:

tresses au beurre
un délice de toute première fraîcheur !

500 g **3.50**

CS-Prévoyance 3^e pilier

**L'AVS constitue le 1^{er} pilier;
la caisse de pension le 2^e.
Construisez le 3^e avec le CS.**

Votre prévoyance sociale, Madame, Monsieur, en vue d'une retraite paisible, sans soucis financiers, repose sur trois piliers: L'AVS, obligatoire depuis longtemps, en est le premier; la prévoyance professionnelle (LPP), obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1985, constitue le second; la prévoyance individuelle, facultative, est le troisième.

Pour ce 3^e pilier le Conseil fédéral vient de prendre une ordonnance, depuis long temps attendue, favorisant la prévoyance individuelle par des avantages fiscaux. Cette ordonnance dispose que les montants annuellement épargnés dans ce but peuvent désormais être déduits du revenu imposable, jusqu'à concurrence d'un maximum d'env. fr. 4150.- pour les salariés

et env. fr. 20750.- pour les indépendants. De plus, capital et intérêts sont exonérés de toute taxation et imposition, fédérale, cantonale et communale (y compris l'impôt anticipé), jusqu'au jour de leur versement final. C'est pourquoi, nous pouvons dire que ce 3^e pilier vous intéresse dès aujourd'hui. Grâce à ses avantages fiscaux immédiats. Parlons-en ensemble, sans tarder.

**Construire le 3^e pilier avec le CS.
Et en tirer profit dès aujourd'hui!**



CREDIT SUISSE
CS

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Particulier vend dans le Jura bernois, à 12 minutes de La Chaux-de-Fonds

MAISON DU XIX^e SIÈCLE

objet rare situé dans un site admirable et non constructible, 8 pièces, 2 salles de bains, confort respectant l'authenticité, poêles en faïence, four à pain, vastes dépendances, jardin.

Ecrire sous chiffre 87-1546 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel, quartier du Mail, dans endroit calme entouré d'un cadre de verdure, charmant

**appartement
de 3 pièces**

à l'état neuf. Agencement luxueux, cheminée de salon, cave, place de parc. Libre. Fr. 255 000.-.

Ecrire sous chiffre V 28-546288 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ESPAGNE

DENIA/Alicante, Costa Blanca dans la verdure, climat reconstituant



Villas, bungalows dans les orangerais à flanc de coteaux en bord de mer. Entrepreneur espagnol établi à Denia depuis 18 ans.

Financement de l'extérieur favorable. Vols hebdomadaires de visites.

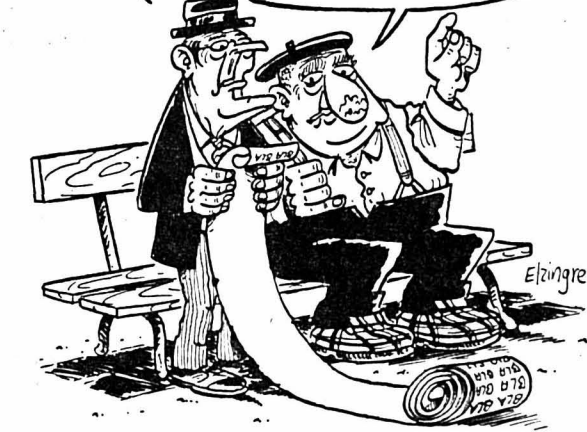
EXPOSITION

Samedi 23 novembre 1985 de 10 heures à 19 heures
Hôtel Touring au Lac
Pl. Numa-Droz 1 - NEUCHÂTEL

H. & E. Stacher SA, 3063 Ittigen-Berne
031/58 76 86
bureau à Lausanne 021/26 44 03
D. & B. Buchs

Publicité intensive,
publicité par annonces

Hem!... chers amis lecteurs...
je... heu... suis très ému...
à la pensée de voir...
...hem... et... heu...
Abrégeons! Fin novembre 1985
sort de presse un album intitulé:
DUO DU BANC
Vous pouvez y souscrire en envoyant
le bulletin de commande ci-dessous
à la rédaction de l'Impartial!



Dernier délai souscription: 30 novembre

Bulletin de souscription

à retourner à: Edition du Chardon, L'Impartial, 14, rue Neuve
2301 La Chaux-de-Fonds

Je commande ex. de **DUO DU BANC**

Prix Fr. 15.-

Album de 60 pages

Prix de vente normal Fr. 17.-

Nom: Prénom:

Rue et No:

No postal et localité:

Signature:

SPORT
hebdoL'IMPARTIAL *la voix d'une région*

Un départ laborieux

Avant le début de la saison, au vu des transferts réalisés (arrivées des Fleurisans Daniel Matthey et Jean-François Solange et des Neuchâtelois Marc Longhi et André Kissling) le HC Noiraigue faisait figure de grand favori. Pour l'heure, les résultats ne correspondent pas aux ambitions. Les Nérouais n'ont récolté jusqu'à présent que deux points en quatre rencontres! Ils ont battu le HC Les Ponts-de-Martel et subi la loi d'Université, de Tramelan et de St-Imier.

Mais l'équipe de l'entraîneur Heinz Rieder a des excuses à faire valoir. Depuis le début du championnat, elle a dû se passer des services de plusieurs titulaires. Et pas des moindres. Depuis lundi toutefois, tout est rentré dans l'ordre. Les Vallonniers seront donc au complet ce soir pour affronter Tavannes. On attend dès lors une vive réaction de leur part.

Voici le programme du HC Noiraigue: **ce soir:** Noiraigue - Tavannes (20 h. 15). **Mardi 26 novembre:** Les Joux-Derrière - Noiraigue (20 h. 30). **Mardi 3 décembre:** Noiraigue - Neuchâtel (20 h. 15). **Vendredi 6 décembre:** Noiraigue - Unterstadt (20 h. 15). **Samedi 14 décembre:** Le Locle - Noiraigue (20 h.). **Vendredi 20 décembre:** Noiraigue - Université (20 h. 15). **Samedi 4 janvier:** Tramelan - Noiraigue (18 h. 15). **Vendredi 10 janvier:** Noiraigue - St-Imier (20 h. 15). **Mardi 14 janvier:** Les Ponts-de-Martel - Noiraigue (20 h. 30, à Fleurier). **Samedi 18 janvier:** Tavannes - Noiraigue (17 h. 15, à Moutier). **Vendredi 24 janvier:** Noiraigue - Les Joux-Derrière (20 h. 15). **Dimanche 2 février:** Unterstadt - Noiraigue (20 h. 15, à Fribourg). **Vendredi 7 février:** Noiraigue - Le Locle (20 h. 15). **Samedi 15 février:** Neuchâtel - Noiraigue. Tous les matchs à domicile du HC Noiraigue se disputent à la patinoire de Belle-Roche à Fleurier. (md)

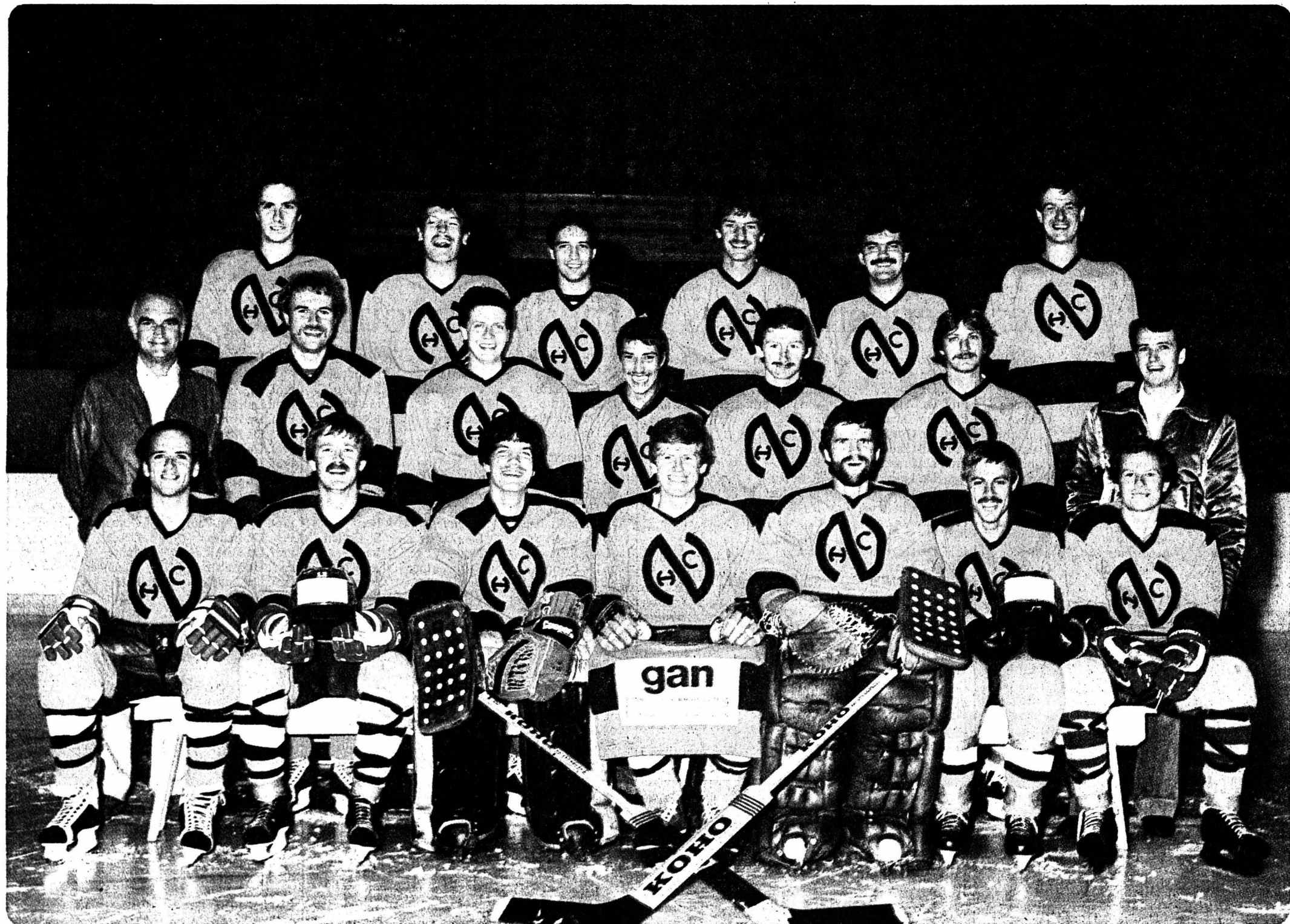
Championnat de 2e ligue

du groupe 5

Hockey-Club

Noiraigue

Notre photo. - En bas, de gauche à droite: André Kissling, Pierre-Eric Vaucher, Stephan Ruchet, Marcel Jacot, Gilbert Kaufmann, Yves Antoniotti, Daniel Matthey. - Au milieu: Fernand Droux (président), Heinz Rieder (entraîneur), Gérard Béguin, Cédric Perret, Jean-Marie Longhi, François Kissling, Francis Jacot (comité). - En haut: Philippe Gagnebin, Jean-François Solange, Marc Droel, Marc Longhi, Pierre-Yves Schreier, André Kurmann. - Manquent: Philippe Richard, Pierry Frossard, Albert Martin. (photo Schneider)



meublorama
Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



SALON D'ANGLE

à hauts dossiers,
grand confort,
magnifique velours,
comme photo,
avec le fauteuil.

Prix super-discount Meublorama

1250.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

P Grand parking

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Nous cherchons pour le 1er mai 1986

employé de commerce

avec CFC, aimant la vente et le contact avec la clientèle, bonnes connaissances en comptabilité et si possible en informatique.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à la Société d'agriculture du Val-de-Travers, 2112 Môtiers.

depuis 1969 vite résolues

dettés

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

Votre journal:
L'IMPARTIAL

BOULANGERIE BUTTY
cherche

nettoyeur ou nettoyeuse

à mi-temps (matin).

Se présenter ou téléphoner au 039/28 71 14.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vaccination publique officielle contre la poliomyélite

Nous attirons l'attention de la population sur la prochaine campagne officielle de vaccination contre la poliomyélite, organisée sur recommandation du Service cantonal de la santé publique. Cette vaccination est destinée aux personnes suivantes:

1. Tous les nouveau-nés d'au moins quatre mois.
2. Les enfants et les adultes qui n'ont pas encore été vaccinés avec du vaccin poloral.
3. Pour les personnes dont la vaccination ou une revaccination remonte à plus de cinq ans, il est conseillé de se présenter à nouveau pour un rappel.

Nous recommandons vivement à chacun de profiter de cette occasion facile et agréable (ingestion sous forme de sirop) pour se prémunir avec efficacité contre cette maladie qui existe encore à l'état endémique dans certaines régions du globe et dont les conséquences peuvent être très graves.

La vaccination aura lieu au Service médical de soins à domicile, Serre 12, premier étage, le mercredi 4 décembre 1985 de 17 à 19 heures.


Les frais sont les suivants:
Fr. 4.- pour une vaccination complète.
Fr. 2.- pour un rappel.
Fr. 2.- pour l'établissement d'un certificat de vaccination.

Prière de s'inscrire auparavant, dès ce jour, auprès du Service d'hygiène, soit au bureau, avenue Léopold-Robert 36, soit par téléphone au: 039/21 11 15.

Les personnes possédant déjà un livret de vaccination, sont priées de s'en munir le jour de la vaccination.

Commission de salubrité publique

MOI AUSSI
J'AIMON BILLET
DU MILLION



LOTÉRIE ROMANDE

En faveur de l'aide sportive et des handicapés sportifs, 10 chances au grattage, 1 chance au tirage.

Billets en vente dans tous les dépôts loterie romande ou par correspondance, 15, rue Marterey, 1000 Lausanne 4.

Publicité intensive, publicité par annonces

Les expériences sur animaux sont nécessaires

- Face à de nombreuses maladies mortelles, nous sommes toujours sans défense.
- De nouvelles maladies peuvent en tout temps menacer l'homme et l'animal.
- Nous avons besoin d'expériences sur animaux pour assurer notre santé et la leur.
- Aussi peu que possible - autant qu'il est nécessaire.

Initiative populaire pour la suppression de la vivisection: *Now*

Les médecins-chefs et médecins soussignés:

Suisse romande	Prof. Dr. Pierre Montandon	Genève	PD Dr. Walter Müller	Bellinzona	Prof. Dr. Walter Dr. Hans Rudolf	Hitzig	Zürich
Prof. Dr. Fedor Bachmann	Lausanne	Prof. Dr. Alex F. Muller	Genève	Mendrisio	Dr. Hans Rudolf	Hunziker	Thun
Dr. Gabriel Barras	Montana	Prof. Dr. Roger Mosimann	Lausanne	Muralto	Prof. Dr. Heini Ernst	Kaesser	Basel
Prof. Dr. Jean Berney	Genève	Prof. Dr. William von Niederhäusern	Lausanne	Mendrisio	Prof. Dr. Hans Kind	Kind	Zürich
Prof. Dr. Walter Bettchart	Lausanne	Prof. Dr. Claude Perret	Lausanne	Mendrisio	Prof. Dr. Felix Largiadèr	Largiadèr	Zürich
Prof. Dr. Hans Bossart	Lausanne	Prof. Dr. Graziano Pescia	Lausanne	Bellinzona	PD Dr. Mario Litschgi	Litschgi	Schaffhausen
Dr. Hansbeat Burch	Fribourg	Prof. Dr. Claude Regamey	Fribourg		Prof. Dr. Hans Ludwig	Ludwig	Basel
Prof. Dr. Peter Burckhardt	Lausanne	Prof. Dr. Franco Regli	Lausanne		Prof. Dr. Hans Rudolf Marti	Marti	Aarau
Prof. Dr. Marcel Burner	Lausanne	Dr. François Renevey	Fribourg	Suisse allemande	PD Dr. Ulrich Gaudenz	Middendorp	Winterthur
Prof. Dr. André Calame	Lausanne	Dr. Irmi Rey-Stockler	Sierre	Prof. Dr. Peter Aeberhard	Prof. Dr. Erwin Morscher	Morscher	Basel
Prof. Dr. Georges Candardjis	Lausanne	Dr. Charles-André Richon	Sion	Affolter	Prof. Dr. Marco Mumenthaler	Mumenthaler	Bern
Prof. Dr. Alex Chantraine	Genève	Prof. Dr. Adrian Rohner	Genève	St. Gallen	Prof. Dr. Jean-Paul Obrecht	Obrecht	Basel
Prof. Dr. Germain Chapuis	Morges	Prof. Dr. Mario Ruppen	Visp	Bern	PD Dr. Irene Oesch	Oesch	Bern
Prof. Dr. Giorgio Cimasoni	Genève	Prof. Dr. Dr. Hossein Sadeghi	Lausanne	St. Gallen	Prof. Dr. Carl R. Pflaltz	Pflaltz	Basel
Prof. Dr. Alfred Cruchaud	Genève	Prof. Dr. Yves Saudan	Lausanne	Basel	Prof. Dr. Dr. Walter Pöldinger	Pöldinger	Basel
Prof. Dr. Alfred Curchod	Lausanne	Dr. Fridolin Schoenenberger	Fribourg	Zürich	Prof. Dr. Andrea Prader	Prader	Zürich
Dr. Jean Dubas	Fribourg	Dr. Amarillys Schwander	Fribourg	Bern	Prof. Dr. François Reubi	Reubi	Bern
Prof. Dr. Alfred Donath	Genève	PD Dr. Dominique Spahr	Fribourg	Solothurn	Prof. Dr. Hans-Jürgen Reulen	Reulen	Bern
Prof. Dr. Axel Essinger	Lausanne	Dr. André Stucki	Sion	Interlaken	Prof. Dr. Helmuth Rösler	Rösler	Bern
Prof. Dr. Bernard Faidutti	Genève	Prof. Dr. Dr. Willy Taillard	Fribourg	Basel	Prof. Dr. Mario Rossetti	Rossetti	Liestal
Prof. Dr. Georges H. Fallet	Genève	Prof. Dr. Michel B. Vallotton	Genève	Basel	Prof. Dr. Dr. Thomas Rüedi	Rüedi	Chur
Prof. Dr. Pierre Emile Ferrier	Genève	Prof. Dr. Francis Waldvogel	Genève	Zürich	Prof. Dr. Theo Ruflin	Ruflin	Basel
Prof. Dr. Claude Gailloud	Lausanne	Prof. Dr. Dr. Aloys Wertheimer	Genève	Frauenfeld	Prof. Dr. Georg Rutishauser	Rutishauser	Basel
PD Dr. Bernard Garnier	Fribourg	Prof. Dr. Jean Wettstein	Genève	Winterthur	Prof. Dr. Adam Schreiber	Schreiber	Zürich
Prof. Dr. Gaston Garrone	Genève		Prilly	Bern	Prof. Dr. Albert Senn	Senn	Bern
Prof. Dr. Gérard Gauthier	Genève		Genève	Zürich	Prof. Dr. Hansjörg Senn	Senn	St. Gallen
Prof. Dr. Emile Gautier	Lausanne		Genève	Zürich	Prof. Dr. Walter Siegenthaler	Siegenthaler	Zürich
PD Dr. Jean-Pierre Gigon	Delémont		Genève	Biel	Prof. Dr. Gerhard Stalder	Stalder	Basel
Prof. Dr. Jean-Pierre Guignard	Lausanne	Tessin		St. Gallen	Prof. Dr. Hans Stalder	Stalder	Liestal
Prof. Dr. Hans-Rudolf Gujer	Lausanne	Dr. Gian-Piero Balmelli	Lugano	Schaffhausen	Prof. Dr. Werner Stauffacher	Stauffacher	Basel
Prof. Dr. Felix Gutzwiller	Lausanne	PD Dr. Franco Cavalli	Bellinzona	Zürich	Prof. Dr. Urs A. Stauffer	Stauffer	Zürich
Prof. Dr. Paul Hahnloser	Fribourg	Dr. Atthos Gallino	Bellinzona	Frauenfeld	Prof. Dr. Dr. Hans Stirmemann	Stirmemann	Burgdorf
Prof. Dr. Walter Herrmann	Genève	Dr. Maria-Pia Gianinazzi	Lugano	Basel	Prof. Dr. Willy Stoll	Stoll	Aarau
Prof. Dr. Alain Junod	Genève	PD Dr. Sebastiano Martinoli	Lugano	St. Gallen	Prof. Dr. Werner Straub	Straub	Bern
Dr. Jean-Pierre de Kalbermatten	Sion	Prof. Dr. Tiziano Moccetti	Lugano	Basel	Prof. Dr. Dick A. Thomson	Thomson	Basel
Prof. Dr. Serge Krupp	Lausanne	Dr. Dr. Giorgio Mombelli	Lugano	Chur	Prof. Dr. Arthur Uehlinger	Uehlinger	Schaffhausen
Dr. Henri Kuchler	Sion	Dr. Dr. Giorgio Morniroli	Locarno	Zürich	Prof. Dr. Dieter Vischer	Vischer	Chur
Prof. Dr. René Megevand	Genève		Minusio	Basel	Prof. Dr. Franz J. Wagenhäuser	Wagenhäuser	Zürich
					Prof. Dr. Alain De Weck	De Weck	Bern



LA VALLEE DE LA SAGNE ET DES PONTS

Edouard Vuille

Tapissier-Décorateur

- rembourrage de meubles de styles et modernes
 - vente et montage de broderies
 - réfection de matelas crin
 - pose de tapis, rideaux et tentures murales
- Travail soigné !
Miéville 113, 2314 La Sagne, ☎ 039/31 53 54

Emile Schnegg

Meubles et bibelots anciens

Gare 85 b, ☎ 039/31 75 42,
La Sagne

Ouvert vendredi-samedi
ou sur rendez-vous

Tracteurs Deutz - Machines agricoles -
Tronçonneuses - Installations
de fermes - Pont roulant Scheffer

Bernard Frei

Vente et service après-vente

La Sagne, ☎ 039/31 52 33
La Côte-aux-Fées



Boulangerie-Pâtisserie

F. Tschannen

2316 Les Ponts-de-Martel,
Grand-Rue 46, ☎ 039/37 11 16

Spécialités:
GÂTEAUX À LA CRÈME, VACHERINS GLACÉS
Livraisons à domicile

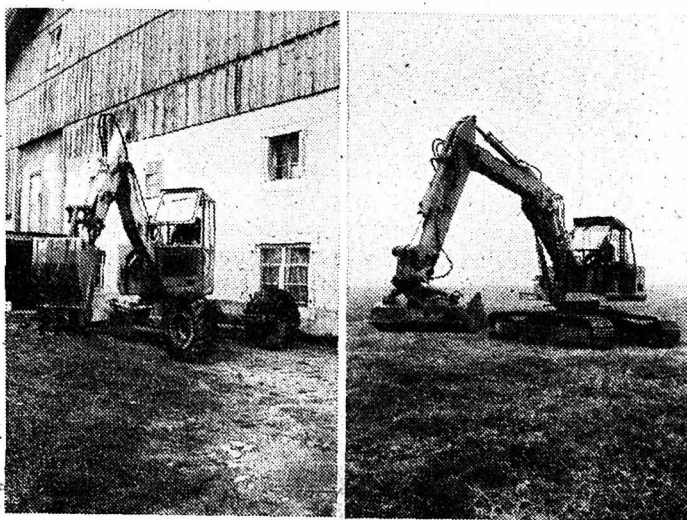
GENECIVI - Jean-Paul Durini SA

Entreprise de terrassements et de génie civil

2316 Les Ponts-de-Martel - 8, rue de la Prairie - ☎ 039/37 17 22

Fidèle à une tradition familiale et sans doute aussi par goût, Jean-Paul Durini, récemment, a constitué sa propre entreprise. Suivant l'exemple de son père, M. Antoine Durini, entrepreneur en maçonnerie, Jean-Paul a voulu, lui aussi, être proche des travaux de la construction et c'est plus spécialement sur le génie civil et sur les terrassements qu'il a orienté sa carrière professionnelle.

Après un apprentissage de maçon, dans une grande entreprise des Montagnes neuchâteloises, il a eu l'occasion, durant plusieurs années, de collaborer à la réalisation d'importants travaux de construction et de génie civil. Puis il a conduit des machines de chantier dans l'entreprise familiale pendant une douzaine d'années, tout en se familiarisant avec toutes les subtilités d'un métier qu'il maîtrise aujourd'hui parfaitement.



Trax à chenilles, pelles-rétro, rouleaux et autres engins puissants et modernes sont à la disposition de la jeune entreprise Durini.

Aussi, est-il en mesure d'entreprendre tous les travaux découlant du génie civil ou des terrassements, non seulement aux Ponts-de-Martel où il est installé, mais également dans les régions avoisinantes.

Partout, il peut intervenir efficacement, aux meilleures conditions et dans les meilleurs délais, grâce aux machines de chantier dont il dispose, mais aussi en raison de la qualification de son personnel.

Qu'il s'agisse d'immeubles locatifs, de villas, de conduites souterraines pour l'eau, le gaz, le téléphone ou l'électricité, Jean-Paul Durini peut assurer les travaux de creusage, fouilles et travaux de terrassement, y compris la construction de routes ou de chemins de forêts.

Reflétant l'aspect sympathique d'une entreprise familiale, Mme Durini s'occupe des travaux de bureau, des appels téléphoniques et Jean-Paul Durini est ainsi toujours rapidement et volontiers disponible, semaine et dimanches, pour intervenir en cas de fuites d'eau. Il en est de même des travaux de déneigement qu'il assure avec efficacité au moyen de ses puissants engins et camions.

S'intéressant au développement de son village, il accomplit sa troisième législature au sein du Conseil général et il participe activement à la vie associative des Ponts-de-Martel.

GENECIVI Jean-Paul Durini SA

Entreprise de terrassements et génie civil

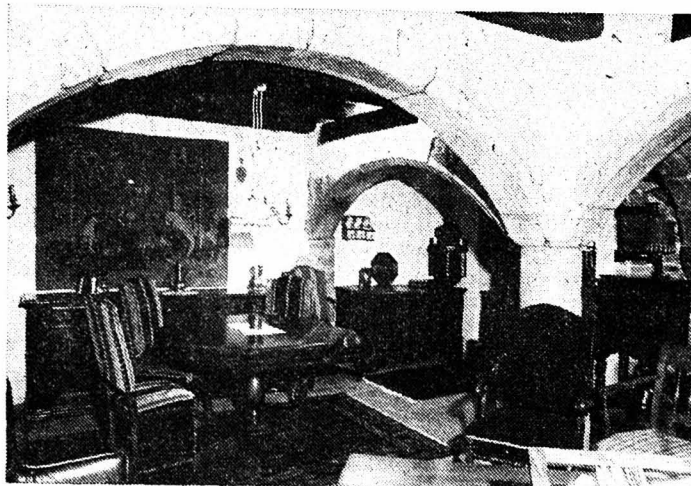
Rue de la Prairie 6
☎ 039/37 17 22
2316 Les Ponts-de-Martel

L'art
et le métier
depuis 4 générations

MARCEL PÉTER

ensemblier

Au cœur de La Sagne, une entreprise spécialisée dans l'ameublement et la décoration, très attachée aux traditions et qui est en mesure de satisfaire aux désirs des clients les plus exigeants.



Dans une ancienne ferme, mais admirablement restaurée, vous découvrez des meubles de toute beauté.

MARCEL PÉTER ENSEMBLIER

AMEUBLEMENT
DÉCORATION
LA SAGNE

31.51.00

PROJETS ET AGENCEMENTS
STYLES ANCIENS ET MODERNES
RIDEAUX, TISSUS ET TAPIS
EXPOSITION SUR 1000 m²

Jean-Jacques ZURBUCHEN

Entrepreneur diplômé

Maçonnerie - Béton armé -

Transformations - Carrelages

La Sagne - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/31 26 82

Entreprise
de maçonnerie

Antoine Durini

Rue de la Prairie 20
☎ 039/37 13 56
2316 Les Ponts-de-Martel

Entreprise de transports
J.-M. STAUFFER

SA

Rue de L'Industrie 25
☎ 039/37 15 52
2316 Les Ponts-de-Martel



☎ 039/31 51 34 - 31 52 01

GENTIL FRERES

Transports - Carrière - Terrassements

2314 La Sagne

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento

Ce week-end dernier, l'une ou l'autre chaîne de télé a retransmis quelques-uns des échanges de la finale qui opposait Yvan Lendl à Boris Becker. Le match dans son entier a duré plus de quatre heures. Voir évoluer Boris Becker est presque toujours un régal; le joueur allemand y croit en direct, doute en direct, rage en direct, s'engueule en direct, fait des prouesses et des voltiages et des ratages incroyables en direct. Lendl est aussi efficace qu'il est désolant à contempler. Et vice-versa. Lendl n'est pas un cadeau, ni pour le regard ni pour le moral. Il apporte certainement quelque chose à la technique tennistique, sinon ce pingouin décharné ne serait pas là où il est maintenant. Au top niveau.

Citron pressé

Top niveau, en tennis plus qu'en pétanque, cela rapporte gros. Même si la maman d'Yvan Lendl a accouché dans une maternité de Tchécoslovaquie, le bébé devenu sec et grand rapporte beaucoup de sous. Même si le hasard a voulu qu'il vagisse à l'Est plutôt qu'à Chicago, Illinois,

Etats-Unis. Les relations d'Yvan Lendl et de son communiste de pays sont bizarres. Le tennisman qui capitalise n'est point banni, point regardé en chien de l'Ouest. Il gagne en une année ce que dix ouvriers de Pilsen ne parviendront jamais à gagner en une vie; il gagne sûrement plus d'argent que les trois quarts des appartichiks basés à Prague. Malgré tout et en dépit de la haine rouge vouée au profit, Lendl continue d'oser être Tchécoslovaque. En bon jeune homme, il avait d'ailleurs accompli son service militaire. Sûrement, Lendl est utile. Utile à l'image d'un communisme point aussi pointilleux et policier que l'on croit. Il sert peut-être à inaugurer le vaste dessein de la doctrine chère à feu Lénine et à non moins feu Brejnev: rendre universel l'homo sovieticus, en passant pour ce faire par les chemins les plus incongrus qui apparaissent.

Faut pas tout mélanger, sport et politique? D'accord. On fait comme si de rien n'était. Comme si, à Los Angeles, il ne s'était rien passé du côté du nationalisme outrancier. Comme si «l'important est de participer» n'était pas qu'une formule qui fait rigoler partout où elle traîne encore.
Ingrid

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Avec CTT La Côte Peseux

Le petit parmi les grands clubs suisses



Lorsqu'en 1981 J.-P. Jeckelmann reprit la présidence du CTT la Côte Peseux des mains de G. Sauser, le club se trouvait au creux de la vague et n'existait plus que par la volonté du dernier carré de membres. En effet, bien que possédant la seule équipe de ligue nationale de l'ANJTT, la société déperissait à petit feu; les équipes avaient de la peine à être formées et l'ambiance, la camaraderie ainsi que le nombre de sympathisants diminuaient rapidement. Heureusement, depuis lors, beaucoup de choses ont changé! Aujourd'hui, le banlieusard du

chef-lieu possède le plus grand nombre de joueurs licenciés et d'équipes inscrites au championnat de son association régionale et une école de tennis de table forte de 45 jeunes de moins de 20 ans: un exploit!

La Côte Peseux a déjà une longue histoire derrière elle, puisque c'est en octobre 1954 que quatre personnes, MM. Sandoz, Buson, Graber et Faessler (encore membre actif à l'heure actuelle) créèrent le club suite à une annonce parue dans un quotidien régional. Dès cette date, les hauts et les bas se succédèrent, mais malheureusement les archives n'ont pas conservé de grandes traces de cette époque où le tennis de table n'était pas ce qu'il est de nos jours. On sait juste que c'est dans les années septante que l'équipe fanion fit son apparition en ligue interrégionale devenue par la suite ligue nationale C. On peut également trouver la trace de quelques joueurs qui devinrent ensuite célèbres, généralement sous d'autres cieux.

Le début de la renaissance

On arriva donc gentiment, bien que difficilement à cette fameuse année 1981 qui allait être le début de la «renaissance». Tout d'abord, sans faire trop de bruit, M. Jeckelmann, qui était alors âgé d'une vingtaine d'années d'où peut-être son dynamisme, mit en place des structures de base et réalisa quelques transferts d'importance en vue de la saison à venir. Mentionnons principalement parmi ceux-ci celui de Paul Forman, joueur en provenance de Bâle, club de ligue nationale A. La promotion effectuée à ce moment-là à l'aide d'affiches, d'articles dans les journaux et d'une vitrine dans une banque du village relancèrent la popularité du club. Et l'on vit dès lors de grandes assistances aux matches de ligue nationale et un gros afflux de nouveaux membres. Les plus jeunes furent encadrés grâce à l'école de tennis de table nouvellement créée par MM. Paris et Lecoulter. Les nombreuses formations qui purent alors participer aux différents championnats obtinrent de brillants résultats: titres de champions cantonaux ou régionaux individuels ou par équipes et promotions dans les ligues supérieures devinrent fréquents.

La Côte Peseux reprenait alors sa place de «leader» neuchâtelois et même régional, organisait diverses manifestations importantes, contribuait au développement du «pinge», bref retrouvait une certaine grandeur.

Champion de ligue C

Toute cette rapide évolution connaissait son apogée en 1983, lorsque la première équipe, après une saison remarquable et un tour final mémorable, remportait le titre de champion de ligue nationale C et était promue sans discussion possible en ligue B. Les «héros» de cette ascension avaient pour noms: P. Forman, J. Soderberg (un Américain aux

études à Neuchâtel), J.-P. et P. Jeckelmann. Ils avaient été soutenus dans leur exploit par un élan populaire des pongistes neuchâtelois absolument fantastique.

Depuis cet événement, la société a poursuivi sa politique d'expansion et de maintien au plus haut niveau, malgré les changements de taille intervenus au début de cette saison, c'est-à-dire en juin 1985. En effet J.-P. Jeckelmann renouait à son mandat et P. Forman retournait en ses terres.

Heureusement, deux hommes tout aussi compétents ont repris le flambeau et assurent la continuité. Il s'agit, pour la présidence, de R. Paris et, comme fer-de-lance de la première équipe, de W. Probst. Le premier a d'entrée apporté quelques innovations, dont surtout: un équipement complet tout à fait superbe aux couleurs du club que les membres ont pu acquérir à un prix très raisonnable et, pour couvrir une partie des frais que cet achat a occasionnés à la caisse, il a fait imprimer des cartes de membres passifs qui semblent se vendre assez bien. De plus, il s'est mis à la recherche de sponsors qu'il a finalement trouvés.

La situation du CTT la Côte Peseux est donc saine maintenant: toutes les catégories d'âge sont représentées en championnat, au moins une formation milite dans chacune des ligues régionales, l'équipe fanion dispute le championnat de LNB, tout cela grâce à 75 membres actifs dont 50 sont licenciés, 45 jeunes en dessous de 20 ans et 15 filles. Malheureusement, et cela est le revers de la médaille, ce grand nombre de joueurs donne lieu à beaucoup de matches et engendre des problèmes insolubles d'occupation de la salle de spectacles de Peseux. En effet, en moyenne, plus d'un soir sur les deux qui sont dévolus au tennis de table sont pris par des rencontres officielles qui empêchent un quelconque entraînement: il faut absolument y remédier d'une façon ou d'une autre!

Quant au comité, il est dynamique et volontaire. Composé de MM. Paris (président), Moerlini (vice-président), P. et M. Jeckelmann (président technique et responsable jeunesse), Agrosi (assesseur), de Mme Lecoulter (caissière) et de Mlle Tschanz (secrétaire), il met continuellement tout en œuvre pour parvenir aux buts qu'il s'est fixés. Par exemple, sous la plume de son rédacteur habituel, il édite une brochure distribuée à tous ses membres actifs ou passifs.

Ces buts, il les a définis comme ceci:

- Assurer la relève au sein même du club.

- Maintenir son équipe de LNB et demeurer au sommet de l'ANJTT.

- Toujours monter le niveau d'ensemble de la société.

- Maintenir l'ambiance sympathique qui règne entre les membres comme l'a montré la dernière «sortie» qui regroupait plus de 60 personnes au cours d'une journée «chaude» et riche en événements particulièrement joyeux.

S'il y parvient, alors le CTT la Côte Peseux restera ce «petit» club neuchâtelois qui sème la zizanie entre les clubs zurichois, genevois ou autres.

Echec et mat à la quinzaine

17e édition des Chevaux d'Or

Le tournoi des Chevaux d'Or est disputé par des équipes de deux joueurs à la cadence semi-lente de 36 coups en 90 minutes sur cinq rondes s'échelonnant de novembre à mars.

Cette formule originale a été créée par Jean Croisier. La première édition fut organisée par le club d'Echecs du Vignoble.

Par la suite survinrent changements et migrations. Ainsi Le Joueur d'Echecs de Neuchâtel, club aujourd'hui disparu, se dévoua sous l'impulsion de Jean Boegli pendant une dizaine d'années.

Cette saison, c'est à nouveau le club d'Echecs de la Béroche qui a hérité de l'organisation. Cette sympathique épreuve a lieu dans une atmosphère populaire, artisanale et familiale. Il n'est pas rare de voir un fort joueur épauler un débutant avancé!

Cette année, trois ou quatre équipes solides et routinières vont guetter ou essayer de provoquer l'improbable défaillance des grands favoris Roland Franssen et Antonin Robert, déjà deuxièmes dans l'édition 81-82. Dans une ambiance surchauffée et plutôt folklorique on peut espérer quelques éclatantes surprises, mais on doute qu'une petite équipe de trouble-fête réussisse à flamber cinq rondes durant.

16 équipes se sont inscrites dont 4 mixtes.

Nous publierons dès décembre les résultats complets de cette épreuve.

Palmarès général des Chevaux d'Or

69-70 Bitzi + Ryser
70-71 Gindraux + Glardon
71-72 Bitzi + Boegli
72-73 Gaschen + Gygax
73-74 Bitzi + Boegli
74-75 Egli + Reding

75-76 Egli + Reding
76-77 Cl. Loup + Porret
77-78 Croisier + Moré
78-79 Loup + Porret
79-80 Berset + Bex
80-81 Chloup + Porret
81-82 Chloup + Porret
82-83 A. Robert + Zahnd
83-84 Leuba + Scherly
84-85 Boegli + Horlbeck

Nouvelles brèves

● Dans le championnat suisse par équipes de la Fédération ouvrière, La Chaux-de-Fonds 1, Béroche 1 et 2 se battent pour l'ascension en division supérieure. Résultats de la saison et des matches de barrage dans une chronique de janvier.

● Le premier championnat du Monde par équipes sur six échiquiers a lieu à Lucerne du 16 au 27 novembre. 10 participants avec un super-favori l'URSS avec Karpov.

La Suisse joue avec Kortchnoi, Hug, Wintersohn, Keller, Trepp, Gobet, Franzoni et Rüfenacht. Il y a deux réservistes.

On suivra avec un vif intérêt la prestation des équipes neuves c'est-à-dire l'Afrique et la Chine.

Les Américains ont invoqué des raisons financières pour ne pas se déplacer.

L'Argentine, l'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre et la Hongrie devraient se disputer la deuxième place.

Les matches se déroulent au Casino-Kursaal dans une salle de 400 places ouverte au public. Les parties sont commentées dans des salles adjacentes. On reviendra sur cette manifestation dans notre chronique du 20 décembre.

● Le très curieux tournoi-éclair de la Béroche s'est déroulé à Chez-le-Bart à la fin octobre. Il se joue au commandement sur bande

sonore. Au cinquantième coup, si aucun Roi n'a été capturé la partie est nulle.

Victoire de Pierre Tissot devant Alfred Porret; 3. Zahnd; 4. Del Val; 5. M. Tissot. Une vingtaine de participants.

● Le club d'Echecs de Neuchâtel a organisé, cette mi-novembre, son désormais traditionnel tournoi semi-rapide. On a particulièrement remarqué Roger Wettstein qui avait bichonné sur ordinateur un programme permettant la lecture ultra-rapide des appareillages et des résultats.

Les Chaux-de-Fonnières, venus en force, ont fait la loi. Trois joueurs dont un junior dans les cinq premiers.

Victoire méritée de Pierre-Alain Bex qui a battu Didier Leuba dans un blitz de départage. Possédant le meilleur Buchholz des premiers, Bex termine avec 6 points, ayant annulé contre Leuba et Janko et ayant battu Perez, Porret, Eymann, Claudio Schwarz et Berset.

Petites déceptions pour Antonin Robert douzième et Philippe Berset quinzième. Malchance pour le 19e, Henri Robert, victime au Buchholz de l'imparité des concurrents et pour le 30e, Moïse Del Val, meilleur Buchholz du tournoi. Au total 39 participants et 6 joueurs du Haut dans les 20 premiers!

1. Bex, 6 points.
2. Leuba, 6 points.
3. Terraz, 5½ points.
4. C. Schwarz, 5 points.
5. Janko, 5 points.
6. Droux, 5 points.
7. Juvet, 5 points.
Viennent ensuite Eymann, Zahnd, Porret, et Horlbeck, 4½ points.

● Prochaine chronique des Echecs, vendredi 6 décembre.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer
appartement meublé 1 pièce
cuisine, salle de bains
ainsi que
garage
Quartier Est.
☎ 039/28 29 29, de 7 h 30 à 9 h 30.

A louer à Saint-Imier,
quartier Beau-Site
appartement 3 pièces
cuisine moderne, bain, balcon.
Loyer: Fr. 390.- + charges.
☎ 039/41 19 49 + 41 48 74.

Pour cause de maladie à vendre au-dessous du prix de revient
chalet
situé entre **Sierre** et **Crans**, région tranquille, vue imprenable. Grand living, cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine, bains, WC, balcon, chauffage électrique. Construction 1^{re} classe.
Renseignements sous chiffres V 03-354 724, Publicitas, 4010 Bâle.



— GÉRANCE
— ADMINISTRATION
— VENTE
de biens immobiliers

Girardet 57 LE LOCLE ☎ 039/31 62 40

A louer
appartement 3 pièces
sans confort.
Fr. 200.-,
chauffage non compris.
Libre le 1^{er} décembre.
☎ 039/23 90 72.

A vendre en PPE
appartement 3 pièces
tout confort, garage, balcon, belle situation.
Ecrire sous chiffre BD 32872 au bureau de L'Impartial.

A louer, Bois-Noir 41, dès le 31 janvier 1986
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 383.-.
☎ 039/26 06 64.

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

«Les Ovreaux» COUVET/NE
Une possibilité intéressante s'offre aux entreprises industrielles et commerciales qui désirent louer ou acheter des surfaces dans notre bâtiment industriel de la «Rue des Iles». Le système standard de construction permet une subdivision et un aménagement répondant aux exigences individuelles des intéressés.

Atelier, fabrique, entrepôt, bureau, exposition

Le succès dû à la flexibilité
Les entreprises aspirant au succès s'adaptent continuellement aux exigences nouvelles. Nous pouvons mettre à leur disposition des surfaces de travail et de production à usages multiples. L'adaptation ultérieure des locaux reste toujours possible.

Un système de construction qui a fait ses preuves - pour des entreprises à succès.

Loyer	(surface à louer minimum: env. 160 m ²)
Rez-de-chaussée	Fr. 65.- le m ² et par année
1 ^{er} étage	Fr. 53.- le m ² et par année
Supplément pour module extérieur: Fr. 3.- le m ²	

Prix d'achat selon demande

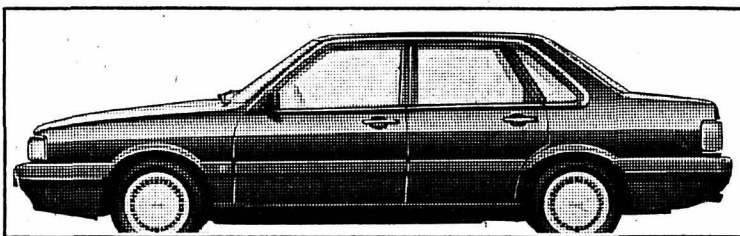
Plus de 100 entreprises, réparties dans toute la Suisse, en sont la preuve.

Monsieur J. P. Berset est à votre disposition pour toute information supplémentaire et pour vous faire parvenir les documents.



Alfred Müller SA
Entreprise générale
Av. de la Gare 39, 2002 Neuchâtel, 038 25 95 35

Couple de restaurateurs, grande expérience, **CHERCHE restaurant ou auberge de montagne**
ou établissement exploitable avec certificat de capacité 3.
Ecrire sous chiffre 11 155 Publicitas SA, Tramelan.



Audi 90
Une européenne.
Livable en version à catalyseur.

Son moteur extrêmement sobre de 2 litres à 5 cylindres, lui donne de brillantes accélérations (en 115 ch: de 0 à 100 km/h en 9,5 s; en 136 ch, en 8,6 s), dignes de la classe supérieure. Ce n'est d'ailleurs pas uniquement sur le plan des performances que cette prestigieuse et confortable berline est comparable aux modèles de haut de gamme d'autres grandes marques. Son équipement aussi est parfait: entre autres, direction assistée, verrouillage central, prééquipement

radio, haut-parleurs compris, phares à halogène jumelés, pneus larges, spoiler avant et jupe arrière couleur de la carrosserie et ainsi de suite. Quand il sera question, ces prochaines années, de voitures raisonnables, propres à satisfaire les plus hautes exigences, on citera en premier la nouvelle Audi 90. Même en ce qui concerne le prix.

Version à moteur à injection de 2 litres et 115 ch, fr. 24 800.-; de 2,2 litres et 136 ch, fr. 25 800.-

Veuillez me faire parvenir votre documentation en couleurs sur la nouvelle Audi 90.

Prénom: _____
Nom: _____
Adresse: _____
NP, localité: _____

91001

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, 5116 Schinznach Bad

Petite société de recherche électronique, cherche
BUREAUX
à Neuchâtel ou environs.
Surface 200 m².
Disponible dès le 1^{er} février 1986.
Faire offres à: G. Bédet, Ing. EPFL, Conseil et Implantations d'entreprises, 4, rue des Alpes, 1196 Gland.

A louer, quartier du Bois-Noir
appartement 4 pièces
Fr. 410.- par mois, tout confort, charges comprises.
Pour fin décembre 1985
appartement 2 pièces
tout confort, Fr. 287.- charges comprises.
Libre fin février 1986.
☎ 027/41 89 27.

UNE SOLUTION POUR SE LOGER: ACHETEZ VOTRE APPARTEMENT avec un financement «adapté» à vos possibilités

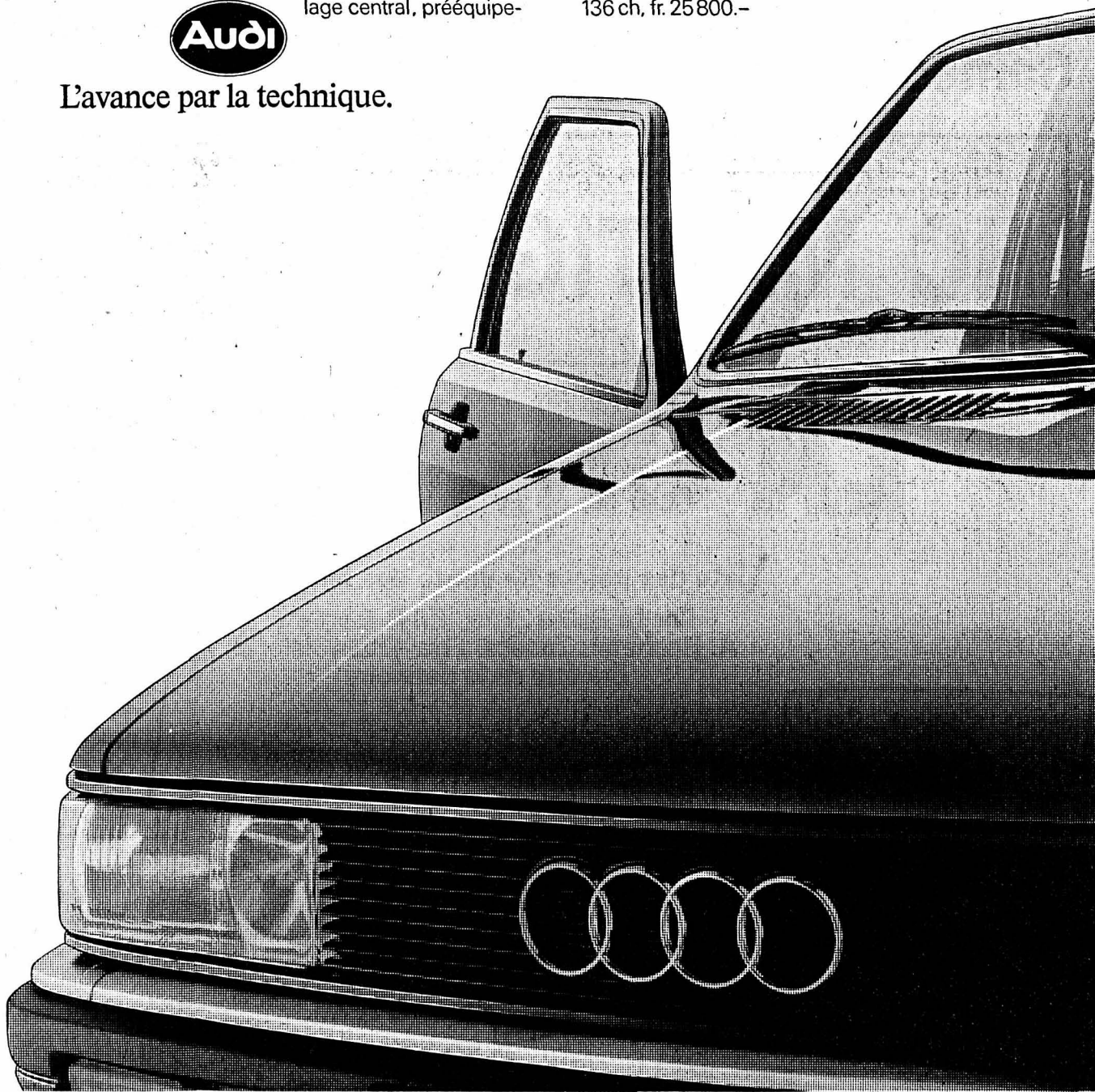
Le Locle
appartement 5 pièces, dans un bel immeuble, situation tranquille, jardin potager compris. Possibilité d'acquérir un garage.

FINANCEMENT:
Location-vente lors de la 1^{re} année, sans apport personnel
OU
Fonds propres personnalisés dès Fr. 10 000.-
Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038 / 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

Audi
L'avance par la technique.



L'Audi 90 est aussi livrable en version quattro à traction intégrale permanente.

6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion • 2 ans d'assurance voyage AMAG INTERTOURS-WINTERTHUR • 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage • intéressantes offres de leasing: 056-439191 • le réseau de service le plus dense: 575 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein



Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach Bad
et les 575 partenaires V.A.G

ESPAGNE COSTA DORADA
Directement du constructeur:
villas - appartements - bungalows
dès FrS 33 000.-.
Garantie: 10 ans.
Construction de première qualité.
Acte notarié immédiat.
Renseignements et exposition:
A. & J. Braun,
☎ 039/23 71 89.

2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carosserie
J.-F. Stich 039 26 44 26

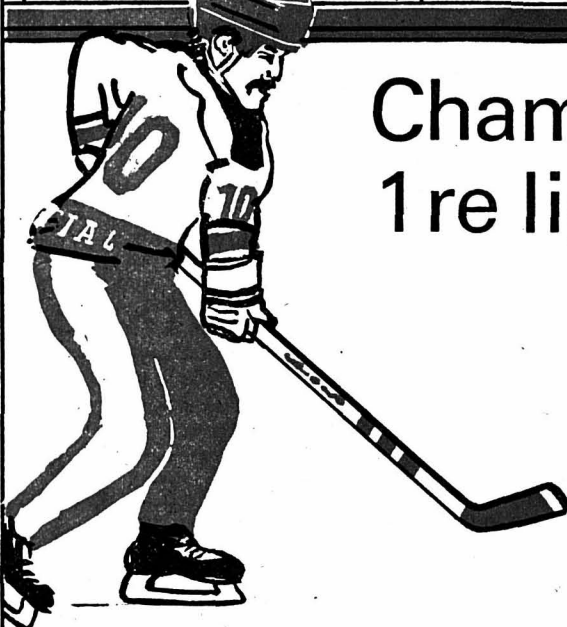
2400 Le Locle
2333 La Ferrière
2877 Le Bémont
2610 Saint-Imier

Garage A. Pandolfo & Cie 039/31 40 30
Garage du Jura 039/61 12 14
Garage du Bémont, P. Kröll 039/51 17 15
Garage Touring-Carosserie 039/41 41 71


<p>Carrosserie des Grandes-Crosettes</p>  <p>Travail de qualité ☎ 039/23 14 85</p>	<p>EB</p> <p>Eugenio Beffa Vernis, couleurs, papiers peints Carrosserie, outillage La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 08 33</p>	<p>CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES</p> <p>Numa-Droz 208 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 95 66</p>	<p>Renault Mercedes</p> <p>Garage P. Ruckstuhl SA Fritz-Courvoisier 54 ☎ 039/28 44 44</p>	<p>RESTAURANT DU THEATRE</p> <p>2300 La Chaux de Fonds 039 23 88 88 - Leop Robert 23</p>
--	--	--	--	---




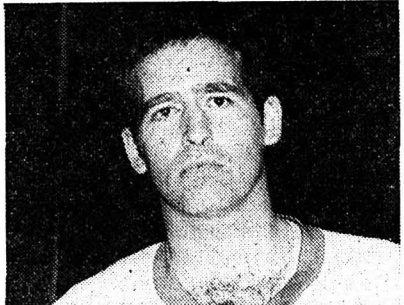
<p>BIERI & GRISONI S.A. Entreprise de construction Département TER Transformation - Entretien La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 02 02</p>	<p>OBERLI OPTICIEN JL GONZALES succ 15 AV LEOPOLD ROBERT 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 039 23 47 41</p>	<p>Taxis Bleus 26 91 91</p> <p>Radio-téléphone Ville et extérieur Jour et nuit M. et Mme André Godin</p>	<p><i>Alfa Romeo</i> 4x4 GARAGE et CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS F.-Courvoisier 66, ☎ 039/28 66 77</p>	<p>REVÊTEMENTS DE SOLS</p> <p><i>Bolomey</i> Moquette - Lino - Plastique Rue des Ormes 32, ☎ 039/26 03 26 2300 La Chaux-de-Fonds</p> <p>Entrée gratuite pour tous les jeunes jusqu'à 15 ans (contrôle)</p>
--	---	---	--	--



Championnat suisse 1re ligue Groupe 3







Freddy MARTI
avant du HC
No 10

Championnat JUNIORS ELITE
Dimanche
24 novembre à 12 h 30
HC La Chaux-de-Fonds - HC ZURICH SC

Samedi 23 novembre à 20 h

HC MARTIGNY



INTER MEUBLES Mieux servis et plus avantageux
Place du Marché 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS

Liste des points de vente des billets HC:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Buvette de la patinoire

PEUGEOT 205
ENTILLES SA
Garage et carrosserie
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 42 42
Le Locle,
☎ 039/31 37 37

Transports multibennes
R. TANNER
☎ 039/28 78 28
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

VideoShop
H. Benninger
Vente - Location - TV
Vidéo - Cassettes
Promenade 16, Progrès 2a
☎ 039/28 20 28

Carrosserie P.-A. Guichard
Tôlerie - Marbre - Peinture au four
Déjà 25 ans à votre service !
Collège 54a, ☎ 039/28 23 27

LA SEMEUSE
Torréfaction de café
☎ 039/23 16 16

Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations transformations
peintures au four catalyseur
Ronde 21a, ☎ 039/23 93 33

VAC
RENE JUNOD SA
115 avenue Léopold Robert
La Chaux-de-Fonds
Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.
VAC AMEUBLEMENT
130, rue des Crétets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

AF Discount du Marché
Appareils ménagers
Agencement de cuisines
☎ 039/28 40 33, Marché 4,
La Chaux-de-Fonds

Prochain match aux Mélézes
mardi 3 décembre à 20 h.
FORWARD-MORGES

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7,
à La Chaux-de-Fonds

appartements d'une pièce

Loyer mensuel dès Fr. 267.—,
charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge,
☎ 039/26 81 75.

A louer, tout de suite
ou pour date à convenir,
Bois-Noir 39-41

STUDIOS NON MEUBLÉS

Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 276.—.
☎ 039/26 06 64.

BESOIN D'ARGENT

Prêts jusqu'à Fr.
30 000.— dans les
48 h. pour salariés,
sans caution. Discretion
absolue.

☎ (021) 35 13 28

Tous les jours 24
heures sur 24

Nous louons
pour tout de suite
ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert
à La Chaux-de-Fonds

local / bureau de 4 pièces

Peut être utilisé comme cabinet
médical, bureaux ou autres.

Location mensuelle:
Fr. 500.—, sans charges.

Les offres sont à adresser sous
chiffre 29-600456 à Publicitas,
4600 Olten.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

appartement de 3½ pièces

tout confort, bien disposé et ensoleillé.

Places de jeux, barbecue,
tennis de table.

FINANCEMENT PROPOSÉ:

Fr. 7 000.— d'apport personnel
OU

LOCATION-VENTE possible
durant la 1^{re} année.

appartement

de 4½ pièces

haut standing

Situation privilégiée. Convientrait
pour bureau, étude ou cabinet.

Fr. 12 500.—
de fonds propres suffisent.

Bénéficiez
de notre expérience.

Consultez-nous au: ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38



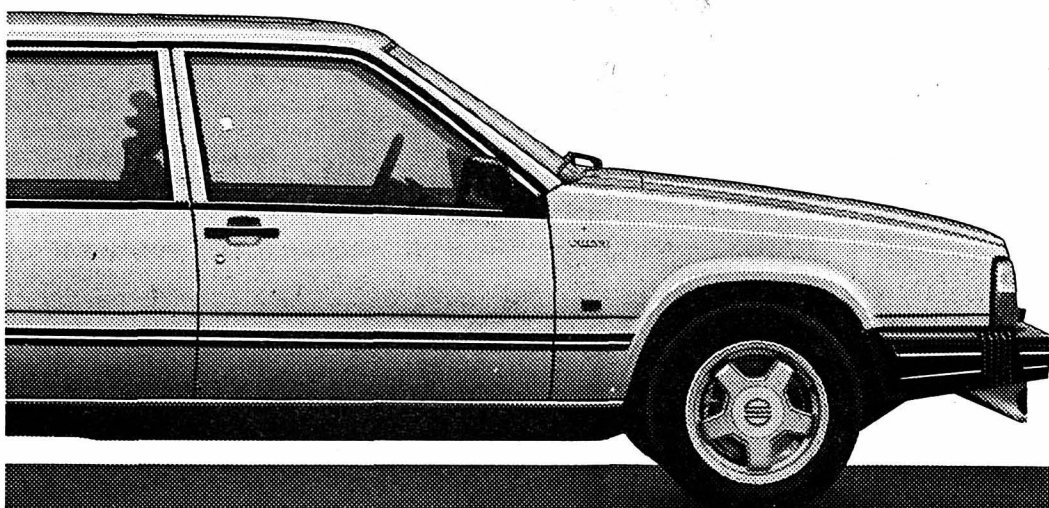
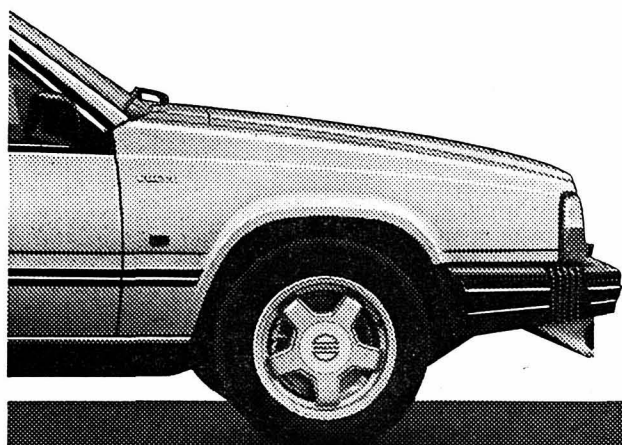
A louer, rue Jaquet-Droz 12,
La Chaux-de-Fonds

1 PIÈCE MEUBLÉE AVEC CONFORT

Cuisine agencée, salle de bains, cave.
Libre tout de suite ou date à convenir.
Renseignements: 038/21 11 71,
int. 420.



D A N S L E T O N .



Le nouveau break Volvo 740 est un virtuose sur tous les registres. En sourdine, il tire une symphonie de performances de son quatre cylindres de 2,3 litres, au couple optimisé. Ce groupe brille sur toute la gamme. Ainsi, dans son exécution agrémentée d'un turbocompresseur à refroidisseur intermédiaire (turbo intercooler), de 134 kW (182 ch), il lui faut moins de neuf secondes pour accélérer de 0 à 100 km/h. Alimenté par un carburateur sur la version 740 GL, il est des plus sobres, en dépit de ses 84 kW (114 ch). Equipé d'une injection K-Jetronic, sur la 740 GLE, il libère 96 kW (131 ch) et, sur la 740 GL à catalyseur, il joint une puissance respectable, de 85 kW (116 ch), à une propreté exemplaire.

Tous les breaks Volvo 740 vous offrent un équipement de série enchanteur, gage de valeur durable, au service de votre confort et de votre sécurité. Enfin, en deux temps trois mouvements, leur harmonieux intérieur joue à merveille les variations requises par vos besoins du moment, pour vos déplacements quotidiens comme pour vos grandes envolées ou vos divertissements. Le tout, à très bon compte: break Volvo 740 GL, fr. 28'500.—, break Volvo 740 GL à catalyseur, fr. 30'450.—, break Volvo 740 GLE, fr. 35'950.—, break Volvo 740 turbo intercooler, fr. 37'950.—

Pour être dans le ton.

En échange de ce coupon, vous recevrez la documentation sur les nouveaux breaks Volvo 740. Vous en connaîtrez cependant plus vite encore toute la musique, en allant faire un essai dans une agence Volvo.

Break Volvo 740 IMP

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP/localité: _____

Téléphone: _____

Prière d'expédier à: Volvo (Suisse) SA,
Marketing voitures, Industriering, 3250 Lyss

Importateur:
Volvo (Suisse) SA, Industriering, 3250 Lyss



JB IMMOBILIER SA

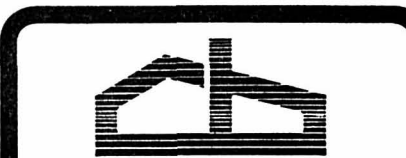
A la frontière suisse, dans important
centre touristique neuchâtelois, à vendre

hôtel-café- restaurant

avec autorisation d'ouvrir cabaret-
dancing.

Louis Ramel. 1729

Rue de Bourg 17. 1003 Lausanne.
Tél. 021/20 91 07.



À VENDRE

La Chaux-de-Fonds, quartier sud

immeuble à moderniser

comprenant 8 appartements de 3
pièces, cuisine, vestibule, alcôve,
WC, dépendances. Petit jardin.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33



En Espagne

A Peníscola, 230 km après Barcelone,
le plus beau village de la côte. Climat
idéal toute l'année.

Las Atalayas, 800 m du village de la
plage. Magnifique vue panoramique.

Villas, avec 500 m² terrain clôturé, dès
Ptas 4 732 000 (Fr. 63 000.— env.)

Bungalows, dès Ptas 2 700 000 (Fr.
36 100.— env.), piscine, tennis, etc.

A Benicarlo à côté de la mer, accès
privé à la plage.

Appartements à 2 étages seulement,
villas adossées avec jardins finis et clô-
turés, dès Ptas 4 025 000 (Fr. 54 000.—
env.)

A Cullera (Vallence) en face plage:

Appartement, grand standing, piscine,
3 tennis, club social, golf à 12 km, gym-
nase, fronton, squash, sauna, etc., dès
Ptas 2 850 000 (Fr. 38 100.— env.).

Grande exposition à Neuchâtel à Eurotel

Avenue de la Gare 15
les samedi 23 et dimanche 24 novem-
bre de 10 à 18 heures

Renseignements: M. Corrales
☎ 022/29 99 71



VOLVO
Qualité et sécurité.

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento

Les sélectionnées

NIVEAU 4

Carole Bula (1974) Lancy; Carmen Hecht (1974) Lucerne; Karin Zuercher (1973) Aire-le-Lignon; Greta Tronchin (1972) Jonquille; Jacqueline Walter (1974) Opfikon-Glattbr.; Henriette Sieber (1974) Berne; Laurence Mayor (1973) Uvriez; Virginie Faivre (1974) Boudry; Roberta Fieschi (1973) Giubiasco; Tanja Siegfried (1973) Opfikon-Glattbr.; Barbara Frich (1971) Balzers; Mireille Paquier (1970) Lugano; Cornelia Ogi (1973) Zweisimmen; Silvia Koster (1970) Teufen; Wendy Ortner (1971) Zoug; Natalie Ruchti (1971) Zweisimmen; Anouk Racheter (1970) Boudry; Delphine Brandt (1973) La Chaux-de-Fonds; Tanya Dobler (1974) Lucerne; Evelyn Schmutz (1972) Berne; Sandra Voirol (1971) Boudry; Nadia Heider (1972) Genève; Sandra Wehrli (1971) Lugano; Miriam Griessen (1973) Zweisimmen; Patricia Mock (1971) Teufen.

NIVEAU 5

Thérèse Haefliger (1965) Bülach; Evelyne Hutter (1961) Bülach; Franziska Schenk (1967) Urdorf; Elisabeth Eichholzer (1960) Alstetten; Carole Tanner (1969) Boudry; Tanja Egli (1968) Hinwil; Christiane Schmutz (1966) Prez-vers-Noréaz; Maja Buesser (1969) Teufen; Christa Wydler (1958) Zurich; Claudia Benninger (1970) Zoug; Britta Saurer (1962) Oberwinterthur; Béatrice Mueller (1966) Zweisimmen; Trix Niederoerst (1965) Zoug; M.-France Rolle-Pilloud (1962) Prez-vers-Noréaz; Suzanne Amann (1966) Bâle; Anita Benz (1968) Uster; Andrea Lichti (1968) Winterthur; Sandra Diggelmann (1969) Uster; Petra Pechstein (1971) Hinwil; Daniela Jarvella (1969) Hinwil; Franca Dessena (1968) Corsier; Ursula Jeanrichard (1963) Aarau; Monika Boschung (1968) Berne; Béatrice Staussi (1966) Berne.



La Chaux-de-Fonnière Delphine Brandt, sélectionnée au niveau 4

Juniors «suisses»

Victoria Gonzales, 1971, Vaud; Jeanine Ammon, 1971, Berne; Bénédicte Lasserre, 1972, Genève; Nicoletta Dessena, 1972, Vaud; Manuela Benigni, 1972, Soleure; Magali Cotting, 1972, Fribourg; Christelle Bettenmann, 1973, Neuchâtel; Isabelle Duc, 1973, Valais; Anna-Barbara Oesch, 1971, Berne; Béatrice Rossier, 1973, Valais; Yvanka Oberli, 1972, Lucerne; Nicole Naef, 1971, Argovie; Patricia Benninger, 1973, Zurich; Dominique Bühlmann, 1972, Zurich.

Le programme

Samedi 23 novembre

14 h. 45 Entrée des gymnastes
15 h. 00 Début des concours NIVEAU 4
18 h. 00 env. Fin des concours
18 h. 45 env. Proclamation des résultats NIVEAU 4
19 h. 00 à 19 h. 45 Concert de la Fanfare LA LYRE
19 h. 45 Entrée des gymnastes
20 h. 00 Partie officielle et début des concours JUNIORS
22 h. 00 Fin des concours et proclamation des résultats JUNIORS

Dimanche 24 novembre

7 h. 45 Entrée des gymnastes
8 h. 00 Début des concours NIVEAU 5
11 h. 00 env. Fin des concours
11 h. 45 env. Proclamation des résultats NIVEAU 5
12 h. 30 Entrée des gymnastes
12 h. 45 Début de la finale aux engins JUNIORS
15 h. 30 env. Fin de la manifestation

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Championnat suisse de gymnastique artistique féminine, niveaux 4, 5 et juniors

Les finales au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds

C'est la SFG l'Abeille qui organisera le week-end prochain, samedi et dimanche 23 et 24 novembre, au Pavillon des sports de la Charrière à La Chaux-de-Fonds, les finales du championnat suisse de gymnastique artistique féminine, niveaux 4, 5 et juniors. Auparavant, les éliminatoires se seront déroulés le 17 novembre, également à la Charrière. C'est dire que l'ambiance ne manquera pas une fois de plus au Pavillon de la Charrière et que tout est permis pour la conquête des titres nationaux. Afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la gymnastique artistique féminine, voici quelques explications.

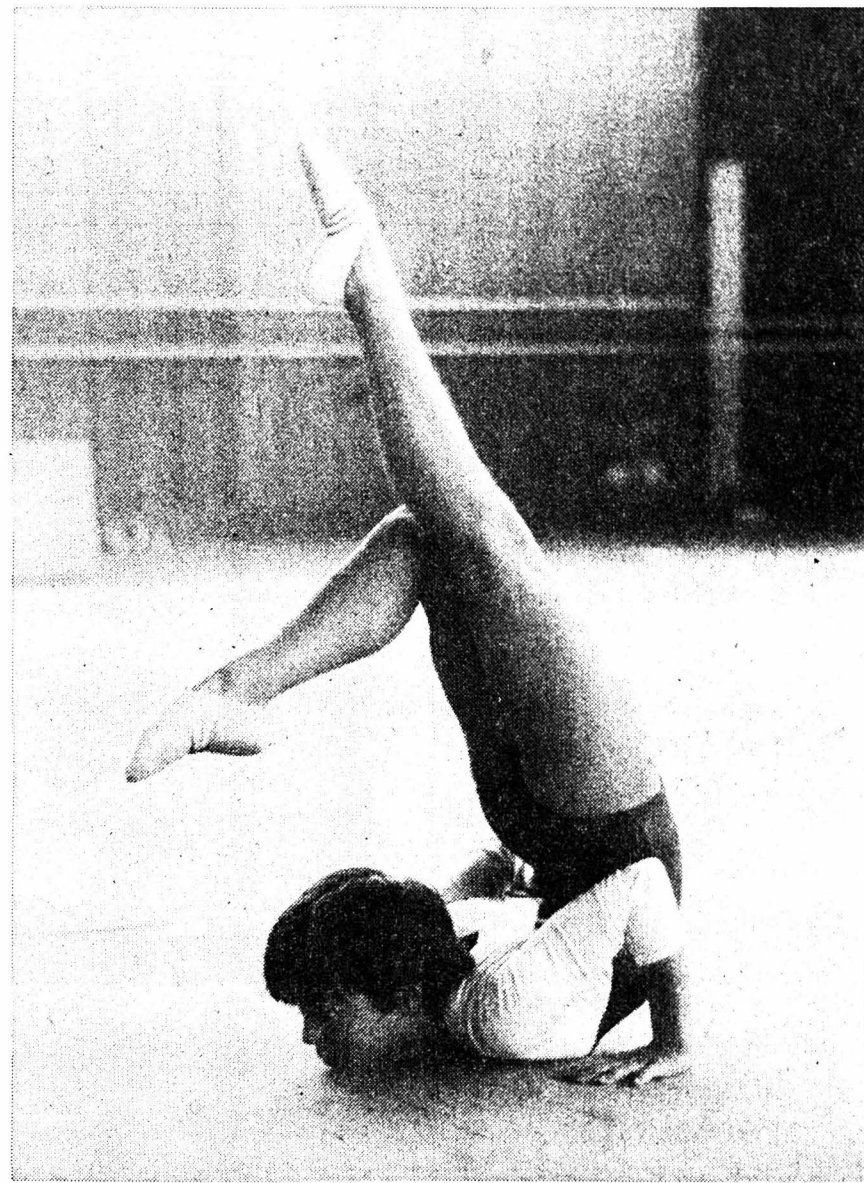
Un engagement personnel

Ce beau sport demande aux filles qui le pratiquent un très grand engagement personnel. Les heures d'entraînement ne se comptent plus. Les quatre disciplines à maîtriser sont: le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre et le sol. Parfaitement complémentaires l'un de l'autre, ces éléments développent avec harmonie les différentes parties du corps.

Le saut de cheval stimule: la course, le dynamisme et surtout le courage. La force, l'amplitude dans les élans et la rapidité sont l'apanage des barres asymétriques. La poutre, souvent redoutée des gymnastes, augmente l'équilibre et le contrôle de soi. Quant au sol, il permet à la gymnaste de faire valoir sa tenue du corps et la grâce de ses mouvements. Le rythme accéléré dans les longueurs acrobatiques accompagnés d'une musique au choix de la gymnaste, donne souvent un spectacle haut en couleur.

Pas de temps à perdre

Chez les gymnastes filles «c'est la course», pas de temps à perdre. La progression maximale se fait de bonne heure, il ne faut pas attendre le nombre des années pour commencer! Depuis les premières années de la sco-



La Fribourgeoise Magalie Cotting...

larité, la fillette doit se soumettre à une dure école du corps.

C'est un travail en profondeur que les cantons romands ont su faire durant ces dernières années, profitant de l'engouement des Zurichois pour Romi Kessler. Bernard Perroud, entraîneur des filles du cadre Roman- die - Berne - Soleure, ne perd pas son

temps et insuffle à une douzaine d'adeptes l'envie de se battre pour la relève de la gymnastique suisse.

Déjà ces gymnastes tiennent la dragée haute à nos élites nationales et elles n'attendent que leur quinzième année pour le démontrer.

L'IMPARTIAL

PATRONAGE



Bernard Perroud est d'ailleurs en tractation afin d'aménager un nouveau système qui permettrait à quelques prétendantes d'alléger leur programme scolaire pour accroître les heures d'entraînement. Et ceci en 1987, avant les qualifications pour les Jeux olympiques de Séoul.

La Boudryenne Christelle Bettenmann fera, nous l'espérons, partie du voyage. Actuellement «Junior C», elle maîtrise déjà parfaitement la plupart des difficultés. Se relevant d'une blessure, nous aurons toutefois le plaisir de l'applaudir samedi soir.

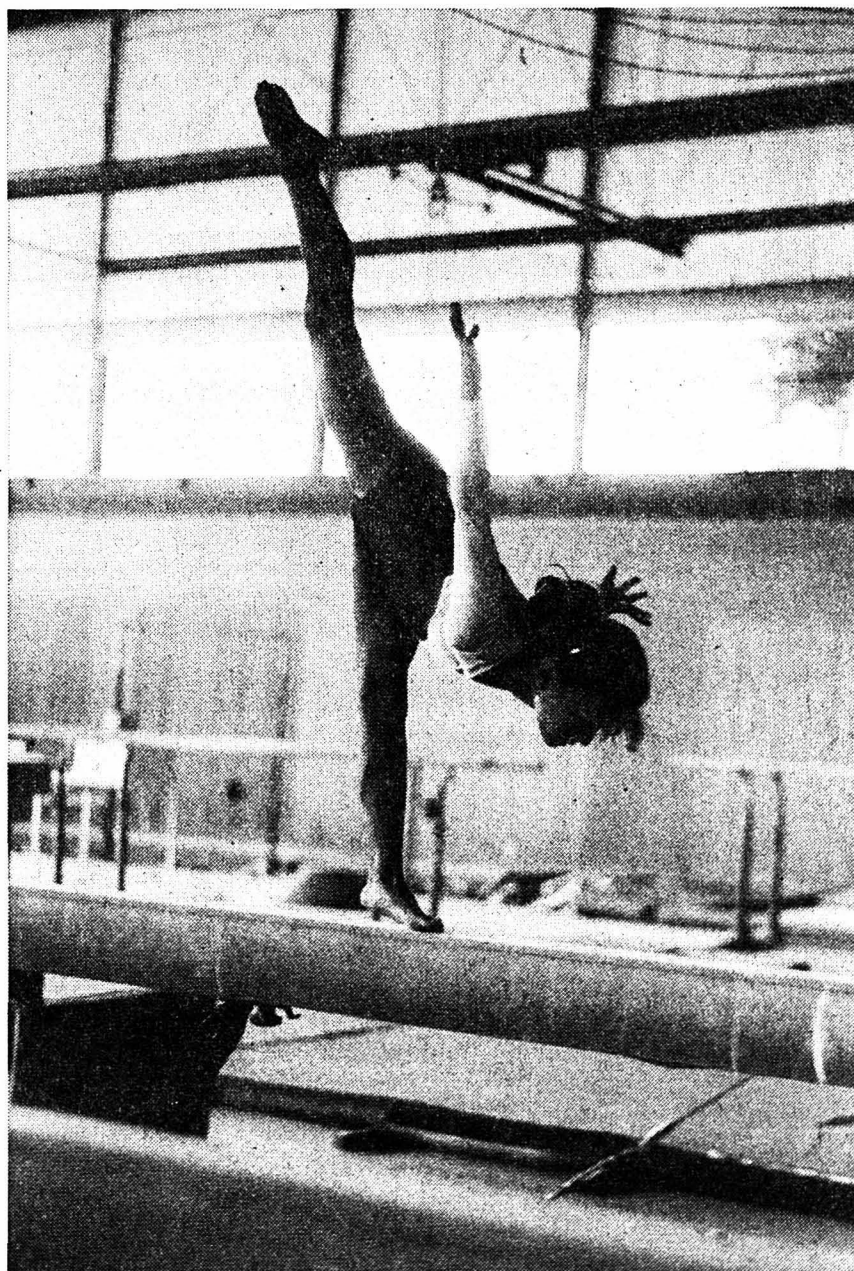
Sept Neuchâtoises

Le canton de Neuchâtel compte actuellement sept filles dans le cadre romand. Cette forte représentation n'est pas le fruit du hasard, mais d'un idéal commun qui unit Boudry-Artistique et La Chaux-de-Fonds-Abeille. Un centre cantonal a été créé afin de travailler rationnellement, sous la responsabilité des monitrices qui sont: Edith Weber de Boudry et Nadia Marton de La Chaux-de-Fonds.

C'est dans un esprit empreint des derniers championnats du monde, que la fine fleur de la gymnastique helvétique féminine viendra colorer le magnifique Pavillon des sports chaux-de-fonnier, les 23 et 24 novembre, pour y disputer ses finales.

Il va sans dire que le comité d'organisation souhaite un public nombreux, pour soutenir un sport qui n'a pas une ride et où le mot «amateur» a encore toute sa signification.

F.J.



Manuela Benigni de Soleure